Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17859 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 27 JUIN 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ILE-DE-FRANCE

aden
Tout le cinéma
sélection de sorties

PROCHE-ORIENT
Plan Bush : Arafat fait le dos rond p. 2-3

ASSEMBLÉE
Jean-Louis Debré président p. 6

LIBERTÉ DE LA PRESSE
La France condamnée p. 20, éditorial p. 16

MONT-BLANC
L'hostilité au tunnel p. 11

ARCHÉOLOGIE
Alexandre le Grand en Afghanistan p. 23

PHILIPPE MIGEAT

ARTS
Buren habille le Centre Pompidou p. 27

PORTRAIT
Bruno Racine p. 30

International 2
Union européenne 5
France 6
Société 9
Régions 11
Horizons 12
Entreprises 17
Communication 20
Marchés 21
Aujourd'hui 23
Météorologie-Jeux ... 26
Culture 27
Radio-Télévision 31
Immobilier 32
Carnet 33
Abonnements 33

Tempête mondiale sur la Bourse

Les comptes opaques de certaines entreprises et la fragilité des télécoms font plonger New York, Tokyo, Francfort et Paris

UN VENT de panique a soufflé, mercredi 26 juin, à l'ouverture des Bourses européennes. Paris perdait 5,14 %, Francfort plus de 5 %, Milan 3,22 % et Londres 3 %. Dans la matinée, Tokyo avait cédé 4 %. Les opérateurs ont suivi le mouvement de Wall Street qui, la veille, avait achevé sa séance en perte de 1,67 %. Ils l'ont amplifié à cause de mauvaises nouvelles venues d'entreprises comme Alcatel, l'équipementier de télécommunications, qui a annoncé pour 2002 une perte opérationnelle. Le titre Alcatel perdait 21 % dans la matinée à Paris. Les boursiers sont indifférents aux bonnes nouvelles de la reprise. Ils sont animés d'une défiance croissante vis-à-vis des comptes des entreprises, née après le scandale Enron et renforcée, mardi, par l'annonce d'irrégularités comptables de 3,85 milliards de dollars chez le géant américain Worldcom.

Ces craintes ont provoqué parallèlement un nouvel effritement du dollar. L'euro, qui a atteint 0,9936 dollar, mercredi matin, frise désormais la parité avec la monnaie américaine, pour la première fois depuis janvier 2000.

Le conseil d'administration de Vivendi Universal a décidé, mardi, dans une ambiance houleuse, de maintenir Jean-Marie Messier à la tête du groupe. L'action perdait 16 % à l'ouverture mercredi. L'inquiétude des investisseurs persiste sur l'état des finances de l'entreprise endettée à hauteur de 19 milliards d'euros. M. Messier s'est engagé à réduire son endettement de 4 milliards d'euros d'ici à la fin de l'année.

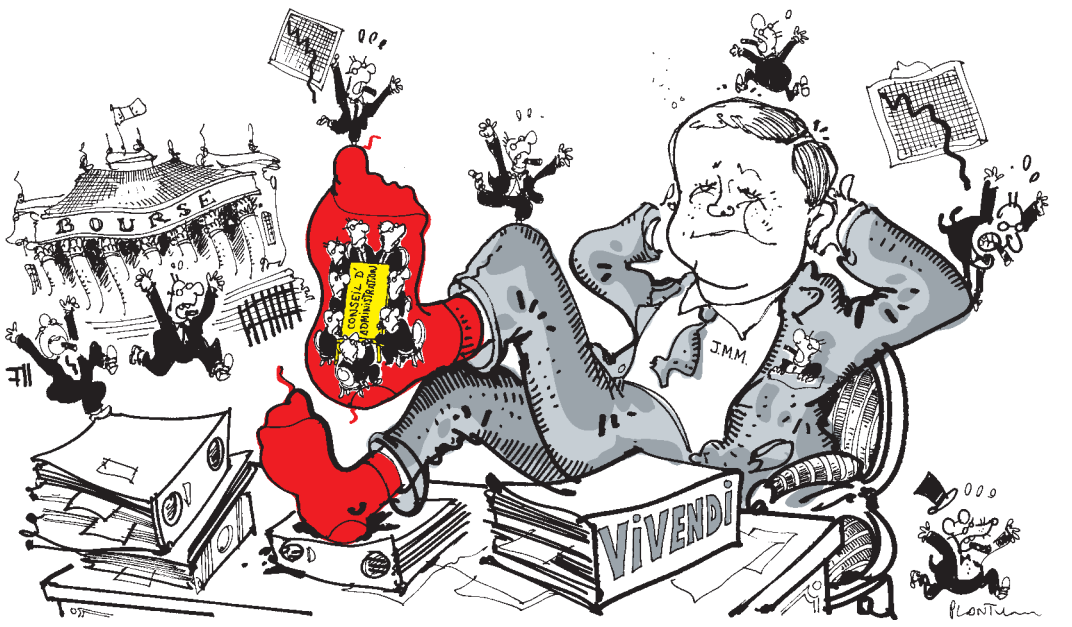

▶ Les valeurs de technologie sont les plus touchées

▶ Alcatel annonce une restructuration et perdait 21 % mercredi matin

▶ La chute de France Télécom s'accélère

▶ J.-M. Messier reste à la tête de Vivendi

▶ L'euro s'approche de la parité avec le dollar

Lire pages 17, 18 et 21 et Pierre Georges page 34

Monaco : les accusations d'un juge

CHARLES DUCHAINE, juge d'instruction à Monaco de 1995 à 1999, dénonce, dans un livre publié jeudi 27 juin, les autorités judiciaires de la Principauté qu'il accuse d'étouffer les enquêtes sensibles. Dans un entretien au *Monde*, le magistrat, aujourd'hui en poste au pôle financier de Bastia (Haute-Corse), affirme qu'on lui a *« mis des bâtons dans les roues »*.

« On a tenté de m'instrumentaliser afin de donner l'illusion que la Principauté était attachée à la légalité », explique le juge. Monaco est, selon lui, *« un paradis fiscal »* qui favorise le blanchiment d'argent sale des mafias. Le juge Duchaine assure aussi que *« les gens influents ne sont pas poursuivis »*. Il raconte comment on l'a empêché d'enquêter sur l'ancien mari de la princesse Stéphanie.

La Principauté qualifie l'ouvrage de *« pamphlet sans intérêt »*. Les magistrats aujourd'hui en poste à Monaco estiment, quant à eux, que la situation s'est améliorée mais que *« ces efforts risquent à tout moment d'être anéantis »*.

▶ Le juge Duchaine accuse la Principauté d'étouffer des affaires de blanchiment

▶ Enquêter sur la famille Rainier est, dit-il, impossible

Lire page 9

MONDIAL 2002

Un petit but, et voilà l'Allemagne en finale

KAY NIETFELD/APF

GRÂCE à sa victoire devant la Corée (1-0), mardi 25 juin, l'Allemagne s'est qualifiée pour sa septième finale de Coupe du monde. Ce succès, accueilli avec enthousiasme dans tout le pays a toutefois donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre dans certaines villes allemandes.

Lire notre supplément

L'Arizona ravagé par les plus grands feux de forêt de son histoire

SHOW LOW (Arizona)
de notre envoyé spécial

A 100 kilomètres de la petite ville de Show Low, le nuage de fumée est déjà bien visible. Il recouvre au loin les montagnes arides et les forêts de conifères de l'est de l'Arizona, le pays des Apaches. Show Low, directement menacée depuis quatre jours et dont les 8 000 habitants ont été évacués samedi 22 juin, a miraculeusement échappé aux flammes. Grâce aux 2 000 pompiers qui ont construit un cordon de protection entourant la ville et aussi, un peu... à sa chance naturelle. Fondée à la fin du XIXe siècle, la ville doit son nom (littéralement « montrer un peu ») à une variante de poker. Elle n'est officiellement plus pratiquée, mais le jeu n'a pas disparu de la région. La tradition a été reprise par les réserves indiennes où les casinos se sont multipliés. Pour le reste, Show Low est une ville banale, comme il en existe des milliers aux Etats-Unis. Une grande rue principale, large, et de chaque côté une succession ininterrompue de centres commerciaux, de restaurants, de stations-service, de vendeurs de voitures et de motels. Aujourd'hui, la cité est vide, désertée, silencieuse, coupée du monde dans son nuage de fumée, imprégnée de l'odeur de brûlé. Le plus grand incendie de l'histoire de l'Arizona poursuit sa progression. Le feu a déjà ravagé près de 1 000 kilomètres carrés.

MIKE BLAKE/REUTERS

Plus de 30 000 personnes habitant une dizaine de localités ont dû tout abandonner pour se réfugier dans les centres d'hébergement. Dans Show Low, le temps semble s'être arrêté. Les accès à la ville sont barrés par des policiers et des militaires de la garde nationale dont les visages sont recouverts de foulards kaki pour se protéger de la fumée. Témoins de la précipitation du départ, les tuyaux d'arrosage traînent dans les jardins. Des jouets d'enfants s'étalent sur les pelouses bien vertes. Aux portes d'entrée, les lampes sont pour la plupart restées allumées. Les voitures ont été parfois abandonnées sur place, garées en travers de la chaussée ou dans les stations-service devant les pompes à essence. Dans leur malheur, les habitants de Show Low ont pour l'instant toujours de la chance. Aucune maison de la ville n'a été endommagée. Ceux de la bourgade d'Overgaard, plus à l'ouest, en ont eu beaucoup moins. 240 habitations ont été réduites en cendres en quelques minutes.

Eric Leser

VOYAGES

Pétersbourg retrouve ses couleurs

DMITRY LOVETSKY/AP

POUR FÊTER son tricentenaire, en 2003, Saint-Pétersbourg, l'une des plus belles villes d'Europe, ravale ses palais. *Lire pages 24 et 25*

POINT DE VUE

L'Afrique prête à prendre son destin en main

par Gerhard Schröder

LORS DU SOMMET des huit grandes nations industrialisées (G 8) qui se déroule ces jours-ci à Kananaskis, au Canada, les chefs d'Etat de la République sud-africaine, du Nigeria, du Sénégal, de l'Algérie et de l'Egypte sont invités à discuter du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et du plan d'action pour l'Afrique élaboré par le G 8. Il faut renforcer le partenariat avec ce continent, qui possède un grand potentiel de richesse mais dont la réalité est marquée au sceau du sous-développement, de la pauvreté et de la faim. Aujourd'hui, notre monde est plus riche que les hommes ne l'ont jamais été sur la planète. Si, d'un côté, nous avons les moyens de surmonter la pauvreté et les épidémies, nous ne pouvons pas, de l'autre, nous permettre de voir plusieurs centaines de millions d'Africains continuer à souffrir de la pauvreté et du sous-développement. Ce qu'il nous faut, ce sont davantage de partenaires et moins de perdants ; c'est le seul moyen de rendre notre monde plus sûr dans son ensemble. Rien que pour cela, nous devons encourager la croissance et la prospérité en Afrique. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides, qui, même s'ils paraissent possibles grâce à des actions spectaculaires, seraient éphémères.

Lire la suite page 14 et le point de vue de Michel Roussin

GERHARD SCHRÖDER est chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

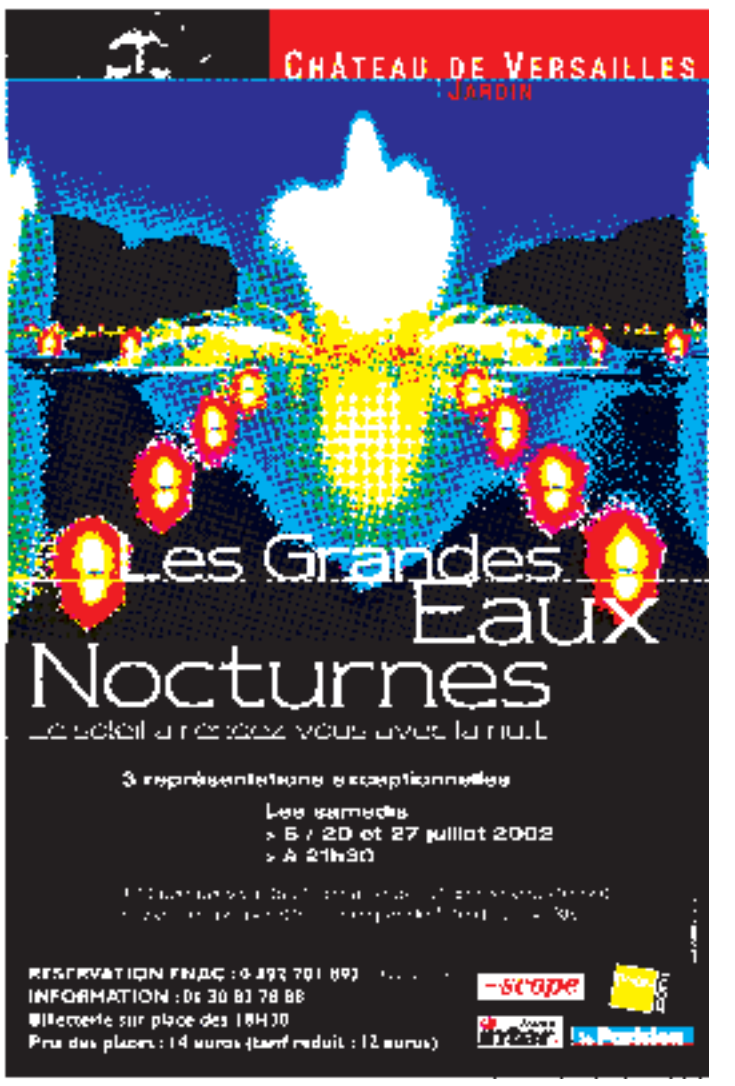

M 00147 - 627 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le discours du président Bush faisant de l'éviction de Yasser Arafat un préalable à la création d'un Etat palestinien provisoire n'a pas suscité, officiellement, de véritables **RÉACTIONS** d'hostilité. Le président de l'Autorité palestinienne a même estimé qu'il ne se sentait **PAS DIRECTEMENT VISÉ** et s'est attaché à confirmer l'organisation des prochaines élections dans les territoires occupés sans que l'on sache comment un scrutin pourra se dérouler si les villes autonomes sont sous le contrôle de l'armée israélienne. Du côté des dirigeants palestiniens, certaines **CRITIQUES VOILÉES** sont apparues alors que la population affiche ouvertement son désaccord. Dans les capitales **ARABES**, le ton est à la modération, tout comme au sommet de l'OCI, à Khartoum, où les dirigeants arabes ont préféré adopter un profil bas.

Yasser Arafat ignore la condamnation prononcée par George Bush

« Ce sera décidé par mon peuple et par personne d'autre », a répondu le président de l'Autorité palestinienne au chef de la Maison Blanche, qui demande son éviction. Il a confirmé la tenue d'élections présidentielle et législatives en janvier 2003

RAMALLAH
de notre envoyé spécial

De l'avis de certains visiteurs, le réveil fut plutôt difficile, mardi matin 25 juin, à la Mouqata'a, le quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à nouveau encerclé par les blindés israéliens. Lâché en direct par le président des Etats-Unis, George W. Bush, à la grande satisfaction des autorités israéliennes, M. Arafat avait dû ensuite subir pendant une bonne partie de la nuit le ballet bruyant des mastodontes israéliens qui avaient manœuvré à proximité de ses fenêtres, désormais obstruées par des sacs de sable. C'est donc un responsable soucieux et aux traits tirés qui a accueilli, vers 11 heures, l'émissaire européen, Miguel Angel Moratinos, lequel avait dû franchir à pied le monticule de terre obstruant l'entrée de la Mouqata'a, déblayé par la suite par un bulldozer géant israélien D 9.

Quelques instants plus tard, un peu ragaillardi par la première visite d'un diplomate étranger à un responsable *« compromis dans le terrorisme »*, selon les propos indirects mais impitoyables de M. Bush, M. Arafat était rejoint par trois de ses proches conseillers, Akram Haniyyé, rédacteur en chef du quotidien *Al-Ayyam,* et les ministres Saëb Erekat et Yasser Abed Rabbo, qui avaient été autorisés par l'armée israélienne à traverser une ville fantôme quadrillée par les chars d'assaut et les transports de troupes pour rejoindre le quartier général. La mine sombre, M. Abed Rabbo exprimait d'une grimace expressive son sentiment après le discours du président américain, avant de se faufiler dans la chicane de bidons et de sacs de sable commandant l'accès aux appartements de M. Arafat.

AFP

« Les Palestiniens veulent des solutions et non des conseils pour changer tel ou tel leader »
AHMED QOREÏ

Un nouveau cortège, dans lequel le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, en tournée dans la région, avait pris place, arrivait déjà. A son tour, la délégation s'engageait dans l'étroit boyau pour participer à un *« déjeuner de travail »* dans le bureau du chef de l'Autorité palestinienne, transformé en salle de réception.

SILENCE DURANT LE REPAS

Selon des témoins, M. Arafat s'est alors gardé de critiquer la nouvelle position américaine. Le chef de l'Autorité palestinienne a laissé cette tâche à M. Abed Rabbo et à M. Erekat, préférant détailler comme si de rien n'était un programme et un calendrier de réformes avant de garder le silence pendant le repas. M. Abed Rabbo, qui s'était accidentellement blessé à la main gauche la veille, a raconté l'attente qu'il avait dû subir avant de pouvoir avoir accès à un médecin à cause du couvre-feu imposé à Ramallah par l'armée israélienne, ajoutant qu'il se considérait pourtant comme un privilégié.

Au cours de la conférence de presse tenue conjointement avec M. de Villepin sur le perron de la Mouqata'a, M. Arafat ne s'est pas montré plus offensif. Au contraire, il s'est efforcé de saluer les *« points importants »* d'un discours qui avait décrété son remplacement, nouvelle preuve de sa grande faiblesse politique. Interrogé crûment sur les propos de M. Bush, M. Arafat a fait la sourde oreille, assurant contre toute évidence avoir eu le sentiment qu'*« ils ne s'adressaient absolument pas »* à lui. Louant ensuite à plusieurs reprises *« la démocratie »*, M. Arafat a confirmé l'organisation d'élections générales (législatives et présidentielle) en janvier 2003 et la tenue d'élections municipales pour mars. Assurant que son peuple serait le seul à même de décider, le chef de l'Autorité palestinienne a enfin éludé une interrogation sur son éventuelle candidature à sa propre succession en se retranchant modestement derrière *« le choix de mon mouvement »*, le Fatah.

A ses côtés, et comme l'avait fait M. Moratinos à la sortie de son entretien, M. de Villepin s'est bien gardé de s'étendre sur le sujet qui fâche, alors que son entourage s'interrogeait à voix haute sur le revirement américain. Le ministre s'en est tenu à une position de principe reprise tout au long de la journée par les principaux responsables européens : *« Des élections doivent se tenir*, a-t-il dit, *mais c'est aux Palestiniens seuls qu'il revient de désigner librement leurs dirigeants. »*

« SANS AMBIGUÏTÉ »

Après avoir évoqué la *« détresse de la population palestinienne, soumise aux contraintes très dures de l'occupation et du couvre-feu »*, comme il avait exprimé la veille sa solidarité envers la population israélienne, frappée par le *« terrorisme »*, M. de Villepin a donné acte à M. Arafat de sa volonté de procéder à des réformes jugées indispensables et nécessaires tout comme la lutte contre le terrorisme. *« L'Autorité palestinienne ne doit pas être empêchée de* [les] *mettre en œuvre »*, a précisé le ministre, qui a ensuite rendu visite au président du Conseil législatif palestinien, Ahmed Qoreï (Abou Ala'a), en convalescence après une attaque cardiaque.

De tous les responsables de l'Autorité palestinienne, ce dernier d'ailleurs a été le seul, mardi, à se déclarer publiquement *« déçu »* par le discours du président américain. Après avoir reçu M. de Villepin chez lui, à Abou Dis, près de Jérusalem-Est, M. Qoreï a assuré que *« le peuple palestinien n'était pas content »* de l'intervention de M. Bush.

Appuyé sur une canne, dans la cour de sa maison, le négociateur palestinien a assuré qu'il avait espéré que le président *« parle sans ambiguïté parce que cela fait dix ans que nous vivons dans l'ambiguïté »*, mais que les éclaircissements apportés lundi soir n'étaient pas ceux qu'il attendait. *« Les Palestiniens veulent des solutions et non des conseils pour changer tel ou tel leader.* (...) *Le peuple sait ce qu'il lui faut. Si on dit à Abou Ala'a de partir, il partira »*, a conclu le président du Conseil législatif palestinien.

Gilles Paris

Colin Powell : le choix des Palestiniens

**Les Etats-unis respecteront le choix électoral des Palestiniens et, si ces derniers décident de conserver à leur tête Yasser Arafat, ils *« prendront la situation telle qu'elle est »,* a déclaré, mardi 25 juin, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell. Commentant l'exigence formulée par le président George W. Bush de voir des dirigeants palestiniens *« qui ne soient pas compromis dans le terrorisme »*, M. Powell, dans un entretien à la radio publique nationale, a déclaré que *« le président* [Bush] *et tous ses conseillers* (...) *ont décidé que les Etats-Unis devaient faire une déclaration claire selon laquelle les Palestiniens devraient élire de nouveaux dirigeants ». « Ce n'est qu'à contrecœur que nous sommes parvenus à cette décision, mais c'est la seule à laquelle nous pouvions aboutir »,* a-t-il ajouté.

Le 10 juin, M. Powell avait déclaré au journal arabe de Londres *Al-Hayat* que les Etats-Unis *« n'étaient pas en accord avec la position* (du premier ministre israélien, Ariel Sharon) *selon laquelle nous ne devrions pas du tout travailler avec le président Arafat ». – (Reuters.)*

Les doutes de Kofi Annan

Interrogé sur la nouvelle stratégie américaine au Proche-Orient, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est demandé, mardi 25 juin, *« comment les propositions avancées par le président Bush pourraient être mises en place et devenir opérationnelles ».* M. Annan a répété qu'il *« revenait aux Palestiniens de décider »* de leurs dirigeants. *« Ils ont élu le président Arafat. Ils ont prévu de nouvelles élections. Laissez-les élire leurs propres dirigeants »,* a-t-il dit. *« Peut-on tenir des élections dans l'atmosphère actuelle ? Le moment n'est pas le meilleur et vous pourriez vous retrouver dans une situation où ce sont les radicaux qui sont élus. »*

M. Annan a estimé qu'il y avait, dans le plan américain, *« des points qu'il faut clarifier et sur lesquels on peut penser qu'il faut continuer à réfléchir ». – (AFP.)*

TROIS QUESTIONS À... LEÏLA SHAHID, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA PALESTINE EN FRANCE

1 Comment expliquez-vous que le président Bush ait finalement accédé à la volonté d'Ariel Sharon de mettre Yasser Arafat hors jeu après l'avoir refusé à plusieurs reprises ?

Je pense sincèrement que le président Bush avait donné le feu vert à Ariel Sharon pour éliminer Yasser Arafat et l'Autorité palestinienne à travers l'offensive militaire « Mur de protection ». Eliminer ne veut pas dire nécessairement assassiner, mais neutraliser politiquement et physiquement. Le résultat de l'opération a finalement contribué à augmenter la popularité d'Arafat au lieu de la diminuer, parce que le peuple palestinien s'est reconnu dans la résistance courageuse de son dirigeant, assiégé dans son QG de Ramallah comme les 3 millions de Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Sharon n'ayant pas réussi à mettre hors jeu Arafat comme il l'avait annoncé en grande pompe en décembre 2001, le président Bush termine le travail aujourd'hui en déclarant qu'Arafat est l'obstacle à l'Etat palestinien, espérant ainsi imposer aux Palestiniens le diktat israélo-américain qu'Arafat a refusé.

2 S'agit-il d'un blanc-seing donné à Ariel Sharon pour expulser Yasser Arafat et agir à sa guise dans les territoires occupés ?

C'est définitivement un blanc-seing donné à Sharon et à son armée d'occupation pour donner le coup de grâce aux accords d'Oslo et à la destruction de l'Autorité palestinienne. Sharon promet une opération de grande envergure dans les jours qui viennent à Gaza, dernière zone autonome palestinienne non occupée. Ce qui présage des moments noirs pour la population, déjà meurtrie par vingt mois de répression féroce. En refusant l'envoi d'une force de protection, la communauté internationale porte la responsabilité de ce qui va se passer dans les jours et les semaines à venir.

3 La mollesse des réactions des pays arabes à l'éviction d'Arafat n'est-elle pas surprenante ?

Je crois que les Etats arabes, ceux en particulier qui sont intervenus en faveur d'Arafat auprès de Bush (le prince Abdallah d'Arabie saoudite, le roi Abdallah de Jordanie, le président Hosni Moubarak et le roi Mohammed VI du Maroc), sont profondément inquiets du contenu du discours du président Bush, et en particulier de l'attaque personnelle contre l'homme qu'eux-mêmes avaient nommé comme le seul interlocuteur valable. La position tranchée et sans recours du président Bush de soutien à Sharon — qui jubile de joie et trépigne d'impatience de foncer sur les Palestiniens — aura des répercussions très profondes. Cette décision de Bush est un camouflet aux chefs d'Etat arabes qui avaient proposé un plan de paix au sommet de Beyrouth et s'engageaient à normaliser les relations avec Israël en échange de l'application des résolutions de l'ONU et de la reconnaissance de l'Etat palestinien. Bush n'a pas mentionné cette proposition arabe, ni d'ailleurs la proposition européenne faite par le quartette d'une conférence internationale pour sortir de la guerre larvée actuelle. C'est dire combien l'unilatéralisme américain est aujourd'hui menaçant pour la paix dans le monde.

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard

Réactions prudentes des dirigeants arabes réunis au sommet de l'OCI à Khartoum

« Le discours du président Bush contient un certain nombre d'aspects positifs », estime Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

Est-ce parce qu'ils ont été pris de cours par un discours prononcé quelques heures seulement avant l'ouverture de la conférence ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), mardi 25 juin à Khartoum, ou ont-ils décidé de s'abstenir de tout commentaire en attendant que les consultations arabes qui, selon le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, sont en cours, débouchent sur une position commune ? Les ministres arabes des affaires étrangères présents dans la capitale soudanaise dans le cadre de l'OCI ont quasiment passé sous silence les idées proposées dans son discours par le président George W. Bush.

La règle voulant que seuls les représentants des groupes régionaux (arabe, africain, asiatique) et des organisations invitées s'expriment à la séance inaugurale, les chefs de la diplomatie arabe avaient, il est vrai, tout loisir de se taire. Le soutien à la lutte du peuple palestinien et à son droit à l'indépendance ainsi qu'à un Etat dont Jérusalem-Est serait la capitale n'en était pas moins au cœur des interventions de tous les orateurs, dont certains, tel le président soudanais, Omar Hassan Al-Béchir, ont d'ailleurs rappelé que l'OCI avait été créée en 1969 après l'incendie de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem, l'un des sanctuaires les plus sacrés pour les musulmans.

Paradoxalement, le plus sobre sur le sujet a été Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, c'est-à-dire son ministre des affaires étrangères, qui, s'exprimant en qualité de représentant du groupe arabe, n'a fait aucune allusion au discours présidentiel américain et s'en est tenu à une brève description des souffrances du peuple palestinien. Seul le chef de la diplomatie du Qatar, Hamad Ben Jassem Al-Thani, dont le pays est président en exercice de l'OCI, et M. Moussa ont, à la tribune, esquissé des commentaires sur les propositions de M. Bush. Ils ont tous deux choisi de voir la partie à moitié pleine du verre, de ne retenir que les aspects – à leurs yeux encourageants – du discours de M. Bush.

« UNE VISION AVEUGLE »

Pour le chef de la diplomatie du Qatar, les idées américaines sont *« dignes d'intérêt »* et peuvent offrir un cadre pour une solution juste du conflit du Proche-Orient. Sur la même longueur d'onde, le secrétaire général de la Ligue arabe a relevé que M. Bush a évoqué la création d'un Etat palestinien, la fin de l'occupation israélienne et de la colonisation des territoires palestiniens. Il est nécessaire d'en discuter dans le détail avec l'administration américaine, a estimé M. Moussa, tout en faisant remarquer, sans s'y attarder, que certains volets du discours de M. Bush souffraient quelques remarques. *« Il est hors de question de brader les droits du peuple palestinien »,* a-t-il néanmoins ajouté, rappelant que les paramètres d'une solution juste étaient contenus dans *« l'initiative de paix »* adoptée en mars par le sommet arabe de Beyrouth ; à savoir, a-t-il pris la peine de rappeler, le retrait des forces israéliennes de tous les territoires palestiniens, syriens et libanais toujours occupés, la création d'un Etat palestinien dont la capitale serait Jérusalem-Est et une solution *« juste »* du problème des réfugiés.

« Nous sommes dans une situation très délicate, à un moment difficile », a noté le secrétaire général de la Ligue arabe en marge de la conférence. *« Le discours de M. Bush doit être analysé avec beaucoup de sérieux. Il contient un certain nombre d'aspects positifs et je pense que les consultations en cours entre les Etats arabes déboucheront sur une position commune, elle aussi positive, qui rentabilise ces aspects et qui permette de parvenir à un Etat palestinien, dont le président Bush lui-même a dit qu'il doit être viable. »*

L'Egypte et la Jordanie ont également réagi de façon plutôt modérée à l'intervention du président Bush. *« L'Autorité palestinienne a soutenu cette déclaration et si elle le fait, nous le faisons également, car elle est pleinement équilibrée »,* a fait remarquer le président égyptien Hosni Moubarak qui a ajouté : *« Cette déclaration contient de bonnes idées et je n'y vois pas de mise à l'écart d'Arafat, mais une demande de réformes de l'Autorité palestinienne et la formation d'une nouvelle administration ».*

La Jordanie a elle aussi accueilli favorablement le discours et s'est déclarée prête à œuvrer avec Washington en vue de régler le conflit israélo-arabe. Toutefois la presse arabe est beaucoup plus critique. Sous le titre « Une vision aveugle de Bush », le quotidien officiel émirati *Al-Bayan* voit dans la position américaine une vision *« déséquilibrée et totalement israélienne ».*

Outre le soutien aux Palestiniens, tous les intervenants à la conférence ont par ailleurs souligné la nécessité de faire face, par le dialogue et l'ouverture aux autres, aux campagnes de diffamation de l'islam qui, selon eux, font florès dans le monde. Tout en réaffirmant leur détermination à lutter contre le terrorisme, ils se sont insurgés contre l'assimilation qui est faite entre terrorisme et islam, surtout depuis les attentats anti-américains du 11 septembre 2001. La mondialisation leur impose par ailleurs, de leur propre aveu, de s'y faire une place, en tant qu'acteurs et non seulement en tant que spectateurs ou simples consommateurs. Ces sujets, ainsi que d'autres tels que la situation en Tchétchénie, l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan ou bien encore la réforme des structures de l'OCI, sont inscrits à l'ordre du jour de cette conférence ministérielle qui doit clore ses travaux le jeudi 27 juin.

Mouna Naïm

Une aide aux Brigades des martyrs Al-Aqsa ?

Dans son édition du 26 juin, le *New York Times* affirme que le président George W. Bush a reçu, la semaine dernière, de nouvelles informations des services américains sur l'aide financière que fournirait le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, aux Brigades des martyrs Al-Aqsa, un groupuscule militaire ayant revendiqué plusieurs attentats. Citant des responsables de l'administration, le quotidien écrit que le leader palestinien a autorisé le versement de 20 000 dollars à ce groupe peu après un attentat-suicide à Jérusalem qui a fait, le 19 juin, huit morts. Cet acte terroriste a été revendiqué par les Brigades des martyrs Al-Aqsa. Citant des sources officielles, le quotidien ajoute que ces informations expliquent pour partie la décision de M. Bush d'appeler à écarter Yasser Arafat.

Le *Washington Post*, dans son édition du 26 juin, écrit également que de *« nouvelles informations »* ont été transmises au président américain démontrant, selon un officiel cité par le journal, que *« Arafat continuait à jouer un double jeu ».*

Soldes
Fin de saison
A partir du 26/06

10 rue de la Paix 75002 Paris
48 bis rue François Ier 75008 Paris
368 rue Saint-Honoré 75001 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
17 bd La Croisette 06400 Cannes

Ermenegildo Zegna

SVEN NACKSTRAND / AFP

Le mur se dresse

LES TRAVAUX de construction de la barrière électronique entre Israël et la Cisjordanie avancent. Ici, un tronçon du mur haut de 8 mètres longe la ville autonome de Kalkiliya – dans l'ouest de la Cisjordanie – pour protéger d'éventuels attentats l'autoroute en construction qui reliera le nord et le sud d'Israël. Par ailleurs, l'armée israélienne a poursuivi, mercredi 26 juin, ses perquisitions dans sept villes de Cisjordanie. Dans la région d'Hébron, cinq Palestiniens ont été arrêtés, dans la nuit de mardi à mercredi, a-t-on indiqué de source militaire.

George W. Bush entend placer le sommet du G8 sous le signe de la lutte antiterroriste

A Kananaskis (Canada), le président américain veut faire adopter à ses partenaires une initiative visant à réduire la menace d'attaques bactériologiques, radiologiques, nucléaires ou chimiques

CALGARY
de notre envoyée spéciale

Les huit chefs d'Etat des pays les plus puissants du monde ont commencé leurs travaux, mercredi matin 26 juin, à Kananaskis, petit village des montagnes Rocheuses choisi par le premier ministre canadien, Jean Chrétien, pour accueillir ce G8 qu'il voudrait serein, sans faste, antitechnocratique et dédié à l'Afrique. Pour cela, il a convié ses partenaires – Vladimir Poutine, Jacques Chirac, Tony Blair, Silvio Berlusconi, Gerhard Schröder, Junichiro Koizumi, George W. Bush et José Maria Aznar en tant que président de l'Union européenne – en pleine forêt, à l'abri des importuns, sous la protection des grizzlis et de la police montée canadienne.

Mais si quatre chefs d'Etat africains – le Sud-Africain Thabo Mbeki, le Nigérian Olusegun Obasanjo, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika et le Sénégalais Abdoulaye Wade – doivent être pour la première fois associés à la seconde partie du sommet, jeudi, pour marquer le soutien des pays riches à ce qui est encore un concept un peu flou de partenariat Nord-Sud, il faudra toute la persévérance des Canadiens pour que la situation au Proche-Orient et la lutte antiterroriste ne relèguent pas l'Afrique au second plan.

Le conflit israélo-palestinien était déjà au menu du dîner des Huit, mercredi soir, au même titre que l'Afghanistan et l'impasse au Cachemire. Il devrait prendre plus de place encore après les déclarations de M. Bush souhaitant implicitement la mise à l'écart de Yasser Arafat. La politique menée par la Maison Blanche au Proche-Orient avait déjà dissuadé le président égyptien, Hosni Moubarak, de répondre à l'invitation canadienne à venir à Kananaskis, pour éviter de s'afficher au côté du président américain.

Quant à la lutte antiterroriste, elle figure au premier plan sur l'agenda politique du chef de la Maison Blanche. George W. Bush arrive à Kananaskis dans le but de convaincre ses partenaires, qui se rencontrent pour la première fois depuis le 11 septembre 2001, de franchir une nouvelle étape face à la menace terroriste. Le 23 mai à Berlin, il avait appelé les Européens à s'unir pour faire face à un ennemi commun. *« Ceux qui cherchent à obtenir des missiles et des armes terribles sont aussi familiers avec la carte de l'Europe »*, avait-il déclaré devant les députés allemands.

10 MILLIARDS DE DOLLARS

La communauté internationale s'est mobilisée pour geler les avoirs des groupes islamistes mais, de l'avis des experts, tarir les fonds terroristes devient de plus en plus difficile compte tenu de la diversité des circuits de financement utilisés. S'il convient malgré tout de poursuivre dans cette voie, d'améliorer la sécurité des transports par voie aérienne ou terrestre, et de renforcer la coopération entre les nations, l'effort international doit également porter sur la réduction de la menace nucléaire, bactériologique, radiologique et chimique, notamment dans l'ex-Union soviétique, pour empêcher la fabrication d'armes de destruction massive.

C'est le sens de l'initiative que George W. Bush souhaiterait voir adopter au cours de ce sommet. Les Etats-Unis sont prêts à y consacrer 10 milliards de dollars sur dix ans. Reste à convaincre leurs partenaires du G7 d'en faire autant, ce qui est loin d'être acquis. Les discussions avec Vladimir Poutine sur ce sujet semblent également au point mort. Les Huit semblent en revanche d'accord pour que le Groupe d'action financière (GAFI), dont la mission antiblanchiment a été élargie au terrorisme, identifie les pays qui devraient recevoir en priorité une assistance technique de la part de la Banque mondiale et du FMI pour lutter contre le financement du terrorisme. Cinq pays seraient ainsi identifiés : le Pakistan, le Qatar, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis.

Pour faire avancer ce dossier, George W. Bush devra se montrer plus enthousiaste qu'il ne l'est sur le nouveau partenariat africain et lâcher du lest sur d'autres fronts, notamment sur l'annulation de la dette des pays pauvres, la reconstitution des fonds de l'AID, le guichet de prêts de la Banque mondiale, ou l'aide publique au développement.

Lors du sommet de Monterrey (Mexique), les Etats-Unis ont annoncé une augmentation de leur aide de 5 milliards de dollars sur trois ans tandis que les Européens se sont engagés à porter à 0,39 % de leur richesse nationale la moyenne de l'aide, qui est de 0,33 % actuellement. Certains membres du G7, dont la France, militent pour que la moitié des nouveaux fonds soit consacrée à l'Afrique, ce que Washington refuse encore.

Babette Stern

La crainte d'attentats

Découragés par le déploiement de forces autour de Kananaskis et l'interdiction de tout rassemblement d'importance en Alberta, les mouvements antimondialisation se sont donné rendez-vous à Calgary, où sont réunis quelque 2 000 journalistes et le gros des délégations. Sur le campus de l'université de Calgary est organisé, toute la semaine, un *« contre-sommet »* intitulé G-CB (« Six billions », pour les six milliards d'êtres humains qui ne sont pas invités au G8). La police a vidé la prison (400 places) pour accueillir d'éventuels fauteurs de troubles. Les autorités craignent aussi que des terroristes ne se fassent passer pour des manifestants pacifiques. Les soldats canadiens pourront utiliser leurs armes en cas de *« menace sérieuse »*. En cas d'intrusion d'un avion pirate dans la zone interdite (dans un rayon de 157 km), la défense antiaérienne disposera de quelque huit minutes pour l'abattre. – *(Corresp.)*

La volte-face de Washington plonge les Quinze dans l'embarras

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les Européens sont sérieusement embarrassés par la dernière prise de position du président George W. Bush sur le Proche-Orient. Jusque-là, ils avaient appris comment composer avec les différentes sources du pouvoir washingtonien : ils savaient qu'entre le Pentagone et le département d'Etat, la Maison Blanche et le président donnaient alternativement des gages à l'un ou l'autre. La politique américaine dans la région oscillait ainsi : un coup de balancier dans le sens des vues d'Ariel Sharon, lorsque Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, ou Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale, avaient l'ascendant ; un coup de balancier pour rééquilibrer en faveur de Yasser Arafat, lorsque le secrétaire d'Etat, Colin Powell, réussissait à faire prévaloir ses vues.

L'oukase anti-Arafat prononcé par M. Bush, a provoqué une gêne européenne sensible dans les réactions de Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité commune, perceptible dans celles de plusieurs ministres européens des affaires étrangères, du Français Dominique de Villepin au Britannique Jack Straw, de l'Espagnol Josep Piqué à l'Allemand Joschka Fischer, en passant par la Suédoise Anna Lindh – gêne qui s'explique par le grand décalage entre le point de vue exprimé par le président américain, et les leurs.

Pour les Quinze, il n'y aura point de salut dans la région si l'on s'écarte de deux vérités élémentaires : c'est aux Palestiniens, et à eux seuls, de décider, au cours d'*« élections libres et honnêtes »*, quels doivent être leurs leaders ; une conférence internationale est indispensable pour envisager le processus politique qui doit aller de pair avec des mesures de sécurité sur le terrain. Ce n'est que si ces deux conditions sont remplies, a rappelé Javier Solana, que la perspective de deux Etats, l'un israélien, l'autre palestinien, est viable.

« UN EXERCICE VAIN »

Jusque-là, ce plan recevait le soutien du secrétaire d'Etat Colin Powell. Les Quinze avaient beaucoup œuvré pour que, ces derniers mois, le concept de *« quatuor »*, cet attelage diplomatique associant l'Europe, les Etats-Unis, l'ONU et la Russie, s'affirme. A Madrid, le 10 avril, le quatuor – et donc Colin Powell – avait réaffirmé le rôle indispensable d'interlocuteur de Yasser Arafat, qualifié de *« président reconnu et élu du peuple palestinien »*.

A Séville, le week-end dernier, à l'occasion du sommet européen, les Quinze avaient redit leur souhait de voir se tenir rapidement une conférence internationale. Or ils constatent aujourd'hui, comme le soulignent plusieurs diplomates, que cette option, celle d'une stratégie alliant des mesures politiques à des mesures de sécurité, est abandonnée, au profit d'une exhortation à construire une sorte d'Etat palestinien idéal, *« une démocratie concrète, fondée sur la tolérance et sur la liberté »*.

Selon ces diplomates, il est clair que la Maison Blanche a désormais l'œil fixé sur les échéances électorales américaines, c'est-à-dire les élections à mi-mandat de novembre : *« Pour la première fois, les républicains ont la possibilité de mordre sur l'électorat juif, tout en se situant dans l'esprit de la lutte antiterroriste née du 11 septembre 2001. Vu l'effondrement du processus de paix, afficher cette ligne dure ne coûte rien : M. Bush définit des objectifs lointains, mais aucun plan d'action, aucun canevas pour y parvenir. C'est un exercice vain et dangereux, car il n'y a aucune recette de sortie de crise »*, commente un diplomate.

Laurent Zecchini

M. Sharon téléphone à Condoleezza Rice

Le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, a téléphoné, mardi 25 juin, à la conseillère à la sécurité nationale américaine, Condoleezza Rice, pour exprimer sa satisfaction à la suite du discours du président George W. Bush, a rapporté, mercredi, le quotidien *Yediot Aharonot*. Selon le journal, M. Sharon a déclaré : *« J'ai écouté ce discours avec beaucoup d'intérêt, et il m'a profondément impressionné* (...). *Je vous prie de transmettre ma considération au président pour sa détermination dans la lutte contre le terrorisme et la direction qu'il assume pour le monde libre. »* Le bureau de M. Sharon a indiqué aux journalistes avoir *« mené d'intenses et discrets contacts avec les Américains en prélude au discours de M. Bush, à l'occasion desquels des preuves ont été fournies sur l'implication directe et personnelle de* (Yasser) *Arafat* (le président palestinien) *dans le terrorisme »*.

Par ailleurs, M. Sharon a critiqué la couverture du conflit par CNN lors d'une rencontre, mardi soir, avec des responsables de la chaîne de télévision américaine, a rapporté la radio publique israélienne. *« Israël est victime du terrorisme palestinien, et nous attendons de CNN une couverture plus équitable »*, a affirmé M. Sharon. – *(AFP.)*

Anvers, plaque tournante pour les diamants des mouvements islamistes

ANVERS
de notre envoyé spécial

« Moins on parle de cela, mieux ça vaut. Tout ce ramdam est néfaste pour nos affaires » : la bedaine avenante, le chapeau de guingois, une sacoche de cuir reliée au poignet par une chaînette, ce diamantaire anversois préfère rester discret sur les récentes révélations sur le lien possible entre un rocambolesque hold-up de diamants et les réseaux terroristes liés à l'Afghanistan.

Le 31 octobre 2000, sur le tarmac de l'aéroport de Bruxelles, un fourgon de la Brink's est attaqué par quatre malfaiteurs qui emportent cinq caisses de diamants bruts et taillés en partance pour Francfort. Le butin est estimé à 6,5 millions d'euros. Après une longue enquête, la justice belge annonce, le 14 juin 2002, privilégier la piste d'organisations terroristes liées à Nizar Trabelsi. Ce Tunisien, arrêté à Bruxelles dans la foulée des attaques du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, est soupçonné d'avoir préparé des attentats contre des intérêts américains en Europe. L'arrestation d'autres islamistes, les perquisitions menées dans plusieurs villes du pays visant leurs proches ainsi que la sonnette d'alarme tirée par l'ONU confirment les soupçons : les pierres précieuses financeraient les mouvements islamistes. Anvers serait la plaque tournante du trafic de diamants, contournant la surveillance internationale accrue des circuits financiers.

Les autorités américaines n'ont apporté aucune preuve concrète de ce trafic. L'absence de collaboration entre les services de renseignement d'outre-Atlantique est crûment mise en lumière : alors que le FBI ne cesse de dénoncer le *« péril diamantaire »*, la CIA se montre plus circonspecte. A la demande de Washington, le juge d'instruction bruxellois Patrick De Coster a imposé un black-out complet aux médias. Reste les supputations. Chacun chuchote des noms de diamantaires qui pourraient être impliqués dans ces opérations de blanchiment. A commencer par les diamantaires libanais installés à Anvers et devenus des boucs émissaires depuis le 11 septembre. Beaucoup, dit-on, seraient originaires du Liban sud et sympathisants du Hezbollah. Ces négociants sont musulmans, ce qui n'arrange pas les choses.

« Je trouve étrange que les Libanais achètent au plus cher en Afrique et revendent au plus bas à Anvers. La perte ne serait-elle pas une dîme versée aux mouvements terroristes ? », s'interroge un diamantaire opérant en Afrique occidentale. Les professionnels libanais contrôlent une partie de la commercialisation du diamant alluvial extrait par des creuseurs artisanaux de Sierra Leone, du Liberia et de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Leurs comptoirs achètent les pierres qui sont « blanchies » dans des pays africains limitrophes (Congo-Brazzaville, Guinée, Burkina Faso, Gabon...) d'où elles sont expédiées à Anvers.

Une autre filière libano-indienne opérerait via Dar es-Salaam, en Tanzanie, et Dubaï, dans les Emirats arabes unis, où les fondamentalistes sont actifs. A chaque étape, les pierres brutes les plus belles, donc les plus identifiables, seraient mélangées ou taillées pour les rendre difficiles à détecter. *« Pourquoi aiderions-nous Al-Qaida ? Leurs alliés talibans ont massacré nos frères chiites en Afghanistan. Je suis un commerçant, j'ai des juifs qui travaillent chez moi. Je suis dans ce métier pour faire de l'argent, pas pour en perdre en jouant au mécène du terrorisme. Notre réussite fait des jaloux »* : confronté à ces accusations, ce diamantaire libanais qui répond sous couvert d'anonymat cache mal son agacement. Il voit derrière ces allégations américaines la « main » des diamantaires israéliens. Détenant le monopole du négoce en Angola, ces derniers s'efforceraient d'étendre leur emprise sur la République démocratique du Congo.

Dernière étape sur la route africaine et porte d'entrée de la bijouterie

La métropole flamande semble un choix curieux de la part des islamistes. Depuis des temps immémoriaux, les diamantaires juifs tiennent les rênes du premier centre de négoce mondial des brillants. Des affaires portant sur des millions de dollars se scellent par une phrase en yiddish, *« Mazel »* (« Chance »). La synagogue, le restaurant casher, le mémorial à la déportation, les visages encadrés d'une longue barbe et de papillotes attestent la primauté des éléments les plus traditionnels et religieux de la communauté. Depuis l'attentat de 1981, d'origine proche-orientale, qui avait dévasté la place diamantaire, le district est étroitement surveillé.

Mais ce dispositif dresse un rideau trompeur. Dernière étape sur la route africaine du diamant et la porte d'entrée de la bijouterie, la cité de Rubens est un véritable gruyère. *« Vendre ces diamants volés est un jeu d'enfant. Les courtiers préfèrent les espèces. Remonter la filière, c'est chercher une aiguille dans une botte de foin »*, assure-t-on dans une banque diamantaire. Les receleurs ne manquent pas parmi les petites boutiques à bijoux bon marché – tenues par la mafia géorgienne – qui ont poussé comme des champignons. Quant aux autorités belges, elles ne se montrent pas très regardantes sur ce qui se passe dans cet îlot barricadé où la discrétion est érigée en règle d'or.

Marc Roche

GUCCI
collection printemps/été
soldes à partir d'aujourd'hui
paris 8ème 2, rue du faubourg st. honoré **paris 1er** 350, rue saint honoré
paris 9ème galeries lafayette, 40 boulevard haussmann
paris 7ème bon marché, 24 rue de sèvres **paris 9ème** printemps, 64 boulevard haussmann
deauville 4, rue du casino **cannes** 17, la croisette

Départ programmé pour le premier ministre malaisien

KUALA LUMPUR. A son poste depuis 1981, le premier ministre Mahathir Mohamad laissera la place à son vice-premier ministre, Abdullah Ahmad Badawi, à la fin de l'année 2003, a annoncé mardi 25 juin le parti au pouvoir en Malaisie. La direction de la United Malays National Organisation (UMNO) a indiqué que la décision prise par M. Mahathir de quitter ses fonctions à la tête du gouvernement et du parti prendrait effet après le sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), prévu à Kuala Lumpur en octobre 2003.
Samedi 22 juin, M. Mahatir avait annoncé son départ, mais son entourage avait démenti et il était parti en vacances sans faire de nouvelle déclaration. Mardi, M. Abdullah a indiqué que, *« tout au long de ce calendrier* [annoncé], *il y aura une transition en douceur du pouvoir ». « Pendant que* [M. Mahatir] *sera éloigné, je serai son premier ministre par intérim »*, a-t-il ajouté. Lundi, la Bourse de Kuala Lumpur avait perdu 2,3 %, et encore 1,3 % mardi. – *(AFP.)*

La condamnation du journaliste russe Grigori Pasko a été confirmée

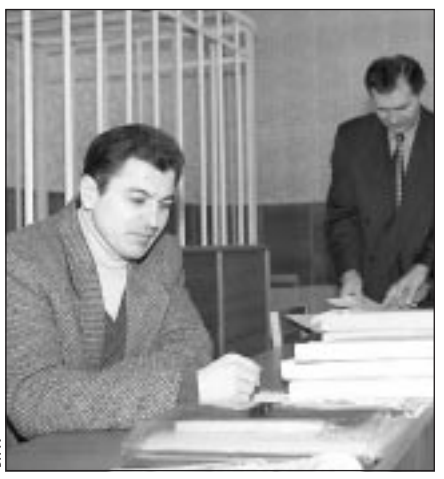

SIPA

MOSCOU. La Cour suprême russe a confirmé, mardi 25 juin, le verdict de condamnation du journaliste militaire Grigori Pasko (photographié lors de son procès) à 4 ans de prison pour espionnage, qui avait été prononcé le 25 décembre 2001, tout en le modifiant légèrement.
Selon Guenri Reznik, l'un des avocats du journaliste, *« ce verdict illégal reste en vigueur. Les modifications du texte du verdict sont artificielles et n'ont aucune conséquence juridique »*. Grigori Pasko a été condamné pour avoir assisté illégalement, selon la cour, à une réunion de l'état-major de la Flotte russe du Pacifique au cours de laquelle il avait recueilli des informations classées secrètes, qu'il avait ensuite transmises à des médias japonais. Le verdict a été dénoncé par des organisations de défense des droits de l'homme et des associations de journalistes. Pasko, en prison à Vladivostok, a toujours proclamé son innocence, accusant le FSB (ex-KGB) d'avoir falsifié les pièces du dossier d'accusation. – *(AFP.)*

Zimbabwe : les fermiers blancs refusent la réforme agraire

HARARE. La majorité des fermiers blancs ont décidé de ne pas se plier à la nouvelle loi sur la redistribution des terres, qui les contraint à arrêter leur production dès cette semaine. Le 10 mai, le gouvernement avait promulgué une loi stipulant qu'un fermier dont l'exploitation va être rachetée par l'Etat devra arrêter d'opérer 45 jours après avoir reçu l'ordre d'acquisition. Ce dernier document a été envoyé à 2 900 fermiers mais la majorité d'entre eux ont défié cet ordre, selon le Syndicat des fermiers commerciaux, qui regroupe les 4 800 propriétaires fonciers blancs. Les contrevenants sont passibles d'une peine de deux ans de prison. Le ministre britannique des affaires étrangères, -Jack Straw, a accusé, mardi 25 juin devant les Communes, le président zimbabwéen Robert Mugabe de courir au désastre avec une telle mesure, *« alors que la population affronte un niveau de famine sans précédent dans son histoire récente »*. – *(AFP.)*

Les garde-côtes américains s'arment contre le terrorisme

WASHINGTON. Le service des garde-côtes américains a attribué aux deux groupes de défense Lockheed Martin et Northrop Grumman, mardi 25 juin, des contrats d'armes pour un montant global de 17 milliards de dollars dans le cadre d'une modernisation de ses équipements voués à la lutte contre le terrorisme et l'insécurité en mer. Ce programme d'achat, le plus important jamais conclu par les garde-côtes, prévoit de livrer 91 bateaux, 35 avions, 34 hélicoptères, 76 engins automatiques (drones) de surveillance, et de moderniser 49 vedettes rapides et 93 hélicoptères. *« Les tragiques événements du 11 septembre ont changé la face du monde,* a expliqué l'amiral Thomas Collins, qui commande le service. *Plus que jamais, la défense intérieure des Etats-Unis est une mission que nous devons réussir. »* Ce plan s'étale sur trente ans. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : le président Mohammad Khatami a affirmé mardi que son pays** acceptait *« toute aide étrangère »,* y compris américaine, pour faire face au séisme de la fin de la semaine passée, tout en exigeant que cette aide ne soit pas assortie de *« conditions »*. Le président George W. Bush avait proposé dimanche l'aide des Etats-Unis après le séisme qui a fait plus de 200 morts, alors que Washington a classé l'Iran dans l'*« axe du Mal »* accusé de *« soutenir le terrorisme »*. – *(AFP.)*

2ème et 3ème cycles Professionnels
ADMISSION: BTS. DEUG. DUT. LICENCE. MAÎTRISE. CADRES D'ENTREPRISE.
DIPLÔME ETRANGER EQUIVALENT

BS BACHELOR OF SCIENCE
in International Hotel Management
in Restaurant Business
in Communication and Public Relations
MASTER
in International Hospitality Industry
in Leisure and Sports Management
Pour une carrière internationale en management
01.45.26.59.28
52 rue St Lazare
75009 PARIS
CMH
Inscription immédiate
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé

Au Venezuela, les cercles bolivariens défendent dans le désordre la « révolution » d'Hugo Chavez

Simples associations ou groupes armés ? Leur nombre a doublé depuis le coup d'Etat manqué

CARACAS
de notre envoyée spéciale

Ils étaient 2 000 il y a six mois, on en compte plus de 123 000 aujourd'hui. Au Venezuela, les cercles bolivariens prospèrent. S'agit-il, comme on l'affirme au gouvernement d'Hugo Chavez, de simples associations de base chargées d'organiser la solidarité entre citoyens ? Assurent-ils l'encadrement politique de la population, sur le modèle des Comités de défense de la révolution (CDR) à Cuba ? Ou, plus encore, sont-ils des milices populaires armées et entraînées par le régime pour préparer l'assaut contre l'oligarchie vénézuélienne ?

■ **REPORTAGE**

Les rumeurs les plus inquiétantes sur les cercles circulent dans les beaux quartiers

Il n'est pas une dame de la bonne société qui n'ait entendu son employée de maison – ou celle de la voisine – raconter qu'il se passe des choses inquiétantes dans les quartiers miséreux. Des camions militaires y débarqueraient des armes. Des soldats « chavistes » y formeraient la plèbe aux techniques de la guérilla urbaine.

Des documents effrayants, attribués aux cercles bolivariens, circulent. *« Aidez-nous à connaître les ennemis de la révolution, à savoir qui ils sont, où ils vivent, comment s'appellent leurs enfants, quels sont leurs vices, leurs amants »*, demande l'un d'eux, qui précise que *« la violence permet le progrès et le triomphe des idéaux bolivariens »*.

La femme d'un diplomate confirme que, dans son quartier, les gens s'organisent. Des réunions ont lieu entre voisins, les numéros de téléphone s'échangent : où vivent les médecins ? Qui est armé ? Comment organiser des rondes ? Jeudi 20 juin, le président de la Fédération des armuriers de Caracas a jugé nécessaire de démentir que les magasins des beaux quartiers aient été dévalisés.

Dans le sous-sol de la Casa Militar, en face du palais présidentiel de Miraflores, une gentille fonctionnaire reçoit les *« formulaires d'inscription »* nécessaires à l'enregistrement d'un cercle bolivarien. Une simple formalité : il suffit d'indiquer les identités de huit à onze personnes. Dans la file d'attente, un paysan timide dit souhaiter que son cercle de producteurs de légumes se transforme rapidement en coopérative. Une dame explique que son cercle bolivarien à elle lui permettra de *« parler de tout »* avec ses voisines et que celui de son mari se chargera du nettoyage et de la sécurité du quartier.

José, lui, vient s'informer. Il veut participer à la défense de la révolution. La préposée lui explique que les cercles bolivariens ne sont pas destinés à faire de la politique, *« même s'ils peuvent avoir des conséquences politiques »*.

Tout en considérant que *« les cercles bolivariens sont un aspect très positif de la politique sociale de Chavez »*, le père Aldo Fonti, de la Conférence épiscopale vénézuélienne, s'inquiète de leur potentielle dérive idéologique. *« Il est inquiétant que des fonds publics soient engagés au bénéfice du parti au pouvoir, mais les cercles bolivariens n'ont rien à voir avec les CDR cubains, parce que les CDR supposent un Etat policier »*, explique l'ancien guérillero et actuel directeur du quotidien d'opposition *Tal Cual*, Teodoro Petkoff.

En effet, si bien des critiques peuvent être adressées à l'orateur impétueux qu'est le président Hugo Chavez, le Venezuela n'a rien d'une dictature. *« Ce régime est synonyme de désordre. Comment peut-on imaginer qu'il devienne efficace pour organiser quoi que ce soit ? »*, ironise un journaliste.

AFP

« Les cercles bolivariens n'ont rien à voir avec les CDR cubains, parce que les CDR supposent un Etat policier »
TEODORO PETKOFF

Ce jeudi à 11 heures, devant le palais présidentiel de Miraflores, l'avenue est interdite aux voitures en prévision d'une nouvelle manifestation contre Hugo Chavez qui doit passer à quelques rues de là. Sur la chaussée, le capitaine Guillermo, débraillé et mal rasé, prépare ses hommes : une cinquantaine de personnes, en jeans et tee-shirt usés, au garde-à-vous sous le regard curieux des badauds et l'œil indifférent des gardes de la présidence. Guillermo dirige un cercle de réservistes chavistes chargé de lutter contre les ennemis de la révolution.

Deux rues plus loin, un modeste stand de plastique sale accueille le cercle bolivarien des motorisés. Sous l'affiche d'Hugo Chavez et celle de Che Guevara, Lorenzo explique qu'ils *« ne sont que quarante à travailler activement »*, mais que *« 800 scooters et petites motos peuvent être rassemblés en moins d'une demi-heure »*, en cas de besoin.

La tentative de coup d'Etat ratée du 11 avril, qui a fait croire pendant 48 heures à la chute d'Hugo Chavez, a indiscutablement contribué à l'explosion des cercles bolivariens. Leur nombre a doublé en mois de deux mois. *« Nous avons pris conscience que nous devons tous faire quelque chose pour aider le gouvernement »*, explique Olga Lucia Jaimes, médecin et membre d'un cercle bolivarien au sein du ministère de la santé.

Juan Contreras est membre de la Coordinadora Simon-Bolivar, une organisation d'extrême gauche implantée dans le quartier populaire du 23 janvier bien avant qu'Hugo Chavez n'existe sur la scène politique. *« C'est évident,* dit-il, *que les cercles bolivariens ne sont pas des milices et que l'Etat ne cherche pas à les armer. La réalité est qu'il y a à Caracas beaucoup de gens armés de pistolets ou de couteaux. Comme la réaction a démontré qu'elle était prête à tout, dans les quartiers populaires, des gars s'organisent. Leur idée n'est pas d'attaquer, comme le craignent les riches, mais de se défendre lors du prochain coup d'Etat. »*

Marie Delcas

Guerre des gangs pour le contrôle des grands hôtels de Moscou

MOSCOU
de notre correspondante

La voiture blindée du vice-maire de Moscou, Iosif Ordjonikidze, chargé des secteurs de l'hôtellerie, du jeu et de la construction dans la capitale russe, empruntait, ce jour-là, la même route que Vladimir Poutine pour aller au travail, entre sa résidence et le Kremlin. C'était le 20 juin. Deux hommes masqués ont surgi d'une BMW et ouvert le feu sur le responsable municipal, blessant son garde du corps, avant de prendre la fuite. Leur véhicule a été retrouvé un peu plus tard sur un terrain vague, incendié, et flanqué d'un cadavre bientôt identifié comme étant celui du cousin d'un patron célèbre de l'hôtellerie à Moscou, Omar Djabraïlov, ancien candidat à l'élection présidentielle russe en 2000. Celui-ci a aussitôt organisé une conférence de presse pour clamer son innocence : *« Ce n'était pas une tentative d'assassinat. Mon cousin a été kidnappé, tué, et son corps a été déposé là pour me compromettre. »*

Ce nouvel épisode de la guerre des gangs à Moscou intervient alors que la municipalité a annoncé en février qu'elle mettrait *« en vente »* des paquets d'actions qu'elle détient dans *« 12 hôtels »*. Moscou compte 163 hôtels, secteur très lucratif. *« 30 % des chambres sont contrôlées par l'Etat, 20 % par la mairie, le reste par le secteur privé* , note le journal *Izvestia. Aujourd'hui, des patrons du gaz et du pétrole sont alléchés par le secteur. »*

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Omar Djabraïlov, 43 ans, petit, gringalet, est un personnage haut en couleur de la vie moscovite, à la tête d'un empire dans l'hôtellerie, l'immobilier, les stations-service et les agences de mannequins. En 1996, son nom avait été cité après l'assassinat d'un homme d'affaires américain, Paul Tatum, abattu par balles alors qu'il était en plein litige financier avec M. Djabraïlov, son partenaire à la direction de l'hôtel de luxe Slavianskaïa, où logea un jour Bill Clinton.

Depuis dix ans, Moscou est le théâtre d'une sanglante empoignade entre deux principaux groupes mafieux, celui des *« Tchétchènes »* et celui de *« Solntsevo »,* le nom d'une banlieue, décrit aussi comme celui des *« Slaves »*. Longtemps la mairie, aux mains de Iouri Loujkov depuis une bonne décennie, a été étroitement associée aux *« Tchétchènes »*, dans une bonne entente qui contrastait avec les événements dans le Caucase du Nord, où la guerre russo-tchétchène faisait rage. Omar Djabraïlov explique aujourd'hui qu'il est tombé en disgrâce.

A Moscou, l'heure est à d'étranges règlements de comptes, comme l'indique aussi une « descente », lundi, des forces spéciales russes dans la luxueuse datcha du chef présumé de la bande de *« Solntsevo »,* Sergueï Mikhaïlov, que la justice suisse avait en vain tenté d'épingler, voici quelques années, pour participation au *« crime organisé »*.

Natalie Nougayrède

La Chine est confrontée à la dérive d'une frange de sa jeunesse

Les adolescents sont mis à rude épreuve par de fortes pressions sociales

PÉKIN
de notre correspondant

Agés de treize et quatorze ans, ils ont acheté un bidon de gazoline. Un conflit les opposait au patron du café Internet Lanjisu, situé dans le quartier universitaire Haidian à Pékin, et ils entendaient bien laver l'affront. Bilan du règlement de comptes : vingt-quatre morts, brûlés vifs. Les deux décervelés ont mis le feu au café Internet dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 juin, à une heure où les étudiants du quartier restent nombreux afin de bénéficier de tarifs avantageux.

Cette tragédie, qui a soulevé une vive émotion en Chine, a conduit les municipalités de Pékin et de Shanghaï à fermer tous les cybercafés afin de vérifier la régularité de leur statut, un grand nombre étant illégaux. Au-delà, ce drame pose la question de la délinquance juvénile dans une Chine étourdie de changements.

A défaut de citer des chiffres sur la criminalité des jeunes, la presse chinoise évoque abondamment des cas particuliers. Début 2000, l'histoire de Xu Li a fait la « une » des journaux. Lycéen de 17 ans dans la province du Zhejiang, Xu Li a mortellement frappé à coups de marteau sa mère, laquelle le harcelait pour qu'il cesse de jouer au foot et révise ses leçons à la maison.

Plus récemment, les médias se sont fait l'écho d'une *« semaine noire »*. Le 18 mars, l'étudiant pékinois Ma Zhongyi prend en otage deux filles, armé d'un faux pistolet. Le même jour, à Tianjin, un étudiant – ancien élève modèle déstabilisé par son entrée à l'université – est arrêté pour le meurtre de son père et de sa grand-mère. Le 19 mars, un étudiant-chercheur à l'Académie des sciences est exécuté pour avoir tué sa petite amie, de rage d'avoir échoué à séduire la copine de celle-ci. Le 20 mars, un étudiant de Chengdu introduit un petit chien dans un four à micro-ondes durant une minute.

IDÉOLOGIE DE LA COMPÉTITION

Cette dernière affaire est certes moins tragique que les précédentes, mais elle illustre une agressivité croissante à l'égard des animaux. Fin février, un étudiant de Qinghua, la prestigieuse université scientifique, a fait scandale en jetant de l'acide sulfurique sur un ours du zoo de Pékin. Il voulait juste, a-t-il expliqué, tester la réaction de l'animal à l'odeur du soufre.

A l'évidence, la santé psychologique des jeunes Chinois est mise à rude épreuve dans une société tourneboulée par des changements multiformes. Selon les experts, 30 millions de jeunes de moins de 17 ans souffrent de problèmes psychologiques. Dans les écoles primaires et secondaires, cela représente des taux variant entre 21 % et 32 %. A l'université, la proportion oscille entre 16 % et 25 %. Le mal-être peut conduire les jeunes au suicide : trois étudiants de Pékin se sont donné la mort durant le premier semestre.

Les analyses abondent dans la presse. *Le Quotidien des travailleurs* évoque cinq raisons au désarroi de la jeunesse : la montée du matérialisme, qui abolit le sens de l'effort ; le nombre d'« enfants uniques » trop gâtés ; l'accroissement du taux de divorce des parents (13 % au niveau national, mais le double dans les grandes villes) ; l'influence croissante des médias ; la compétition de plus en plus intensive à l'université et sur le marché du travail. Ce dernier facteur fait des ravages chez des jeunes, en général psychologiquement mal armés face à l'adversité. *« Surnutrition physique et malnutrition psychologique coexistent chez les adolescents de notre époque »*, résume *Le Quotidien de la légalité*.

Une réaction commence à s'esquisser contre l'idéologie hypercompétitive qui amène les parents à vouloir dresser les enfants comme des « singes savants ». Un livre récemment paru, *Je suis heureux, je suis un plébéien ordinaire*, écrit par Zhou Hong – l'histoire d'un père conseillant à sa fille de ne pas être obsédée par la réussite –, s'arrache comme des petits pains dans les librairies. Les acheteurs sont des adolescents. Les parents, eux, ont dénoncé le brûlot.

Frédéric Bobin

Finsbury
The Smart Shoes
Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demie-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".
PROMOTIONS D'ETE
- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
- 14, rue de Séze, 75008 Paris

www.finsbury-shoes.com

Paris refuse une PAC privilégiant le développement rural

Fidèle aux options exprimées par Jacques Chirac, le gouvernement Raffarin affiche son opposition à toute proposition de réforme qui mettrait en cause, d'ici à 2006, l'actuel système d'aides à l'agriculture européenne

LE NOUVEAU gouvernement français refuse de faire de la révision, à mi-parcours, de la politique agricole commune (PAC) l'occasion d'une refonte privilégiant le développement rural, comme la Commission européenne en fera la proposition le 10 juillet. Cette position sera défendue par le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, au prochain conseil, jeudi 27 juin à Luxembourg, sous la forme d'un point divers. Elle rend prévisible des discussions tendues avec les pays, surtout l'Allemagne, qui veulent une réforme des aides agricoles avant l'élargissement de l'Union.

Pour Paris, le rendez-vous de la mi-parcours, prévu pour ajuster le cadre financier décidé au sommet de Berlin en 1999 pour la période 2000-2006, est *« technique »*. Le ministère de l'agriculture veut discuter d'améliorations sectorielles, du renforcement des organisations communes des marchés des fruits et légumes et de la viticulture, des filières récemment mises à mal. Rien de plus. *« Nous refusons la logique que certains ont en tête de mettre à profit ces discussions pour modifier en profondeur la PAC en utilisant le calendrier des négociations sur l'élargissement »*, précise-t-on. L'Allemagne est visée en premier lieu, mais aussi le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suède.

Le gouvernement fustige la *« logique tactique »* de ces pays, qui *« utilisent l'élargissement comme prétexte et prennent en otage les pays d'Europe centrale et orientale dans un débat qui n'est pas le leur »*. Il se dit favorable à ce que ces pays bénéficient, eux aussi, du système actuel. Première bénéficiaire des aides (9,4 milliards d'euros en 2001, sur un budget total de 43,6 milliards), la France renvoie toute réforme en profondeur à l'après-2006 et espère compter comme alliés l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, la Finlande, voire le Danemark et l'Autriche.

Les orientations du commissaire Franz Fischler, dont l'objectif – proche de celui du précédent gouvernement socialiste français – est d'accélérer le découplage des aides de la production des exploitations, sont refusées en bloc. La France de Jacques Chirac ne veut ni de la dégressivité, ni du plafonnement des aides, ni de la remise en cause des quotas, ni de la baisse du prix garanti des céréales. *« On a du mal à suivre la Commission quand elle nous dit qu'il faut nous donner un coup de marteau supplémentaire, alors que les céréaliers souffrent déjà beaucoup »*, indique le ministère, qui rappelle que les Etats-Unis, au travers du *Farm Bill*, ont repris massivement le soutien à leurs agriculteurs.

« Ne perdons jamais de vue que l'agriculture est une activité économique »

Pour le nouveau gouvernement, l'avenir de la PAC n'est pas dans le deuxième pilier (aides au développement rural soumises au respect de l'environnement), mais dans le premier (soutien des marchés agricoles). *« Il ne faut en aucun cas désharbiller le premier pilier. Il ne faut pas confondre développement rural et politique de marchés. Il ne faut pas non plus confondre développement rural et politique de cohésion »*. Cette position est conforme au premier geste du nouveau ministre de l'agriculture : la suspension de la modulation pour l'année 2002. Ce mécanisme optionnel, préconisé dans les accords de Berlin, vise à financer une agriculture respectueuse de l'environnement par l'intermédiaire des contrats territoriaux d'exploitation (CTE), en redistribuant une partie des aides touchées par les plus gros bénéficiaires.

Le résultat serait loin de l'objectif affiché. Selon le ministère, *« Les agriculteurs ponctionnés avaient des revenus moyens »* et l'attribution des nouvelles aides est jugée trop confuse. Sur un budget de 228 millions d'euros, seuls 215 auraient été dépensés. Un audit a été lancé sur les CTE. Leur suppression n'est pas envisagée, mais ils doivent être assouplis. La France demande à la Commission de repenser sa politique de développement rural. Elle remet en cause l'exigence de son cofinancement, qui serait difficile à assumer dans le contexte budgétaire actuel.

Ces orientations sont conformes aux déclarations du président de la République. *« Il n'y a pas de remise en cause possible avant 2006 des accords de Berlin, même s'il peut y avoir des ajustements »*, a déclaré Jacques Chirac au Salon de l'agriculture, le 23 février. Elles confortent les options d'agriculteurs très attachés à leur rôle de producteurs, qui redoutent leur transformation en « jardiniers de l'espace ». Le 11 juin à Strasbourg, 15 000 agriculteurs européens ont manifesté pour la préservation de la PAC existante.

Pour le gouvernement, l'agriculture doit être *« performante et compétitive. Nous ne prônons pas le retour à une agriculture productiviste. Elle doit être sûre au plan sanitaire et plus respectueuse de l'environnement, ce qui est conforme aux attentes des consommateurs et des citoyens. Mais ne perdons jamais de vue que c'est une activité économique. »* Il ne s'agit pas, souligne-t-on, d'opposer le petit agriculteur de montagne – M. Gaymard est originaire de Savoie – et le céréalier beauceron, mais de tenir compte des spécificités de chacun, car *« tout le monde a besoin d'aide »*.

Gaëlle Dupont

Les propositions Fischler

- **Le processus de réexamen à mi-parcours** du plan de financement de la PAC pour la période 2000-2006 doit être lancé le 10 juillet par des propositions du commissaire européen chargé de l'agriculture, l'Autrichien Franz Fischler. Ce réexamen avait été prévu par les accords de Berlin de 1999. Plusieurs pays, qui reprochent à la PAC de coûter trop cher, veulent en profiter pour la réformer radicalement avant l'élargissement.
- **M. Fischler, dont les projets ont déjà été abondamment commentés** avant d'être officiels, veut aller plus loin que de simples ajustements techniques sur les cours à soutenir. Il suggère d'accroître rapidement, à fonds constants, la part prévue par les accords de Berlin pour les programmes destinés à soutenir le maintien des structures rurales traditionnelles en favorisant une agriculture moins productiviste, plus respectueuse de l'environnement et de l'emploi.
- **Il propose de réduire de 3 % annuellement** le montant des aides directes ; de plafonner à 300 000 euros le montant maximum d'aide pour une exploitation ; de diminuer ou supprimer certains types de soutien aux marchés : baisse de 5 % des prix garantis pour les céréales, suppression des aides au stockage, des aides pour le blé dur.

M. Schröder veut un exécutif européen « puissant »

MONTRÉAL. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a plaidé, mardi 25 juin, au Canada, pour une Europe de type fédéraliste, avec un *« exécutif puissant »*. Parlant à l'occasion de l'ouverture de la 8e Conférence de Montréal consacrée à la nouvelle économie et aux rapports entre les Amériques et l'Europe, il a pris le contre-pied des idées exprimées par Tony Blair et Jacques Chirac, qui ont proposé le renforcement du Conseil européen des gouvernements et l'élection à sa tête d'un président de l'Europe.

Le chancelier plaide pour ce soit la Commission européenne qui soit cet *« exécutif puissant »* et son président le *« chef du gouvernement européen »*, lequel serait nommé par un Parlement européen *« renforcé dans ses droits démocratiques »*. Le Conseil européen deviendrait une *« chambre essentiellement législative »*.

M. Schröder a par ailleurs insisté sur l'importance de la sécurité interne et extérieure à l'Europe, évoquant notamment la création d'une *« police des frontières européennes »*, née de l'extension d'Europol.

Les eurosceptiques contestent la représentativité de la Convention

BRUXELLES
de notre bureau européen

Dès lors que le courant eurosceptique, puissant notamment au Danemark, au Royaume-Uni et dans les trois derniers pays ayant adhéré à l'Union (Autriche, Finlande et Suède), mais également présent dans de nombreux autres pays, ne s'y fait guère entendre, la Convention sur l'avenir de l'Europe est-elle représentative et démocratique ? Plusieurs représentants de cette tendance ont interpellé, mardi 25 juin, la Convention, qui a consacré deux journées de ses travaux à l'écoute de la *« société civile »*. Ils ont vivement dénoncé ce que l'un d'eux a qualifié de véritable *« opération »* destinée à écarter les eurosceptiques des débats, une accusation vivement récusée par Valéry Giscard d'Estaing, qui préside l'Assemblée, et son vice-président belge, Jean-Luc Dehaene.

Si rien ne permet de corroborer cette thèse, défendue par le Britannique David Heathcoat-Amory et le Français William Abitbol, il reste que les débats de lundi et mardi ont fait la part belle aux europhiles. Le second vice-président, l'Italien Giuliano Amato, ne le conteste pas : *« Des millions et des millions de citoyens »* ne sont pas représentés par les organisations dont les porte-parole ont pu s'exprimer, et ceux-ci ont fait souvent figure de *« spécialistes des affaires européennes »*. Il se trouve, a expliqué M. Amato, que ce sont principalement les organismes, syndicats et organisations non gouvernementales ayant pignon sur rue à Bruxelles qui ont souhaité se faire entendre.

Telle est pourtant la thèse des eurosceptiques : *« C'est un dialogue entre Bruxelles et Bruxelles »*, a affirmé M. Heathcoat-Amory. *« Ces organisations sont des lobbies européens subventionnés par Bruxelles et leur discours est univoque en faveur des thèses fédéralistes. Nous ne voulons pas entendre la seule opinion des "caniches" de la Commission européenne »*, a renchéri M. Abitbol, insistant sur le caractère non démocratique qu'il y aurait à ne pas entendre une partie non négligeable de l'opinion publique européenne.

Jean-Luc Dehaene s'est insurgé contre un tel procès d'intention, assurant que le secrétariat et le présidium de la Convention n'ont imposé *« aucun filtre »*, les portes de la Convention étant *« ouvertes à tout le monde »*. M. Giscard d'Estaing a rappelé que huit *« groupes de contact »*, sur des thèmes très divers, ont été créés pour préparer ces débats avec la société civile, ce qui représente plus de 400 organisations et 600 participants. D'autre part, la session spéciale de la Convention n'est pas le seul lieu où la société civile peut se faire entendre : elle dispose d'un forum, des groupes de contact, de sites Internet, enfin des débats nationaux.

DISCOURS STÉRÉOTYPÉ

Le problème est que, à ce jour, seule la France a organisé un débat de ce type. *« Il faut que les gouvernements s'impliquent,* souligne-t-on au présidium, *ce n'est pas à nous d'organiser ce débat à leur place. » « Les représentants du courant eurosceptique ne se sont pas mobilisés pour faire inscrire des organisations qui leur sont proches »* dans les débats, constate-t-on de même source. Il n'empêche que le discours des porte-parole de la société civile a paru assez stéréotypé, et M. Giscard d'Estaing a eu de la chance d'entendre *« certains »* propos anticonformistes. Peut-être est-ce pour cette raison que la Convention reste méconnue : selon le dernier sondage Eurobaromètre, 64 % des personnes interrogées n'ont *« pas entendu »* parler de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

Laurent Zecchini

bmi british midland, le meilleur tarif à l'aller comme au retour.

www.flybmi.com

de Paris (CDG) à Londres Heathrow	de Paris (CDG) à East Midlands	de Paris (CDG) à Leeds Bradford	de Nice à Londres Heathrow	pour un complément d'information veuillez consulter
à partir de 50€ ALLER SIMPLE	à partir de 73€ ALLER SIMPLE	à partir de 129€ ALLER SIMPLE	à partir de 74€ ALLER SIMPLE	flybmi.com 01 41 91 87 04 ou contactez votre agence de voyages

british midland bmi

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Tarifs TTC aller simple soumis à certaines conditions.

FRANCE
PARLEMENT

A 57 ans, Jean-Louis Debré, député (UMP-RPR) et maire d'Evreux, a été élu président de l'Assemblée nationale en obtenant, au second tour, 342 voix des parlementaires réunis pour la première fois en séance. Cette élection a été marquée, au premier tour, par un **DUEL** au sein de la droite avec Edouard Balladur. En recueillant plus de 40 % des suffrages des élus de droite, l'ancien premier ministre est en mesure de « **PESER** » sur l'avenir du nouveau parti chiraquien. Manifestement, les **CONSIGNES** de vote, données au sein de l'UMP, en faveur de Jean-Louis Debré n'ont pas été suivies. Des élus dénoncent et refusent la « caporalisation » de l'UMP et la pré-attribution des postes de responsabilité. Victime d'un malaise, Georges Hage, le doyen d'âge, a du être **REMPLACÉ** au dernier moment par le vice-doyen, Gilbert Gantier.

L'élection de M. Debré révèle des divergences au sein de l'UMP

Le député de l'Eure a été élu, mardi 25 juin, au second tour de scrutin, à la présidence de l'Assemblée nationale. Toutefois, son concurrent, Edouard Balladur, a bénéficié, au premier tour, de plus de de 40 % des voix des députés de droite. Le signe d'une résistance aux consignes de vote

EDOUARD BALLADUR a raté son pari, celui de s'imposer, seul, à la tête d'une Assemblée où les chiraquiens, estampillés UMP, occupent les deux tiers des bancs. Artisan de longue date de l'union de la droite et du centre, il est en quelque sorte prié de rester à sa place, une place à la fois éminente et marginale. Toutefois, en obtenant 163 voix, mardi 25 juin, au premier tour de l'élection du président de l'Assemblée nationale, face au candidat « officiel » de l'UMP, Jean-Louis Debré, l'ancien premier ministre a quelques raisons d'être satisfait.

La journée avait pourtant mal commencé pour lui. Devant le groupe majoritaire, réuni à huis clos, dans la matinée, dans les sous-sols de l'Assemblée, M. Balladur a été le seul à défendre à la fois les raisons de sa candidature et sa volonté de s'en remettre à l'ensemble des députés. Son concurrent, M. Debré, n'a pas jugé utile de s'exprimer. Jacques Barrot, le président du groupe UMP, ayant constaté que le député de Paris refusait les primaires, un seul bulletin, de couleur rose, au nom de M. Debré, a donc été remis aux votants.

Les députés devaient aussi élire les vice-présidents et les membres du bureau de leur groupe en respectant des quotas préétablis, destinés à préserver la représentation des différentes familles de l'UMP : 22 RPR, 8 UDF et 6 DL, par exemple, pour le bureau. Dans ce contexte, M. Debré a recueilli 242 voix sur 315 votants, 29 députés n'ayant pas pris part au vote. A l'ouverture de la séance, l'après-midi, M. Balladur pouvait donc compter sur une centaine de voix de l'UMP et sur l'apport de la quasi totalité des quelque 30 députés UDF. Mais l'annonce du résultat du premier tour a surpris. Alors que les candidates de gauche, Paulette Ginchard-Kunstler (PS) et Muguette Jacquaint (PCF), faisaient le plein des voix en recueillant respectivement 140 et 21 suffrages, M. Balladur a augmenté son potentiel de départ d'une trentaine de voix et M. Debré, au contraire, avec 217 voix, a enregistré une perte sensible (25 voix) par rapport au vote de la matinée.

Comme convenu, pour ne pas prendre le risque de bénéficier de voix de gauche, l'ancien premier ministre retirait alors sa candidature. Deux heures plus tard, le second tour de scrutin donnait les résultats suivants : sur 531 votants et 507 suffrages exprimés, M. Debré recueillait 342 voix, Mme Guinchard-Kunstler 142, Mme Jacquaint 21. Il y a eu 24 bulletins blancs ou nuls et, selon le président de séance, Gilbert Gantier, qui n'a pas donné d'autre précision, *« deux autres suffrages »*, vraisemblablement au nom d'un candidat non déclaré.

FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Jean-Louis Debré, dans son premier discours de président de l'Assemblée nationale, mardi 25 juin, a rendu hommage à son père Michel. Sans le nommer, il a évoqué « celui qui, en 1958, aux côtés du général de Gaulle, contribua à faire de la République, cinquième du nom, une république authentiquement parlementaire ».

L'un des principaux artisans de la campagne pour le perchoir de M. Balladur, Georges Tron, député de l'Essonne, estime, au vu de ces résultats, que l'ancien premier ministre *« pèse environ 40 % du groupe »*. *« Cela signifie que son discours sur la nécessaire liberté de choix est bien passé »*, ajoute-t-il. Le chiraquien Claude Goasguen, vice-président du groupe UMP, observe, de son côté, que *« M. Balladur pèse plus lourd que la représentante du Parti socialiste »*. Pour expliquer le vote, le président du groupe UDF, Hervé Morin, pointe *« le système de caporalisation de l'UMP »*. Hervé de Charette (UMP-UDF) estime qu'au sein du nouveau groupe majoritaire *« l'ennemi ne viendra pas de l'extérieur »*.

RAPPEL À L'ORDRE

Le score, plus élevé que prévu, de M. Balladur traduit les interrogations qui subsistent au sein de la majorité. Certes, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a mené une campagne personnelle. On a pu observer, au cours des derniers jours, le silence prudent de son ancien porte-parole, Nicolas Sarkozy. Les balladuriens, qui se retrouvent tous les quinze jours autour d'un petit-déjeuner, n'ont pas été réunis depuis le second tour des élections législatives. Ceux-ci ne se sont pas davantage organisés pour postuler aux nombreux postes en cours d'affectation à l'intérieur du groupe et dans les commissions permanentes de l'Assemblée nationale. Mais manifestement, M. Balladur a bénéficié, comme il s'y était d'ailleurs employé, du rejet que suscite chez un certain nombre de députés l'actuelle distribution des postes sous l'égide de Jacques Chirac : à Alain Juppé la direction de l'UMP, à M. Barrot la présidence du groupe, à M. Debré celle de l'Assemblée nationale, pour ne citer que les principaux.

Comme le note M. Goasguen, le nouveau parti vit *« une période difficile »*. *« Il nous faut à la fois veiller au respect de l'identité de chacun des anciens partis et ne pas reproduire dans des courants les anciennes frontières entre gaullistes, libéraux, démocrates-chrétiens »*, explique le député de Paris. Mercredi 26 juin sur LCI, M. Barrot a cependant préféré adresser un nouveau rappel à l'ordre. Evoquant le déplacement de voix intervenu la veille au détriment de M. Debré, le président du groupe a affirmé : *« Il faudra que nos amis de l'UMP apprennent peut-être un petit peu plus des disciplines internes. »* Souhaitant *« optimiser les ressources humaines »*, M. Barrot a aussi précisé qu'il souhaitait *« donner un rôle »* à M. Balladur.

Dans le cadre de la répartition des responsabilités, un poste lui a en effet été réservé, celui de président de la commission des affaires étrangères, qu'occupa, de 1993 à 1997, Valéry Giscard d'Estaing. L'intéressé n'a pas fait connaître sa réponse, mais il est vraisemblable que celui-ci surveillera surtout la constitution, en tant que parti, de l'UMP.

Jean-Louis Saux

Le discours rêvé de Georges Hage n'a pas eu lieu

DEPUIS CINQ ANS qu'il en rêvait de ce discours. Qu'il le retournait dans sa tête. Mardi 25 juin à 15 heures, alors que l'Assemblée guette son doyen, une attente inhabituelle s'installe dans l'Hémicycle. Les députés communistes s'inquiètent lorsque l'épouse et le fils du héros du jour quittent précipitamment des tribunes. Mais quand Gilbert Gantier, 77 ans, trois de moins que Georges Hage, traverse la haie d'honneur et gravit le perchoir, l'inquiétude saisit l'assistance *« M. Hage est victime d'une légère indisposition »*, commente le député (app. UDF) de Paris. Le tombeur de Laurent Dominati (UMP) dans le 16e arrondissement ne prononce pas le discours du député du Nord. *« De toute façon, il n'aurait pas pu »*, s'amuse le président du groupe communiste, Alain Bocquet.

M. Gantier aurait eu du mal, en effet, à citer Mao Zedong – *« aucun rapport de force n'est immuable »* –, à se placer sous « l'héritage » d'Arthur Ramette, *« contact en France de la IIIe Internationale »*, à regretter qu'il ne reste *« que deux ouvriers céans, Muguette Jacquaint et notre Maxime Gremetz »*. Le camarade rouge vif avait mêlé ces petites satisfactions à quelques remarques de bon sens d'Edgar Faure et de Socrate, en républicain fier de ses humanités.

Tout à son trac, l'hôte d'un jour de l'hôtel de Lassay avait *« abominablement mal dormi »*, confiait-il à ses amis du Nord – dont le *« premier fédéral »* – qu'il avait convié à déjeuner, pour fêter la fin de la campagne. Au cours du repas, l'ancienne secrétaire du groupe communiste, « Mimi », convie « Jo » à exhumer quelques bons souvenirs. Par exemple, ce *« faux cul ! »* crié dans l'Hémicycle, alors qu'Hubert Védrine se *« perdait dans un de ces exposés dont il avait le secret »*. *« Je suis allé voir les copains de l'analytique, je les connais tous, je leur ai dit : "S'il vous plaît, mes amis, enlevez-moi ces deux mots." Ils ont alors écrit gentiment : "Protestations sur les bancs communistes". »*

« LE TEMPS S'EN VA »

« Jo » Hage sait que c'est son jour – peut-être la dernière heure de gloire du *« Parti »* à l'Assemblée. Le matin, il est monté au perchoir, pour repérer les marches. Il touche à peine à son assiette, se contente de tremper ses lèvres dans le Lynch Bages 1986. *« Après mon discours, je prendrai une petite coupe, pour me rattraper »*, sourit-il. A plusieurs reprises, il glisse : *« J'espère que je ne vais pas faire un malaise. »* Tout à coup, à l'heure dite, il s'appuie étrangement et lourdement, sur le bras de l'huissière. Rien de grave, l'œil pétille vite à nouveau, mais le protocole est le protocole, et les infirmières ne veulent rien entendre. *« Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame/ Las le temps non, mais nous nous en allons. »* Aux vers de Ronsard, qui ouvraient son discours, Georges Hage avait heureusement rajouté : *« Pour l'heure, je demeure, et c'est un bonheur. »*

Ariane Chemin

PROFIL JEAN-LOUIS DEBRÉ, LA « PROXIMITÉ » AU PERCHOIR

TOUT AU LONG des deux tours de scrutin pour la présidence de l'Assemblée nationale, mardi 25 juin, Jean-Louis Debré n'a pas quitté le pied du « perchoir ». Cette élection avait beau lui être annoncée comme gagnée d'avance, le député de l'Eure a continué de faire campagne jusque dans les dernières secondes. Alors que les parlementaires s'agglutinaient au pied des marches pour déposer leur bulletin de vote dans l'urne à l'appel de leur nom, M. Debré n'a rien négligé pour obtenir leur suffrage : une tape sur l'épaule d'un élu, une bise sonore sur les joues d'une députée, un mot gentil, une blague. Bref, le style Debré.

Un style raillé mais qui a fait ses preuves. Déjà lors de la campagne pour la présidence du groupe RPR, en 1997, il avait fait un usage démesuré de son sens de la convivialité : invitations à déjeuner, pots amicaux, cigares. La « proximité » avant l'heure. Alors que son adversaire d'alors, Franck Borotra, se perdait en de longues analyses séguinistes sur le rôle d'un responsable de groupe, M. Debré arpentait les couloirs de l'Assemblée, débauchant les parlementaires un par un. Résultat : une victoire sans appel et un argument de plus pour ceux – et ils sont nombreux à droite comme à gauche – qui voudraient le faire passer pour *« un type sympa, mais un peu limité »*. Pour tout dire un *« con »*.

M. Debré assume et connaît ses limites. Cette réputation de « gaffeur », il la mérite en partie. Lorsqu'il était ministre de l'intérieur (1995-1997), l'homme s'est singularisé par une série de faux pas auxquels d'autres n'auraient pas survécu. La conférence de presse des indépendantistes corses encagoulés à Tralonca en janvier 1996, c'est lui. L'assaut – à la hache – contre l'église Saint-Bernard occupée par les sans-papiers en août de la même année, c'est encore lui. Mais Jean-Louis Debré dispose d'une bouée de sauvetage qui le rend insubmersible : Jacques Chirac. Jamais, entre les deux hommes, la fidélité n'a fait défaut. Quand, en 1994, Jacques Chirac est abandonné de tous, il trouve Jean-Louis Debré pour le réconforter. Quand en 1997, après la dissolution, le président de la République « déprime » à l'Elysée, c'est encore lui qui se charge de remonter le moral du chef de l'Etat. De ces épisodes, M. Debré garde toutefois une vraie souffrance : Jacques Chirac, s'il rit toujours aux récits de son ami, lui préfère Alain Juppé pour planifier la reconquête.

L'histoire a failli se répéter. La réélection de Jacques Chirac lui fait espérer le ministère de la défense. Alors que M. Juppé s'installe à la tête de l'UMP, M. Debré, lui, ne voit rien venir. A 57 ans, le fils du « père de la Ve République » repart en campagne pour le « perchoir ». la connaissance du *« terrain »* et des *« électeurs »* sera son meilleur atout. L'appui de l'Elysée aussi. Mardi 25 juin, Jean-Louis Debré a promis une *« présidence attentive, accessible et disponible »*. C'est tout lui.

Philippe Ridet

Passation de pouvoirs, partage des postes et états d'âme au premier jour de la 12e législature

Les députés socialistes se sont réparti les quelques fonctions qu'il leur reste au Palais-Bourbon après la vague bleue du 16 juin

TROIS CLAQUEMENTS de portière et l'ancien président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, s'en est allé dans sa Safrane noire, accompagné de son fils, Fabien, et de son chauffeur. Le nouvel hôte des lieux, Jean-Louis Debré, l'a salué depuis le perron de l'Hôtel de Lassay, tandis que la voiture s'éloignait lentement sur les graviers de la cour d'honneur. Il est bientôt 20 heures, mardi 25 juin. Georges Hage, le doyen de l'Assemblée, victime d'un malaise en début d'après-midi, sort du service médical aux côtés de son épouse. Ragaillardi : *« J'ai envie de manger ! »*, sourit-il aux huissiers.

Le feuilleton de l'élection au « perchoir » est clos. En cette première journée de la douzième législature, elle aura occupé les députés de longues heures, de la salle Victor Hugo, où se réunissait, le matin, le pléthorique groupe UMP, jusqu'à l'Hémicycle, sans oublier la salle des Quatre Colonnes, Vers 11 heures, les députés UMP ne sont pas enfermés depuis une heure, au 3e sous-sol du 101, rue de l'Université, que Didier Julia vient donner à la presse un compte rendu apocalyptique. Le député de Seine-et-Marne, qui avait prévu d'apporter publiquement son soutien à la candidature d'Edouard Balladur, a été privé de parole. Mais, ajoute-t-il, l'ancien premier ministre, qui a lu un discours, a été applaudi par une grande partie de l'assistance. En guise de bulletin de vote, les députés ont utilisé une feuille rose, de format A4, portant le seul nom de Jean-Louis Debré.

Pendant ce temps, dans les couloirs, Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher) persifle. *« On nous annonçait des batailles UMP-UDF. Et la première bataille est interne à l'UMP »*, grince ce proche de François Bayrou. On attend, aussi, de connaître le nom de la candidate socialiste – battue d'avance – au perchoir, un secret de polichinelle depuis lundi : C'est bien Paulette Guinchard-Kunstler, ancienne secrétaire d'Etat aux personnes âgées de Lionel Jospin, réélue dans le Doubs. Peu importe, elle sera *« candidate jusqu'au bout »*, comme Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis).

Salle Colbert, les socialistes ont aussi désigné leurs deux vice-présidents. Les postes à responsabilités sont désormais rares, il en faut pour tout le monde. Les femmes ont donné l'exemple à ces messieurs : *« Paulette »* et Hélène Mignon (Haute-Garonne) ont accepté de partager, d'une année sur l'autre, le poste de vice-présidente de l'Assemblée. L'ancien président de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec (Nord), occupera, lui, le poste à plein temps.

LES ENNEMIS S'IGNORENT

Il fallait enfin élire le nouveau questeur. A l'issue du second tour, l'ancien rapporteur général du budget, le fabiusien Didier Migaud, l'emporte par 75 voix contre 56 à Jean Glavany, ex-directeur de campagne de M. Jospin. *« On n'allait pas voter pour ceux qui nous ont mis dans le mur pendant la présidentielle »*, confie un proche de M. Fabius. L'ancien premier questeur socialiste, Serge Janquin, a été éliminé dès le premier tour avec 33 suffrages.

A l'heure du déjeuner, les amis et les proches se retrouvent. M. Balladur déjeune avec Georges Tron, un des principaux artisans de sa candidature au perchoir. Les ennemis s'ignorent. Au restaurant L'Expo, rue de Bourgogne, Jean-Christophe Cambadélis, l'un des dirigeants du PS, évite soigneusement le regard de Jean-Pierre Chevènement, assis à une table voisine. Dans une brasserie, des huissiers discutent : *« J'espère que sa seigneurie ne va pas être élue »*, dit l'un. Réponse de son voisin : *« Qu'est-ce que t'en as à faire du nouveau président ? Ça compte moins que le changement de ton chef de service. »*

Dans l'Hémicycle, à 15 heures, les députés s'assoient par ordre alphabétique. Edouard Balladur se retrouve à côté de Patrick Balkany, qui lui tient le crachoir. Les députés réélus serrent la main aux huissiers. Les nouveaux cherchent leur place. Olivier Dassault, le petit-fils de Marcel qui a battu le sortant Yves Rome (PS) dans l'Oise, salue M. Debré. L'ancienne conseillère de l'Elysée, Valérie Pécresse, 34 ans, rejoint son banc, un panier orange au bras. La nouvelle élue des Yvelines sera l'un des quatre scrutateurs titulaires du vote, avec d'autres « jeunes » de la vague bleue. Assis entre Louis Giscard d'Estaing (UMP), qui succède à son père dans le Puy-de-Dôme, et l'inamovible Claude Goasguen (UMP, Paris), Jean Glavany suçote ses lunettes.

« Je déclare la douzième législature ouverte », clame Gilbert Gantier, qui remplace le doyen Georges Hage. Un à un, les députés montent au perchoir pour déposer leur bulletin dans la grande urne. L'opération et le dépouillement prennent environ deux heures. Chacun s'occupe comme il peut : réunions, couloirs, buvette, soleil dans le jardin. Les socialistes cogitent beaucoup : *« Qu'est-ce que c'est d'être socialiste dans une Europe qui l'est de moins en moins ? »*, s'interroge, à la buvette, Pascal Terrasse, réélu dans l'Ardèche. *« On est un peu absent cette semaine face à la droite. Les militants le ressentent »*, confie l'ancienne garde des sceaux, Marylise Lebranchu.

Les résultats du premier tour « tombent » vers 17 heures : dans l'Hémicycle, Jean-Louis Debré fait la moue en entendant son score, *« 217 voix »* – 25 de moins que le matin – contre *« 163 »* à M. Balladur. Un deuxième tour est organisé. Sans grand suspense puisque l'ancien premier ministre s'est retiré de la course. Deux heures plus tard, bras croisés dans l'Hémicycle, le fils de l'ancien premier ministre Michel Debré accueille avec un grand sourire les résultats du scrutin. Il monte au perchoir et rend hommage à *« celui qui, en 1958, aux côtés du général de Gaulle, contribua à faire de la République, cinquième du nom, une République originale, authentiquement parlementaire »*.

Clarisse Fabre

Le ministère de l'économie étudie les moyens de rentabiliser le patrimoine immobilier de l'Etat

La cession d'une partie des biens publics permettrait de dégager de nouvelles recettes et de réduire le déficit. L'inspection des finances doit rendre ses conclusions en novembre

COMMENT ramener les finances publiques à l'équilibre d'ici à 2004, conformément aux engagements européens réitérés lors du dernier conseil des ministres des finances à Madrid, le 20 juin ? Même avec 3 % de croissance en 2003 et 2004, l'exercice sera difficile. A Bercy, on réfléchit donc à tous les moyens de faire des économies ou d'engranger de nouvelles recettes sans pour autant augmenter les impôts, que Jacques Chirac a promis de baisser de 30 milliards d'euros d'ici à 2007. Parmi les pistes à l'étude, il en est une qui concerne le patrimoine immobilier de l'Etat.

Laurent Fabius avait ouvert le dossier, juste avant de quitter Bercy, en confiant à l'inspection des finances une mission sur la *« gestion du patrimoine immobilier public »*, dont les conclusions devront être remises à son successeur, Francis Mer, en novembre. Il s'agit de regarder ce que font les pays européens, l'Italie, mais aussi le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas ou la Belgique, et les entreprises publiques qui, comme La Poste, EDF ou la SNCF, ont une gestion active de leur patrimoine, explique-t-on à Bercy.

ARTIFICE FINANCIER

L'Etat est aujourd'hui incapable d'indiquer la superficie et la valeur de son patrimoine immobilier. L'Insee, dans ses comptes patrimoniaux, l'estime à 40 milliards d'euros, mais cette évaluation n'a rien de précis. L'Etat n'est pas non plus à même de dire combien lui coûte l'entretien de son parc immobilier. Jusqu'à présent, il n'avait pas réfléchi à la meilleure manière de le gérer.

Officiellement, il s'agit de remédier à cette faille. Et, éventuellement, de dégager des recettes. L'Italie pourrait inspirer le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Pour réduire les déficits publics, le ministère des finances italien a prévu un programme pluriannuel de vente d'immeubles qui doit rapporter près de 20 milliards d'euros à l'Etat d'ici à 2004. A l'inverse des privatisations, dont les recettes ne peuvent être comptabilisées en déduction du déficit tel qu'il est défini par le traité de Maastricht, les revenus générés par ces ventes pourraient, eux, améliorer le solde public.

C'est le pari qu'a fait l'Italie. Eurostat doit se prononcer, en juillet, sur la compatibilité de l'opération italienne avec les règles maastrichtiennes. Il y a fort à parier que l'institut rattaché à la Commission européenne corrige les chiffres italiens, notamment quand les biens vendus sont en fait loués par l'Etat sur de très longues durées.

Au-delà de l'exemple italien, celui des entreprises publiques ou partiellement publiques est éloquent. Bon nombre d'entre elles, pour se désendetter ou financer leur croissance, ont vendu leur parc immobilier ou s'apprêtent à le faire. Les chiffres sont impressionnants. Thales (ex-Thomson CSF) a cédé, en décembre 2001, 23 immeubles à la Deutsche Bank pour 460 millions d'euros. France Télécom, un mois avant, avait vendu 473 immeubles pour près de 3 milliards d'euros. Une deuxième tranche de 1 milliard d'euros est prévue pour 2002. Quant à EDF, elle a vendu 12 784 logements à Deutsche Bank pour 773 millions d'euros en décembre 2000 et 60 immeubles à Morgan Stanley pour 533 millions d'euros en juillet 2001.

Dans ces opérations, la frontière entre bonne gestion et artifice financier pour améliorer la présentation des comptes est floue. Le cas de France Télécom, locataire de 95 % des surfaces cédées avec un loyer annuel de 274 millions d'euros, en est un exemple. Lundi 24 juin, d'ailleurs, CDC Ixis Securities a abaissé de 15 à 6 euros son objectif de cours pour France Télécom : la filiale de la Caisse des dépôts a, en effet, ajusté la dette de l'opérateur en fonction de ses engagements hors bilan et de charges non comptabilisées telles que le loyer des immeubles récemment vendus.

Virginie Malingre

M. Mattei promet la fin de la « maîtrise comptable » des dépenses de santé

Il justifie les augmentations pour les médecins

SON ÉQUIPE de communication a appelé cela un *« cadrage »*. Une mise au point. Mardi 25 juin, quelques heures après que le conseil des ministres a entériné l'augmentation de 2,4 % du smic, sans coup de pouce, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, a justifié, au cours de sa première conférence de presse, les revalorisations tarifaires accordées aux généralistes et aux pédiatres. Ces augmentations ayant souligné l'absence d'un geste du gouvernement en faveur des bas salaires, M. Mattei s'est dit *« persuadé qu'on ne peut pas comparer »*. *« Le gouvernement précédent non plus n'avait pas donné de coup de pouce au smic les deux dernières années,* a-t-il expliqué. Et, du fait de la hausse légale, le smic *« a été régulièrement ajusté pour ne pas qu'il y ait de perte de pouvoir d'achat »*.

Le ministre ayant trouvé, dit-il *« une situation beaucoup plus dégradée que prévu »* avec *« en toile de fond, une génération spontanée de coordinations, des manifestations parfois violentes et des grèves récurrentes »*, a *« dû prendre des mesures immédiates pour rétablir la confiance et renouer le dialogue »*.

En plus des 815 millions d'euros pour les généralistes et des 20 millions d'euros accordés aux pédiatres, M. Mattei a soldé les engagements de son prédécesseur en rendant officiels les accords de revalorisation pour onze autres professions (sages-femmes, infirmières, etc.), soit près de 473 millions d'euros.

Cette *« litanie »* achevée, le guichet est désormais clos. Alors que les spécialistes réclament un milliard d'euros d'augmentation globale, plus rien ne se fera en dehors de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Pour respecter une promesse de campagne de Jacques Chirac, la CNAM s'était vue forcer la main pour revaloriser les tarifs des généralistes. *« J'ai fait ce que je pouvais pour que le dialogue reprenne*, a plaidé M. Mattei. *Ce que j'ai été contraint de faire est le contraire de ce que j'aurais voulu. Je souhaite rester à ma place. »* Le ministre est décidé : il *« ne passera plus l'éponge »* en cas de dépassement autoritaire des tarifs par les praticiens. Une pratique qu'il a pourtant confortée en levant les sanctions pour les généralistes, et que les syndicats et coordinations continuent de préconiser...

« SYSTÈME DE TUYAUTERIE »

M. Mattei a offert un autre « cadeau » : la fin de la *« maîtrise comptable des dépenses de santé »*, dans le cadre de la prochaine loi de financement de la « Sécu », avec la suppression du système de sanctions des lettres-clés flottantes et celle des comités médicaux régionaux (CMR) nés de la réforme Juppé. S'agissant du déficit de l'assurance-maladie, qu'il a estimé à 5 ou 6 milliards d'euros, le ministre de la santé a affirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentations de cotisations sociales pour compenser. Mais il n'a pas écarté un allongement du remboursement de la dette sociale (RDS) : *« Cela fait partie des éléments vers lesquels on peut se retourner le cas échéant. »* M. Mattei, qui a annoncé la réunion de la commission des comptes de la « Sécu » mi-juillet, juge que le déficit est *« beaucoup dû à un système de tuyauterie qui a conduit à financer les 35 heures »*. *« On remettra les choses d'aplomb »*, a-t-il conclu.

Mercredi, les syndicats CSMF et SML ont annoncé qu'ils suspendaient *« provisoirement leur mot d'ordre de grève des gardes »*.

Isabelle Mandraud

Vive polémique en Italie sur la vente des biens culturels

ROME
de notre correspondante

Depuis mi-juin, une nouvelle loi dite *salva deficit* (« Eviter le déficit ») offre au gouvernement italien certaines libertés pour vendre des parcelles du patrimoine public afin de dégager des recettes destinées à financer ses futurs grands travaux. Et depuis mi-juin, la polémique fait rage, l'opposition et des membres de la majorité accusant les pouvoirs publics de vouloir vendre le Colisée ou la fontaine de Trevi ! Vittorio Sgarbi, sous-secrétaire d'Etat aux biens culturels, hostile à ce projet, a été contraint à la démission, le 20 juin. Le président de la République lui-même, Carlo Azeglio Ciampi, a rappelé au président du conseil, Silvio Berlusconi, le *« caractère inaliénable inscrit dans la Constitution des biens culturels »*.

La loi crée deux entités contrôlées à 100 % par le ministère de l'économie : Patrimoine Spa possédera biens immobiliers, domaines, aéroports, autoroutes et licences de téléphonie mobile UMTS et sera chargée de tirer le meilleur revenu de la vente des biens étatiques pour financer les grands travaux, menés par Infrastructures Spa ; la première garantira les investissements de la seconde sans que ces opérations n'apparaissent dans le budget de l'Etat. Le déficit italien (16,6 milliards d'euros) rend, en effet, délicat le financement des grands travaux (126 milliards d'euros sur dix ans) promis par M. Berlusconi.

Au Sénat, Carlo Vizzini, un représentant de Forza Italia, le parti de M. Berlusconi, s'est battu pour empêcher le transfert des biens domaniaux et culturels dans Patrimoine Spa. En vain. Il avait cependant obtenu du gouvernement la promesse de garanties explicites. *« Le gouvernement n'a pas l'intention de vendre les biens artistiques qui constituent le patrimoine inaliénable de la nation »*, a rétorqué le chef du gouvernement. Vito Tanzi, sous-secrétaire d'Etat à l'économie, a précisé que la vente *« au Sheraton ou au Hilton »* de la prison romaine de Regina Cœli, dans le quartier branché de Trastevere, permettrait de *« construire une prison beaucoup plus moderne »*. Et qu'*« il nous resterait un bénéfice conséquent »*.

Danielle Rouard

Ernest-Antoine Seillière devrait briguer un second mandat à la tête du Medef

LE PRÉSIDENT du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, dont le mandat s'achève en décembre, est disposé à renouveler l'expérience. Et il pourrait le faire savoir, lundi 8 juillet, lors du point de presse qui suivra le prochain conseil exécutif. Ce rendez-vous traditionnel revêtira, ce jour-là, une certaine solennité. M. Seillière devrait y commenter longuement l'actualité politique française, rappeler l'attachement du Medef aux réformes et lever le voile sur ses intentions.

Après avoir sondé les intentions réformatrices du gouvernement Raffarin, le « patron des patrons » – qui arrêtera définitivement sa décision après la déclaration de politique générale du premier ministre – devrait annoncer, début juillet, aux instances dirigeantes du Medef son intention de briguer un second mandat. Les statuts de l'organisation patronale en limitent la durée à trois ans et imposent au président sortant d'obtenir les deux tiers des suffrages à l'assemblée générale. A priori, ce vote, qui aura lieu en fin d'année ou dans la première quinzaine du mois de janvier 2003, ne devrait pas soulever de difficulté majeure : personne, aujourd'hui, dans le monde patronal n'aurait l'idée de se présenter contre l'actuel président du Medef.

Dans les derniers mois du gouvernement Jospin, M. Seillière, passablement occupé par sa fonction de président de la Compagnie générale d'industries et de participations (CGIP), le holding familial des Wendel, s'interrogeait sur l'opportunité de se représenter. Après s'être piqué au jeu de la polémique, celui qui avait fini par incarner un certain type d'opposition à la gauche plurielle goûtait moins les passes d'armes avec la ministre de l'emploi, Martine Aubry.

Elu patron de combat en 1997, après la démission de Jean Gandois, qui s'était estimé *« berné »* par Lionel Jospin sur la question des 35 heures et – déjà – celle de la loi et du contrat, M. Seillière ne faisait pas mystère d'une certaine lassitude. Et subordonnait explicitement son maintien à la tête du Medef à l'arrivée au pouvoir d'une équipe décidée à avancer sur des réformes jugées décisives par le patronat pour renforcer la compétitivité de la France.

Réuni en *« congrès exceptionnel »* à Lyon, le 15 janvier 2002, le Medef avait d'ailleurs adopté neuf résolutions qui lui tiennent lieu de programme. Y figurent la modification des lois Aubry sur les 35 heures, la baisse des impôts, la modernisation de l'Etat, la réforme des retraites ou la clarification des *« places respectives de la convention et du contrat, et de la loi et du règlement »*.

RELAIS AU GOUVERNEMENT

Un quinquennat de réformes, sinon rien : telle était, en substance, la position du président du Medef et de son numéro deux, Denis Kessler. Officiellement, la couleur du gouvernement importait peu. M. Seillière, qui fut chargé de mission au cabinet de Jacques Chaban-Delmas (1969 – 1972) quatre ans après sa sortie de l'ENA, aurait pu s'accommoder d'un social-libéralisme à la Tony Blair. Nul doute, toutefois, qu'en adversaire de la cohabitation, il ait apprécié le résultat des législatives. Le courant passe bien avec M. Raffarin, qui a donné des signaux au monde économique (annonce d'une baisse des impôts, revalorisation du smic sans coup de pouce...).

Pour avoir travaillé dans le secteur privé et pour avoir été ministre des PME, M. Raffarin connaît les entreprises et leurs contraintes. Aux yeux de M. Seillière, c'est un atout précieux. De plus, le Medef dispose de relais au gouvernement, le premier étant, bien sûr, le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, ancien dirigeant d'Arcelor, leader mondial de la sidérurgie, et ancien membre de l'exécutif patronal.

Sous de si favorables auspices, le président du Medef a toutes les raisons de rester à son poste. Pour son entourage, la cause est entendue. En revanche, les fonctions exactes de son équipe ne sont pas arrêtées. Denis Kessler, avec lequel M. Seillière s'entend très bien, mais qui a été critiqué en interne pour sa gestion des négociations sur la refondation sociale, devrait conserver son poste de vice-président délégué.

Toutefois, de nouvelles personnalités pourraient se voir confier un rôle de premier plan ou des missions clé sur certains dossiers. Le nom de Guillaume Sarkozy, chef d'entreprise, président de l'Union des industries textiles (UIT) et membre du bureau du conseil exécutif, est le plus souvent avancé. M. Sarkozy est le frère aîné du numéro deux du gouvernement, Nicolas Sarkozy, et cette proximité peut le desservir : la gauche ne manquerait pas de souligner la collusion de la droite avec le patronat.

Claire Guélaud

Une mondialisation « globalement bénéfique »

Source d'*« opportunités »* et de *« défis »*, la mondialisation, qui a progressé de manière continue depuis 1945, est à la fois inéluctable et *« globalement bénéfique »* à condition d'être *« gérée, au plan local, national, régional et international »*, estime le Medef, dans le rapport d'un de ses groupes de travail, présidé par Antoine Jeancourt-Galignani, ancien président des Assurances générales de France (AGF). Intitulé « Réussir la mondialisation », ce document de 45 pages insiste longuement sur la nécessité de doter la France *« des atouts pour gagner »* et pour relever les défis d'une globalisation qui n'est pas sans risques (destruction d'emplois, accroissement des inégalités, etc.).

***« Les entreprises,* insiste le rapport, *souhaitent des régulations nationales et régionales à la fois plus efficaces et moins nombreuses »* et *« des régulations mondiales suffisantes et effectives »*. Parmi les mesures qu'il préconise figurent la *« refondation »* du système financier international et l'ouverture d'un *« round »* de négociations sur le développement durable.**

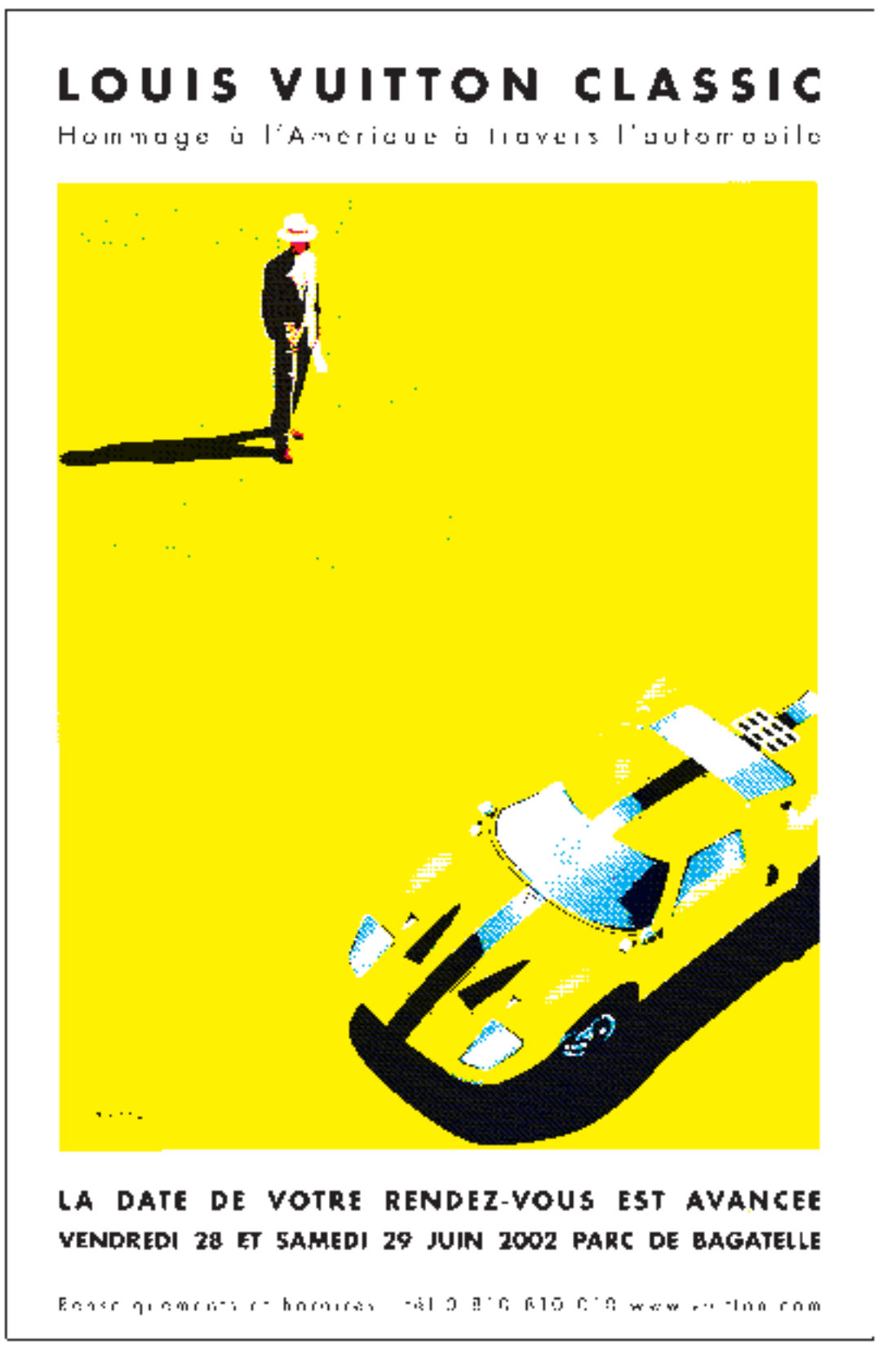

Martine Aubry envisage de quitter la direction du Parti socialiste

Le congrès sera précédé de débats entre courants

MARTINE AUBRY s'interroge sur son maintien au secrétariat national du Parti socialiste. Au lendemain de sa défaite aux élections législatives, la maire de Lille entend d'abord se réinvestir localement et confesse son peu d'intérêt pour les *« jeux d'éléphants »* à Paris. Mardi 25 juin, toujours en quête d'une solution à la crise déclenchée par son projet de nommer Laurent Fabius porte-parole du PS, François Hollande a réuni les principaux responsables de sa majorité, en dehors des fabiusiens. Tous les participants – Bertrand Delanoë, Jean Glavany, Dominique Strauss-Kahn, Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Jean-Marc Ayrault, Jean-Christophe Cambadélis, Alain Bergounioux et François Rebsamen – se sont prononcés pour une *« direction sans exclusive »* avec la Gauche socialiste et les amis d'Henri Emmanuelli.

A cette réunion, François Lamy, député de l'Essonne et proche de Mme Aubry, a redit que l'ancienne ministre de l'emploi ne voulait pas que le nouveau secrétariat national, dont la composition doit être soumis au conseil national du 29 juin, *« donne le signe politique que le congrès est déjà commencé ou déjà tranché »*.

Il en résulte que si M. Hollande confirme son intention de choisir M. Fabius comme porte-parole, Mme Aubry devrait quitter le secrétariat national. Elle n'envisage pas pour autant de rejoindre l'opposition interne avec les deux minorités de gauche. Pour la maire de Lille, c'est le prochain congrès, en mars ou avril 2003, qui, à partir d'un examen des causes de la défaite électorale, refixera les lignes. *« En attendant,* confie un de ses proches, *il n'y a plus ni majorité ni opposition, l'important est d'attaquer le débat avec les militants »*.

M. Hollande proposera au conseil national la création d'un comité d'organisation du congrès, où seront représentées toutes les sensibilités du PS, *« à travers des premiers secrétaires de fédérations, des personnalités, des maires de grandes villes »*. Le congrès sera préparé par une longue phase de débats décentralisés. Sur cette méthode, le premier secrétaire du PS devrait bénéficier d'un consensus.

Michel Noblecourt

Mme Buffet ouvre la conférence nationale du PCF en prônant une ligne « franchement anticapitaliste »

Membres du conseil national et représentants des fédérations sont réunis à Gennevilliers afin d'examiner la situation de leur parti, dont la secrétaire nationale a dénoncé la « gravité »

C'EST un rendez-vous majeur pour le PCF. Mercredi matin 26 juin a débuté une conférence nationale très attendue par ses militants communistes. Pas moins de 650 délégués – membres du conseil national et représentants des fédérations – se réunissent durant deux jours à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) pour débattre de l'avenir de leur parti, après les mauvais scores recueillis aux élections présidentielle et législatives.

Dans le rapport qu'elle prononçait dès l'ouverture des débats, la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, devait insister sur le *« caractère exceptionnel »* et la *« gravité »* de la situation dans laquelle se trouve le parti communiste. Le collectif des communistes reste selon un elle un *« potentiel »*, poursuit son discours – dont le texte a été communiqué par avance au *Monde* par son entourage – mais *« un potentiel entravé qui n'en finit pas de chercher les moyens de se débarrasser de ce qui le bride et l'empêche de renouer des liens, de répondre aux attentes de changement »*. Revenant sur l'expérience de la gauche plurielle, elle indique que le PCF *« n'a pas pu, pas su peser suffisamment pour contrer la dérive sociale-libérale du gouvernement »*. Avant de juger *« essentiel »* pour l'avenir *« de comprendre les raisons pour lesquelles* [le PCF] *a été incapable d'incarner une force politique crédible »* pour apporter des réponses *« aux souffrances de la vie quotidienne, à ceux ou celles qui vivent de leur travail »*. Alors que contributions, appels et interpellations de la direction se sont multipliés dans les rangs communistes depuis le 21 avril, Mme Buffet n'avait pas, jusqu'ici, énoncé ses propres pistes de réflexion. *« Je me suis fixée pour règle d'éviter absolument toute prise de position ou démarche qui pourrait constituer ou apparaître comme un argument d'autorité ou une pression quelconque dans le débat »*, devait-elle expliquer, avant d'esquisser ce qui devrait, à ses yeux, guider la réflexion des militants : *« La renaissance d'une perspective réellement alternative, parce que franchement antilibérale et anticapitaliste »*.

MAXPPP/LP

Robert Hue, président du Parti communiste, et Marie-George Buffet, secrétaire générale. Mercredi 26 juin, en ouvrant la conférence nationale, Mme Buffet devait insister sur le « caractère exceptionnel » et la « gravité » de la situation du parti.

MESSAGE À L'EXTRÊME GAUCHE

Estimant que le PCF demeure, malgré tout, *« la seule force anticapitaliste à disposer encore d'un enracinement électoral et d'une force militante importante »*, elle juge que ce dernier a le devoir de *« tout faire »* pour recréer les conditions d'une alternative. Cette recomposition, juge-t-elle, ne peut être le seul fait du PCF, *« mais certainement pas sans* [lui] *»* – message clair à l'extrême gauche, et principalement à la LCR, qui lui dispute ce rôle.

Il s'agit donc pour le PCF de reprendre la main. *« Ne devons-nous pas faire le constat que la dispersion des forces anticapitalistes et progressistes, dont les communistes font partie, les stérilise et les empêche de peser leur poids réel dans la vie politique ? »* interroge Mme Buffet. La secrétaire nationale se prononce en faveur de la construction d'un *« grand parti communiste, largement ouvert à toutes celles et à tous ceux qui entendent travailler à un au-delà du capitalisme »*, évacuant tout à la fois la création d'*« un parti de gauche fourre-tout »* comme celle *« d'un cartel d'organisations supposées représenter la gauche de la gauche »*.

Mme Buffet estime qu'un *« congrès est nécessaire »*. Pour autant, elle considère que ce seul rendez-vous ne suffira pas. Jugeant indispensable – à l'instar des refondateurs – un travail sur le projet communiste, elle ne les suit pas sur la convocation d'« états généraux du communisme » élargis, puisqu'elle propose comme cadre principal *« des sessions thématiques du conseil national »* ainsi qu'une nouvelle *« conférence nationale »*, respectivement à l'automne et au printemps prochain. Mme Buffet propose aussi, néanmoins, l'organisation de *« grands chantiers de la transformation sociale »*, sorte de *« grands débats publics »* avec *« tous ceux et celles qui le souhaitent »*, *« sans considération d'appartenance ou non à un parti »*, sur les questions permettant de définir *« un projet alternatif de société »*. Elle ne précise pas, toutefois, comment ce projet alternatif s'articule avec le projet communiste, qui semble-t-il reste l'affaire des seuls membres du PCF.

Mme Buffet insiste très nettement sur la nécessité pour les militants communistes *« d'engager des luttes immédiates contre les projets et la politique de la droite »*. Cela doit être *« notre premier chantier politique »* souligne-t-elle, souhaitant que ces *« batailles soient lancées dès l'été »*. Enfin, la secrétaire nationale du PCF suggère de réunir en octobre l'ensemble des animateurs fédéraux et des sections du parti. Au passage, elle met en garde les participants de la conférence contre toute volonté de se compter. Evoquant les propos tenus par un proche de Robert Hue, qui indiquait, il y a peu, que la conférence nationale permettrait de départager *« partisans d'un retour en arrière, d'un pôle de radicalité ou de la poursuite de la mutation »*, Mme Buffet questionne : *« Doit-on commencer le débat par là ? »* Avec cette réponse immédiate : *« A mon avis, non. »*

Caroline Monnot

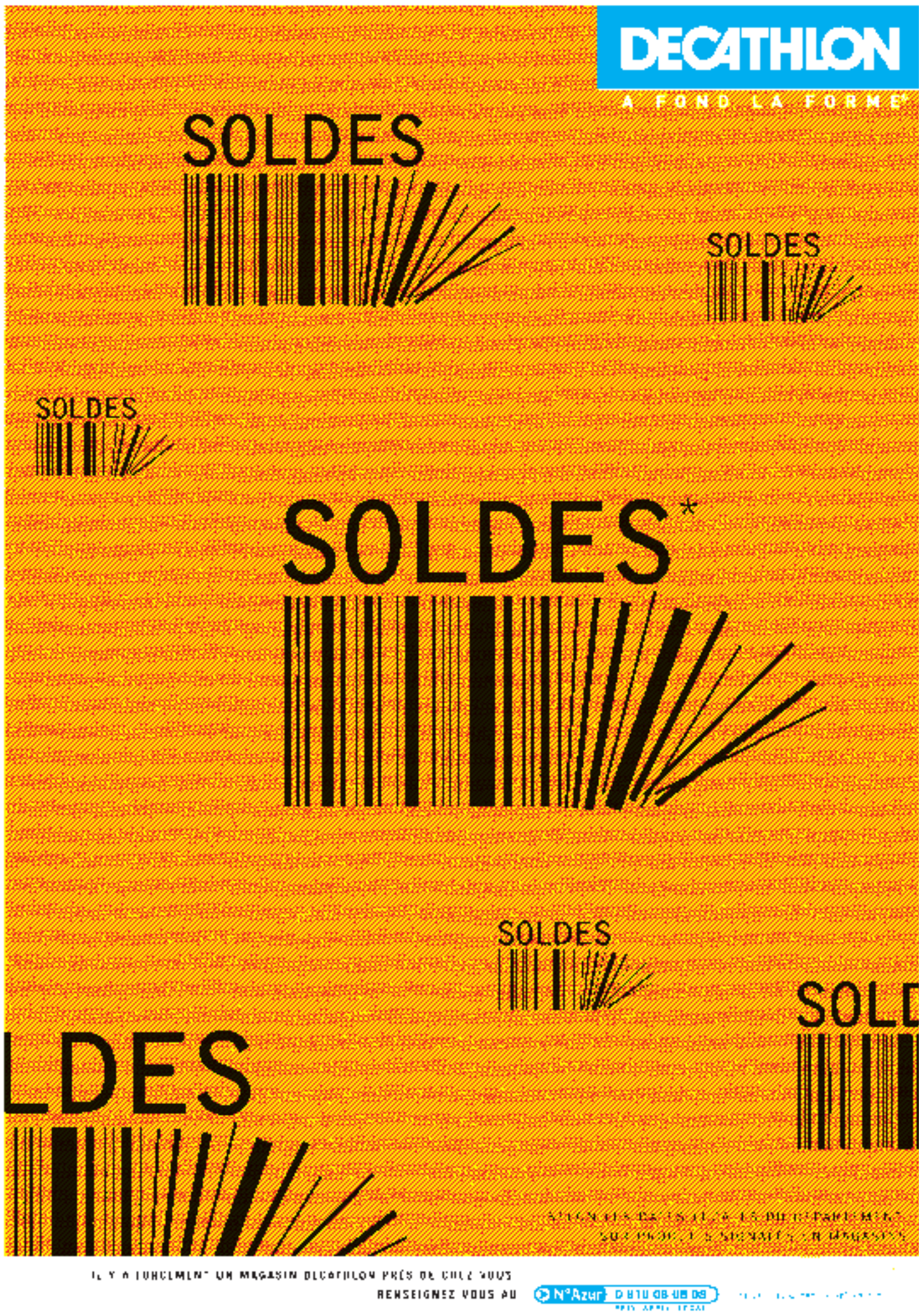

Une élection municipale partielle

VALLAURIS (Alpes-Maritimes, premier tour).
I., 16 254 ; V., 8 275 ; A., 49,09 % ; E., 8 036.
Ball. : liste div. d. de Michel Ribero (RPR), 2 184 (27,18 %) ; liste div. d. d'Alain Gumiel (DL), 2 131 (26,52 %) ; liste div. g. de Marie Flouriot (PS), 1 220 (15,18 %) ; liste div. d. de Serge Fallempin, 998 *(12,42 %)*.
Elim. : liste FN de Robert Crépin, 789 (9,82 %) ; liste div. de Richard Dolmen, 324 (4,03 %) ; liste Verts de Pascal Marques, 228 (2,84 %) ; liste div. d'Alain Prades, 162 (2,02 %).

[Pas moins de huit listes étaient présentes au premier tour de ces élections municipales partielles, dimanche 23 juin, provoquées par la démission du maire (RPR) Michel Ribero. Ce dernier se dit victime d'*« un sabotage, en particulier de l'équipe réunie autour d'un de mes adjoints, Serge Fallempin. Il était devenu dès lors impossible de gérer la ville »*. Trois listes de droite restent en lice pour le second tour, qui s'annonce serré. Arrivé en tête, le maire sortant est talonné par son principal adversaire, Alain Gumiel (DL), qui, tout comme lui, se revendique de la majorité présidentielle. Serge Fallempin (div. d.), s'il n'est pas parvenu à rassembler sur son nom les *« déçus »* de la majorité sortante, comme il l'espérait, peut néanmoins faire pencher la balance, au second tour, en défaveur de celui auquel il a fini par s'opposer au sein de l'équipe élue en mars 2001.

11 mars 2001 : I., 15 611 ; V., 9 279 ; A., 40,56 % ; E., 8 920 ; div. d. (Bongiovani), 2 937 (32,93 %) ; div. d. (Ribero), 2 806 (31,46 %) ; G. pl. (De Bandt, PS), 1 721 (19,29 %) ; div. d. (Crépin, FN), 1 456 (16,32 %).]

DÉPÊCHES

■ **PARIS : le conseil de Paris a approuvé,** lundi 24 juin, le principe d'un dépôt de plainte contre X... pour *« délit de favoritisme et détournement de fonds publics »* dans l'affaire du Crédit municipal.

■ **SÉNAT : M. Xavier de Villepin devait annoncer sa démission de la présidence de la Commission des affaires étrangères du Sénat,** mercredi 26 juin, en raison de la nomination de son fils, Dominique, au ministère des affaires étrangères.

■ **SMIC : Jacques Chirac a réaffirmé**, mardi 25 juin en conseil des ministres, sa volonté de revenir *« dans les meilleurs délais »* à un smic unique, et d'obtenir, d'ici à 2003, des *« résultats concrets »* dans les négociations sur les minima salariaux de branche.

Charles Duchaine, 41 ans, a été **JUGE D'INSTRUCTION** à Monaco de septembre 1995 à juillet 1999, il est aujourd'hui magistrat au pôle financier de Bastia (Haute-Corse). Dans son ouvrage, *Juge à Monaco* (Michel Lafon), en librairie le 27 juin, le juge Duchaine **MET VIVEMENT EN CAUSE** les autorités judiciaires monégasques. Il les accuse, dans un entretien au *Monde*, *« d'empêcher les juges de travailler »* ou *« d'orienter »* les dossiers sensibles. Il explique que *« les gens influents »* de la Principauté ne sont pas poursuivis, particulièrement les proches de la **FAMILLE PRINCIÈRE**, et que Monaco sert à blanchir l'argent des mafias. Les magistrats aujourd'hui en poste sur le Rocher assurent que la situation décrite par le juge n'est plus la même, mais que les efforts entrepris *« risquent à tout moment d'***ÊTRE ANÉANTIS** *»*.

« A Monaco, le juge d'instruction est un alibi », dénonce un magistrat

Charles Duchaine, juge d'instruction dans la Principauté de 1995 à 1999, met vivement en cause la justice monégasque dans un livre publié jeudi 27 juin. Il affirme que la Principauté protège toujours les mouvements de fonds douteux et que « les gens influents » ne sont pas poursuivis

Pourquoi avez-vous décidé de faire part de votre expérience monégasque ?

J'ai voulu raconter comment on pouvait empêcher un juge de travailler, soit en ne lui confiant pas certains dossiers, soit, ce qui est plus grave, en orientant ses investigations. C'est ce qui m'est arrivé à Monaco où, non seulement on m'a mis des bâtons dans les roues, mais où, en plus, on a tenté de m'instrumentaliser afin de donner l'illusion que la Principauté était attachée à la légalité. Pour ce faire, on met en œuvre des procédures spectacles. C'est ce que j'appelle la justice Canada Dry.

Est-ce que les autorités monégasques « manipuleraient » les magistrats ?

Je dirais que, souvent, à Monaco, le juge d'instruction est un alibi. Il est placé en situation de cautionner des pratiques douteuses. C'est d'autant plus choquant que les juges d'instruction sont des magistrats français.

Selon vous, qui organisait le système que vous dénoncez ?

L'orchestration se situait au niveau du directeur des services judiciaires, l'équivalent du ministre de la justice, et, à un degré moindre, du procureur général, qui lui est subordonné. Je ne peux en revanche pas prouver que, derrière, c'est le cabinet princier qui dirigeait la manœuvre.

Est-il possible de poursuivre des personnalités importantes sur le Rocher ?

Les gens influents, de fait, ne sont pas poursuivis en Principauté. Déjà les juges ne peuvent lancer des investigations que s'ils sont saisis par le parquet, ce qui ne risque guère d'arriver dès lors que des personnalités peuvent être mises en cause. Les enquêtes qui ont été ouvertes, notamment pour blanchiment, l'ont souvent été sous la pression extérieure, par crainte des conséquences en termes d'image. A ma connaissance, le parquet n'a jamais mené d'initiative en matière de lutte contre le blanchiment, c'est même tout le contraire.

Que voulez-vous dire ?

La Principauté a toujours favorisé la vente et l'utilisation de sociétés off-shore, qui sont tout de même conçues pour mettre un écran de fumée entre des fonds suspects et leurs bénéficiaires ! Monaco fournit donc des instruments favorisant l'opacité. Comment parler de transparence quand on favorise la confidentialité bancaire, qui s'apparente à de la dissimulation ?

Pensez-vous que la Mafia italienne ait pénétré la Principauté ?

BEP/NICE MATIN/GÉRARD BALDOCCHI

La présence des mafias, notamment italienne, est une évidence. Parmi les fonds douteux qui transitent dans les banques monégasques, une partie provient du crime organisé. Cela fait un moment que des mafieux italiens ont investi ici, dans l'immobilier notamment. Lorsqu'un membre important de la Camorra napolitaine vient déposer des fonds dans une banque, que je ne nommerai pas, il atteste cette présence mafieuse.

Et les mafias de l'Est ?

Elles sont également présentes. J'y ai notamment été confronté en 1996, à l'occasion du Grand Prix de Monaco de formule 1. J'avais appris que plusieurs membres d'une équipe de mafieux, qui apparaissaient dans l'une de mes procédures, allaient assister à la compétition. Il faut dire que certains d'entre eux sponsorisaient l'épreuve ! J'ai mis sur pied une vaste opération d'interpellations. On m'a fait savoir, par l'intermédiaire d'un haut responsable policier – dont l'intégrité n'est pas à mettre en doute –, qu'il était inopportun d'y procéder devant les caméras du monde entier. Quelques heures plus tard, prévenus par je ne sais qui, les suspects avaient tous quitté le Rocher.

Peut-on évaluer la part du crime organisé dans les transactions financières qui ont pour cadre la Principauté ?

C'est une part impossible à chiffrer précisément. Ce qui me paraît évident, c'est qu'il serait parfaitement inutile de monter des « usines à gaz » avec des sociétés écrans pour faire de la simple dissimulation fiscale.

Au cours de vos investigations, vous avez « approché » la famille princière...

Oui, par le biais d'une commission rogatoire internationale (CRI) que j'étais censé exécuter pour un magistrat italien. Il enquêtait sur une affaire d'escroquerie aggravée dans laquelle apparaissait un groupe de mafieux italiens, associés à un homme qui était alors proche de la princesse Stéphanie. J'ai tout de suite eu conscience d'avoir un dossier délicat entre les mains. Au début toutefois, on m'a laissé tranquille, jusqu'au moment où l'on s'est aperçu qu'il y avait dans la CRI des éléments qui, aux yeux du procureur général, étaient susceptibles de caractériser localement des faits de blanchiment, délit qui aurait pu être reproché à la personne en question.

Que s'est-il passé alors ?

Le procureur général m'a tout simplement demandé d'annuler des documents et de ne pas les communiquer à la justice italienne, au motif que la CRI présentait, selon lui, des irrégularités – ce que je conteste. Je déplore surtout la méthode utilisée pour étouffer cette histoire. Si le procureur général ou le directeur des services judiciaires avaient été honnêtes, ils m'auraient dit : « *Ce dossier porte directement atteinte à la famille princière, il est de notre responsabilité de ne pas y donner suite et donc de ne pas vous saisir.* » Et cela se serait réglé au niveau diplomatique. Mais encore une fois, ils ont voulu gagner sur les deux tableaux : étouffer l'affaire en faisant mine de coopérer. L'obsession de Monaco est de conserver une image de respectabilité.

Avez-vous mis en cause à d'autres occasions l'entourage des Grimaldi ?

Non, je n'en ai pas eu l'occasion. De toute façon, une telle mise en cause n'aurait pu résulter que d'une sollicitation d'un Etat étranger. A Monaco, si un personnage important commet un délit financier, on peut ne pas ouvrir d'enquête !

> « On ne luttera pas contre les circuits financiers occultes tant que les paradis fiscaux existeront »

Il est possible de déposer plainte...

En théorie, oui ; sauf que cela n'arrive jamais. Une anecdote résume bien le contexte local. Un important chef d'entreprise monégasque avait été dénoncé par sa fille, victime d'attouchements sexuels. J'ai eu le plus grand mal à instruire cette affaire. *« Il est impensable de poursuivre cette personne »*, m'a-t-on même affirmé. J'ai découvert ensuite que, dans le cadre de la procédure de divorce, qui avait été déclenchée par l'épouse du chef d'entreprise après les révélations de leur fille, le président du tribunal correctionnel – c'est-à-dire celui qui aurait été amené à le juger ! – avait rédigé une attestation de bonne moralité en faveur de l'homme d'affaires en question... A l'évidence, malgré la gravité des faits, l'establishment monégasque ne voulait pas que cette personne influente puisse être jugée.

Depuis votre départ, en 1999, les choses semblent toutefois avoir changé.

Sur le fond, il me semble que tout continue comme avant. Globalement, je ne crois pas que les dirigeants de la Principauté soient foncièrement malhonnêtes, ni qu'ils souhaitent assurer l'impunité aux criminels. Non, leur objectif est d'assurer la pérennité de la Principauté, c'est-à-dire continuer à faire rentrer de l'argent par tous les moyens, se montrer le plus attractif possible aux yeux des gens fortunés. Voilà pourquoi fondamentalement rien n'a changé, hormis les apparences et les discours, car rien ne peut changer.

Que faut-il faire alors ?

S'attaquer aux paradis fiscaux, qui constituent des verrous infranchissables pour ceux qui combattent le blanchiment. On ne luttera pas contre les circuits financiers occultes, utilisés par les trafiquants de stupéfiants, les réseaux terroristes et autres groupes mafieux tant que les paradis fiscaux existeront. Mais si on devait les supprimer, le micro-Etat monégasque disparaîtrait. Pourquoi des gens qui ne résident pas à Monaco iraient-ils y déposer leur argent s'ils n'y trouvaient plus l'assurance de le dissimuler ?

Propos recueillis par Fabrice Lhomme

Un portrait au vitriol de la Principauté

BIBLIOGRAPHIE
Juge à Monaco
de Charles Duchaine
parution le 27 juin
Michel Lafon, 261 pages, 19 €.

ÉPINGLÉE par plusieurs rapports parlementaires français, la principauté de Monaco est une nouvelle fois publiquement mise à l'index. Cette fois, la charge émane d'un magistrat : nul doute qu'elle n'en sera que plus douloureuse pour ce micro-Etat si attaché à sa réputation. Dans *Juge à Monaco*, Charles Duchaine, 41 ans, aujourd'hui juge d'instruction au pôle financier de Bastia (Haute-Corse), brosse, sans langue de bois, un portrait au vitriol de la justice monégasque qu'il a « servie » de septembre 1995 à juillet 1999. Le récit, aux accents parfois pamphlétaires, de son expérience monégasque donne le vertige : Charles Duchaine s'évertue à démontrer, exemples à l'appui, comment les plus hautes autorités judiciaires monégasques l'ont empêché d'instruire des dossiers susceptibles de nuire à des personnalités du Rocher, des proches de la famille princière ou des hommes d'affaires sulfureux...

« *Je n'ai pourtant fait que mon devoir, c'est-à-dire tenté de rendre une justice la plus équitable possible,* écrit le magistrat. *Je dis bien "tenté", car Monaco n'est en réalité qu'un paradis fiscal qui contourne souvent les accords bilatéraux passés avec mon pays. Ici, l'argent n'a pas d'odeur et la justice est verrouillée à tous les niveaux pour mieux protéger les riches investisseurs qui font la fortune et le prestige du territoire princier.* »

Selon Charles Duchaine, l'Etat monégasque, en refusant, en dépit des effets d'annonce, de lutter contre l'argent sale, se fait le complice objectif des mafieux et trafiquants internationaux qui viennent en Principauté blanchir leurs fonds. Sa démonstration, très argumentée, fait toutefois l'impasse sur les changements intervenus – sous la pression extérieure – ces trois dernières années. Plusieurs magistrats mis en cause par M. Duchaine ont quitté leurs fonctions, et leurs remplaçants semblent avoir les coudées plus franches pour instruire des dossiers sensibles.

F. Lh.

La famille princière affirme ne pas être émue par ce « pamphlet sans intérêt »

AVANT MÊME la parution de l'ouvrage, les « bonnes feuilles » de *Juge à Monaco* ont déjà fait le tour de la Principauté, suscitant une vive émotion. Particulièrement visé – avec Noël Museux, ancien directeur des services judiciaires (DSJ), équivalent du ministre de la justice – par les critiques de Charles Duchaine, Gaston Carrasco, procureur général de 1988 à 1998, a déclaré au *Monde* qu'il lui était *« difficile de* [se] *prononcer »* sur un livre qu'il affirme ne pas avoir encore lu. Il a toutefois ajouté : *« M. Duchaine ne s'est jamais soumis à la loi. Il m'en veut parce que j'ai fait appel de certaines de ses décisions qui n'étaient pas conformes au droit. Il essaie de faire croire qu'il s'agissait de pressions et de me faire passer pour un "étouffeur" d'affaires.»*

Ainsi, à propos de la commission rogatoire italienne susceptible de mettre en cause l'ex-mari de la princesse Stéphanie, Daniel Ducruet, M. Carrasco affirme que *« son annulation était logique, puisque le document comportait des irrégularités. Cela n'avait rien à voir avec la mise en cause éventuelle d'un proche de la famille princière »*. M. Carrasco, aujourd'hui conseiller du gouvernement monégasque, conteste par ailleurs que ce poste ait pu constituer une *« récompense »* de services qu'il aurait rendus en tant que procureur général. *« La vérité, c'est que j'ai été contraint de quitter la magistrature en 1998, après avoir subi de violentes attaques des médias dans le cadre du conflit m'ayant opposé à M. Duchaine »*, explique M. Carrasco.

Patrice Davost, qui a succédé à M. Museux à la DSJ en 1998, note de son côté que *« les critiques contenues dans l'ouvrage de M. Duchaine ne sont plus d'actualité ». « Désormais*, affirme-t-il, *les magistrats monégasques mènent une lutte sans relâche contre le crime organisé et le blanchiment. Cette action a d'ailleurs trouvé sa traduction dans certaines affaires médiatisées, par exemple l'inculpation de Michel Tomi et Robert Feliciaggi* [deux hommes d'affaires proches de Charles Pasqua]. *» « Je n'ai subi aucune intervention du Prince, ni d'un conseiller, dans aucun dossier. Nous sommes libres d'enquêter comme bon nous semble »*, ajoute M. Davost.

Sous couvert d'anonymat, d'autres magistrats français en détachement à Monaco reconnaissent que *« la situation décrite par Charles Duchaine n'est plus la même »*, mais soulignent que *« les efforts entrepris risquent à tout moment d'être anéantis ». « Aujourd'hui*, explique l'un d'eux, *tout tient à la bonne volonté de quelques-uns, comme M. Davost, qui sont réellement déterminés à lutter contre l'argent sale. Mais, le jour où ils partiront, rien ne dit que la Principauté ne souhaitera pas revenir en arrière. »* Ces magistrats rendent hommage à M. Duchaine, dont le départ mouvementé du Rocher – ses désaccords répétés avec Gaston Carrasco lui avaient valu une procédure disciplinaire – a, selon eux, provoqué les changements intervenus depuis. Interrogé par *Le Monde*, le chef de cabinet du prince Rainier, Georges Grinda, a qualifié le livre de M. Duchaine de *« pamphlet sans intérêt ». « Ce juge mouline de vieilles affaires pour vendre du papier, mais nous n'y accordons aucune importance »*, a conclu M. Grinda.

F. Lh.

Pour la Cour de cassation, le fœtus n'est pas une personne

LA COUR DE CASSATION a confirmé, mardi 25 juin, sa jurisprudence sur le statut du fœtus, en considérant que l'enfant à naître ne pouvait être victime d'un homicide involontaire. La chambre criminelle a annulé une décision de la cour d'appel de Versailles du 19 janvier 2000, qui avait condamné pour *« homicide involontaire »* un gynécologue et une sage-femme après le décès, le 18 novembre 1991, d'un enfant sur le point de naître (*Le Monde* du 8 juin). Par cet arrêt, la haute juridiction confirme que, du point de vue du droit pénal, le fœtus ne peut être considéré comme une personne. Conformément à sa jurisprudence, établie en assemblée plénière, le 29 juin 2001, la Cour de cassation a fait une interprétation stricte de la loi, en considérant que la législation française ne reconnaissait pas au fœtus, en l'état des textes, le bénéfice de la protection de la loi pénale. Elle n'a donc pas suivi les recommandations de l'avocat général, Dominique Commaret, qui l'avait enjoint, à l'audience du 6 juin, de reconnaître que la mort de l'enfant à naître *« n'est pas un non-événement »*.

Une association corse s'insurge contre un « Jeu des sept familles »

AVA BASTA, une association de lutte contre le racisme basée en Corse, a réclamé, mardi 25 juin, devant le tribunal de grande instance d'Ajaccio (Corse-du-Sud), le retrait de la vente du « Jeu des sept familles corses ». Ce jeu de cartes humoristique, édité par La Marge édition, à Ajaccio, est distribué depuis avril, principalement dans l'île. Les joueurs sont invités à composer les familles « Bombu », « Cagoulu », « Rackettu », « Piromani », « Lemaqui », « Omerta » et « Vendetta ». La « mère Bombu », par exemple, est représentée portant, dans son cabas, entre baguette et légumes, des bâtons de dynamite. *« Cette publication n'aboutit qu'à une caricature grossière enfermant totalement la Corse dans une image réductrice et insultante »,* estime Ava Basta.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un homme âgé de 27 ans, mis en examen pour viol et écroué début juin, à Lille (Nord), a été remis en liberté,** mardi 25 juin, après avoir été disculpé par un test ADN. L'homme avait été formellement reconnu par une des victimes de la série d'agressions sexuelles et de viols, qui ont eu lieu en février et en avril dans le métro lillois.

■ **Didier Schuller, l'ancien directeur de l'office HLM des Hauts-de-Seine, a été entendu, mardi 25 juin, par la police judiciaire**, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Nanterre sur d'éventuels emplois fictifs dans une société d'économie mixte locale de Levallois-Perret, la Semarelp. Didier Schuller a confirmé aux policiers avoir été conseiller du président de la Semarelp, Patrick Balkany, et avoir perçu chaque mois, à ce titre, environ 2 100 euros (14 000 francs) de février 1989 à mars 1995.

■ **POLICE : un important arsenal, dissimulé en région parisienne, a été saisi, au début du mois de juin, par les services de douane** au domicile de deux Français, qui s'étaient procurés frauduleusement les armes en Suisse. Quarante-six armes telles que des Kalachnikovs ou des pistolets Glock, 113 pièces d'armes et plus de 6 000 munitions ont été saisis.

Un ancien directeur de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, jugé pour harcèlement sexuel sur quatre employées

Jean-Yves Texier, directeur de l'établissement de 1996 à 1999, qui comparaissait, mardi 25 juin, devant le tribunal correctionnel, s'est défendu d'avoir eu le moindre comportement ambigu

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS
10e chambre

HUIT HEURES de procès auront été nécessaires pour tenter de saisir l'atmosphère qui régnait à l'hôpital Sainte-Anne, durant la seconde moitié des années 1990. Jean-Yves Texier, directeur de ce centre hospitalier parisien de 1996 à 1999, comparaissait, mardi 25 juin, devant la 10e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour *« harcèlement sexuel »* et *« agression sexuelle par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions »* sur quatre femmes salariées de l'hôpital. Trois d'entre elles sont présentes à l'audience. Liliane M., responsable de la bibliothèque médicale, et Marie C., adjointe administrative au secrétariat de direction, qui, toutes deux, ont porté plainte au printemps 1998 et se sont constituées parties civiles. Ainsi que Chantal D., secrétaire du président du conseil d'administration, dont le témoignage a été sollicité par les deux plaignantes précédentes. Claudine C., chargée de communication, est absente car *« extrêmement traumatisée »*, explique l'avocat des parties civiles, Claude Katz.

A l'audience ou dans leurs dépositions, ces quatre femmes ont relaté des faits d'une grande similitude. Liliane M., 56 ans, trente-trois ans d'ancienneté à Sainte-Anne, se souvient, mains tremblantes, d'un matin de décembre 1996 : *« Je me trouvais dans le bureau du directeur pour parler de l'informatisation de la bibliothèque. Quand je me suis levée pour partir, il s'est levé aussi, puis, par surprise, il m'a enlacée, il a commencé à me toucher les seins, les fesses, à travers ma blouse. Il m'a embrassée dans le cou, en murmurant "C'est d'accord, tu acceptes ?". Je me suis débattue, et je suis partie. »*

Marie C., 40 ans, une femme brune aux cheveux courts, raconte les avances verbales, les frôlements dans son dos, les mains sur les épaules, à la taille, aux fesses : *« Il venait quand j'étais seule ou m'appelait dans son bureau sous un prétexte quelconque. J'y allais décomposée. C'était un ordre... »* Comme elle résiste, il menace : *« Vous avez tort de refuser... »* A Claudine C., qui n'a alors qu'un statut de contractuelle, Jean-Yves Texier fait savoir qu'il ne la maintient dans ses fonctions que parce qu'elle lui plaît. En 1997, il lui pose la main sur la cuisse lors d'un déjeuner professionnel. Ses demandes de relations sexuelles sont bientôt assorties d'un avertissement : *« Vous verrez, vous finirez par craquer... » « En effet, j'ai craqué nerveusement,* avait témoigné Claudine C., *tant j'en avais marre de subir ses avances. »* Chantal D., 58 ans, rentre des obsèques de sa mère, en octobre 1996, et vient remercier le directeur de ses condoléances. *« Il m'a sauté dessus,* raconte-t-elle, comme encore étonnée. *Je me suis demandé ce qui m'arrivait. »*

Leur refus vaut sanction professionnelle. Liliane M. ne reçoit aucun soutien de la direction. Et son poste est même proposé à une autre infirmière. Marie C. doit accepter un poste à la pharmacie de l'hôpital. Claudine C. est affectée auprès d'un directeur intérimaire. A l'hôpital, on leur conseille de se taire. Faute de preuves, des poursuites ne seraient-elles pas vaines ? Le professeur Christian Cabrol, qui préside le conseil d'administration, écoute les plaignantes mais ne prend aucune initiative. *« C'était "J'entends mais j'oublie" »*, se gausse le président du tribunal, Roger Ribault.

« AUTORITAIRE, IRRESPECTUEUX »

En janvier 1999, après un rapport d'inspection défavorable, Jean-Yves Texier est suspendu de ses fonctions, puis rétrogradé. Il est désormais directeur adjoint du centre hospitalier de La Rochelle (Charente-Maritime). A 51 ans, l'ancien sous-chef de cabinet d'un ministre de la santé, ancien conseiller du directeur général des Hôpitaux de Paris, présente bien, teint hâlé et costume de bonne coupe. Il s'exprime avec aisance. Et se défend d'avoir eu le moindre comportement ambigu. Les plaignantes ont, selon lui, mérité le coup d'arrêt donné à leur carrière : Chantal D. *« occupait un emploi fictif pour la mairie du 13e arrondissement »,* Claudine C. n'avait *« aucune capacité professionnelle »*... Elles *« se sont liguées pour me faire partir de cet hôpital »*. Un vaste complot ourdi, poursuit-il, par *« l'ancien directeur de l'hôpital, un ex-grand maître de la Grande Loge de France »*.

Pour l'avocat des plaignantes, Me Claude Katz, Jean-Yves Texier, placé à la tête de 3 000 personnes, *« se considère comme maître des lieux à Sainte-Anne »* : *« Agressif, autoritaire, irrespectueux vis-à-vis des subalternes, il se croit tout permis. »* Les victimes, estime-t-il, sont d'autant plus crédibles qu'elles ont *« toutes eu du mal à témoigner contre un homme considéré comme au-dessus de tout soupçon »*. La procureure, Christine Laï, a requis quinze mois d'emprisonnement avec sursis contre Jean-Yves Texier. Absence de preuves, a fait valoir l'avocat de ce dernier, Me Ralf Boussier : *« On est dans un tête-à-tête. Je manque d'éléments, de matière palpable, pour être sûr qu'il ne s'agit pas d'affabulations »*... Jugement le 9 juillet.

Pascale Krémer

Devant le tribunal de Rennes, les six organisateurs d'une rave dénoncent l'attitude de la préfecture

RENNES (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyé spécial

Début avril, la nouvelle législation renforçant le contrôle des raves avait été votée, mais elle n'était pas encore en vigueur, faute de décret d'application. Pour éviter les ennuis, les organisateurs de la free partie de Gaël (Ille-et-Vilaine) avaient cependant voulu prendre les devants et contacté la préfecture de Rennes pour trouver un site conforme aux normes de sécurité. A défaut d'obtenir une autorisation, ils avaient finalement organisé la rave de manière clandestine les 6, 7 et 8 avril, et réuni environ 10 000 personnes dans une clairière de la forêt domaniale de Paimpont, près de Gaël. Mais les gendarmes mobiles avaient accéléré la fin de la fête en dispersant les derniers participants, et le matériel de sonorisation avait été saisi.

Six organisateurs comparaissaient, mardi 25 juin, devant le tribunal correctionnel de Rennes, pour mise en danger de la vie d'autrui, *« agressions sonores réitérées »* et travail dissimulé. La rave n'avait donné lieu à aucun incident sérieux mais elle s'était déroulée sur une ancienne base militaire, et avait, selon le parquet, fortement troublé la tranquillité des riverains. Les buvettes et les paiements à l'entrée attestaient en outre, selon lui, une activité lucrative non déclarée.

Aux abords du tribunal, une centaine de raveurs ont manifesté pour protester contre la nouvelle loi qui impose une déclaration préalable avant toute rave. Entrée en vigueur le 3 mai, elle est considérée comme un texte répressif par les raveurs, comme le prouve, à leurs yeux, les déboires judiciaires de ceux qui ont essayé de jouer le jeu avant l'heure. Dans la salle d'audience, les prévenus – piercings et crâne rasé pour certains – donnent l'impression d'élèves dissipés face à une présidente qui joue à la maîtresse d'école. *« Voulez-vous vous tenir correctement ? »*, demande Elizabeth Algier à l'un des raveurs, qui s'affaisse un peu sur le banc des prévenus. *« C'est quoi votre définition du correctement ? »*, réplique l'intéressé. Un autre demande à aller aux toilettes. *« On se croirait à la maternelle ! »*, se lamente la présidente, avant de perdre patience : *« Vous êtes complètement débile ou quoi ? »* La présidente interpelle les organisateurs sur l'absence de mesures de sécurité. *« Si quelqu'un s'était trouvé mal, comment les secours auraient fait pour circuler ? »*, interroge-t-elle, faisant référence à l'encombrement de la chaussée transformée en parking. *« Est-ce que vous vous êtes inquiétés de savoir si des gens habitaient à côté ? Êtes-vous bien conscients que la liberté des uns s'arrête où commence la liberté des autres ? »*

« L'ADMINISTRATION LES A BALADÉS »

Yann Boutier, organisateur de la rave et membre du sound system Oxyde, tente une réponse : *« On avait fait une fête au même endroit il y a deux ans, il n'y avait eu aucun problème. Cette année, on avait fait des démarches de bonne foi pour que ça se déroule bien, mais la préfecture nous a dit non la veille. »* Stéphane Lallement, avocat des organisateurs, met en cause l'attitude des services de l'Etat en s'appuyant sur les déclarations d'un fonctionnaire de la préfecture, qui a affirmé avoir reçu pour consigne de *« temporiser »*. *« Les organisateurs ont voulu faire les choses bien alors que rien ne les y obligeait, mais l'administration les a baladés »*, a souligné Me Lallement, estimant que cela *« augurait mal »* de l'application de la nouvelle loi.

La représentante du parquet, Catherine Denis, a affirmé ne pas vouloir faire *« le procès de la jeunesse, des raves ou de la musique techno »*. Evoquant néanmoins *« une population prise en otage »* par une *« invasion barbare »*, elle a requis des peines de deux à six mois de prison avec sursis, assorties d'amendes de 1 000 à 2 000 euros et de la confiscation du matériel saisi.

Jugement le 11 juillet.

Frédéric Chambon

Le nouveau directeur de la police nationale devra mettre en œuvre la loi sur la sécurité intérieure

UN NOUVEAU directeur général de la police nationale (DGPN), le préfet Michel Gaudin, entrera en fonction dès le 1er juillet. Choisi pour sa capacité à *« être immédiatement opérationnel »* (*Le Monde* du 26 juin), en tant qu'ancien directeur de l'administration de la police (1994-1998), M. Gaudin aura à mettre en œuvre la loi d'orientation et de programmation de la sécurité intérieure (Lopsi) que le gouvernement doit présenter en conseil des ministres le 10 juillet, et faire voter lors de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale. Il devrait également conserver une partie de l'héritage de son prédécesseur Patrice Bergougnoux, nommé préfet du Val-de-Marne. Dans un entretien au *Monde* du 31 mai, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, avait ainsi affirmé sa volonté de ne pas remettre en cause la police de proximité.

L'application de cette nouvelle forme de travail des policiers sur le terrain fut l'un des points forts de l'action de M. Bergougnoux, même si celle-ci n'a pas été menée à terme. Nommé DGPN le 24 novembre 1999, par Jean-Pierre Chevènement, dont il était le directeur-adjoint du cabinet, il avait reçu pour mission de réussir la *« pol prox »*, comme l'ont surnommée les policiers. Celle-ci devait être généralisée à l'ensemble du territoire national à la fin de l'année 2002. Elle s'est toutefois heurtée à un réel problème d'effectifs, et à des tensions corporatistes qui n'ont pas toujours été maîtrisées. Pour être efficace, la police de proximité requiert une forte présence des policiers dans la rue et au contact de la population. La mise en place de la réforme s'est heurtée aux départs massifs à la retraite des fonctionnaires qui avaient été recrutés au début des années 1970. Les recrutements exceptionnels décidés par MM. Chevènement puis Vaillant pour compenser l'hémorragie n'en ont à ce jour comblé qu'une partie.

LUTTE ANTITERRORISTE

La lutte antiterroriste fut le deuxième axe fort de l'action de l'ancien patron de la police, comme l'ont encore montré les récents succès remportés par la direction de la surveillance du territoire (DST) dans la lutte contre les islamistes. Arrestation de plusieurs responsables de l'ETA, organisation séparatiste basque espagnole, démantèlement de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) après l'attentat meurtrier de Quévert (Côtes-d'Armor), le 19 avril 2000, les résultats ont été nombreux, en dépit de l'épine corse. Après l'interpellation, en mai 1999, du commando suspecté d'avoir tué le préfet Claude Erignac à Ajaccio (Corse-du-Sud), le tireur Yvan Colonna est toujours en fuite, tâche sur une opération qui avait été présentée comme un grand succès de la lutte antiterroriste. M. Bergougnoux a également eu à arbitrer les querelles parfois violentes entre les services de renseignement (RG, DST) et la police judiciaire, sans toujours parvenir à restaurer le calme.

L'ancien directeur de la police entretenait par ailleurs de bons rapports avec les syndicats majoritaires, particulièrement l'UNSA-police qui, dans un communiqué du 25 juin, rend hommage à ses *« remarquables qualités de grand patron »*. Ces relations n'avaient pas suffi à empêcher le mouvement social qui a agité la police à l'automne 2001, mais avait contribué à en trouver l'issue.

Pascal Ceaux

LETTRE OUVERTE
AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
AU PREMIER MINISTRE
A TOUS LES PARLEMENTAIRES

La Loi ne peut pas priver du droit à réparation les parents d'un enfant dont le handicap n'a pas été décelé ou révélé pendant la grossesse, en raison d'une faute du professionnel ou de l'établissement de soins.

Il faut abroger cette disposition de la loi.

Au milieu de la tourmente médiatique suscitée par le fameux arrêt PERRUCHE, le Parlement a adopté le 4 mars 2002 une loi relative aux droits des malades et a, dans la confusion générale, voté un amendement supplémentaire.

Cet amendement contenu dans l'article 1 de la loi interdit désormais, alors même que la faute de diagnostic ante-natal ou d'information des parents est prouvée, toute réparation du préjudice de l'enfant mais surtout réduit l'indemnisation des parents au seul préjudice moral, **autant dire à rien.**

Renvoyer à la solidarité nationale, dans la Loi, comme substitut à cette indemnisation des parents, n'est pas acceptable car absolument insuffisante aussi longtemps que le Parlement ne décidera pas de dégager les crédits budgétaires adéquats, **autant dire jamais.**

Si chacun s'accorde à reconnaître que l'indemnisation pour l'enfant lui-même peut prêter à discussion, il n'en n'est pas de même en ce qui concerne l'indemnisation des parents. La jurisprudence unanime aussi bien civile qu'administrative depuis de nombreuses années n'a jamais hésité à réparer le préjudice des parents pour l'entretien et l'éducation de l'enfant sa vie durant.

Les promoteurs de cette loi, eux-mêmes, sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître que cette disposition spécifique de la loi a été votée avec précipitation et qu'elle est d'ailleurs pour le moins contraire à la Convention Européenne des Droits de l'Homme et tout simplement au principe français de la réparation intégrale des préjudices.

C'est pourquoi, les associations signataires en appellent au Président de la République et au Premier Ministre ainsi qu'à tous les Parlementaires pour que, lors de la prochaine session extraordinaire du Parlement, cette disposition de la loi empêchant les Tribunaux de réparer le préjudice des parents d'un enfant handicapé soit purement et simplement abrogée.

AAAVAM ◆ APF ◆ AUHSM Santé-Défense ◆ CORIDYS
FNATH ◆ GIHP National ◆ RESHUS

Contacts :
AUHSM SANTE-DEFENSE 172, rue Cardinet - 75017 Paris

Rejoignez-nous en signant la pétition sur **www.LOI-DU-4-MARS.org**

Chamonix refuse le passage des camions sous le Mont-Blanc

Plusieurs centaines de manifestants ont bloqué, durant toute la journée du 25 juin, l'accès du tunnel transalpin. Ils protestent contre sa réouverture aux poids lourds et attendent des mesures sur le transport des marchandises par rail

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Les deux escadrons de gendarmerie ont attendu minuit pour déloger à coups de grenades lacrymogènes les 200 manifestants qui continuaient d'empêcher, mardi 25 juin, l'accès au tunnel du Mont-Blanc. Durant toute la journée, les opposants au passage des camions ont manifesté dans les rues de Chamonix. *« Nous empêcherons par tous les moyens, pacifiques, illégaux mais légitimes, le retour des camions sous le tunnel »,* avait prévenu Georges Unia, guide de haute montagne et président de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB). Du côté italien, une hostilité comparable se développait.

Voilà plusieurs semaines déjà que Chamonix clame sa détermination : les affiches appelant la population à venir manifester, dès 8 h 30, mardi 25 juin, date de réouverture du tube transalpin au trafic international des poids lourds, étaient apposées sur la quasi-totalité des devantures de commerces. Dans les rues déjà envahies par les touristes, on ne parle que de ça. Et personne ne craint plus la présence, depuis trois mois maintenant, de plusieurs escadrons de gendarmes mobiles hébergés dans un grand hôtel, quelques kilomètres plus bas dans la vallée. Au contraire. Avec une pointe d'ironie, on salue même son effet bénéfique face à la petite délinquance, qui fait habituellement son apparition au plus fort des périodes touristiques, l'été comme l'hiver.

Le rassemblement est prévu devant la gare SNCF. Tout un symbole pour cette vallée qui espère désormais son salut du transfert des marchandises sur le rail pour la traversée des Alpes. Sous un ciel chagrin, ils sont plusieurs milliers à attendre le signal du départ. Un long cortège se forme, puis traverse la station, rameute de nouveaux participants, mêlant, dans une ambiance de kermesse, familles, syndicalistes, associations écologiques, représentants de partis politiques, guides de haute montagne, élus locaux. Quittant une ville en apparence morte, ils rejoignent la Vigie, site stratégique au pied de la rampe d'accès au tunnel. Plusieurs tentes y ont été dressées, pour bien montrer que la journée serait longue et la détermination sans faille. Immédiatement, la N 205 est coupée avec des cailloux, des panneaux, des plots en béton. Plus personne ne doit passer.

DEUX VALLÉES ENGORGÉES

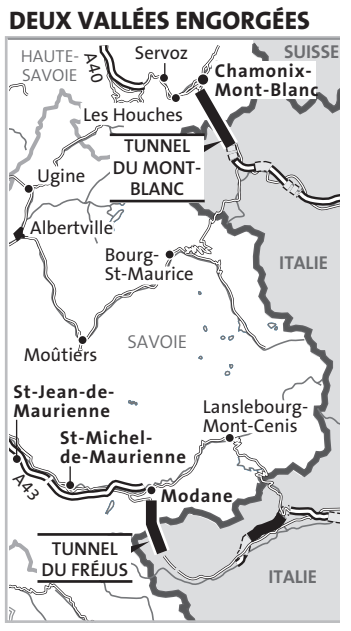

Le temps des discours est arrivé. Ceux-ci ressemblent à s'y méprendre à ceux du 13 mai, date de la précédente manifestation, qui marquait la réouverture du tunnel aux camions de plus de 19 tonnes et de moins de cinq essieux. *« C'est sûr ! C'est mieux sans les poids lourds »,* s'enthousiasme le maire de Passy, Yves Tissot. *« Votre mobilisation traduit un changement des mentalités »,* constate Marie-France Marcos, maire de Servoz.

« C'est tout un symbole, lâche Xavier Chappaz, président de la compagnie des guides de Chamonix. *Si l'on ne défend pas le Mont-Blanc, je ne vois pas ce que l'on pourrait défendre. »* Le maire de Chamonix, Michel Charlet, se félicite également de la réussite de la manifestation, et de son *« caractère européen »*.

FACE-À-FACE DÉTENDU

Dans la foule, attentive, les réactions sont diverses. *« Nous gagnerons parce que les élus sont avec nous »,* tranche ainsi une jeune participante, chamoniarde depuis cinq ans. *« Ce sont ces mêmes élus qui ont le pouvoir,* lui répond un militant du syndicat SUD-Rail. *Pourquoi n'agissent-ils pas concrètement, une bonne fois pour toutes. Il y en a marre des discours ! » « C'est plus compliqué que ça. Il y a l'Europe maintenant »,* intervient un vieux monsieur portant une banderole. *Mais il faut nous battre ! »*

En début d'après-midi, pendant que la sono du camp de base, à la Vigie, retransmet la demi-finale de la Coupe du monde de football opposant l'Allemagne à la Corée du Sud, le gros des manifestants tente de rejoindre l'entrée du tunnel. Peine perdue. Les gendarmes mobiles, déployés jusque dans les bois, les en empêchent. Par petits groupes, arborant pour la plupart des tee-shirts portant l'emblème d'un camion noir cerclé de rouge, les opposants regagnent la N 205. Là, ceux qui étaient restés pour garder les barrages affirment à qui veut l'entendre : *« Nous resterons ici tant que nous ne serons pas délogés par les forces de l'ordre. »* Plus haut, les gendarmes répondent : *« Nous ne bougerons pas sans en avoir reçu l'ordre. »*

Le face-à-face, détendu, dura toute la journée, pendant qu'un hélicoptère sillonnait le ciel régulièrement. En fin d'après-midi, beaucoup s'apprêtaient à passer une nouvelle nuit blanche. Car dès la veille, lundi 24, plusieurs centaines de manifestants étaient déjà là, une lampe à la main, sur le tracé menant au tunnel du Mont-Blanc, pour fêter à leur manière la Saint-Jean. Mais surtout pour confirmer leur désapprobation devant le retour des poids lourds dans leur vallée. C'est à cette occasion que l'un des rares camions à avoir osé s'aventurer sur ces terres désormais hostiles a été intercepté, à 22 h 30. Suprême affront pour les Chamoniards : le chauffeur était de nationalité belge, tout comme celui dont le véhicule avait provoqué le drame de mars 1999. *« C'est de fort mauvais goût, vous ne trouvez pas ? »*, lui lancera simplement M. Unia.

A Chamonix, la lutte est bel et bien engagée. Mais personne, aujourd'hui, ne souhaite, ou ne peut, dire la forme exacte qu'elle prendra dans les jours et les mois qui viennent. Même si l'on évoque désormais couramment les « brigades d'intervention rapide », chargées, sur un simple renseignement, de faire obstacle à tout passage de poids lourds.

Cependant, les Chamoniards ne peuvent pas totalement ignorer les protestations des habitants de la vallée de la Maurienne, las de voir passer les camions détournés de Chamonix. Chez eux, une banderole accrochée au-dessus de l'autoroute explique leur colère : *« Mont-Blanc sanctifié, Maurienne sacrifiée. »*

Cyril Bellivier

Des riverains bloquent le col du Bonhomme

Plusieurs dizaines de personnes ont bloqué, mardi 25 juin, pendant trois heures le col du Bonhomme (Haut-Rhin) sur la nationale 415, dans le massif des Vosges, pour protester contre le passage des camions. L'augmentation du trafic est due à la fermeture du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, qui relie l'Alsace à la Lorraine, en mars 2000, pour des raisons de sécurité.

« Quelque 1 800 camions passent tous les jours dans nos villages et nos revendications sont les mêmes depuis deux ans et demi », **a déclaré Yves Tevonian, président du Collectif pour la sécurité et la tranquillité des axes vosgiens (Costav), l'association de riverains qui est à l'origine de cette manifestation. *« Nous demandons des aménagements de sécurité, une renégociation de l'arrêté qui régit le transport dans le massif vosgien, et l'organisation au plus vite d'états généraux sur le transport routier »,*** **a précisé M. Tevonian, qui s'est déclaré solidaire des actions menées à Chamonix contre la réouverture totale du tunnel du Mont-Blanc aux poids-lourds.**

Signature d'un accord pour la promotion des fruits

LES REPRÉSENTANTS des producteurs de fruits et légumes et de la distribution ont signé, mardi 25 juin, un accord permettant l'annonce de promotions sur les prix des fruits et légumes français. L'accord, valable jusqu'au 31 décembre 2002, a pour but de désengorger un marché saturé. Les professionnels estiment que 15 000 tonnes de pêches en excédent pèsent actuellement sur les cours. Selon eux, cette situation est la conséquence d'importations de fruits espagnols à bas prix.

Les producteurs ont mené plusieurs actions dans des supermarchés du sud de la France pour protester contre la présence de ces fruits depuis le début de la campagne de commercialisation. Les exportateurs espagnols ont menacé, mercredi 19 juin, de recourir à la justice européenne contre les opérations de boycottage de leurs produits. La FNSEA affirme que cet accord avec la distribution n'est qu'une *« étape »*. *« D'autres chantiers restent ouverts (viandes, marges arrières...) avant d'aboutir à une meilleure transparence des pratiques commerciales »*, poursuit le syndicat.

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE : environ 2 000 personnes (selon la police) travaillant dans la filière avicole du Grand Ouest ont manifesté**, mardi 25 juin à Rennes, pour dénoncer la crise que traverse leur secteur, menacé, selon eux, par les importations. Selon la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA), qui avait appelé à cette manifestation, la crise actuelle menace 6 000 emplois.

La Confédération paysanne de l'Ouest n'a pas manifesté. Elle *« ne demande pas des aides supplémentaires mais des outils de gestion pour la maîtrise des productions »*.

■ **ENVIRONNEMENT : les crédits prévus pour 2002 pour la prévention et la lutte contre les feux de forêts** seront en augmentation de 17 % par rapport à 2001, a indiqué Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de la sécurité intérieure, au conseil des ministres, mercredi 26 juin. En raison du déficit pluviométrique très important dans le sud, 16 000 hectares ont déjà été parcourus par le feu depuis le début de l'année.

Gilles de Robien est favorable au ferroutage et au cabotage maritime

LE MINISTRE des transports, Gilles de Robien, a déclaré, mardi 25 juin, dans un entretien à RTL, son intention de *« pousser le dossier »* du ferroutage, qui consiste à mettre des camions sur des trains, afin de soulager les axes routiers, notamment dans les Alpes. *« J'ai bien l'intention de pousser ce dossier parce que c'est un dossier intéressant »*, a précisé le ministre. Il a par ailleurs ajouté que *« le cabotage maritime peut aussi aider à soulager les routes et à alléger un petit peu du fret, qui passerait par la mer entre la France et l'Italie »*.

A propos du tunnel du Mont-Blanc, M. de Robien a rappelé qu'il a reçu les différentes parties prenantes de ce dossier : *« Nous avons discuté des perspectives qui s'ouvrent pour plus tard, c'est-à-dire les essais de ferroutage qui ont actuellement ou qui vont avoir lieu, les expérimentations et les perspectives à plus long terme, comme par exemple la création d'une ligne de ferroutage entre Lyon et Turin »*, a-t-il ajouté. Dès 2000, l'ancien ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot avait lancé une politique de ferroutage dans les Alpes, prévoyant une première expérimentation franco-italienne, qui est en cours de réalisation sur la ligne existante entre Aiton (Savoie) et Orbassano (près de Turin).

A l'horizon 2015-2020, une nouvelle liaison mixte fret-voyageurs est prévue entre Lyon et Turin, dont le coût est évalué à 11 milliards d'euros, et qui doit permettre le passage d'un million de camions par an.

« RÉFLÉCHIR À DE NOUVELLES SOLUTIONS »

Par ailleurs, Gilles de Robien, annonce, dans un entretien à *La Tribune,* mardi 25 juin, son intention d'installer *« dans la vallée de Chamonix, des observatoires permanents de la qualité de l'air et du bruit »*. Concernant l'expérience de ferroutage, via le tunnel du Mont-Cenis actuellement en cours, le ministre souligne qu'il *« fallait l'accord du gouvernement italien pour aller plus loin. Mais nous devons réfléchir à de nouvelles solutions, et cela avant même l'exploitation de la future liaison Lyon-Turin (...) Nous comptons, par exemple, sur le développement du cabotage maritime afin d'alléger les contraintes de trafic qui pèsent sur la vallée de la Maurienne »*, observe-t-il.

Présent à la manifestation des opposants à la réouverture du tunnel, le député (Verts) Noël Mamère s'est prononcé pour que *« l'Union européenne lance un grand emprunt pour favoriser le ferroutage.* Le député de Gironde a également déclaré : *« Les politiques de transports ne pourront être résolues de manière nationale ou binationale. »*

D. B.

Polémiques à propos de la mise en place de l'alternat

Les estimations de trafic varient entre 2 000 et 5 760 camions par jour

LE CALENDRIER de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, qui a débuté le 9 mars avec l'autorisation de passage aux véhicules légers, puis le 8 avril avec celui des autocars et des poids lourds de moins de 19 tonnes et, enfin, le 13 mai à ceux de 19 à 26 tonnes, arrive à son terme. Depuis mardi 25 juin, tous les camions, à l'exception des transports de matières dangereuses et des véhicules les plus polluants, peuvent à nouveau franchir les Alpes par le tunnel du Mont-Blanc. Mais ils ne peuvent le faire que dans les conditions de l'alternat, c'est-à-dire d'un passage à tour de rôle sur une seule file.

Pour les poids lourds, le système de circulation est désormais le suivant : de part et d'autre de l'ouvrage, sur l'aire de Passy (côté français) et sur celle du Val-d'Aoste (côté italien), des parkings peuvent accueillir quelque 120 poids lourds. Sur chacune de ces zones, ces derniers attendront que les agents du groupement européen d'intérêt économique (GEIE), chargé du contrôle de la circulation sous l'ouvrage, leur délivrent une autorisation de passage.

Pour franchir le tunnel, ils devront attendre l'ouverture des portes, qui se fera toutes les deux heures, pendant vingt minutes pour laisser passer 90 véhicules. Afin d'éviter le croisement des poids lourds dans le tunnel, l'ouverture des parkings sera décalée de vingt-cinq minutes, du côté français et du côté italien. En outre, les camions doivent respecter une distance de 150 mètres entre deux véhicules et leur vitesse doit être comprise entre 50 km/h et 70 km/h.

L'estimation du trafic consécutif à ce système donne lieu à deux hypothèses. Les plus pessimistes, qui sont par ailleurs les farouches adversaires de la réouverture du tunnel – parmi lesquels figure l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB) –, estiment à 5 760 par jour le nombre de poids lourds qui franchiront le tunnel du Mont-Blanc. Cette hypothèse haute découle de leur lecture du décret du 31 mai 2002, publié au *Journal officiel* du 2 juin, sur les conditions de la réouverture du tunnel aux poids lourds.

Le législateur limite le passage pour les deux sens de circulation à 240 poids lourds par heure, soit 5 760 pour vingt-quatre heures. Ce qui équivaudrait à un doublement par rapport à la circulation antérieure à la tragédie du 24 mars 1999, qui avait provoqué la mort de 39 personnes. Une hypothèse que réfute la direction du GEIE du Mont-Blanc. *« Ce chiffre de 240 est théorique. Il fixe en fait un niveau de capacité technique »*, explique Jean-Marc Berthier, directeur-gérant du GEIE.

Les camions doivent respecter une distance, entre eux, de 150 mètres

Selon le GEIE, le nombre de poids lourds empruntant le tunnel devrait, en réalité, être divisé par deux par rapport à la période précédente. En effet, compte tenu de ces dispositions, qui prévoit douze départs par jour avec chaque fois 91 véhicules de chaque côté, c'est au moins 2 000 poids lourds par jour qui devrait emprunter le tunnel du Mont-Blanc.

Dominique Buffier

CHEMISES HOMMES & GARÇONS
CAFÉ COTON
Soldes
20, rue d'Assas - 75006 Paris

BOSS
HUGO BOSS
SOLDES
Boutiques BOSS Sport
352, rue Saint-Honoré PARIS 1er -3, rue du Casino DEAUVILLE
Centre Commercial Belle Epine THIAIS
12/14, Rond-Point des Champs Elysées PARIS 8ème
Atrium du Palais des Congrès Place Porte Maillot PARIS 17ème
Chez Madélios 23, boulevard de la Madeleine PARIS 1er
Place Jean Macé DIJON

DANYEL WARO CHANTE LE MALOYA

Poète et musicien créole intransigeant, Danyel Waro fait figure de quasi-prophète à la Réunion. Depuis le 25 juin, il est en tournée en France

THIERRY HOARAU

CÉLÉBRÉE, dans une publicité, comme *« l'île intense »*, la Réunion n'est jamais aussi ardemment incarnée que par le chant de Danyel Waro. Dans le ténor voilé de ce poète et militant créole, dans le rayonnement sensuel de ses incantations, vibrent le caractère d'un genre musical – le maloya –, comme la majesté, les douleurs et les frustrations d'un département d'outre-mer, tête d'épingle volcanique de l'océan Indien. Chantre admiré de l'identité réunionnaise, l'artiste est l'un de ses activistes les plus généreux et exigeants.

Cette intransigeance s'est peut-être forgée en prison. En 1976, le jeune homme d'alors 21 ans y est envoyé deux ans pour insoumission. Pacifiste et indépendantiste, il a refusé de servir sous les drapeaux. Il purgera sa peine à dix mille kilomètres de son île natale, quittant le soleil tropical pour la grisaille rennaise. L'épreuve tiendra lieu de rite initiatique. *« Plus que comme un sacrifice*, explique-t-il, *j'ai considéré cela comme un travail à accomplir, une retraite. J'ai rempli ce vide par l'écriture. Elle me permettait de maîtriser le temps et de voyager. C'est là que j'ai écrit mes premières chansons. Juste avant de partir pour Rennes, j'avais découvert le maloya. Pendant deux ans, cette musique est restée en moi comme une promesse. »*

Quatrième des cinq enfants de Ti-Georges et Anéil, planteurs *« ti-blan »* des hauts du Tampon, au sud de l'île, Daniel Houarau – pour l'état civil – a façonné sa voix de tête au rythme des travaux des champs. Les succès de l'époque, les chansons de Brassens et les standards du séga – genre de biguine réunionnaise mêlant rythmes de l'océan Indien et quadrilles des colons blancs – constituent son premier répertoire et viennent adoucir des conditions de vie spartiates. Ni eau courante ni électricité dans la case familiale. Et la sévérité d'un père qui, bien que pris au piège de l'alcoolisme (comme le décrit Waro dans sa chanson *Anéil*), prône la rigueur rationaliste, partageant sa vie entre le labeur et son activité de militant du Parti communiste réunionnais (PCR). *« Jouer, pour lui, était une perte de temps. J'avais dix ans quand on a eu notre première radio. On écoutait le bulletin, puis on éteignait. On plantait pour manger, pas pour respirer des fleurs. Les notions de beau, de goût, d'art étaient superflues. Cela, je l'ai récupéré en découvrant le maloya. »*

Paradoxalement, c'est via le PCR que se fera le rapprochement. Danse de transe aux racines africaine, malgache et indienne, le maloya s'est d'abord propagé dans la culture des esclaves et des nègres « marrons », ces fugitifs réfugiés dans les hauteurs de l'ancienne île Bourbon. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, leurs descendants ont maintenu tant bien que mal ces traditions. En 1946, la départementalisation française conforte cette marginalisation. Jugé obscurantiste et symbole d'un passé encombrant, le maloya est officieusement prohibé.

Pourtant, c'est la politique qui sauve le genre de l'oubli. Dans les années 1970, le Parti communiste local, mené par Paul Vergès (frère de l'avocat Jacques Vergès, député européen et actuel président du conseil régional), en fait la musique du petit peuple, l'instrument d'une identité enfin revendiquée. A son instigation, on met sur le devant de la scène les grands anciens du genre (Lo Rwa Kaf, Granmoun Lélé, Firmin Viry), on organise concerts et kabars (kermesses traditionnelles). C'est au cours d'une apparition de Firmin Viry pour la fête de *Témoignages*, le quotidien du PCR, que Danyel Waro a le coup de foudre. Il y voit le meilleur vecteur d'une révolte et l'accès possible à une conscience poétique. A l'instar des chanteurs bretons, corses ou basques de l'époque, une jeune génération créole (Ziskakan, Ti-Fock...) clame en musique ses revendications. *« Au départ*, estime Danyel Waro, *le maloya était pour moi une arme politique, un* " galet " *pour frapper le pouvoir colonial. Mais cette musique m'a remis à ma place de Réunionnais, d'humain avec mes besoins de spirituel, de tendresse, de sensualité. Je me suis réconcilié avec notre langue, notre bâtardise. »*

Le 5 mai, comme 91,90 % des votants réunionnais, Danyel Waro a choisi le bulletin « Jacques Chirac » – après s'être abstenu au premier tour, considérant l'élection présidentielle comme une « *affaire franco-française* ». Le choc du score de Jean-Marie Le Pen l'a mobilisé. La violence lepéniste, il l'a déjà testée de près. Le 23 décembre 1994, le président du Front national était en visite à la Réunion. Avec une quinzaine de camarades, Danyel Waro participait à un sit-in devant son hôtel. Tabassé par un nervi du FN, le chanteur s'en était tiré avec un tympan crevé. Hors cette anecdote, le racisme et la xénophobie écœurent celui qui, avec la chanson *Batarsité*, a composé un hymne irrésistible au métissage réunionnais et défini un concept qui pourrait servir d'exemple bien au-delà de l'île. Dans ce titre publié en 1994 dans l'album du même nom, Waro parle de la fusion originelle des cultures et des habitants des Mascareignes. *« Le premier enfant réunionnais*, insiste-t-il, *était déjà un mélange de Français et de Malgache, un* " bâtard *". Je ne peux pas revendiquer ma négritude, ma* " bretonnité *", je ne suis ni yab (paysan blanc), ni kaf (cafre), ni malbar (originaires de l'Inde du Sud), mais tout ça à la fois. Que tu le veuilles ou non, à la Réunion, tu seras marqué dès l'enfance par le son du tambour malbar ou du rouler, par les fleurs, les odeurs des cérémonies tamoules. »* Symbole de ces croisements, la gastronomie créole – les multiples carrys, rougails ou zambrokal –, que ce gourmand aime préparer au feu de bois, mitonne ensemble viande, riz, grains, légumes et épices de plusieurs continents, qui s'imprègnent les uns les autres tout en gardant leur goût particulier.

> Métissé par essence, le maloya a continué, dans les années 1980 et 1990, à se teinter d'influences reggae, séga, jazz, rap ou rock

Vieux d'à peine trois cent cinquante ans, le peuplement de cette île, longtemps déserte, a rassemblé un peu d'Europe, d'Afrique, d'Inde et de Chine. Cette jeune histoire, marquée par trois siècles de régime colonial, a brassé les identités. *« Cette harmonie, cette batarsité,* rappelle Danyel Waro, *il ne faut pas cesser de la cultiver. Nous ne sommes pas à l'abri du racisme, des manipulateurs. La société réunionnaise peut désigner des boucs émissaires. Un jour, ce sont les zoreils (les métropolitains), un autre ce sont les Comoriens ou les Maorés. »*

Le maloya, métissé par essence, a continué dans les années 1980 et 1990 à se teinter d'influences reggae, séga, jazz, rap ou rock. Le genre autrefois réprimé a été maintes fois célébré par une scène musicale passée en vingt ans de la préhistoire à l'effervescence. A la tête du groupe Flamboyant, de 1978 à 1982, Danyel Waro a ensuite défendu sous son nom un maloya de résistance. A rebours des tentations modernisatrices, le chanteur a tenu à privilégier jusqu'à aujourd'hui la tradition. On pourrait croire austère une trame instrumentale uniquement composée de percussions : congas ; piker en bambou ; rouler (impressionnant tambour de basse) ; kayamb (boîte en tiges de fleurs de canne remplie de graines) ; bobre (arc arrimé à une calebasse), mais il faut avoir vu ce rouquin au cœur noir et aux lunettes triple foyer se transformer en bête de scène pour savoir quels tremplins ces instruments de bois et de peau offrent à ses mots. *« Dans la simplicité d'une voix, d'une résonance, je recherche un absolu, une magie, une vibration de la terre. »* De la même façon, ce marcheur infatigable pourra étreindre son île en parcourant à travers la montagne plus de cinquante kilomètres en une journée, porté par le souvenir des rebelles « marrons » Anchaing ou Cimandef.

Mais ce dépouillement musical se fait aussi l'écho d'autres convictions. Celles déplorant entre autres une Réunion déstructurée par la course forcée vers le progrès. Avec la départementalisation, la métropole a imposé une assimilation faisant souvent fi des particularismes. Sous l'impulsion, en particulier, de Michel Debré, ancien premier ministre et longtemps député de l'île, la lutte contre la pauvreté, les problèmes sanitaires, démographiques et d'urbanisation ont passé la culture au rouleau compresseur et produit un dirigisme dont les dérives ont été jusqu'à l'exil forcé d'enfants réunionnais, envoyés repeupler la Creuse – l'un d'entre eux demande aujourd'hui un milliard d'euros de dédommagement à l'Etat. *« On a voulu aller vite, aller vers le rendement. On a tout gommé. On nous a expliqué qu'une case n'était pas une case, que notre langue n'était pas une langue. Résultat : gamin, je mettais deux heures et demie en bus pour aller du Tampon à Saint-Denis, j'en mets encore plus aujourd'hui à cause des embouteillages. Je n'ai rien contre la nouvelle technologie, mais elle doit s'adapter à notre vitesse. »*

Danyel Waro, lui, a choisi de vivre à son rythme. Une philosophie appliquée à sa carrière. Méfiant vis-à-vis de l'industrie du disque, cet artiste magnifique n'a enregistré que quatre albums – *Gafourn* (sur cassette uniquement), *Batarsité*, le live *Foutan Fonnkér* et le tout récent *Bwarouz* – en vingt-cinq ans. Refusant le clientélisme et l'assistanat endémique d'une île qui compte 25 % de RMiste (record de France), il donne peu de concerts et refuse la plupart des subventions. Même quand une tournée en métropole le lui permettrait, le chanteur ne réclame pas le statut d'intermittent du spectacle. Dans la maison qu'il a construite de ses mains, il a longtemps préféré vivre de la fabrication d'instruments traditionnels.

La défense de sa langue reste son combat quotidien. Au point de gagner une réputation d'irréductible. Les histoires abondent dans l'île de radios ou d'équipes télé éconduites pour n'avoir pas accepté de parler créole. En classe de quatrième déjà, Waro se souvient d'avoir reçu un zéro pour avoir écrit en créole une rédaction inspirée des fables de La Fontaine. *« Quand je prends position pour ma langue, beaucoup interprètent cela comme une agression. Je ne suis pas contre le français, je suis pour le créole, pour préserver et faire vivre cet héritage. Le rapport entre les deux langues est complètement faussé puisque systématiquement, pendant des années, on a rendu honteux l'utilisation du créole, comme symbole de pauvreté, d'illettrisme, comme si des saletés nous sortaient de la bouche. Même si il y a eu des progrès dans son enseignement, l'administration refuse cette langue. Même les politiques censés la défendre, comme les gens du PCR, ne le font qu'en s'exprimant en français. »*

Loin d'être crispé sur le passéisme, le fonnkézèr (« le poète ») n'a cessé de réinventer sa langue, au point que les créolophones eux-mêmes avouent ne pas toujours saisir ses néologismes et nouvelles paraboles. La très soigneuse traduction en français qui, pour la première fois, accompagne les textes de son nouvel album, ne seront pas utiles qu'aux « zoreils ». Etudié en fac, célébré dans la rue, Danyel Waro a acquis sur son île un statut de quasi-prophète. Il suffisait pour s'en convaincre d'assister, en février, au concert donné dans la ravine de Saint-Leu devant quatre mille personnes.

EN première partie, une pléiade d'invités lui ont rendu hommage, récitant ses textes ou disant leur admiration. On y trouvait des anciens de l'activisme créole et une nouvelle génération d'artistes. Parmi ceux-là, Frankie Lauret, un écrivain et musicien de 23 ans, auteur d'un premier roman baroque, *Haschischin* (« Ibis rouge »), avouait en aparté être venu chercher pour son livre la bénédiction de Danyel Waro : *« Il est le maître des mots créoles, un "dézordeur" avec l'image d'un libérateur charismatique. »*

En rigolant, Waro refuse de faire figure de héros ou de nouveau *« papa »* (comme on surnommait aussi bien Michel Debré que Paul Vergès). S'il avait choisi de se présenter, en quatrième position, sur une liste autonomiste aux dernières élections régionales, c'était pour faire exister des idées minoritaires – 2 000 voix... Depuis longtemps, il se défie des partis politiques, et préfère l'exemple individuel aux idéologies collectives, les efforts de libération journalière aux rêves de grand soir. Assumant sa part d'utopie, il part en quête d'émotions universelles logées dans les descriptions et les détails du quotidien. S'affirmant entre complainte et extase, tel un bluesman écorché, un soulman voluptueux ou un grand chanteur français.

Stéphane Davet

L'arme secrète des footballeurs turcs

Fromages et pâtisseries orientales seraient la potion magique qui a permis à l'équipe de Turquie de parvenir en demi-finale. Sera-ce suffisant face aux « danseurs de samba » ? Réponse dans « Hurriyet »

QUEL EST DONC le secret de l'équipe de Turquie, ce petit plus qui lui a permis, grâce au « but en or » marqué contre les Lions du Sénégal, de se qualifier pour la demi-finale de la Coupe du Monde de football ? Le quotidien turc à grand tirage *Hurriyet* apporte, à la « une » de son édition pour l'Europe datée du 24 juin, un élément de réponse : *« Notre équipe a consommé une tonne de fromage ! »* En pages intérieures un titre clame : « Nous avons compris la magie de la victoire ! » A savoir que l'équipe nationale – les 22 joueurs et leurs accompagnateurs – a, entre le 18 mai et le 22 juin, absorbé *« 250 kilos de vieux kachkaval* [fromage turc à pâte dure à base de lait de vache] *et 250 de kachkaval jeune »*.

Sans oublier, bien sûr, l'élément indispensable au petit déjeuner de tout Anatolien qui se respecte, le *« fromage blanc »* (*beyaz peynir*, une sorte de feta), que les footballeurs avaient apporté dans leurs bagages et dont ils ont dégusté *« 350 kilos »*. A la tonne de fromage

Hürriyet

se sont ajoutées *« 3 tonnes »* de féculents variés (lentilles, pois chiches, haricots), *« venus directement de Turquie »*. Peu après sa victoire, l'équipe a en outre pu se délecter, grâce à la générosité du propriétaire d'une chaîne de pâtisserie, *« des baklavas »* arrivées toutes fraîches d'Istanbul, *« par avion privé »*.

Depuis samedi, il n'est pas un quotidien turc qui ne consacre l'essentiel de ses pages aux exploits de l'équipe nationale. L'explosion de joie qui suivit sa qualification pour la demi-finale provoqua quelques dommages puisque cinq personnes perdirent la vie et une quinzaine d'autres furent blessées, mais de cela, *Hurriyet* ne dit mot. Certes, cette victoire intervient à point nommé, au moment où le pays est à nouveau menacé d'instabilité. Le premier ministre, Bülent Ecevit, malade, est absent de son bureau depuis plus d'un mois, la coalition gouvernementale est chancelante, la Bourse est à la baisse et le ministre de l'économie a récemment mis en garde contre le *« grand risque »* pris en tardant à appliquer les directives du Fonds monétaire international auprès duquel Ankara est très endetté.

« UNIS AUTOUR DU DRAPEAU »

Avides de sortir de la morosité ambiante, les Turcs sont descendus en masse dans la rue pour fêter, drapeau à la main, le retour du pays dans les grandes compétitions mondiales, du jamais-vu depuis les années 1950. *« La victoire de notre équipe a fait de nous un corps uni autour du drapeau turc. Maintenant voici venu le tour de l'Assemblée nationale. Tous les rivaux : de gauche ou de droite, libéraux ou conservateurs, pour ou contre la peine de mort, pro et antieuropéens, partisans ou détracteurs du foulard doivent se retrouver. Ces polémiques sont dépassées car les gens se sont soudés aux couleurs rouge et blanc du drapeau.* (...) *De la mer Noire jusqu'aux petits villages du sud-est, les Turcs ont manifesté leur existence au monde entier »*, s'enorgueillit *Hurriyet*.

Puis le journal choisit d'évoquer un problème très actuel pour le pays, celui des réformes indispensables pour amorcer le processus d'adhésion à l'Union européenne. *« L'Assemblée nationale doit nous ouvrir la voie vers l'Europe »*, s'enhardit *Hurriyet* tout en évoquant un *« moment critique »* dans la marche vers l'adhésion. Seul pays candidat pour lequel aucune date de négociations n'a été fixée, la Turquie peine à se conformer aux critères de Copenhague (sur l'établissement d'un Etat de droit). Invité par les Quinze à abolir la peine de mort, le pays, où un moratoire est en vigueur depuis 1984, semble figé dans l'immobilisme. Les représentants du Parti de la Mère patrie (ANAP, centre-droit, pro-européen) n'ont pas réussi à convaincre leur partenaire, le Parti de l'action nationaliste (MHP, extrême droite nationaliste) de voter les amendements nécessaires. Sachant que les supporters du ballon rond se recrutent surtout chez les militants de base du MHP, il ne reste plus qu'à souhaiter que le vœu émis par *Hurriyet* se concrétise et que les députés votent enfin l'abolition. Peut-être en cas de victoire sur les *« sambacilar »* (*« danseurs de samba »*) brésiliens auxquels l'équipe nationale sera opposée mercredi ?

Marie Jégo

★ www.hurriyetim.com.tr

L'affaire Medgyessy vue par la presse hongroise

Le passé d'agent secret du premier ministre a suscité une véritable crise politique

LES RÉVÉLATIONS sur le passé d'agent secret du nouveau premier ministre hongrois ébranlent le pays. Si socialistes et libéraux ont renouvelé leur confiance à Peter Medgyessy, sa légitimité morale n'en reste pas moins affectée. Les attaques du philosophe Janos Kis dans le quotidien libéral **Magyar Hírlap** sont très dures. L'ex-opposant ne se contente pas d'accuser M. Medgyessy d'espionnage, il exhibe des preuves. *« Le 2 mars 1978, il était intégré, sur ordre du ministère de l'intérieur, au sous-département III/II 7. C'est-à-dire la cellule de contre-espionnage au sein des services secrets civils. »* C'est en tout cas ce que laisse penser l'ordre du ministère publié par le quotidien conservateur **Magyar Nemzet**. *« Dans cette affaire, le premier ministre n'a pas le choix : soit le document est un faux et il intente un procès pour calomnie et usage de faux, soit il démissionne sans tarder. »*

Entre-temps, le Parti socialiste [MSZP, ex-communiste] et l'Alliance des démocrates libres [SZDSZ, libéraux de gauche issus de la dissidence], jadis présidée par Janos Kis, renouvelaient leur confiance à M. Medgyessy, qui sauve son poste. Reste que ces révélations ont suscité une véritable crise politique. Le premier ministre n'a avoué son appartenance aux services secrets communistes qu'après une longue tergiversation devant le Parlement, prétendant avoir agi pour les intérêts du pays : *« Si je me suis engagé dans le contre-espionnage, c'était pour préparer l'adhésion de la Hongrie au FMI, en déjouant l'action de services secrets étrangers comme le KGB. »*

« L'AGENT D-209 » ?

Affirmation qui est loin de convaincre : les services secrets hongrois étaient notoirement aux ordres du KGB. L'académicien Frigyes Solymosi rappelle dans **Magyar Nemzet** que *« l'URSS n'a jamais permis à un pays* « frère » *d'agir dans son propre intérêt »*. Une autre note ultra-secrète datée du 28 septembre 1976 et publiée le 19 juin par ce même journal ne facilite pas non plus les affaires du premier ministre. D'après cette note, à l'époque haut fonctionnaire au ministère des finances, il aurait rédigé un rapport sur ceux de ses collègues *« susceptibles de participer à des actions contre-révolutionnaires et aptes à en prendre la direction »*. Cette fois, il qualifie le document de faux et compte intenter un procès au **Magyar Nemzet**.

Autant de secrets dont M. Medgyessy aurait dû s'expliquer avant les élections, s'emporte Janos Kis, pour qui celui-ci a perdu toute légitimité morale. *« Ce gouvernement avait promis de rendre le pouvoir aux institutions démocratiques et de restaurer la foi en la politique. Si le premier ministre reste, cette promesse devient vaine. Si le MSZP et le SZDSZ le maintiennent, ils trompent les électeurs. »* Une éditorialiste du **Magyar Nemzet** ajoute cruellement : *« Peter Medgyessy a échoué et il le sait. Il n'y a plus guère que le PS pour refuser de le comprendre. Tout simplement parce qu'il n'a pas encore accouché du scénario pour se débarrasser de l'agent D-209, alias Peter Medgyessy. »*

Pour le moment, premier ministre et gouvernement essaient de calmer les esprits en proposant une loi sur l'ouverture des archives des services secrets communistes. Mais est-ce moralement suffisant, se demande le géopoliticien Arpad Cseko, dans le même quotidien. Pour lui, le passé trouble du premier ministre range désormais la Hongrie aux côtés de la Russie, voire de l'Azerbaïdjan ou du Turkménistan. Autant d'Etats dont les dirigeants sont issus des *« services »*. Reste la prophétie de Janos Kis : *« Après la dégringolade morale, la chute politique. Soit Medgyessy s'en va, soit c'est la coalition MSZP-SZDSZ qui devra plier bagage. »*

courrierinternational.com
pour *Le Monde*

« THE BALTIMORE SUN » (Etats-Unis)

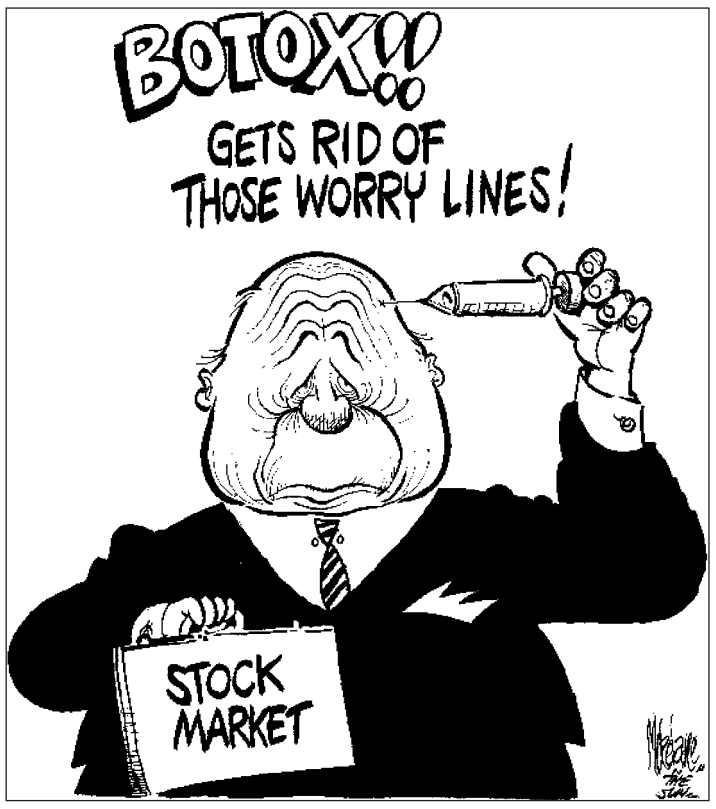

Grosse fatigue. *« Avec Botox, finies les rides d'anxiété ! »* (sur l'attaché-case : marchés boursiers). Wall Street est fortement déprimé, et même les injections ne semblent guère en mesure de redresser les courbes. **Dessin de Mike Lane.** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

G8

■ Le groupe des huit pays les plus industrialisés doit tenir son sommet annuel au Canada
www2.gov.ab.ca/home/g8/

■ Les réunions auront lieu dans les montagnes rocheuses de l'Alberta.
www.albertawilderness.ca/Issues/KC/IMG/kc_map.jpg

■ G8 Activism, le G6b (groupe des 6 milliards) et le centre des médias alternatifs du Québec fédèrent les initiatives des opposants au sommet.
▷ http://g8.activist.ca
▷ www.g6bpeoplessummit.org
▷ www.cmaq.net/index.php?meta=G8

■ Les chefs d'Etat doivent discuter de la lutte contre le terrorisme.
www.g8.gc.ca/summitterror-f.asp

■ Le groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) a émis ses recommandations sur le financement du terrorisme.
www1.oecd.org/fatf/SRecsTF_fr.htm

■ Le G20 a également convenu d'un plan d'action sur ce sujet.
www.g20.org/news/003_f.html

■ Ils doivent approuver la création d'un nouveau partenariat de développement pour l'Afrique...
www.nepadsn.org/french_version/nepad_french_version.pdf

■ ... et débattre des moyens de renforcer la croissance économique.
www.g8.gc.ca/summitecono-f.asp

■ Le FMI publie un exposé intitulé « La mondialisation, faut-il la redouter ou s'en réjouir ?»
www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041200f.htm

■ Le Conseil d'analyse économique a rendu une étude synthétique sur *« la gouvernance mondiale »* conçue comme l'action des instances internationales chargées de réguler la mondialisation.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000230.shtml

vincent.truffy@lemonde.fr

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LIBÉRATION**
Patrick Sabatier
Jean-Marie Messier, notre Napoléon des ordures ménagères adoubé « maître de l'univers » des médias, a une fois de plus réussi à se sauver des eaux glacées de la Bourse, où son empire est en train de sombrer. Sacré scénario pour Hollywood, où J2M règne. Car la saga de Vivendi Universal risque de tourner au *Titanic* industriel. Capitaine arrogant, J2M a éventré son immense paquebot au beau milieu de l'Atlantique pour avoir voulu pousser les feux à coups d'acquisitions, sans tenir compte des dangers des icebergs de la finance – les effets du scandale Enron par exemple. Dans son rêve américain, J2M semble avoir été atteint par le syndrome de Las Vegas : cette folie de grands patrons enfermés dans la bulle dorée d'une économie-casino où ils dépensent à brassées des dizaines de milliards de dollars en achats hasardeux et surévalués, montant leurs « coups » et leurs comptes comme autour d'une table de poker menteur, et exhibant leurs fortunes mirobolantes en stars du capitalisme triomphant.

■ **LA TRIBUNE**
Philippe Mudry
La transparence financière n'est plus un concept à la mode et un peu creux que l'on met en scène lors de grand-messes annuelles pour rassurer les actionnaires. Avec la crise de confiance que traversent les marchés depuis le scandale Enron et les affaires qui ont été révélées aux Etats-Unis, il n'est désormais plus permis de jongler : on pratique la transparence ou on paie comptant. Jean-Marie Messier, patron de Vivendi Universal, l'apprend à ses dépens. Sa dernière opération portait sur la vente de 15 % de la filiale Vivendi Environnement. J2M aurait pu faire simple ; il a choisi de faire compliqué. Les administrateurs ont dû constater que flanquer le président du groupe d'un conseil de gouvernement d'entreprise, ainsi qu'ils l'avaient décidé, n'est aucunement une assurance tout risque. C'est sans doute la raison pour laquelle il voit sa marge de manœuvre se restreindre encore.

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon
Jean-Marie Messier est sauf. De manière peut-être seulement provisoire. Il est désormais, en effet, sous surveillance étroite et tatillonne. Le patron de Vivendi Universal incarne aujourd'hui les trois défauts majeurs qui provoquent la désaffection des marchés vis-à-vis des grands patrons : la mégalomanie, la gourmandise et la dissimulation. Epargnants et investisseurs veulent plus de transparence. Ils ont été échaudés par l'affaire Enron. Ils se méfient comme de la peste des comptes truqués et qui s'avèrent non conformes à la réalité économique et financière. Enfin, plus que d'autres, le PDG de Vivendi Universal a fait montre d'une arrogance vis-à-vis de ses pairs, d'une soif de publicité et d'un goût de la provocation qui, aujourd'hui, se retournent à son encontre et ne font qu'accroître le désamour des marchés envers son groupe. Ces derniers appellent à davantage de modestie.

AU COURRIER DES LECTEURS

DÉPISTER LE CMV

Dans *Le Monde* du 29 mai était exposée la position du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF), opposé au dépistage systématique de l'infection par cytomégalovirus (CMV) chez les femmes enceintes. Maman d'une petite fille de deux ans gravement handicapée à la suite d'une infection congénitale à CMV, je défends la thèse inverse. Ma fille est née il y a deux ans, dans une petite maternité de province, atteinte par ce virus, non détecté durant ma grossesse. A sa naissance, elle a fait diverses hémorragies, a dû être ranimée, et transportée dans un service de réanimation pédiatrique, à ...180 km. Elle a subi de multiples examens, et de nombreux médicaments lui ont été administrés en attendant que le diagnostic puisse être posé au bout de six jours : CMV. Alors seulement a pu être entrepris le traitement antiviral nécessaire. Aujourd'hui, ma fille est gravement handicapée : elle n'a pu se tenir assise qu'à 18 mois, elle ne marche pas, ne peut pratiquement pas utiliser sa main et son bras droits, elle est atteinte de surdité, ne peut être nourrie encore principalement qu'au biberon et souffre d'un reflux gastro-œsophagien.

Le CMV est un virus très fréquent. La moitié des femmes enceintes ne sont pas immunisées contre lui ; 1,5 % d'entre elles le contractent pendant leur grossesse (soit 6 350 femmes par an en France). (...) Le CNGOF indique que *« plusieurs études ont conclu qu'on ne pouvait véritablement prévenir la contamination des femmes non immunisées »* ...d'autres études affirment le contraire. Ces mesures préventives, appliquées dans les services hospitaliers, expliquent l'absence d'augmentation du risque de transmission entre patients et soignants, ce qui n'est pas le cas dans les crèches.

Il n'est donc pas admissible que ces recommandations ne soient pas données à toutes les femmes enceintes non immunisées contre le CMV. Le dépistage est laissé au bon-vouloir des gynécologues obstétriciens. Faut-il persister dans cette médecine à deux vitesses ? (...) Permettre aux futurs parents de prendre, avec l'équipe médicale, une éventuelle décision d'interruption de grossesse, et, en cas de poursuite de la grossesse, organiser au mieux la naissance dans l'intérêt de l'enfant, est la seule attitude responsable possible, en attendant l'arrivée d'un vaccin.

Joëlle Parneix
Royan (Charente-Martime)

LE SPECTACLE DE LA MORT

Dans *Le Monde* du 19 juin, sous le titre « Jérusalem est frappé par l'un des pires attentats depuis septembre 2000 », je lis ceci : *« Entouré par un impressionnant service de sécurité, M. Sharon a longuement examiné l'épave du bus avant de contempler silencieusement l'alignement macabre des sacs mortuaires. »* A ma connaissance, contempler veut dire *« regarder longuement, attentivement, avec admiration »*. C'est indécent.

Marc Brzustowski
Courriel

JOSÉ BOVÉ EN PRISON

José Bové est donc en prison. Bien. Ce qu'il a fait était illégal. Personne ne doute que, dans un souci de tolérance zéro, les responsables du saccage d'un hypermarché, l'autre week-end, opération revendiquée par la FDSEA et dûment filmée, ne seront rapidement mis en examen. Personne ne doute non plus que le nouveau ministre de l'agriculture, maintenant que les élections sont passées, expliquera aux agriculteurs français qu'il est difficile de vouloir à la fois développer les exportations de produits agricoles français et empêcher les importations de produits agricoles étrangers.

Jacques George
Rouen (Seine-Martime)

Pour nous écrire :
Le courrier des lecteurs du Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

CERRUTI

Soldes

Homme : 27, rue Royale, Paris 8e

Femme : 15, place de la Madeleine, Paris 8e
17, avenue Victor-Hugo, Paris 16e
42, rue de Grenelle, Paris 7e

Afrique : indispensables opérateurs privés *par Michel Roussin*

APRÈS quarante années de politiques d'aide publique au développement (APD), l'Afrique représente aujourd'hui à peine 1,5 % des investissements étrangers directs mondiaux. Je souscris à l'analyse du président Wade dans la page Débats du *Monde* du 22 juin. La réduction de la pauvreté est incontestablement un objectif partagé par tous. Avec le Nepad, c'est sur les moyens d'y parvenir que les Etats africains mettent en avant une conception nouvelle au regard de l'idéologie dominante qui privilégie l'assistance et ne s'attaque pas aux déséquilibres entre le Nord et le Sud. L'APD doit ainsi être prioritairement orientée vers la mise en place d'outils destinés à créer de la valeur au sens large (marchandises, services, produits culturels dont l'Afrique est riche) et à pouvoir l'exporter dans des conditions justes.

Je retiendrai deux des principaux piliers du Nepad présentés aux représentants du secteur privé venus du monde entier à Dakar en avril dernier : la reconnaissance du niveau régional comme cadre de développement de l'Afrique pour son intégration dans le commerce mondial et la mise en œuvre d'un environnement qui attire les investissements étrangers et locaux.

Le G8 ne doit pas se contenter, comme on l'a vu lors des précédents sommets sur le développement à Monterrey ou Halifax, de discussions cantonnées aux contributions financières de ses Etats membres. La question n'est pas tant aujourd'hui le combien que le comment. Coordination des politiques des bailleurs de fonds et mise en place d'un partenariat étroit et très en amont avec le secteur privé sont l'une des clés de la réussite.

L'investissement privé viendra d'autant plus facilement et en proportion d'autant plus importante que l'intégration régionale sera forte et reconnue. Pour y parvenir, il faut établir des priorités dans le transfert de souverainetés nationales au niveau régional : en créant, comme cela a été fait en Europe, une agence susceptible d'assurer la gestion d'infrastructures régionales ; en encourageant les initiatives visant à harmoniser l'environnement des affaires au niveau régional ; en créant une structure régionale de négociation sur les questions multilatérales, à l'image de la Regional Negociation Machinery des Caraïbes.

L'investissement étranger constitue avec l'investissement local l'élément moteur de la croissance et de l'emploi. Le secteur privé africain doit s'approprier la technologie la meilleure et investir lui-même sur le continent. Comment donner, en effet, confiance aux investisseurs étrangers quand les entrepreneurs locaux ne croient pas réellement en l'avenir de l'Afrique ? Les conditions essentielles pour atteindre cet objectif : mettre en place un environnement politique, juridique et financier stable ainsi qu'une administration efficace, pour assurer le fonctionnement d'un Etat de droit qui donne une visibilité de long terme aux investisseurs ; fixer l'épargne locale en s'attaquant à la fuite des capitaux, à la corruption, et améliorer les structures financières en favorisant la création ou en renforçant les marchés de capitaux locaux existants ; concentrer l'APD sur des projets significatifs, viables et ayant un impact visible ; redéfinir les conditions du partenariat public-privé (PPP) ; diffuser une image positive de l'Afrique ; donner une priorité à la formation professionnelle ; conduire des actions d'envergure en faveur de l'intégration du secteur informel dans l'économie.

Des actions urgentes peuvent être mises en œuvre dès aujourd'hui. La coopération entre les acteurs multilatéraux et bilatéraux de l'aide doit être la règle, car actuellement la confusion est grande. Le saupoudrage et donc le gaspillage en sont les principales conséquences et expliquent en grande partie l'érosion progressive de l'APD, qui demeure indispensable en Afrique. La mise en place des infrastructures de communication entre tous les pays d'Afrique est un impératif pour la croissance et la valorisation des richesses. Dans ce domaine à forte intensité capitalistique exigeant un savoir-faire pointu, rien ne pourra se faire de manière durable sans une concertation étroite entre le secteur privé, les bailleurs de fonds et la puissance publique.

> Comment donner confiance aux investisseurs étrangers quand les entrepreneurs locaux ne croient pas réellement en l'avenir de ce continent ?

En dépit de tendances très marquées de certains bailleurs de fonds comme la Banque mondiale ces dernières années, la contribution du secteur privé ne doit en aucun cas se résumer à la seule privatisation. Mieux que cela, les opérateurs privés peuvent apporter des solutions viables et réalistes, contribuant ainsi à la logique du développement durable. Privatiser un système d'approvisionnement en eau quand la plupart des équipements de distribution sont défectueux et génèrent des gaspillages n'a pas beaucoup de sens.

Il ne faut pas se tromper d'objectif : le seul qui vaille est la croissance durable, la création de richesses et d'emplois. L'argent privé investi dans une privatisation brutale n'est plus disponible pour des investissements ultérieurs. Le secteur privé a beaucoup à proposer mais n'est aujourd'hui – pour des raisons largement idéologiques ! – pas suffisamment associé en amont.

MICHEL ROUSSIN est président du comité Afrique de MEDEF International, ancien ministre de la coopération.

Ainsi le PPP apparaît-il aujourd'hui, beaucoup plus qu'un simple outil destiné à alléger les déficits publics, comme un réel instrument de codéveloppement et de contribution opérationnelle à la croissance socioéconomique en général.

Le financement de l'APD ne résoudra pas la problématique du développement en général. En laissant proliférer un interventionnisme non coordonné entre les bailleurs de fonds et d'innombrables acteurs du développement, on a créé une confusion et des repoussoirs pour les entrepreneurs qui veulent créer de la richesse en Afrique. Il faut revenir à des conceptions simples. Rien ne pourra se faire efficacement et durablement en matière d'accès aux besoins fondamentaux sans une participation très en amont des opérateurs privés, notamment dans le secteur des infrastructures.

Ma conviction est forte : l'Afrique recèle d'immenses potentiels de croissance. Pour les concrétiser, il faut créer les conditions qui permettent l'émergence d'un tissu d'entrepreneurs locaux et de tirer les bénéfices de la croissance mondiale. Les pays d'Afrique nous proposent aujourd'hui un mode de coopération qui n'est plus celui de la simple main tendue. Nous devons y répondre par un contenu approprié, en osant aller au-delà du débat sur le taux de contribution par rapport au PIB des pays riches.

Immigration : le vrai réalisme

par Mireille Raunet

S'ACHEMINER vers la constitution d'une Europe « fortifiée » contre l'immigration clandestine, c'est manquer de pragmatisme. Ne serait-il pas plus réaliste de nous organiser, enfin, pour que les flux migratoires correspondent à nos besoins ?

Il conviendrait tout d'abord de prendre un certain nombre de dispositions internes qui vont de l'observation et la connaissance fine du marché de l'emploi pour définir précisément les besoins, jusqu'à la mobilisation des postes diplomatiques pour négocier avec les pays où existent des bassins d'emplois disponibles, en passant par l'affichage d'une véritable volonté politique d'aller vers plus d'efficacité et de cohérence en la matière. Il faudrait impliquer autour de l'Etat (qui ne doit pas se désengager) tous les acteurs concernés des pouvoirs publics, du secteur privé, des syndicats, voire des associations des diasporas.

> Il faudrait impliquer autour de l'Etat tous les acteurs concernés

Les besoins étant parfaitement identifiés (y compris dans le temps) il conviendrait ensuite de s'associer avec les pays amis pour négocier de véritables accords de main-d'œuvre susceptibles d'assurer à la France (et à l'ensemble des pays européens) les flux de main-d'œuvre réguliers dont a besoin notre économie aujourd'hui et demain.

Pour que le partenariat à instaurer soit équilibré, il est impératif qu'il comporte des avantages aussi pour les pays d'origine. L'avantage essentiel de l'émigration (régulière ou irrégulière) pour les pays d'origine réside dans les transferts de fonds qui représentent l'une des principales sources de devises. Mais leur intérêt est encore plus grand en ce qui concerne l'aide au développement. Pourquoi ne pas l'orienter vers les zones géographiques de plus grande pauvreté d'où sont issus les émigrants et en particulier ceux qui tentent leur chance illégalement au péril de leur vie ?

MIREILLE RAUNET est membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

On pourrait aller beaucoup plus loin en organisant la formation, dans les pays d'origine, des personnels dont on a besoin en Europe. Si elle se fait conjointement avec celle de la main-d'œuvre dont a besoin le pays d'origine, avec notre aide si nécessaire, cela peut être capitalisé au titre de la coopération au développement.

Les négociations pourraient aussi inclure la recherche d'un engagement formel de la part du pays d'origine de lutter contre l'immigration irrégulière. On peut certainement mieux combattre les flux de clandestins si on agit à la fois à la sortie du pays d'origine et à l'entrée du pays d'accueil.

Une telle approche suppose un réel souci d'aboutir à une meilleure gestion des flux migratoires des personnes qualifiées et non qualifiées par une politique de partenariat à long terme concertée et coordonnée avec les pays d'origine. Plus on prévoit, organise et accompagne l'immigration régulière, plus on peut contrôler et agir contre l'immigration irrégulière.

Un continent prêt à prendre son destin en main

Suite de la première page

Il ne s'agit pas non plus d'une sorte de plan Marshall pour l'Afrique. En effet, la situation actuelle n'est pas comparable à celle qui régnait en Europe au lendemain de 1945.

Il s'agit, au contraire, d'un processus de longue haleine visant à créer les bases et les conditions générales d'une coopération africaine stable. Il s'agit d'associer l'Afrique aux bénéfices de la mondialisation et de la faire participer à la gestion du monde. Les hommes politiques africains ont reconnu que c'est à eux, en premier lieu, qu'incombe la responsabilité de résoudre les problèmes politiques, sociaux et économiques de leurs pays. Le Nepad souligne expressément que l'Afrique assume sa part de responsabilité pour son avenir.

Le règlement et la prévention des conflits revêtent la priorité absolue, car les pays concernés ne pourront faire aucun progrès s'ils ne connaissent pas la paix, la sécurité et la coexistence pacifique. Il faut surmonter la corruption et la mauvaise gouvernance, celle qui n'est pas soumise au contrôle démocratique. La promotion des droits de l'homme, de la démocratie, de l'Etat de droit et des réformes institutionnelles ainsi que les efforts de coopération régionale seront intensifiés. Un mécanisme efficace de contrôle politique permettra d'enregistrer les progrès réalisés et contribuera à les consolider. Voilà les conditions essentielles garantissant le développement d'une société civile, les initiatives privées, les investissements, le commerce et la participation au système financier international.

On enregistre en Afrique des signes positifs. Les investissements privés venant de l'étranger sont en hausse, les exportations augmentent et la productivité du capital s'est améliorée. Elargissement nécessaire des structures de production et développement du commerce entre les pays africains grâce à l'élimination des barrières commerciales et à l'amélioration de l'infrastructure, telles pourraient être les clés d'une augmentation de la croissance.

Il est plus judicieux d'aspirer à une coopération économique régionale partout où cela se révèle possible, plutôt que d'attendre que des projets d'infrastructure de grande envergure soient repris et financés par la communauté internationale. Si les pays africains ont des difficultés à commercialiser leurs produits, cela est dû également au fait que les marchés régionaux ne sont pas assez développés, un domaine dans lequel nous pouvons apporter de l'aide – et c'est notre devoir de le faire.

Face aux efforts déployés par l'Afrique, les pays industriels réagiront de façon positive et concrète et dans l'esprit d'un partenariat renforcé. Je tiens à souligner que le Nepad est en premier lieu un programme politique que nous devons remplir de contenus et d'initiatives politiques.

Il ne suffit pas d'assurer ou d'augmenter le transfert de ressources vers l'Afrique. Néanmoins, l'Allemagne satisfera également à ses responsabilités dans ce domaine et continuera à encourager le processus de réforme en Afrique. Je rappelle l'engagement pris par l'Union européenne d'augmenter l'aide publique d'ici à 2006, comme nous l'avons déclaré à Monterrey, au Mexique. Ou encore, l'initiative de remise de la dette déployée à Cologne et dont 26 pays, et parmi eux 22 pays africains lourdement endettés, ont profité, en voyant leur endettement réduit de 40 milliards de dollars.

Dans le cadre de cette initiative, l'Allemagne remettra environ 5 milliards d'euros de dettes bilatérales et contribuera à hauteur de 2,5 milliards d'euros à la remise de dettes multilatérales. Si certains pays doivent faire des efforts de réforme particuliers, je suis prêt à intervenir auprès des autres partenaires du G8 pour poursuivre ces remises de dettes. On pourrait également convertir en subventions une part considérable des crédits accordés dans le cadre de l'Association internationale de développement. Mais c'est là une mesure qui exige encore beaucoup de travail de persuasion à l'extérieur du G8.

> Il s'agit d'associer l'Afrique aux bénéfices de la mondialisation et de la faire participer à la gestion du monde

L'Afrique ne pourra continuer à se développer que si elle peut proposer ses produits sur les marchés mondiaux dans des conditions équitables. C'est pourquoi il faut cesser, dans les pays industrialisés, d'accorder des subventions qui faussent la situation sur le marché, éliminer les barrières commerciales et réduire les droits de douane afin de faciliter aux pays en développement l'accès aux marchés des pays industrialisés.

L'Union européenne a joué un rôle pionnier en lançant son initiative d'ouverture des marchés « Tout sauf les armes » en faveur des pays en développement les plus pauvres. Les autres partenaires du G8 ont annoncé, eux aussi, l'année dernière à Gênes, leur intention de remplir leurs engagements. Dans le cadre de la conférence de l'OMC qui s'est tenue à Doha, il a été décidé d'ouvrir un nouveau cycle de négociations en vue de poursuivre la libéralisation du commerce dont l'Afrique profitera elle aussi, surtout si elle adapte ses structures internes en conséquence.

L'avenir de l'Afrique est entre les mains des Africains. Les riches pays industriels apporteront leur soutien dans certains secteurs, de manière unilatérale et multilatérale, afin d'encourager la réalisation des objectifs de l'Assemblée du millénaire fixés en 2000 par l'ensemble des pays membres de l'ONU et qui doivent être réalisés jusqu'en 2015. Nous voulons prendre des mesures concrètes pour encourager la paix et la sécurité, par exemple en luttant de manière plus sévère contre le trafic d'armes et en participant activement à l'élimination des mines antipersonnel.

Le renforcement des institutions, des structures gouvernementales et de la bonne gouvernance constituent un autre élément fondamental de coopération. Il faut appuyer une plus forte intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Nous devons aussi trouver des moyens nouveaux de promouvoir la connaissance et la formation et de donner accès aux pays africains aux techniques de l'ère numérique. Le principe est le suivant : un an de formation scolaire signifie une augmentation de 10 % du revenu du ménage.

Le plan d'action « L'éducation pour tous », adopté par la Banque mondiale, est également une bonne stratégie. L'Allemagne prévoit de doubler, en l'espace de cinq ans, le soutien qu'elle accorde aux investissements pour l'éducation primaire dans les pays en développement.

Il faut aussi améliorer de manière considérable les soins de santé. Chaque jour, plus de 8 000 personnes meurent du sida dans le monde, dont un nombre considérable en Afrique. Une personne sur quatre meurt d'épidémie ou de maladie due à la sous-alimentation. Il y a tout lieu de se féliciter que des crédits d'un montant de 378 millions de dollars aient pu être débloqués pour des projets réalisés dans 31 pays au titre du Fonds mondial de l'OMS. Je m'engagerai afin que les besoins de l'Afrique dans ce domaine soient particulièrement pris en compte.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, les participants du récent sommet alimentaire mondial de Rome se sont accordés à dire qu'il faut augmenter la productivité de l'agriculture et améliorer les conditions d'approvisionnement de la population en denrées alimentaires. L'eau et la gestion des eaux usées revêtent une importance vitale pour la santé comme pour la production de denrées alimentaires. Nous apporterons notre aide dans ce domaine aussi.

Tout me porte à croire que les gouvernements africains prennent au sérieux leurs engagements et leur part de responsabilité et qu'ils traduiront leurs décisions dans une politique concrète. Ainsi, notre partenariat avec l'Afrique deviendra une plate-forme à partir de laquelle pourra se développer, sur des bases nouvelles, une relation solide et durable non seulement entre l'Afrique et les pays du G8, mais aussi entre l'Afrique et l'Union européenne, et notamment l'Allemagne. La convention de Cotonou, passée par l'UE avec certains pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, fournit déjà dans un grand nombre de domaines un bon exemple de partenariat solide.

L'intégration européenne, basée sur l'équilibre des intérêts, la responsabilité sociale et la coopération, pourrait servir d'exemple pour l'Afrique sans que nous voulions imposer certains schémas aux pays africains. Nous sommes prêts à faire partager nos expériences afin d'encourager cette coopération régionale si importante et qui fonctionne déjà de façon si fructueuse en Afrique australe.

Le sommet de Kananaskis offre une chance que nous n'avons pas le droit de laisser passer : adopter, dans un dialogue avec nos partenaires africains, un programme d'action convaincant et responsable afin d'appuyer une politique africaine judicieuse et prometteuse de succès.

Gerhard Schröder
Traduit de l'allemand par les services du gouvernement allemand.

Fin du « grand jeu » malgache ?

par Michel Galy

POUR Madagascar, le temps s'annonce du désastreux bilan humain et diplomatique de six mois de tergiversations parisiennes. Depuis les élections truquées de décembre 2001, il était pourtant évident, pour la plupart des observateurs et ONG supervisant le scrutin, que Marc Ravalomanana – challenger d'un autocrate usé et fatigué par vingt-trois ans de pouvoir personnel – avait dépassé les 50 % au premier tour, certes surtout sur ses Hautes-Terres d'origine, mais aussi sur l'ensemble de l'île.

Les médias ont rarement relevé que la victoire électorale de M. Ravalomanana brisait l'interdit fondateur du régime, depuis l'indépendance en 1960, qui voudrait réserver la présidence à un Côtier, la primature à un Merina – dans un modèle communautariste à la libanaise. Bien que l'ethnicité soit bien plus complexe, le camp Ratsiraka, s'appuyant sur la côte Est, en instrumentalisant ces tensions géopolitiques, a volontairement réactivé ce clivage latent ; alors que le contrat fondateur, qui peut sembler lourd de menaces visait à prendre le contre-pied de l'unification violente du royaume de Madagascar.

On trouve d'ailleurs, ces temps derniers, de troublants échos de ce XIXe siècle si proche dans les consciences malgaches : dans l'effervescence religieuse et mystique des partisans de M. Ravalomanana, interprétant le calamiteux régime précédent en termes de fléaux apocalyptiques et le règne à venir du droit et d'un Etat chrétien de manière très messianique. Ce que traduit, dans l'ordre du politique, la toute-puissance du FFKM (Conseil malgache des Eglises chrétiennes), dont M. Ravalomanana est le représentant politique. Recommencement encore, cette reconquête progressive des côtes sécessionnistes à partir de la capitale des Hautes-Terres, jusqu'à Tamatave, le grand port de l'Est : alors seulement, selon la fameuse formule des rois d'Imerina, *« la mer sera la limite de la rizière »*, d'un territoire réunifié par le nouveau pouvoir.

> La situation semble désastreuse pour Paris, qui aura encore une fois soutenu jusqu'au bout une dictature honnie par tout un peuple

Si les églises sont pleines à Antananarivo, c'est aussi que tout le monde se souvient du *« premier renversement »* de M. Ratsiraka, en 1993, lorsqu'une foule en prière avait marché jusqu'au palais de Iavelo, pour *« faire tomber les murs de Jéricho »*, et avait été massacrée par les sbires du président. On n'oublie pas non plus que l'impéritie de son successeur, Albert Zafy, avait conduit à la faillite économique et politique, ramenant l'*« amiral rouge »* (converti opportunément à un néolibéralisme dogmatique) par la voie des urnes. Des inquiétudes demeurent donc ; l'ancien président n'a pour l'instant pas engagé ses régiments d'élite et continue à maîtriser des réseaux et des fonds importants à l'extérieur du pays.

La situation semble désastreuse pour Paris qui, sous couvert du *« syndicat des chefs d'Etat en place »* de l'OUA, aura, encore une fois, soutenu jusqu'au bout une dictature honnie par tout un peuple, au point, dans le cas malgache, de rejeter le nouveau régime, et la Grande Ile tout entière, dans l'aire d'influence des Etats-Unis. Tout d'abord à cause du profil particulier de M. Ravalomanana, self-made-man plus anglophone que francophone (au fond surtout malgachophone, et jouant d'ailleurs volontiers sur la fibre populiste et nationaliste), PDG de l'entreprise agroalimentaire Tiko – montée grâce à des capitaux de la Banque mondiale. Il s'est heurté aux intérêts d'une droite française liée par de multiples contacts d'affaires avec M. Ratsiraka. Il n'est pas parvenu à convaincre une gauche socialiste empêtrée par sa doctrine *a minima* de non-ingérence – qui ressemble trop souvent à une *« non-intervention »* de triste mémoire –, rebutée par le côté entrepreneurial et charismatique du nouveau président.

MICHEL GALY, politologue, chercheur au Centre d'études sur les conflits, enseigne les relations internationales aux Instituts d'études politiques de Paris et de Rennes.

Paris aura décidément tout essayé, possédé par la fausse symétrie entre *« la Grande Île »* et *« la Petite Île »* – la Réunion (alors que les Réunionnais, à cause d'un lourd passé colonial, ne sont pas forcément très appréciés par leurs *« frères »* malgaches), et par les intérêts stratégiques français dans l'océan Indien. De la politique initiale de la canonnière (gesticulation militaire au large de la Réunion), au refus de reconnaître le résultat du vote de décembre ; de la réclamation d'un second tour à l'imposition d'une médiation ; du gel des avoirs extérieurs et des crédits internationaux à la réclamation d'un gouvernement d'union nationale, tout l'arsenal des manœuvres diplomatiques et économiques aura – en vain – été utilisé pour amener le nouveau régime à résipiscence. Jusqu'à négocier, toute honte bue, l'exil doré de M. Ratsiraka.

Que faire quand le *« grand jeu »* africain – et malgache – est terminé ? Et les héritiers d'un foccardisme de triste mémoire ou d'archaïques réseaux de la Françafrique – ou tout simplement d'une diplomatie dépassée – de s'interroger benoîtement sur la dernière tentation : abandonner l'Afrique et Madagascar à leur triste sort, sans assumer le passif et les coups tordus. Reconnaître, reconstruire, réformer. Une politique alternative occidentale, française en particulier, semble possible, et ne peut réussir qu'en lien avec les efforts engagés par le mouvement de fond qui soutient M. Ravalomanana. Ces forces vives du pays, comme bien des démocrates en Afrique – font du retour à l'Etat de droit une impérieuse nécessité.

De nouveaux acteurs peuvent être associés à l'action : communautés villageoises, ONG et associations locales, mouvements religieux eux-mêmes. Quitte à passer pour un crypto-chrétien militant, deux ans d'étude de terrain sur la grande pauvreté à Madagascar m'ont appris que sur le long terme ce sont les Eglises, l'Eglise catholique en particulier, qui ont le plus apporté aux déshérités d'un des pays les plus pauvres de la planète, construisant écoles et dispensaires, remodelant des quartiers entiers, se substituant de toutes les manières à un Etat corrompu et prédateur. Ce que font rarement les ONG occidentales – hors l'urgence – et jamais les *« programmes »* ou *« projets »* des riches *« coopérants »* (par antiphrase...), exerçant ce nouveau *« métier de seigneur »* – comme au temps des affaires indigènes, isolés par la langue et l'habitus des populations. Ignorant aussi la sociologie malgache, notamment les parias de la caste des Andevo (descendants d'esclaves) qui, pourtant, devraient constituer la « cible » de tout développement... à condition que les castes dominantes entourant M. Ravalomanana le permettent !

A Madagascar comme dans toute l'Afrique, la France se retrouve encore et toujours en retard d'une décolonisation. Quoi qu'il en soit de l'issue de la crise ou des nouvelles parties à jouer, et surtout si l'on se souvient des retentissantes interventions de Sartre après les massacres de 1947, on ne peut que déplorer que ces événements se déroulent dans l'assourdissant silence de l'intelligentsia parisienne, des spécialistes de Madagascar et de l'Afrique en particulier...

La Tunisie condamnée à la « zabacratie » ?

par Kamel Jendoubi

LE 26 mai, date du référendum-plébiscite de Ben Ali en Tunisie, aura été celle de l'enterrement de la République dans ce pays. Même si la Constitution y a été malmenée à plusieurs reprises et a connu quelques avatars, notamment pendant la période bourguibienne, elle aurait pu, à partir de certaines dispositions respectueuses de l'esprit des pères fondateurs, constituer un socle réformiste pour sa refondation, permettant à la Tunisie d'accéder pacifiquement à la modernité politique.

A l'inverse, on a assisté à un véritable hold-up constitutionnel qui, coupant brutalement avec la tradition légaliste du Mouvement national tunisien forgé dans la lutte depuis le protectorat français, dessaisit pour une période indéfinie les Tunisiens d'une liberté fondamentale : choisir démocratiquement leurs dirigeants. Il s'agit aussi d'un attentat contre la justice, où le premier citoyen tunisien, le président, s'autopréserve de tout contrôle et de toute sanction populaire ou judiciaire. Pour l'éternité.

Quel que fût l'habillage de l'ensemble, de fait, le référendum a été conçu comme un plébiscite massif en faveur du maintien indéfini de Ben Ali au pouvoir. Le volet des « droits humains » prêterait à sourire si la situation n'était tragique. Dans un pays régulièrement épinglé par les instances internationales pour ses violations flagrantes des libertés et des droits (absence de liberté de la presse, soumission et instrumentalisation de la justice, torture systématique...), la « réforme » envisage d'inscrire dans le dispositif de la Constitution (article 5) les *« principes de l'Etat de droit et du pluralisme »* et de *« garantir »* les libertés, dont tout un chacun sait qu'elles sont déjà incluses dans les dispositions générales, sauf à préciser qu'elles s'exercent *« dans les conditions prévues par la loi »*. Pure et simple limitation déguisée qui expose les opposants et les militants des droits humains à l'accusation fallacieuse de violer la loi.

L'institution d'une seconde chambre parlementaire n'est qu'une diversion. Dans un pays non fédéral, fortement centralisé, qui n'est ni une monarchie soucieuse de représenter les forces politiques ni un régime parlementaire où la rationalisation du travail impose parfois le bicaméralisme, à quoi peut servir une « Chambre de conseillers », censée partager avec celle des députés l'exercice de la souveraineté populaire ? A quoi, sinon à élargir la base clientéliste du pouvoir en place, sachant que ses membres, dont le nombre ne doit pas excéder les deux tiers de la Chambre des députés, sont élus indirectement par des organes formellement élus, contrôlés de fait par le président.

Le contrôle de la constitutionnalité est supposé être exercé par le Conseil constitutionnel. Institué en 1987, celui-ci est tout sauf une juridiction indépendante du pouvoir. Composé de neuf membres, tous désignés par le chef de l'Etat – le seul qui dispose de la compétence exclusive de sa saisine –, ses décisions prennent la forme d'avis qui, certes, s'imposent aux pouvoirs publics, mais dans des domaines explicitement limités.

Tout concourt à renforcer les compétences du chef de l'Etat qui profite ainsi de l'aubaine pour rogner encore plus sur les compétences déjà circonscrites depuis 1997 du législatif (article 35), cette fois en lui retirant le pouvoir de ratification des traités. Le mobile essentiel de cette réforme est bien sûr l'instauration d'une présidence à vie, ou peu s'en faut, syndrome jadis bourguibien devenu celui de l'actuel chef de l'Etat.

Ben Ali, qui a accédé au pouvoir à 51 ans, est assuré d'y rester jusqu'à l'âge de 80 ans ou presque. L'unique bénéficiaire du oui plus que massif du 26 mai ne peut même plus prétendre savoir assurer la sécurité après le récent attentat criminel contre la synagogue de Djerba. Il prend le risque d'imposer durablement, dans le silence consentant et assourdissant de ses principaux partenaires extérieurs, un régime autoritaire et policier, fondé sur le despotisme et le népotisme, en un mot (qui vient de Zine Al Abidine Ben Ali) : la zabacratie. Et de plonger ainsi le pays dans une crise dont personne n'est à même de mesurer l'ampleur.

KAMEL JENDOUBI est président du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT).

Dell™ | offres exceptionnelles

Les Deals* Dell de l'été

On a toujours une raison de choisir un Dell™.

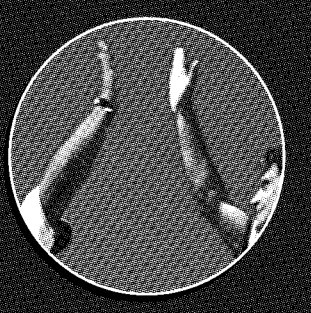

Raison n°31 : le meilleur de la technologie

Bénéficiez d'une puissance exceptionnelle sur le Dell™ Dimension™ 4500S équipé du Processeur Intel® Pentium® 4.

Dell™ Dimension™ 4500S

Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Châssis desktop ou minitower
- Chipset Intel® 845G à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 256 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 20 Go
- Mémoire vidéo dynamique AGP intégrée
- Ecran Plat 15" Couleur LCD
- Lecteur - graveur CD RW 40x/10x/40x(a)
- Son intégré 64 Voix
- Clavier, lecteur de disquettes 1,44 Mo, souris
- 6 ports USB 2.0 dont 2 en façade, 2 connecteurs PCI
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie Europe : 1 an, service aller-retour atelier

~~1 199 €HT~~ -5% 1 139,05 €HT

1 362,30 €TTC (8 936,13 FTTC) Réf. 170-D0711

Les Deals Dell de l'été

Exceptionnel ! 5% de réduction sur tous les Dell™ Dimension™ et Inspiron™ jusqu'au 15 juillet 2002

L'association du nouveau Dell™ Dimension™ 4500S et du processeur Intel® Pentium® 4 vous offre toutes les performances et la fiabilité nécessaires à votre activité.

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

intel inside pentium 4

Du 25/06/02 au 01/07/02(a) exclusivement sur internet

POUR 1 €HT DE PLUS(a) !!! Passez du graveur CD RW au combo lecteur DVD graveur CD RW

DELL™

* Deals Dell : les offres Dell. Offres valables jusqu'au 31/07/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. (a) Offre valable uniquement sur Internet, du 25/06/2002 au 01/07/2002 sur toutes les gammes Dell Dimension et Inspiron équipés du processeur Intel Pentium 4. Passage du lecteur CD-ROM au lecteur DVD pour 1 €HT (Prix hors opération 65 €HT) et passage du graveur CD RW au combo lecteur DVD graveur CD RW pour 1 €HT (Prix hors opération 70 €HT). Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 393
N° INDIGO : 0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr

Le Monde
ÉDITORIAL

Critique et offense

EN CONDAMNANT la France pour sa législation sur le délit d'offense à un chef d'Etat étranger, la Cour européenne des droits de l'homme n'a pas seulement donné raison au *Monde*, qui était à l'origine de l'affaire. Elle a heureusement voué à la désuétude une disposition archaïque, contraire au droit de critique et à la liberté d'expression. Le quotidien avait été sanctionné en 1997 pour avoir porté offense à Hassan II, alors roi du Maroc, dans un article consacré au trafic de drogue qui mettait en cause *« l'entourage »* de l'ancien souverain. La juridiction européenne a jugé que cette condamnation était une violation de la liberté d'expression et que la loi qui l'a rendue possible confère aux chefs d'Etat étrangers *« un privilège exorbitant qui ne saurait se concilier avec la pratique et les conceptions politiques d'aujourd'hui »*.

Ce n'est pas la première fois que cet article de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 est jugé inadapté à l'esprit des institutions. L'an dernier, trois présidents africains avaient ainsi poursuivi, sur cette base, l'auteur et l'éditeur d'un livre paru en 2000, *Noir silence,* qui dénonçait la France et les *« satrapes »* de ses anciennes colonies d'Afrique. Cet ouvrage formulait de graves accusations contre les présidents du Congo, du Tchad et du Gabon, qui, s'estimant offensés *« dans leur dignité, leur honneur et la délicatesse de leurs sentiments »*, avaient demandé réparation. Le tribunal correctionnel de Paris les avait déboutés en soulignant notamment que la protection particulière accordée par la loi française aux dirigeants étrangers était incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme, qui prévoit *« la liberté des idées et des opinions sans considération de frontière »*. Cette décision avait porté un coup sévère à l'article en question. L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, rendu au nom des mêmes principes, confirme et renforce la condamnation de ce *« privilège »* et y met solennellement fin, dans la pratique sinon dans les textes.

Le délit d'offense aux chefs d'Etat étrangers, d'autant plus pernicieux qu'il ne permet pas aux accusés de se défendre sur le fond, était en fait l'extension du délit d'offense au président de la République française, lui-même hérité du crime de lèse-majesté envers le roi. Une telle protection, instituée par la loi de 1881 à une époque où le chef de l'Etat exerçait en France une fonction essentiellement honorifique, ne se justifiait plus guère dès lors qu'il devenait, sous la Ve République, le chef de l'exécutif. Aussi n'est-elle plus utilisée depuis que Valéry Giscard d'Estaing a décidé de renoncer à son application. Ses successeurs ont adopté la même attitude.

Le délit d'offense aux chefs d'Etat étrangers devrait donc à son tour disparaître de l'usage. On ne peut que s'en féliciter. La logique serait que ces deux dispositions – celle qui concerne le président français et celle qui concerne ses homologues étrangers – soient purement et simplement supprimées de l'arsenal législatif. La démocratie aurait tout à gagner à la fin de ce régime d'exception.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIF

ÉLYSÉE. Nous avons commis une erreur de date dans notre article consacré aux soupçons formés par l'Elysée contre les services secrets (*Le Monde* daté 23-24 juin). Nous évoquions des entretiens entre M. Chirac et M. Jospin sur cette question *« à l'automne 1991 »* ; il fallait évidemment lire : *« à l'automne 2001 »*.

PRÉCISIONS

MÉGASTORES. Nous avons fait usage du terme *« mégastores »* pour désigner de manière générique des magasins de grande taille (*Le Monde* du 24 mai). Or, nous rappelle la société Virgin Enterprises Limited, la marque Megastore est déposée et ne saurait *« être utilisée autrement que pour désigner les produits et services de la société et de ses filiales, licenciés et autres partenaires »*.

ANTOINE PINAY. André Soulier, ancien adjoint au maire de Lyon, nous précise que c'est Edouard Herriot – et non Edgar Faure, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* daté 23-24 juin – qui a dit d'Antoine Pinay qu'il avait *« une tête d'électeur »*. Selon notre correspondant, Edouard Herriot, maire de Lyon, président du Parti radical, mettait en garde, en 1951, ses amis qui moquaient l'homme au petit chapeau : *« Méfiez-vous de Pinay, il a réussi à se faire une tête d'électeur. »*

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Gaullisme et communisme, passions d'hier

LE RPR est mort et malgré la rémission du second tour des législatives le PCF agonise. Le printemps 2002 aura été funeste à deux passions françaises, la passion nationaliste et la passion révolutionnaire qu'incarnaient le gaullisme et le communisme à leur haute époque. L'un et l'autre ont structuré la vie politique française pendant des décennies. Mais ils subissent aujourd'hui le vent contraire de l'histoire : la mondialisation et la construction européenne pour le gaullisme ; la chute de l'URSS pour le PCF, un effondrement qui a laissé sans modèle ni tuteur les derniers sectateurs de l'utopie communiste.

L'époque n'est plus où le PCF remportait 28 % des suffrages exprimés à des élections législatives, celles de novembre 1946. Premier parti de France il est aussi, ces années-là, le parti le plus homogène géographiquement, le seul à être harmonieusement représenté dans tous les départements. Une grande partie de « la France d'en bas », comme l'on dit aujourd'hui, lui fait confiance, y compris dans les campagnes, et beaucoup d'intellectuels, parmi les plus prestigieux, ont leur carte : Joliot-Curie, Picasso, Eluard...

Jamais la conjonction des astres ne lui a été aussi favorable. Ses rapports, de soumission, avec Moscou sont sans nuages. Il en tire prestige et subsides. Il a réussi à placer cinq ministres au gouvernement, dont celui de la défense (François Billoux), tandis que son secrétaire général, le camarade Thorez, occupe avec le titre de ministre d'Etat le poste, créé spécialement pour lui, de vice-président du conseil. Le PCF compte surtout 814 000 « encartés » et dispose de la CGT ainsi que de quantité d'organisations satellites, de l'Union des femmes françaises (628 000 adhérentes) aux Vaillants et Vaillantes (45 000 enfants). Enfin il contrôle directement ou indirectement vingt-trois quotidiens et dix hebdomadaires dont le journal de l'Association France-URSS, tiré à 200 000 exemplaires.

Tels sont le poids et l'influence du « parti des 75 000 fusillés » (un chiffre sans rapport avec la réalité) aux lendemains de la Libération. Une aura et une emprise que seul est en mesure de lui disputer le mouvement gaulliste, le RPF, lancé en 1947. Aux législatives de 1951, le PCF recule à peine (26,9 % des suffrages exprimés) tandis que le RPF est à 21,6 %. Mais pour les gaullistes c'est un feu de paille. De Gaulle n'a pas l'échine assez souple pour sacrifier aux petits jeux du parlementarisme. Le « système », qu'il méprise, le rejette tandis que le RPF se débande. Mortifié, le général se retire à Colombey pour une retraite que beaucoup prédisent définitive, lui le premier.

Le nouvel âge d'or du gaullisme sera pour 1958. En quelques mois, de Gaulle dote le pays d'une nouvelle Constitution, impose le « nouveau franc » et décide d'en finir avec le conflit algérien. Il a hâte de sortir la France de ce bourbier pour permettre son retour sur la scène internationale, où on la boude, et pour redéployer les crédits militaires vers la « force de frappe » dont il fera l'instrument de la grandeur retrouvée.

De Gaulle est jacobin, dirigiste et eurosceptique avant la lettre, autant de convictions qui paraissent anachroniques aujourd'hui. Blessé à Verdun, il a assisté comme sous-secrétaire d'Etat à la défense, impuissant et indigné, à la débâcle de 1939. Après tant d'épreuves il est convaincu de la nécessité de se réconcilier avec l'Allemagne mais il n'est pas disposé à sacrifier la souveraineté de la France à la construction européenne. Par ses origines (la bourgeoisie lilloise d'après le désastre de 1870), par son histoire et par conviction, c'est un nationaliste, obsédé par le rang de la France. Le mouvement gaulliste (UDR puis RPR) lui survivra, bien sûr, mais en ignorant peu à peu cet héritage, un héritage que le candidat Chirac n'a pratiquement jamais invoqué pendant la campagne présidentielle même quand les circonstances s'y prêtaient, c'est-à-dire après le premier tour. La disparition du RPR au profit d'un grand parti de droite s'inscrit dans cette logique : le gaullisme a vécu et avec lui le nationalisme dont il était l'expression la plus présentable. Le fiasco de Jean-Pierre Chevènement, qui n'a pas hésité, lui, à invoquer les mânes du Général, est là pour l'attester.

SANCTION DES URNES

Le déclin du PCF résulte de la même inaptitude à épouser son temps. Le parti qui, au lendemain de la mort de Staline, évoque un maître *« sublime »* et *« génial »* attendra 1976 pour renoncer à la dictature du prolétariat. C'est aussi cette année-là que le PCF lance deux campagnes d'opinion révélatrices, l'une contre la « pauvreté », teintée de misérabilisme, l'autre contre la pornographie, signe de *« la pourriture du système »*. La pornographie ! Huit ans après mai 1968... Le PCF prendra en marche le train de l'écologie, empêtré qu'il est par son idéologie productiviste. Et Georges Marchais, son secrétaire général, approuvera l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge en même temps qu'il se fera le porte-voix du slogan « Fermez la télé ! Lisez *L'Humanité !* ».

Tant de cécité préparait une sanction des urnes. Elle vint en 1981, date à laquelle le PCF commence à décrocher. Il obtient 16,4 % des suffrages exprimés au premier tour des législatives contre 20,61 % en 1978. Les communistes veulent croire alors à un accident de parcours, contrecoup du succès de François Mitterrand. Mais ils sont sans le savoir sur une pente fatale : 9,18 % en 1993 et 4,91 % en 2002.

Ils ne sont pas les seuls à courir ainsi à l'abîme. Partout en Europe occidentale les partis communistes n'ont eu d'autre choix que de se faire hara-kiri ou d'assister, impuissants, à leur déconfiture. Cela n'absout pas le PCF de sa myopie passée et présente mais donne à sa désagrégation l'excuse de la fatalité historique.

Cette désagrégation met à mal la passion révolutionnaire dont les communistes français se voulaient les dépositaires. Même rallié à la démocratie parlementaire, le PCF incarnait le rêve d'une société égalitaire, sans classe, promise à des lendemains qui chantent. L'histoire tragique et glorieuse de 1789 avait en lui ses héritiers, du moins le prétendaient-ils. Eux chassés ou presque de la scène, c'est-à-dire désavoués par l'histoire, la société française vit désormais avec la démocratie pour unique horizon.

La même fatalité historique explique l'érosion de la passion nationaliste. La mondialisation de l'économie et la construction européenne ont sapé les fondements de l'Etat-nation. Mais d'autres forces sont à l'œuvre qui minent cette *« volonté de vivre ensemble »* dont parlait Renan : l'atomisation de la société française, l'égoïsme consumériste, l'anomie des quartiers difficiles, le communautarisme, etc.

Au bout du compte, la désuétude du communisme et du nationalisme tient du même phénomène : le basculement d'une époque à une autre, de la société industrielle – dont ces deux passions ont accompagné l'essor – à la société postindustrielle qui peine à trouver ses repères. Une sorte de vide idéologique a succédé aux passions d'hier. C'est ce qui explique la dépression que traverse la vie politique française.

Bertrand Le Gendre

Au galop PAR PESSIN

L'armée de terre française tourne une page

L'ARMÉE DE TERRE française achève, fin juin, la montée en puissance de ses effectifs, qui marque le terme de son processus de professionnalisation lancé il y a six ans par Jacques Chirac. C'est plus qu'une étape, c'est une page qui se tourne. Depuis 1997, cette armée aura perdu près de 100 000 hommes et femmes, et elle voit aujourd'hui fondre ses effectifs à 136 500, à l'occasion d'une opération – à la fois compliquée et traumatisante pour les personnels – qui aura consisté, *in fine,* à se séparer de 132 319 appelés du contingent, avec l'abandon de la conscription, mais aussi de 1 669 officiers et 6 867 sous-officiers, pas nécessairement parmi les plus anciens, les sans-avenir ou les plus mal notés.

Dans le même temps, il aura fallu recruter cadres et engagés selon une politique à laquelle l'armée de terre n'était pas accoutumée : une logique de volontariat total, au lieu d'une ressource garantie grâce à un service national obligatoire. *« Désormais,* prédit le général Elrick Irastorza, chargé du recrutement, *les jeunes Français et Françaises ne viendront et ils ne resteront sous l'uniforme que s'ils le veulent. »*

Quelle autre administration de la République, voire quelle autre entreprise nationale d'importance comparable, aurait pu subir, sans broncher, une telle métamorphose et, d'abord, un amaigrissement aussi sévère ? Comment a-t-il été possible de mener de front une mutation aussi radicale et un engagement opérationnel, hors des frontières, sous képi national ou sous la bannière d'institutions multinationales, aussi fort et contraignant que celui de la guerre en Indochine, puis en Algérie ?

Cette professionnalisation des forces a été menée plus rondement que ne l'a été leur équipement. Difficile dans un contexte financier serré, quand la part du PIB allouée à la défense est passée de 2,4 % en 1996 à 1,9 % en 2002, d'embaucher des soldats de métier et de leur promettre des matériels à la hauteur ou de leur garantir des conditions d'entraînement satisfaisantes : peu de munitions pour s'instruire ; manque de pièces de rechange, au point de devoir immobiliser blindés, véhicules divers et hélicoptères ; avions de transport fatigués, vieillis, ou insuffisants en nombre, pour assurer les missions ou des exercices de parachutage ; et jusqu'au retard qui s'est accumulé dans les projets d'armement, comme ces nouveaux modèles d'hélicoptères Tigre et NH-90, successeurs des Gazelle et autres Puma, dont la mise en service n'est pas prévue pour avant 2011.

Alors que la professionnalisation s'achève, l'armée de terre ne peut ignorer que 25 % de ses officiers, 18 % de ses sous-officiers et 60 % de ses engagés du rang n'y étaient pas il y a seulement six ans, et que – toutes origines sociales, tous grades et toutes générations confondus – le renouvellement de ses personnels lui impose des règles du jeu assez inédites. Car, au travers de recrutements ciblés et de qualité, pas moins de 18 000 au total chaque année, puis au travers de profils de carrière suffisamment attractifs pour *« fidéliser »* les signataires d'un contrat, après une période probatoire légitime, l'armée de terre doit maintenir, en régime de croisière, un flux annuel d'effectifs motivés et disponibles sans cesser de préparer la reconversion civile de ceux qui la quittent.

MÉTIER SPÉCIFIQUE

Les Etats-Unis, y compris leurs marines, et la Grande-Bretagne, dont l'armée de terre est souvent citée en exemple même si, aujourd'hui, elle a du mal à tenir ses nombreux engagements extérieurs, n'ont pas davantage échappé au défi que représente l'embauche de soldats de métier aguerris.

En France, outre le casse-tête d'une incorporation qui fait que la moitié des recrutés rêvent être affectés près de chez eux, la difficulté de l'exercice tient au risque d'une certaine incompatibilité entre *« une trop lourde machinerie administrative et la vivacité opérationnelle d'une troupe sur le terrain »*, selon une expression du général Emmanuel de Richoufftz, commandant la 3e brigade mécanisée à Limoges. En d'autres termes, et le propos du général de Richoufftz est largement partagé par d'autres officiers, une armée de professionnels ne peut pas se comporter comme si elle rassemblait des fonctionnaires, comptant les heures pendant et hors service, se refusant à accepter la rusticité du métier des armes, obnubilés par des comparaisons avec d'autres corps de l'Etat et soucieux de rétablir des équivalences avec eux en exprimant des revendications.

C'est tout le sens de la campagne de publicité que l'état-major lance pour 2002-2003. L'objectif est de maintenir le cap d'un recrutement – à hauteur de quelque 18 000 jeunes chaque année – à partir du slogan qui est le suivant, en substance : l'armée de terre offre à ses futurs cadres et engagés 400 métiers (ou spécialités) différents mais *« fédérés »* par un seul, pas banal, celui du soldat qui porte les armes de la République. Sous-entendu : un métier spécifique qu'ils n'exerceront pas ailleurs.

Une telle ambition suppose que l'armée de terre soit stabilisée, au terme de ses réformes entamées en 1996, et, en particulier, qu'elle ne fasse pas l'objet, prochainement, d'une loi de programmation militaire en chantier, proposant de réduire encore ses effectifs entre 2003-2008. La rumeur en court, qui évoque la possibilité de la perte, en effectifs, de l'équivalent d'une brigade, soit 7 000 postes. Ce qui pourrait avoir pour effet de décourager des candidats au recrutement, au motif que le métier des armes se révèle par trop problématique. Auquel cas, l'armée de terre aurait mangé son pain blanc, en venant tout juste d'arriver au bout de sa professionnalisation, et elle pourrait connaître de nouveaux aléas.

Jacques Isnard

ENTREPRISES

MONNAIES

La devise européenne, qui regagne continuellement du terrain face au dollar depuis février, est en passe de retrouver la **PARITÉ** avec le billet vert. Cette bonne santé de l'euro est essentiellement due à la défiance généralisée des marchés face aux entreprises américaines. Mardi 25 juin dans la soirée, l'opérateur de télécommunications américain **WORLDCOM** reconnaissait des erreurs comptables se montant à 3,85 milliards de dollars en 2001. Ses comptes étaient à l'époque audités par le cabinet Andersen. Cette information explique la **PANIQUE** qui s'est emparée des marchés européens. Celle-ci a été amplifiée par les prévisions pessimistes d'Alcatel. Toutes les places européennes sont au plus bas *(lire page 21)*. Par ailleurs, les Français ont jusqu'au **30 JUIN** pour se séparer facilement de leurs francs.

L'euro en hausse, les Bourses en baisse

Mercredi 26 juin dans la matinée, la devise européenne valait plus de 0,99 dollar. De leur côté, les places financières du Vieux Continent enregistraient de fortes baisses lors des premières cotations, en raison notamment d'un véritable krach des valeurs technologiques

POUR la première fois depuis le janvier 2000, la monnaie unique a dépassé, dans les premières transactions, mercredi 26 juin, le seuil de 0,99 dollar. L'euro s'est apprécié jusqu'à 0,9936 dollar, grâce à une nouvelle chute du billet vert. Les professionnels expliquaient ce mouvement par un regain d'intensité dans la défiance des investisseurs vis-à-vis des actifs américains qui pèse depuis plusieurs séances sur la devise américaine.

Mardi soir, après la fermeture de Wall Street, la découverte d'irrégularités comptables chez le groupe américain de télécommunications WorldCom, portant sur un montant de 3,85 milliards de dollars (3,89 milliards d'euros) en 2001 et au premier trimestre 2002 n'a fait que renforcer les craintes des investisseurs quant à la fiabilité des comptes de l'ensemble des sociétés américaines cotées. Cette nouvelle affaire, après celle d'Enron, occasionnait déjà des remous sur l'ensemble des marchés financiers américains mercredi matin : les contrats à terme sur indice, que les opérateurs utilisent pour tenter de percevoir l'évolution des marchés d'actions lors de leur ouverture, étaient déjà secoués plusieurs heures avant l'ouverture effective de Wall Street. Le contrat sur l'indice Standard & Poor's chutait de 2,7 % au profit d'une hausse du marché des obligations d'Etat qui accueillaient les capitaux des investisseurs méfiants. Les rendements qui évoluent à l'inverse du prix des emprunts du Trésor américain à dix ans se sont détendus mécaniquement de 0,16 %, pour tomber à 4,66 %.

REDRESSEMENT

Euro contre dollar

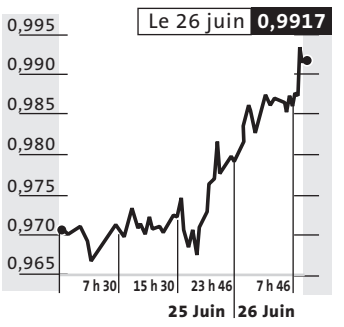

Source : Bloomberg

TOURBILLON BAISSIER

Entraînées par un mouvement de ventes paniques et craignant une forte chute de Wall Street à l'ouverture mercredi, les investisseurs ont vendu les valeurs japonaises, faisant dévisser la Bourse de Tokyo de 4,02 % en fermeture. Les places boursières européennes, déjà déséquilibrées par des mouvements erratiques et violents au cours des dernières séance, ont pris le relais en ouvrant, mercredi en très forte baisse. L'indice européen DJ Euro Stoxx 50 perdait 5,09 %, dès les premières transactions.

Tous les indices nationaux de la zone euro étaient pris dans un tourbillon baissier dans les premiers échanges : Francfort perdait 5,05 %, Londres 3,93 %, Milan 3,22 %, Amsterdam 5,06 % et Paris 4,76 %. L'indice parisien CAC 40, à 3 582,90 points vers 9 h 30, retrouvait ses plus bas niveaux depuis le 19 novembre 1998, tandis que le Dax de Francfort passait sous la barre des 4 000 points. Cinq minutes après l'ouverture, cinq grandes valeurs françaises – AXA, Alcatel qui a annoncé dans la matinée un nouveau plan de restructuration, Orange, France Télécom et Vivendi Universal, dont l'issue du conseil d'administration a déçu les marchés – ont été réservées à la baisse, la chute du cours de ces titres ayant créé un afflux d'ordres de vente trop importants pour permettre une cotation.

LA FIN DU DOLLAR FORT

Quelques minutes plus tard, Axa perdait 9,14 %, Alcatel 24,92 %, Orange, 10,45 %, et France Télécom 17,92 % *(lire page 21)*. Tandis que WorldCom qui avait déjà chuté de 57,6 % dans les transactions sur les systèmes électroniques qui suivent la fermeture de la Bourse de New York, poursuivait sa descente aux enfers à Francfort, où le titre est également coté. Ce dernier perdait 76,6 % dans les premiers échanges.

Autre coup porté au dollar, et qui contribue à alimenter l'évolution des marchés financiers, la confirmation implicite par le président américain de l'abandon de la politique de dollar fort adoptée depuis 1994. Les experts économiques sont de plus en plus convaincus que sous la pression des industriels et de la faiblesse de la reprise économique, les Etats-Unis ont décidé de mettre fin à cette politique, qui limite les exportations.

« *Ma position, c'est que le dollar trouvera son niveau sur la base des forces du marché et sur la capacité ou non de notre pays à maîtriser ses dépenses, à se reprendre* [économiquement], *et revitaliser sa base industrielle* », a déclaré mardi le président américain George W. Bush, depuis le Canada, à la veille du sommet du G8. Des propos qui n'ont pas échappé aux opérateurs, qui espèrent trouver des réponses tant sur le chaos boursier que sur la chute du dollar, dans les débats du G8 mercredi et jeudi.

Cécile Prudhomme

Des irrégularités comptables chez WorldCom

Le groupe américain de télécommunications, en grave difficulté financière, a annoncé mardi 25 juin la découverte d'irrégularités comptables portant sur 3,85 milliards de dollars (3,89 milliards d'euros) en 2001 et au premier trimestre 2002. Un audit interne a montré que certains transferts, faisant passer des coûts ordinaires pour des dépenses d'investissements, « *n'ont pas été faits en accord avec les principes comptables généralement acceptés (GAAP)* ». Sans ces transferts, le groupe aurait enregistré une perte nette en 2001 et au premier trimestre 2002.

WorldCom, qui a abandonné en mai le cabinet d'audit Andersen au profit de KPMG, a annoncé avoir licencié son directeur financier. John Sidgmore, PDG du groupe depuis le 29 avril à la suite de la démission de l'ancien président Bernie Ebbers, assure que « *le retraitement des résultats pour 2001 et 2002 ne devrait pas avoir d'impact sur la position en cash de la société* », précisant n'avoir pas d'échéance sur sa dette durant les deux prochains trimestres. WorldCom a annoncé la suppression de 17 000 emplois.

Le change sans complication des francs se termine le 30 juin

IL NE RESTE que quelques jours pour échanger contre des euros, sans trop de complications, ses derniers francs. Jusqu'au 30 juin, les banques se sont engagées à les reprendre à leurs clients sans frais. Mais inutile de s'attendre à ressortir de sa banque avec de la monnaie : le montant des francs rapportés à la banque sera converti en euros et crédité sur leur compte bancaire.

Après le 30 juin, il sera toujours possible d'échanger les pièces et les billets en francs contre des euros, mais seulement à la Banque de France et au Trésor public. La Banque de France s'est engagée à reprendre les pièces jusqu'au 17 février 2005 et les billets jusqu'au 17 février 2012..

Pour les autres devises des pays de la zone euro, il est déjà trop tard. Les retardataires qui détiennent des sommes assez importantes pour devoir les changer n'ont qu'une solution : se rendre à la Banque centrale du pays où circulait la devise. Une astuce toutefois : quelques officines de change pratiquent l'échange des monnaies européennes autres que le franc, mais moyennant de fortes commissions.

Après un mouvement de précipitation des Français pour se débarrasser de leurs francs au cours des premières semaines de 2002, les flux d'échanges se sont réduits. Les files d'attente devant les établissements financiers et la Banque de France ont disparu. Selon les dernières statistiques de la Banque de France, au 31 mai, un montant de francs équivalent à 100 millions d'euros revient chaque semaine depuis la fin avril, contre 4,4 milliards d'euros au cours de la deuxième semaine de janvier.

Par petites touches, la Banque de France récupère ainsi le solde des francs en circulation. Mais au 31 mai, il restait encore 3,4 milliards d'euros de pièces et billets en francs entre les mains de la population, sur un stock initial de 31,5 milliards d'euros.

ÉLARGISSEMENT À PRÉVOIR

Le passage à la monnaie unique a cessé d'être un sujet de débat pour les institutions. « *Il s'est déroulé conformément et même plus rapidement que le plan que nous avions prévu* », indique Pierre Simon, coordinateur euro de la profession bancaire et directeur général de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei). La dernière réunion des banques françaises à propos de l'euro s'est tenue en février. Lors du sommet de Séville, vendredi 21 et samedi 22 juin, les ministres européens des finances devaient faire un point sur le passage à la monnaie unique. Mais faute de nouveaux éléments, ils se sont contentés de faire un bilan de trois ans d'exsistence de l'euro.

Tous les travaux sur les pièces et les billets au niveau européen ne sont cependant pas arrêtés. Il faut d'ores et déjà réfléchir à l'élargissement de l'Union européenne (UE), à partir de 2004, aux pays de l'Est. Une dizaine de candidats sont sur les rangs (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Malte et Chypre), qui entreront dans l'UE dès qu'ils auront rempli tous les critères. Ils entameront alors automatiquement le processus d'adoption de l'euro.

C. Pme.

Harmonisation de la tarification en Europe

La réglementation européenne prévoit, à compter du 1er juillet, une harmonisation du prix des paiements et retraits par carte dans la zone euro. Ainsi, un Français pourra retirer des euros ou payer par carte dans un pays européen au même tarif qu'en France, c'est-à-dire, en théorie, gratuitement.

Plusieurs établissements hexagonaux, comme BNP Paribas ou certaines caisses régionales du Crédit mutuel, qui facturent les retraits en France sur des distributeurs concurrents vont étendre cette tarification à l'ensemble de la zone euro.

Face à ces pratiques, les banques maintenant encore la gratuité réfléchissent à rendre payantes certaines opérations. Car le manque à gagner de cette mesure se chiffre pour elles en millions d'euros. La Société générale précise ainsi que la gratuité dans la zone euro ne « *sera pas éternelle* ».

M. Messier est maintenu à la tête de Vivendi Universal

Le conseil d'administration, mardi, a été le théâtre d'échanges très vifs. Il a reporté à septembre l'examen de la stratégie du groupe pour se concentrer sur sa situation financière. Le titre affichait une nouvelle chute mercredi matin

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DIVISÉ

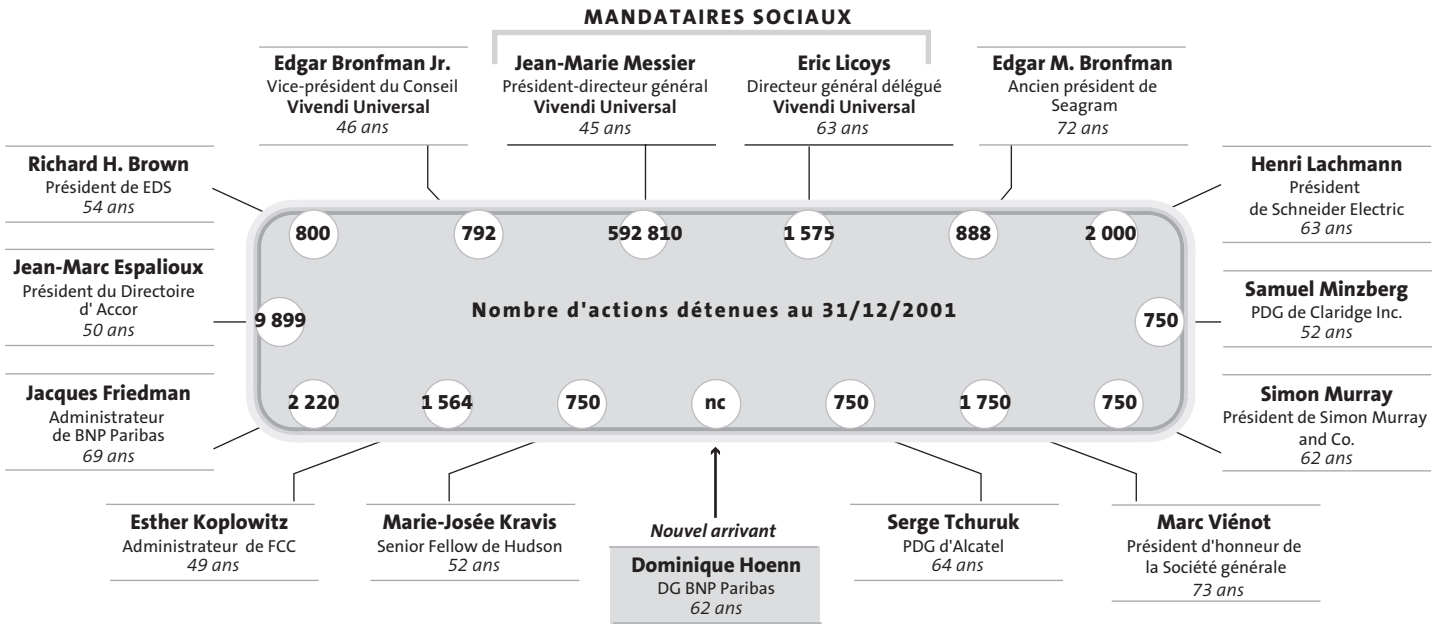

LES ADMINISTRATEURS QUI ONT DÉMISSIONNÉ DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL

Pierre Lescure	Bernard Arnault	Jean-Louis Beffa	Philippe Foriel-Destezet	René Thomas
Ex-PDG de Canal +	PDG de LVMH-Moët Hennessy Louis Vuitton	PDG de Saint-Gobain	Vice-président d'Adecco SA	Président d'honneur BNP-Paribas
56 ans	*53 ans*	*60 ans*	*66 ans*	*73 ans*
54 033	818	2 647	32 108	1 353

Source : rapport annuel Vivendi Universal

UNE FOIS encore, Jean-Marie Messier a sauvé sa tête. Alors que les marchés spéculaient sur le départ du PDG de Vivendi Universal après la chute spectaculaire du titre revenu en dessous de ses niveaux de 1994, le conseil d'administration de Vivendi Universal, réuni mardi 25 juin dans l'après-midi, a voté son maintien en fonction. Souci de faire taire la controverse ? Le nom de M. Messier n'est pas évoqué dans le communiqué final. Le texte souligne juste que le conseil a pris acte de la cession partielle de Vivendi Environnement, et du fait que la dette du groupe doit baisser de 4 milliards d'euros pour tomber à 15 milliards d'ici à la fin de 2002. Il a aussi acté l'entrée en son sein d'un nouvel administrateur, Dominique Hoenn, 62 ans, directeur général de BNP Paribas, en remplacement de Bernard Arnault, le patron de LVMH, qui avait spectaculairement annoncé sa démission mardi matin.

L'ensemble de ces dispositions suffira-t-il à convaincre les investisseurs ? De plus en plus inquiets sur la conduite du groupe, ceux-ci demandent des orientations claires sur la stratégie. Emporté par l'effondrement boursier et ses propres difficultés, le titre, d'abord réservé à la baisse à l'ouverture du marché, affichait une chute de 17,27 % mercredi matin.

En entrant dans la salle du conseil de l'avenue de Friedland, mardi après-midi, la plupart des administrateurs savaient que le marché les attendait au tournant, et qu'il leur fallait annoncer des mesures, des choix stratégiques pour rassurer les actionnaires. Mais rien ne s'est passé comme prévu. Le huis clos, selon les témoignages obtenus par *Le Monde*, a été le théâtre d'échanges très vifs, d'affrontements personnels, qui prenaient parfois des allures de règlements de compte.

PRESSÉ DE S'EXPLIQUER

D'emblée, les administrateurs américains, représentant les intérêts de la famille Bronfman, principale actionnaire, ont déposé, comme ils l'avaient déjà fait lors des conseils du 29 mai et du 17 juin, une motion de révocation de Jean-Marie Messier à la présidence de Vivendi Universal. En remplacement, ils ont proposé le nom d'Edgar Bronfman Jr, actuel vice-président du conseil. Invoquant la nécessité de définir la stratégie pour le groupe avant de choisir la personne pour la mettre en œuvre, les administrateurs français, épaulés par quelques membres étrangers, firent barrage. M. Messier était maintenu à la présidence.

Mais de la stratégie du groupe, il n'en fut guère question. Les divergences de vue entre les administrateurs sont trop grandes. Beaucoup de membres français s'interrogent sur la pertinence d'un recentrage du groupe sur les seules activités de communication : elles ne génèrent pas beaucoup d'autofinancement, pas assez, en tout cas, pour faire face seules à l'endettement du groupe. De plus, les Français redoutent que ce recentrage ne se fasse au prix d'un bradage des actifs. Les administrateurs américains, au contraire, demandent une réorientation accélérée du groupe et l'abandon rapide de toutes les activités périphériques.

Ces points de vue sont-ils inconciliables ? Ils demandent, en tout cas, de la patience et de la sérénité pour procéder à un examen approfondi. Un climat qui ne régnait pas dans la salle du conseil. S'apostrophant à chaque instant, faisant acter par écrit toutes leurs remarques et leurs objections, la plupart des administrateurs ont, semble-t-il, été plus préoccupés de dégager leur responsabilité, en prévision d'éventuelles difficultés futures, qu'à faire évoluer le groupe. L'examen de la question cruciale de la stratégie a donc été reporté. Il devrait faire l'objet d'un prochain conseil, en septembre.

Tout le débat s'est porté sur la situation de la trésorerie de Vivendi Universal. Pressé de s'expliquer, M. Messier a dû reconnaître qu'il avait commis quelques erreurs, notamment sur l'autocontrôle – le groupe a dépensé 4,6 milliards d'euros entre septembre et décembre 2001 pour racheter 5,5 % de son capital –, ou sur le rachat de la maison d'édition américaine Houghton Mifflin, dont il eut du mal à assurer le financement, faute de vendre assez vite la presse professionnelle en France.

Mais les questions les plus agressives ont porté sur l'opération de prise en pension de 12,7 % du capital de Vivendi Environnement par la Deutsche Bank, le 12 juin. Si les administrateurs avaient donné leur accord au désengagement partiel du groupe de sa filiale de services collectifs, peu avaient imaginé qu'elle se ferait si vite, dans un marché si déprimé. De plus, ils n'avaient pas été informés du montage utilisé par Vivendi Universal et l'ont découvert la semaine dernière, en même temps que le marché.

Pourquoi une telle précipitation ? Y avait-il des problèmes de trésorerie ? Selon le communiqué du groupe, *« Vivendi Universal dispose de 3,3 milliards de lignes de crédit bancaires non utilisés à ce jour, largement supérieures aux billets de trésorerie »*. *« En fait, le groupe n'avait pas beaucoup de marge de manœuvre. Sa situation de trésorerie était à nouveau très tendue »*, explique un proche du dossier. Un montage a donc été imaginé avec la Deutsche Bank pour obtenir un prêt garanti par les titres, qui permette en même temps de contourner les problèmes fiscaux de la cession des actions Vivendi Environnement. Mis devant le fait accompli, comme les autres administrateurs, Bernard Arnault, qui avait déjà été retenu in extremis par Marc Viénot a décidé cette fois de démissionner.

ÉMISSION OBLIGATAIRE

Ne pouvant plus émettre de billets de trésorerie depuis le 3 mai, date à laquelle Moody's a abaissé la note du groupe à Baa3, le groupe a plus de difficultés pour ses financements court terme. L'autofinancement de ses activités est faible (120 millions d'euros par mois), alors que ses charges sont de 220 millions, selon des calculs d'analystes. Pour sortir de cette situation financière, le groupe projette de lancer une émission obligataire de 2,5 milliards à 3 milliards d'euros dans les prochaines semaines. Un projet identique avait déjà été évoqué début janvier. Mais Vivendi Universal y avait renoncé, M. Messier ne voulant pas rencontrer la communauté financière avant la publication de ses pertes.

Aucun quitus n'a été donné au PDG sur sa gestion et la conduite des affaires lors du conseil de mardi. Chacun s'est séparé avec le sentiment que ce climat délétère au sein du conseil ne pouvait pas s'éterniser, sous peine de porter un grave préjudice au groupe.

Martine Orange

TF1 dit être candidat pour 15 % de Canal+

Les nouvelles turbulences que connaît le groupe Vivendi Universal ont relancé les rumeurs de vente de Canal+. Dans l'hypothèse d'un rachat, le scénario probable serait une prise de participation dans le groupe Canal+ qui contrôle Canal+ SA à 49 %. Dans un entretien au mensuel *L'Expansion*, Patrick Le Lay, PDG de TF1, indique : *« Si c'était à vendre, je serais candidat, bien entendu. Pour le moment, la loi autorise TF1 à avoir 15 % de Canal+ et 100 % de CanalSatellite. Mais je ne pense pas que Vivendi Universal soit vendeur (...). Il n'y a qu'en France que coexistent trois groupes* [privés]. *On a trop cru, à cause de l'histoire atypique de Canal+, à la logique indépendante des systèmes de télévision payante par rapport à la télévision en clair. »*

Jérôme Seydoux, président du directoire du groupe Pathé a, par ailleurs, déclaré au *Monde* : *« L'avenir de Canal+ préoccupe l'ensemble des métiers du cinéma et nous préoccupe. Si Canal+ a besoin de nous, nous l'aiderons avec nos moyens humains et financiers. »*

27,5 euros pour l'action Vivendi Environnement

En dépit du marché boursier en pleine tourmente, Vivendi Universal a réussi à mener à bien la cession partielle de 15,6% du capital de sa filiale Vivendi Environnement , au prix de 27,50 euros par action. Les grands investisseurs institutionnels français se sont mobilisés pour garantir le succès du placement , qui a été souscrit une fois et demi. La vente représente 1,5 milliard d'euros. Le groupe, qui avait mis en pension 12,7 % de ses titres auprès de la Deutsche Bank, a obtenu en contrepartie un prêt de 1,4 milliard d'euros, remboursable en décembre.

Dans la foulée, Vivendi Environnement a lancé une augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros , au prix de 26,50 euros, qui a été souscrite. L'opération est garantie par la plupart des institutionnels français. Compte tenu du prix de l'augmentation de capital, plus bas qu'espéré à l'origine, Vivendi Universal, qui ne suit pas l'opération, va se trouver plus dilué que prévu. Sa participation dans Vivendi Environnement devrait tomber aux environs de 40,8 % au lieu des 42 % annoncés.

Polémiques aux Etats-Unis autour d'Executive Life

WASHINGTON
de notre correspondant

La décision d'un juge californien, déboutant l'Etat de Californie de ses poursuites contre le Crédit lyonnais dans l'affaire Executive Life (*Le Monde* du 14 mai), n'a pas mis fin au contentieux né de la prise de contrôle de cette compagnie d'assurances par la banque française, il y a une dizaine d'années. Alors que des discussions ont eu lieu entre les dirigeants des deux pays, depuis un an, au sujet de l'action engagée par le ministère américain de la justice contre le Lyonnais, plusieurs parlementaires de Californie ont décidé d'intervenir pour empêcher un compromis diplomatique.

Le 13 juin, trois députés républicains de Californie, Douglas Ose, Jerry Lewis et Wally Herger, ont écrit au ministre de la justice, John Ashcroft, pour lui faire part de leurs préoccupations. *Le Monde* a obtenu, mardi 25 juin, communication de ces lettres. MM. Ose et Lewis font état d'informations de presse selon lesquelles, écrivent-ils, le ministère, *« plutôt que de suivre les recommandations des procureurs, parviendrait à un compromis avec le Crédit lyonnais et ses filiales, n'apportant qu'une compensation partielle aux actionnaires »*.

INITIATIVES DE DÉPUTÉS

Aux termes de cet accord, ajoutent-ils, les poursuites pénales seraient abandonnées. Pour les deux représentants républicains, renoncer aux poursuites *« porterait préjudice aux 300 000 assurés* [d'Executive Life], *victimes de ces opérations »*. Dans une lettre séparée, M. Herger demande à M. Ashcroft de l'informer de ses intentions.

Deux députés démocrates de Californie, dont Nancy Pelosi, qui fait partie des dirigeants du groupe démocrate de la Chambre des représentants, sont intervenus, eux aussi, auprès du ministre de la justice, en lui demandant de recevoir les délégués des assurés d'Executive Life. Cependant l'initiative des trois républicains est plus lourde de conséquences, car le gouvernement ne peut qu'être attentif aux demandes des parlementaires de son parti à moins de cinq mois d'élections lors desquelles, au surplus, le poste de gouverneur de Californie sera très disputé.

Les assurés d'Executive Life comprennent un grand nombre de personnes qui, souffrant de handicaps ou de maladies chroniques, avaient souscrit des compléments de retraite. Les sommes qui leur sont versées sont réduites de moitié en raison de la situation financière qu'a connue la compagnie. Le Lyonnais n'était pas responsable de ces difficultés, mais il en est devenu comptable dès lors qu'il s'est retrouvé, via sa filiale Altus, propriétaire d'Executive Life, par le rachat d'un portefeuille d'actions dont elle faisait partie, cela alors que la loi américaine interdit aux banques de contrôler les compagnies d'assurances.

Patrick Jarreau

« Le cours de l'action ne reflète pas la réalité de notre travail »

MARDI 25 juin, devant les sièges parisiens de Vivendi Universal et de ses filiales Cegetel et Canal+, des salariés commentent la déconfiture médiatique et boursière du groupe.

▶ **Benoît, cadre de la branche réseaux et systèmes (Cegetel).**

« Nous ne sommes pas inquiets pour Cegetel, qui est une entreprise rentable, mais pour l'ensemble du groupe. Nous avons le cours à l'écran tous les matins en arrivant et restons impuissants. Au-delà de la personnalité du grand patron, nous étions fiers d'être un groupe français arrivé à un tel niveau de performance. La déconfiture actuelle me heurte aussi en tant que Français, mais je continue à être confiant même si cela fait mal. »

▶ **Un responsable d'achats (Vivendi Universal).**

« La chute du titre Vivendi est injuste. Le groupe est sain. Dans la majorité des filiales, les gens ont le sentiment de bien travailler et de gagner des parts de marché. Il y a donc une décorrélation totale entre les opérations de l'entreprise et le comportement du marché. Pour de nombreux salariés, le cours de l'action ne reflète pas la réalité de leur travail. Cela les attriste ou les fait sourire. Ça remontera forcément, peut-être à partir du mois de février, à la publication de nos comptes annuels. Quoi qu'en disent la presse et les marchés, nous gardons confiance dans la stratégie menée par Jean-Marie Messier. »

▶ **Evelyne, chargée de relation client (Cegetel).**

« Ce matin, nous n'avons pas eu de courrier électronique en interne pour expliquer la chute d'hier *(– 23,3 % lundi).* Quant aux communications officielles, elles disent toujours qu'il ne faut pas s'inquiéter. En ce qui concerne les rumeurs, ce n'est pas pire ce matin que les autres jours... »

▶ **Une assistante (Vivendi Télécom International).**

« Je ne suis pas du tout inquiète. J'ai des actions Vivendi, mais il n'est pas question de les vendre maintenant. Je vais donc attendre au moins trois ans. Ce qui est plus angoissant, c'est que l'on ne sait rien sur notre futur. Au niveau de ma division, c'est le flou artistique. Quant à Jean-Marie Messier, les avis à son égard divergent. Tout le monde ne le porte pas forcément dans son cœur. »

▶ **Jean-Fils, cadre optimisation des réseaux (SFR).**

« Face à la chute boursière, il n'y a vraiment pas de réaction collective. De toute façon, nous sommes habitués depuis quelques mois à voir se succéder les mauvaises nouvelles. Je ne suis pas parmi ceux qui perdent le plus. Certains collègues sont ennuyés : pour débloquer l'épargne salariale, il va falloir attendre que cela remonte ! »

▶ **Une cadre de Canal+.**

« Depuis la crise d'avril *(le limogeage de Pierre Lescure),* tout le monde est figé. Il n'y a pas d'ambiance. Avant nous pensions que nous serions les avaleurs et maintenant nous allons devenir les avalés. La période où Canal+ était la panacée, c'est terminé. Avant, quand je rencontrais des gens et que je leur disais que je bossais à Canal+, ils étaient impressionnés ; maintenant, ils me disent : *"Mais qu'est-ce que tu fous encore là-bas."* Nous allons redescendre sur terre. Déjà je trouve qu'il n'y a plus d'arrogance à l'antenne. »

▶ **Un journaliste de Canal+.**

« Nous suivons toute cette histoire avec un peu d'ironie et beaucoup d'impuissance. J'ai l'impression que cela se passe au-dessus de nos têtes. »

Alexis Delcambre, Martine Fuxa et Bénédicte Mathieu

Des clients du Crédit agricole en Argentine veulent saisir la justice française

Les épargnants du Banco Bisel reprochent à la banque verte de ne pas avoir soutenu ses filiales après la crise de décembre 2001. D'autres banques étrangères sont aussi critiquées

APRÈS AVOIR mis en cause le Banco Santander Central Hispano (SCH) en Espagne, des groupes d'épargnants argentins, s'estimant floués par les conditions dans lesquelles des banques étrangères se retirent du pays suite à la crise monétaire, menacent de poursuivre, en France, le Crédit agricole.

Deux groupes d'épargnants ont désigné un avocat français afin qu'il saisisse la justice française sur le retrait précipité de la banque de ses trois filiales argentines, les banques Bisel, Suquia et Bersa. « *L'ensemble des éléments dont je dispose,* nous a déclaré Me Jean-Pierre Gastaud, *me permettent de saisir la justice tant sur le plan civil que pénal. Dès la réception de compléments d'informations, j'engagerai une action judiciaire afin de connaître la position de la justice sur ce dossier.* » A ce jour, aucune plainte n'a encore été déposée. De plus, juridiquement, ce dossier ouvre un débat dont l'issue est incertaine.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte qui touche l'ensemble des banques étrangères ayant investi en Argentine. En Espagne, une plainte est en cours contre le numéro un bancaire espagnol SCH. Le 17 mai, quelques semaines après le retrait mouvementé d'Argentine de Scotia Bank Quilmes, filiale de la banque canadienne Scotia, le Crédit agricole a décidé de ne plus investir dans ce pays.

Après six mois de crise, les filiales de la banque française se sont trouvées confrontées à une crise de liquidité, la Banque centrale argentine conditionnant l'attribution de nouvelles avances à une recapitalisation des filiales par la maison mère. Paralysée par la mise en place du « corralito », le gel des dépôts bancaires, la banque verte a refusé d'injecter de nouveaux capitaux dans ses filiales. La Banque centrale a, alors, confié la direction opérationnelle des trois filiales du Crédit agricole à la première banque publique, Banco Nacion, en attendant qu'elles soient reprises ou liquidées.

Le Crédit agricole a indiqué avoir perdu la totalité du capital de ses banques locales dans cette affaire et l'avoir provisionné dans ses comptes à hauteur de 324 millions d'euros, auxquels devraient s'ajouter des prêts subordonnés consentis fin 2001. Le départ du Crédit agricole – solidement implanté, depuis 1996, dans les plus riches provinces agricoles, avec 345 succursales, 6 100 employés et plus de 200 000 clients – a provoqué une vive émotion en Argentine.

Les épargnants reprochent à la banque de ne pas avoir respecté en Argentine les ratios fixés par les autorités de tutelle en matière de liquidité et de solvabilité. Ils s'interrogent également sur les obligations du Crédit agricole vis-à-vis de ses filiales.

AUTORITÉ DE TUTELLE

Selon Me Gastaud, *« si les pertes enregistrées, en Argentine, par le Crédit agricole ont été provisionnées dans le cadre d'une consolidation intégrale des filiales argentines, dès lors le groupe serait contraint d'indemniser les épargnants. Le départ d'Argentine ne serait plus une dépréciation d'actif mais revêtirait toutes les caractéristiques d'une charge à payer ».* Enfin, selon lui, la Banque de France aurait dû, en tant qu'autorité de tutelle, contraindre le Crédit agricole à recapitaliser ses filiales argentines, comme le stipule la loi bancaire en France.

« *Tant qu'il y a des profits,* relève Me Gastaud, *les groupes internationaux soutiennent qu'à l'heure de la mondialisation, les frontières n'existent plus. Mais lorsque la situation se corse, les mêmes s'abritent derrière pour échapper aux conséquences des risques financiers qu'ils ont accepté de prendre.* »

Interrogé, mercredi 26 juin, le directeur général adjoint du Crédit agricole SA, Marc-Antoine Autheman, a affirmé que cette situation avait été causée « *par des décisions unilatérales et insensées du gouvernement argentin face auxquelles l'entreprise n'avait aucun moyen de s'opposer* ». « *On ne peut pas contraindre une banque,* a-t-il ajouté, *à recapitaliser une filiale au-delà de ses fonds propres comme nous l'avons fait. Nous ne sommes pas responsables du blocage des comptes bancaires. Nous nous sommes assurés, en revanche, de la reprise par Banco Nacion des salariés et des dépôts. Il n'existe aucun risque juridique pour nous dans cette affaire. Les plaintes des épargnants sont la manifestation de l'impuissance dans laquelle le gouvernement argentin a placé les épargnants de ce pays.* »

Jacques Follorou et Elsa Conesa

El Khalifa va racheter les activités de Holzmann à l'étranger

LE GROUPE ALGÉRIEN El Khalifa va racheter les activités à l'étranger, hors Etats-Unis, du numéro trois allemand du bâtiment Philipp Holzmann, en dépôt de bilan, a déclaré l'administrateur judiciaire du groupe mardi 25 juin. Un accord de principe a été conclu, et la signature formelle devait avoir lieu mercredi. Le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* avait affirmé à la mi-mai qu'une promesse de vente avait déjà été signée entre l'administrateur judiciaire de Holzmann, Ottmar Hermann, et El Khalifa. Ce groupe diversifié, détenu par des investisseurs privés, envisage de construire une nouvelle ville dans le désert algérien, selon les informations du quotidien.

Par ailleurs, les discussions entre Philipp Holzmann et le groupe de BTP néerlandais Heijmans, portant sur la vente des activités intérieures d'Holzmann, ont été rompues mardi pour des questions de limitation du risque et en raison aussi de difficultés pour obtenir des financements bancaires. L'administrateur judiciaire a précisé qu'il restait en contact avec d'autres parties intéressées.

INDUSTRIE

■ **GENSET : le groupe suisse de biotechnologie Serono a annoncé, mercredi 26 juin, qu'il avait lancé une offre publique d'achat** amicale sur son concurrent français, sur la base de 9,75 euros par action, payés en numéraire.

■ **MERLONI : la société italienne d'électroménager a annoncé, mercredi, avoir signé un accord avec General Electric (GE)**, pour prendre le contrôle du britannique GDA (marque Hotpoint), dont il avait acquis 50 % fin 2001. Merloni va racheter les autres 50 % détenus par GE.

SERVICES

■ **CARREFOUR : le groupe de distribution a annoncé mercredi son intention de céder sa participation** de 9,9 % dans la chaîne de grandes surfaces de produits pour animaux américaine PETsMart pour environ 222 millions d'euros.

■ **CASINO : le président du groupe français de distribution, Pierre Bouchut, a indiqué au quotidien économique** *Het Financieele Dagblad* qu'il retirerait son offre sur le distributeur néerlandais Laurus si la justice d'Amsterdam décide de suspendre la reprise de ce groupe. Celle-ci devait examiner mercredi la demande déposée par ses actionnaires.

Un système bancaire en pleine déconfiture

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Principale cible de la colère des citoyens argentins depuis sept mois, le système bancaire est en plein chaos. Depuis l'instauration du *« corralito »* – les restrictions bancaires interdisant aux épargnants de disposer librement de leur argent –, imposé début décembre 2001 pour freiner une fuite de capitaux estimée à plus de 20 milliards de dollars (21,72 milliards d'euros), les concerts de casseroles n'ont pas cessé aux portes des banques, protégées par d'imposants rideaux de fer.

Le lancement par le gouvernement d'Eduardo Duhalde, mardi 18 juin, d'un nouveau plan visant à restituer les dépôts bloqués sous forme d'obligations d'Etat, payables sur plusieurs années, n'a fait qu'aviver la colère des épargnants qui refusent des bons émis par un Etat en faillite. Plus de 5 000 manifestants se sont réunis, le 19 juin, dans le centre de Buenos Aires pour exiger que leur épargne leur soit rendue. Depuis janvier, des milliers d'épargnants ont saisi la Cour suprême de justice, qui a jugé le *corralito « inconstitutionnel »*. Les banques ont toutefois refusé de débloquer les comptes, invoquant un manque de liquidités. Seuls quelque 16 milliards de pesos (4,20 milliards d'euros) ont été récupérés par les épargnants les plus chanceux.

La colère des petits épargnants est encore plus grande contre les banques étrangères qu'ils soupçonnent d'avoir autorisé certains de leurs bons clients à sortir leurs capitaux malgré le *corralito*. De nombreuses banques étrangères, surtout européennes, sont venues s'installer en Argentine dans les années 1990. Profitant de la déréglementation du système financier local et misant sur la parité du peso avec le dollar, elles ont bénéficié de leur prestige international auprès des Argentins, convaincus de placer leur argent dans des établissements sûrs, soutenus par leurs maisons mères à l'étranger. Les Argentins ont pu accéder à des prêts, avec des taux d'intérêt très élevés – jusqu'à 30 % –, les banques invoquant le risque pays. Après la débâcle de décembre 2001, la plupart des établissements étrangers se sont toutefois déclarés, comme les banques locales, dans l'impossibilité de restituer leurs avoirs à leurs clients.

Les banquiers locaux comme étrangers se plaignent d'être les boucs émissaires de la plus grave crise économique de l'histoire argentine. Ils avancent que l'argent prêté à l'Etat, devenu insolvable, la fuite inexorable des capitaux, les clients qui ne peuvent plus honorer leurs prêts, la brutale dévaluation du peso..., leur ont porté un coup fatal, les banques ayant contracté à l'extérieur des dettes en dollars.

Cette crise pourrait déboucher sur une forte concentration des banques. Sur le plan social, des milliers d'emplois sont menacés. Estimant que la Banque centrale, dont les réserves sont passées sous les 10 milliards de dollars, avait prêté suffisamment d'argent aux banques en difficulté, le ministre argentin de l'économie, Roberto Lavagna, a annoncé, le 12 juin, qu'il n'y aurait plus d'émission monétaire.

Dans le cas des banques étrangères, il a suggéré qu'elles devraient obtenir de l'argent frais auprès de leurs maisons mères. La Société générale a annoncé une recapitalisation de sa filiale argentine, Supervielle, et HSBC Bank recevra 211 millions de dollars de son siège à Londres.

A la mi-mai, le Crédit agricole a, lui, décidé de cesser ses investissements et ses activités en Argentine. Ce retrait a surpris car il était solidement implanté dans les plus riches régions agricoles. Ce départ précipité a entraîné de violentes réactions des clients et des manifestations devant l'ambassade de France à Buenos Aires avec des pancartes accusant les *« Français voleurs »* et les *« pirates »* du Crédit agricole. Le secrétaire général du syndicat des banques à Buenos Aires, Raul Santana, a affirmé que les représentants de la banque française *« avaient une responsabilité légale »* et que son syndicat allait *« utiliser tous les espaces nationaux et internationaux »* pour contraindre le Crédit agricole *« à rendre l'argent des épargnants argentins emporté en France »*.

Le départ du Crédit agricole a entraîné de violentes réactions des clients et des manifestations devant l'ambassade de France

Quelques semaines plus tôt, la Banque centrale avait suspendu les activités de la Scotia Bank Quilmes, filiale de la Banque Scotia, quatrième banque canadienne, provoquant des manifestations devant l'ambassade du Canada. Cette banque compte 91 succursales installées dans 16 provinces argentines. Des épargnants ont également protesté devant l'ambassade d'Espagne après que le groupe Santander eut menacé de ne plus envoyer d'argent à sa filiale argentine si la crise financière se prolongeait.

Christine Legrand

Élior

INVENTER LES NOUVEAUX PLAISIRS DE LA TABLE

RÉSULTATS 1ER SEMESTRE 2001/2002

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS CONFORMES AUX PRÉVISIONS

Millions d'€	1er semestre clos le 31/03/02	1er semestre clos le 31/03/01	Variation
Chiffre d'affaires	1 175,3	1 013,8	15,9 %
Excédent brut d'exploitation	80,0	74,3	7,7 %
Résultat d'exploitation	53,4	53,2	0,4 %
Charges financières nettes	(18,6)	(11,3)	
Résultat net part du Groupe avant survaleur	20,9	23,2	- 9,9 %
Amortissement des survaleurs	(18,7)	(12,2)	
Résultat net part du Groupe après survaleur	2,2	11,0	

La croissance interne d'Elior s'élève à 2,9% dont 1,1% en France et 6,8% à l'international. Hors activités aéroportuaires affectées par les conséquences de la crise du secteur du transport aérien, la croissance interne du Groupe est de 4,3%.

Le résultat net s'établit à €2,2 millions contre €11 millions au 1er semestre de l'exercice précédent. Il enregistre l'impact des charges financières et amortissement de goodwill relatifs à l'acquisition d'Areas, dont les résultats sont pour une large part réalisés pendant l'été.

FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROGRESSION DES MARGES À L'INTERNATIONAL

A l'international, le résultat d'exploitation avant frais de siège Groupe s'établit à €24,4 millions (+ 77%), pour un chiffre d'affaires en hausse de 49%. La marge d'exploitation est de 5,2% contre 4,4% sur le 1er semestre 2000-2001.

- En Restauration Collective, le résultat d'exploitation progresse fortement grâce à une forte dynamique de croissance interne aux Pays-Bas et en Italie, à l'intégration réussie des activités de Serunion et d'Osesa en Espagne et, dans un contexte économique difficile, à une bonne maîtrise des marges en Grande-Bretagne.
- En Restauration de Concession, les bonnes performances d'Areas en Espagne et l'amélioration des résultats des activités autoroutières en Grande-Bretagne permettent d'atteindre le niveau de résultat attendu, malgré le contexte difficile du secteur aéroportuaire au Mexique.

DYNAMIQUE DE REDRESSEMENT DES MARGES EN FRANCE

Le résultat d'exploitation avant frais de siège Groupe des activités en France s'établit à €48,5 millions. La baisse de marge s'établit à 1,4%, dont 0,6% imputable à l'environnement du secteur du transport aérien. Elle est à mettre en perspective avec le recul de 1,8% constaté à période comparable au 2ème semestre de l'exercice précédent : le redressement est en cours.

UN SUCCÈS COMMERCIAL MAJEUR

Elior vient de connaître un succès commercial majeur en remportant l'appel d'offres sur la restauration du nouveau terminal 2 E de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, pour une durée de 10 ans et un chiffre d'affaires estimé sur la période de €140 millions.

DES RÉSULTATS POSITIFS POUR UN EXERCICE DE TRANSITION

La poursuite du développement rapide et de la progression des marges des activités internationales, ainsi que le redressement en cours des marges en France, permettent aujourd'hui à Elior d'anticiper pour l'ensemble de l'exercice 2001/2002 une croissance de chiffre d'affaires de l'ordre de 14%, dont 4% de croissance interne, et un Ebitda en progression d'environ 15%.

PERSPECTIVES

Après un exercice 2001/2002 consacré à la consolidation de ses activités en France (redressement des marges) et à l'international (intégration d'Areas et de Serunion), Elior entend poursuivre son projet stratégique de développement de ses deux activités en Europe. Pour le réaliser, Elior s'appuiera à la fois sur l'importance et la récurrence de ses cash flows ainsi que sur sa capacité démontrée à mettre en œuvre des solutions originales de partenariat.

« Les résultats obtenus au cours de ce 1er semestre sont conformes à nos prévisions et traduisent le bon déroulement de nos plans d'action, dont les effets vont s'amplifier au 2nd semestre. Elior est déterminé à poursuivre sa stratégie de croissance rentable et à conforter sa position d'acteur-clé de la consolidation du marché de la Restauration sous Contrat en Europe. »

Francis Markus et Robert Zolade, Co-Présidents

N°3 DE LA RESTAURATION SOUS CONTRAT EN EUROPE

Elior intervient sur les deux activités de la Restauration sous Contrat : en Restauration Collective (Entreprises, Enseignement, Santé) et en Restauration de Concession (aéroports, autoroutes, gares, musées, parcs d'expositions). Le Groupe compte 45 000 collaborateurs et 10 600 restaurants, en France et dans onze autres pays (dont Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas et Portugal...).

Informations Actionnaires : 01 40 19 47 70
Retrouvez l'intégralité du communiqué sur www.elior.com

COMMUNICATION

Bataille entre les radios généralistes et musicales autour de la mesure d'audience

Les méthodes de Médiamétrie sont contestées

QUELLE est la première radio française ? Pendant des années, la réponse sonnait comme un carillon bien connu : RTL. Une suprématie contestée depuis des mois par NRJ – depuis, en fait, la crise rencontrée par RTL fin 2000 après l'éviction de Philippe Bouvard, qui a permis à sa dauphine de resserrer son écart – et qui a pris un tour judiciaire. Début juin, NRJ a déposé plainte pour *« publicité mensongère »* avec constitution de partie civile. Par cette action, la station historique de la bande FM s'attaque à une campagne publicitaire de RTL dans laquelle la station s'attribuait le titre de première radio de France sans préciser auprès de quelle tranche d'âge l'audience avait été mesurée. Selon Me Patrick Maisonneuve, avocat de NRJ, la plainte vise aussi l'institut Médiamétrie, qui aurait commis *« un acte de complicité par fourniture de moyens »*.

Le classement des stations françaises, établi à l'aide des mesures d'audience réalisées chaque trimestre par Médiamétrie, est pointé du doigt par les radios jeunes, Skyrock et NRJ en tête. Elles lui reprochent de ne prendre en compte que les auditeurs de 15 ans et plus, au mépris de la tranche 11-14 ans. Or, à les croire, Skyrock compte *« 800 000 auditeurs »* sur les 11-14 ans, NRJ *« plus d'un million »*. Ce qui permettrait à cette dernière de passer devant RTL, selon le critère de l'audience cumulée (nombre de personnes qui se branchent au moins une fois sur une station, quelle que soit sa durée d'écoute).

A deux reprises, début 2000 et 2001, l'institut de sondage a comptabilisé séparément les 11-14 ans, tout en interdisant aux radios d'agréger ces résultats à ceux des 15 ans et plus et d'en faire la promotion. En novembre 2001, le conseil d'administration de Médiamétrie suspendait toutefois l'étude sur les 11-14 ans après que NRJ eut communiqué sur ces résultats.

La réunion du comité radio de Médiamétrie, jeudi 27 juin, devrait permettre d'avancer sur la question. RTL s'apprête à *« faire une proposition pour prendre en compte la mesure des jeunes »*, confie son directeur général Robin Leproux.

QUASI-MONOPOLE

« Médiamétrie protège les intérêts des grandes généralistes », dénonce Pierre Bellanger, PDG de Skyrock. Historiquement issu d'une des branches de la publique ORTF (celle du Centre d'études d'opinions), Médiamétrie demeure l'institut de référence en matière de mesure d'audience des radios. Il compte notamment parmi ses actionnaires les grands groupes des stations généralistes, mais ni NRJ Group ni l'indépendante Skyrock, qui se sentent défavorisées. Selon un observateur, *« Médiamétrie est assis entre deux chaises »*. L'institut doit composer avec ses actionnaires, tout en affichant une neutralité nécessaire pour maintenir son quasi-monopole sur la mesure d'audience.

Les récents propos de Jacqueline Aglietta, PDG de Médiamétrie, en faveur de la part d'audience (qui prend en compte la durée d'écoute et permettrait à RTL de conserver la première place) comme indice de référence, a avivé la polémique. Ce débat est *« secondaire »* pour les annonceurs, qui privilégient déjà le critère de la part d'audience, comme ils le font pour la télévision.

José Barroso et Guy Dutheil

La France est sanctionnée pour entrave à la liberté d'expression

Donnant raison au « Monde », la Cour européenne des droits de l'homme juge qu'il n'y a pas de raison de protéger de manière « exorbitante » les chefs d'Etat étrangers des critiques

LE CHEF D'ETAT, un citoyen comme un autre ? les Sept juges de la Cour européenne des droits de l'homme ont condamné la France à l'unanimité dans un arrêt rendu mardi 25 juin, à Strasbourg. Selon eux, Paris accorde un privilège *« exorbitant »* aux chefs d'état étrangers en maintenant l'existence du *« délit d'offense à chef d'Etat étranger »* (article 36 de la loi du 29 juillet 1881). *« Quel que soit l'intérêt évident, pour tout Etat, d'entretenir des rapports amicaux et confiants avec les dirigeants des autres Etats, ce privilège dépasse ce qui est nécessaire pour atteindre un tel objectif »*, juge la Cour européenne. L'*« offense à chef d'Etat »*, à la différence du délit de *« diffamation »*, ne permet pas aux journalistes de tenter de se défendre en apportant la preuve de leurs écrits.

L'arrêt rendu, et qui s'impose désormais à la justice française, concerne le journal *Le Monde* et l'ancien roi du Maroc, Hassan II.

VERSION EXPURGÉE

Dans son édition du 3 novembre 1995, *Le Monde* rend compte dans un article signé du journaliste Erich Incyian, de la version confidentielle d'un rapport de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) relatif à la production et au trafic de drogue au Maroc. Ce rapport, établi en 1994 à la demande de la Commission des communautés européennes, fait suite à la demande d'adhésion du Maroc à l'Union européenne. Une synthèse est alors rendu publique dans une version expurgée des noms des trafiquants. Elle souligne que le développement de la production de cannabis *« fait du royaume chérifien un sérieux prétendant au titre de premier exportateur mondial de haschich »*. Sans nommer explicitementl'entourage du roi Hassan II. *Le Monde* qui se procure la version initiale en rend compte en première page du journal sous le titre « Le Maroc, premier exportateur mondial de haschich », sous-titré « Un rapport confidentiel met en cause l'entourage du roi Hassan II ». L'article remet en question la volonté pourtant affichée des autorités marocaines, et du roi, de lutter contre le développement du trafic de cannabis alors que selon ce rapport, la surface consacrée à sa culture a été multipliée par dix en dix ans.

Le 23 novembre 1995, le roi du Maroc demande officiellement au ministre des affaires étrangères de l'époque, Hervé de Charette, de poursuivre, pénalement, le journal qui se voit attaqué pour *« offense proférée à l'encontre d'un chef d'état étranger »*. Le 5 juillet 1996, le tribunal correctionnel de Paris relaxe Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, et Erich Incyian. Mais le roi du Maroc et le ministère public font appel de la décision et la Cour d'appel de Paris donne raison au plaignants, le 6 mars 1997, en estimant que *« la volonté d'attirer l'attention du public sur la responsabilité de l'entourage et la tolérance du roi Hassan II, était empreinte d'une intention malveillante »*. Elle reproche notamment au journaliste de ne pas avoir vérifié l'actualité et la véracité des faits qu'il rapporte. Une décision confirmée par la chambre criminelle de la Cour de cassation qui rejette le recours formé par le journal, en raison de *« la malveillante insistance à vouloir attirer l'attention du lecteur sur la personne du roi »*.

RECHERCHES INDÉPENDANTES

Mardi, la Cour européenne des Droits de l'homme en a décidé autrement. Elle a rappelé la force du droit à la liberté d'expression sans qu'il puisse y avoir ingérence des autorités publiques et sans considération de frontière. Les juges (hongrois, français, islandais, tchèque, ukrainien, néerlandais et géorgien) estiment que *« le public français avait un intérêt légitime de s'informer »* sur la production et le trafic de drogue d'un pays prétendant à l'Union. Le rapport de l'OGD n'a, à aucun moment, été contesté, et la presse qui contribue au débat public, doit pouvoir s'appuyer sur des rapports officiels sans avoir à entreprendre de recherches indépendantes, estime-t-on à Strasbourg.

Enfin, la Cour observe que la France elle-même, depuis une décision de justice rendue en 2001, *« tend à admettre »* que l'incrimination de *« l'offense à chef d'état étranger »* porte atteinte à la liberté d'expression. La Cour européenne ramène le chef d'Etat, *« comme tout à chacun »*, au rang de simple citoyen. *« La Cour européenne est, encore une fois, plus libérale que la justice française »*, indique-t-on chez Reporters sans frontières.

La France est désormais dans l'obligation de modifier la loi ou d'orienter sa jurisprudence dans ce sens. L'exécution de la décision de la Cour européenne fera l'objet d'un prochain contrôle par le comité des ministres.

Florence Amalou

Dans *Le Monde Dossiers & documents* de juillet-août

1 L'état des conflits dans le monde
2 Loi internationale : des règles à inventer
3 Les clés de l'info

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

L'état des conflits dans le monde

Les attentats du 11 septembre ont exacerbé une situation tendue dans les principales zones de conflit. L'Afghanistan, le conflit israélo-palestinien, la tension entre l'Irak et les Etats-Unis, le face-à-face nucléaire entre New Delhi et Islamabad ou l'irrédentisme tchétchène font du Proche-Orient et du sous-continent indien les zones les plus explosives de la planète.

SOMMAIRE

L'OBJET EN CRISE

La surpuissance américaine en Afghanistan

Palestine : paix manquée

16 pages - 2 €

VERBATIM

« Un statut exorbitant du droit commun »

NOUS PUBLIONS des extraits de l'arrêt rendu le 25 juin par la Cour européenne des droits de l'homme :

« La presse joue un rôle éminent dans une société démocratique. (...)

La condamnation s'analyse sans conteste comme une ingérence dans l'exercice par les requérants de leur droit à la liberté d'expression.

La Cour relève que le public, notamment le public français, avait un intérêt légitime de s'informer (...) sur un pays qui entretient des relations étroites (...) avec la France. La Cour souligne (...) que cette impossibilité de faire jouer la vérité constitue une mesure excessive pour protéger la réputation et les droits d'une personne, quand bien même il s'agit d'un chef d'Etat ou de gouvernement.

Les autorités nationales elles-mêmes semblent admettre que cette incrimination n'est pas une mesure nécessaire dans une société démocratique pour atteindre un pareil but, d'autant plus que l'incrimination de diffamation ou d'injure, qui est proportionnée au but poursuivi, suffit à tout chef d'Etat pour faire sanctionner, comme tout un chacun, des propos portants atteinte à son honneur ou à sa réputation ou s'avérant outrageant.

Le délit d'offense tend à conférer aux chefs d'Etat un statut exorbitant du droit commun, les soustrayant à la critique seulement en raison de leur fonction ou statut, sans aucune prise en compte de l'intérêt de la critique.

La Cour considère que cela revient à conférer aux chefs d'Etat étrangers un privilège exorbitant qui ne saurait se concilier avec la pratique et les conceptions politiques d'aujourd'hui. Quel que soit l'intérêt évident, pour tout Etat, d'entretenir des rapports amicaux et confiants avec les dirigeants des autres Etats, ce privilège dépasse ce qui est nécessaire pour atteindre un tel objectif. »

Jérôme Seydoux parle cuisine devant le CSA

AUDITIONS DEVANT LE CSA
Cuisine TV

« Une demi-heure, il faut plus longtemps pour faire un repas », lance Jérôme Seydoux, faisant allusion aux trente minutes allouées pour les oraux des candidats à la télévision numérique terrestre devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Mardi 25 juin, le président du conseil de surveillance du groupe Pathé est venu présenter ses deux dernières candidatures, Cuisine TV et Voyages, pour le créneau payant après celle de Comédie ! Le 17 juin, il avait défendu les chances de TMC pour une fréquence gratuite.

Dans la panoplie des candidatures, Cuisine TV est un bébé. Née en avril 2001, elle compte aujourd'hui 2,5 millions de foyers abonnés sur le satellite. Normal quand les études disent que trois Français sur quatre placent le bien-manger dans le tiercé de leurs priorités. La bonne bouffe et la télévision, cela marche. Food Network, qui compte aujourd'hui 70 millions d'abonnés sur le câble américain, est la chaîne qui a connu la plus belle progression sur ce support en 2001. Cuisine TV est interactive : elle dispose d'un site Internet qui permet de retrouver les recettes quand on les aura manquées. Cuisine TV est partageuse. Le cœur de cible étant celui des ménagères de plus de 50 ans qui regardent surtout la chaîne pendant la journée, celle-ci ne diffuserait que de 7 heures à 18 heures et peut partager sa fréquence *« avec Comédie ! par exemple »*, rit Jérôme Seydoux. Ce serait un beau mariage.

Dans le concert de dithyrambes ou de diatribes contre la TNT, M. Seydoux a apporté son écot, en tant que président de l'Association pour la télévision numérique. Il s'adresse au CSA et se félicite que, depuis le début des auditions, les choses soient *« plus claires qu'elles ne l'étaient il y a dix jours ! Il y a dix jours c'était, dans l'opinion, le scepticisme, voire l'inquiétude. Les échanges qui ont eu lieu devant vous depuis le 17 juin ont porté tous les éléments du dossier au grand jour. Même les adversaires de la TNT ont défendu leur candidature »*. Mercredi, le CSA devait notamment entendre les oraux de LCI et de TV Breizh, chaînes du groupe TF1 qui trouve néanmoins la TNT toujours aussi indigeste.

Bénédicte Mathieu

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Jacob Abbou, le patron de la Coprosa et propriétaire de magazines** (*Le Nouvel Economiste, Le Journal de l'automobile, Tribune juive*), *« tient la corde »* en vue du rachat d'environ 40 % du capital de BFM, ont indiqué des sources concordantes mardi 25 juin. Les actionnaires cherchant à se désengager de la station – la Compagnie financière de Rothschild, Apax et Dassault Multimédia – seraient parvenus à un accord de principe sur le choix de M. Abbou, aux dépens de RMC-Info. Mais *« rien n'a encore été signé »*, a-t-on précisé. Un comité d'entreprise pourrait être convoqué lundi 1er juillet pour informer le personnel de l'avenir de BFM.

■ **PRIX : le 64e prix Albert-Londres de la presse écrite a été attribué mardi à Adrien Jaulmes**, du quotidien *Le Figaro*, pour ses reportages sur l'Afghanistan. Réuni à Moscou, le jury a décerné le 18e Prix de l'audiovisuel à Thierry et Jean-Xavier de Lestrade pour un reportage sur le Rwanda, *La Justice des hommes*, diffusé sur France 2. – *(AFP.)*

■ **INTERNET : les radios américaines n'existant que sur Internet** ont remporté une victoire lorsqu'un responsable du Congrès a fixé, le 20 juin, le montant des droits d'auteur qu'elles devront payer. Ce montant, d'un peu plus de 70 centimes d'euro par morceau écouté par 1 000 personnes, est deux fois inférieur à celui qu'avait proposé le bureau du copyright – *(AP.)*

Décalage entre les places européennes et américaines

LES MARCHÉS boursiers européens et américains ont une nouvelle fois été décalés, mardi 25 juin, comme si l'Europe, à la traîne des Etats-Unis, réagissait avec un jour de retard à l'évolution de Wall Street. Les actions traditionnelles américaines de l'indice Dow Jones ont abandonné 1,67 %. Réunies dans l'indice Nasdaq, les valeurs technologiques ont perdu 2,49 %. Parmi les titres en forte baisse, l'action USAirways a plongé de 19,45 %. La septième compagnie aérienne américaine avait annoncé qu'elle négociait des reports de paiements et qu'elle pourrait être amenée à demander à bénéficier de la protection de la loi sur les faillites. Fedex a chuté de 14,32 %, après la publication d'un avertissement sur son résultat du 1er trimestre 2002-2003. Yahoo! a plongé de 9,02 % après la publication d'une note des analystes financiers de Goldman Sachs s'inquiétant de la valorisation boursière du portail Internet et des incertitudes pesant sur ses perspectives de croissance à long terme.

A l'inverse, en Europe, toutes les places ont terminé en forte hausse. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a regagné 2,65 %, le Dax de Francfort 1,84 % et le Footsie de Londres 1,96 %. Même la Bourse de Lisbonne s'est redressée après quatre séances consécutives de repli, dues à l'évolution de la situation au Brésil. L'indice PSI 20 a repris 1,39 %.

Ayant réalisant un quart de ses investissements à l'étranger en 2000, le Portugal est le troisième investisseur du Brésil. Parmi les valeurs les plus sensibles de la Bourse figurent le groupe Electricidade de Portugal, qui réalise 12 % de son chiffre d'affaires au Brésil, le groupe diversifié Sonae, dont la chaîne de supermarchés Modelo Continente y réalise plus de 40 % de son chiffre d'affaires ou encore Cimpor, le principal cimentier portugais, qui y effectue 22 % de son chiffre d'affaires.

Enfin, l'indice Nikkei a plongé de 4,02 %, au plus bas depuis le 20 février, dans l'anticipation d'une journée noire à Wall Street après la découverte d'irrégularités comptables chez l'opérateur de télécoms américain WorldCom.

Cécile Prudhomme

INDICE PSI 20

En points à Lisbonne

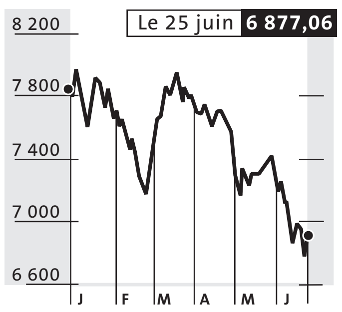

Le krach des valeurs technologiques

CHRONIQUE DES MARCHÉS

QUAND s'arrêtera la chute ? Un vent de panique a soufflé à l'ouverture de la Bourse de Paris, mercredi 26 juin. La découverte d'irrégularités comptables au sein de l'opérateur de télécommunications américain WorldCom, dévoilée mardi soir, et l'annonce par l'équipementier français Alcatel d'un nouveau plan de restructuration ont fait plonger l'indice CAC 40 de 3,78 %, à 3 623,97 points, à l'ouverture, mercredi. Alcatel, France Télécom, Vivendi, Orange étaient en chute libre.

ALCATEL : NOUVEAU PLAN DE RESTRUCTURATION

Les équipementiers de télécommunications sont les principales victimes de l'endettement des opérateurs. La réduction des investissements les touche de plein fouet et ils sont confrontés à une crise sans précédent. Alcatel a ainsi annoncé mercredi un nouveau plan de restructuration pour faire face à la dégradation de ses activités. Le groupe français présidé par Serge Tchuruk, qui a subi une baisse de ses ventes de 30 % au premier trimestre 2002, par rapport à la même période de l'année précédente, revoit à la baisse ses prévisions pour le second semestre. Il a annoncé une probable perte opérationnelle pour l'exercice 2002.

Compte tenu de ces sombres perspectives, le groupe de M. Tchuruk, qui avait fixé son point mort trimestriel à 4,5 milliards d'euros, a décidé d'atteindre un point mort trimestriel inférieur à 4 milliards d'euros en 2003. L'entreprise, qui comptait, fin décembre 2001, 99 000 salariés, va engager un nouveau plan de restructuration qui devrait toucher de 8 000 à 10 000 salariés supplémentaires, destiné à réduire ses coûts d'environ 12 % entre fin 2002 et 2003. Les équipes européennes du groupe seront les plus touchées par ces mesures de réduction d'emploi.

L'ACTION FRANCE TÉLÉCOM SUR 6 MOIS

en euros à Paris

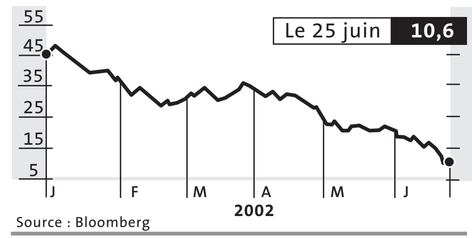

Le titre Alcatel plongeait de 24,49 % à l'ouverture mercredi, à 7,34 euros. M. Tchuruk en a appelé, mardi, aux pouvoirs publics, français et européens, pour qu'ils interviennent dans la crise des télécommunications, en accélérant l'ouverture du marché et la mise en œuvre de nouvelles technologies susceptibles de le relancer, comme le haut débit.

MICHEL BON DÉNONCE LES SPÉCULATEURS

Le répit fut de courte durée pour France Télécom. Après une progression de 1,92 %, à 10,4 euros, mardi, le titre dévissait de 17,55 % mercredi à l'ouverture. La veille, Michel Bon, PDG de l'opérateur, était monté au créneau pour dénoncer les spéculateurs : *« Quand le prix d'une entreprise diminue de 50 % en moins de quatre semaines, il s'agit d'une attaque spéculative. Cela ressemble à ce qu'on faisait sur les monnaies. »* Il a affirmé que son groupe était en mesure de résister. *« Nous n'avons pas besoin d'argent, nous n'avons pas besoin d'aller sur les marchés, il faut rester calme et attendre que cela passe »,* a-t-il déclaré. Il a, à nouveau, démenti l'éventualité d'un recours à une augmentation du capital, une question qui alimente la spéculation.

M. Bon a réexpliqué que les opérateurs de télécommunications bénéficiaient toujours d'un marché en croissance, contrairement aux équipementiers. L'objectif de France Télécom est de maintenir ses positions sur le marché français, gage de marges bénéficiaires plus que confortables. Lors de la conférence organisée par le quotidien *Les Echos*, mardi, Michel Bon a donc prôné une *« stabilisation de la concurrence ».* Auparavant, Philippe Germond, PDG de Cegetel (Vivendi Universal), avait pris la parole et évoqué la rumeur d'une hausse possible de l'abonnement téléphonique de 1 euro. *« Cela pourrait rapporter 350 millions d'euros à l'opérateur »,* a-t-il précisé. Michel Bon a répondu aux rumeurs persistantes sur sa démission. *« Je démissionnerai si l'actionnaire majoritaire en fait la demande. Mais un gouvernement a moins besoin de se passer les nerfs qu'une personne privée »,* a-t-il déclaré.

IRRÉGULARITÉS COMPTABLES CHEZ WORLDCOM

L'opérateur américain WorldCom a annoncé, mardi, avoir découvert des irrégularités comptables d'un montant de 3,85 milliards de dollars (3,90 milliards d'euros) en 2001 et 2002. Le groupe, a remercié son PDG Bernie Ebbers le 29 avril. Il s'est engagé à publier des résultats financiers corrigés pour 2001 et le premier trimestre 2002. L'entreprise a demandé à KPMG, un audit de ses comptes qui avaient été initialement certifiés par Andersen, le cabinet mis en cause dans le scandale Enron. WorldCom a enfin annoncé 17 000 suppressions d'emplois.

Laurence Girard

LES BOURSES DANS LE MONDE 26/6, 9h48

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3966,90** *26/6*	-5,62	**5467,31** *19/3*	**4045,52** *24/6*	**18,90**
	Euro Neu Markt Price IX	**610,96** *26/6*	-5,63	**1212,43** *4/1*	**634,19** *24/6*	
AUTRICHE	Austria traded	**1226,26** *26/6*	-1,50	**1368,18** *2/5*	**1109,88** *9/1*	**13,70**
BELGIQUE	Bel 20	**2357,06** *26/6*	-4,06	**2906,75** *24/4*	**2396,79** *24/6*	**11,90**
DANEMARK	Horsens Bnex	**231,11** *26/6*	-3,20	**280,92** *26/3*	**220,72** *24/6*	
ESPAGNE	Ibex 35	**6464,50** *26/6*	-4,56	**8608,50** *4/1*	**6638,60** *24/6*	**15,60**
FINLANDE	Hex General	**5381,38** *26/6*	-5,02	**9224,38** *4/1*	**5535,35** *24/6*	**13,70**
FRANCE	CAC 40	**3572,98** *26/6*	-5,14	**4720,04** *4/1*	**3664,16** *24/6*	**16,80**
	Mid CAC	**1837,42** *25/6*	0,61	**2176,89** *2/4*	**1826,36** *24/6*	**14,40**
	SBF 120	**2512,62** *26/6*	-4,88	**3263,90** *28/3*	**2577,42** *24/6*	**6,80**
	SBF 250	**2520,94** *25/6*	2,23	**3081,89** *28/3*	**2465,91** *24/6*	**16,90**
	Indice second marché	**2312,91** *25/6*	-0,24	**2567,01** *15/5*	**2287,72** *2/1*	**16,20**
	Indice nouveau marché	**688,80** *26/6*	-3,56	**1175,41** *7/1*	**695,98** *24/6*	
GRÈCE	ASE General	**2242,88** *26/6*	0,00	**2655,07** *3/1*	**2160,28** *16/4*	**17,20**
IRLANDE	Irish Overall	**4671,37** *26/6*	-3,64	**6085,02** *18/1*	**4611,79** *20/3*	**11,80**
ITALIE	Milan Mib 30	**26248,00** *26/6*	-3,52	**33548,00** *17/4*	**26579,00** *24/6*	**17,50**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1035,60** *25/6*	0,70	**1169,47** *14/1*	**821,61** *30/4*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**397,53** *26/6*	-6,12	**531,45** *18/4*	**409,01** *24/6*	**14,20**
PORTUGAL	PSI 20	**6714,50** *26/6*	-2,36	**7998,50** *4/1*	**6768,29** *24/6*	**15,40**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4458,30** *26/6*	-3,73	**5362,29** *4/1*	**4506,29** *21/6*	**15,30**
	FTSE techMark 100 index	**824,65** *26/6*	-4,72	**1569,61** *4/1*	**854,33** *24/6*	**125,70**
SUÈDE	OMX	**560,41** *26/6*	-5,07	**878,88** *4/1*	**563,58** *24/6*	**19,60**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7555,54** *25/6*	0,28	**9019,42** *7/5*	**7052,97** *3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1278,65** *25/6*	-0,56	**1413,85** *21/3*	**1142,61** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	**14629,63** *25/6*	-0,84	**16423,34** *25/1*	**13842,30** *2/1*	**216,90**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**415,90** *26/6*	-2,58	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**345,44** *25/6*	0,43	**425,42** *20/5*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**5543,40** *26/6*	-4,12	**6740,60** *17/5*	**5594,20** *24/6*	**68,00**
TURQUIE	National 100	**8751,05** *26/6*	-3,78	**15071,83** *8/1*	**8887,37** *24/6*	**10,00**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**339,56** *26/6*	6,64	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	
BRÉSIL	Bovespa	**10705,58** *25/6*	-0,50	**14495,28** *18/3*	**10246,95** *24/6*	**7,90**
CANADA	TSE 300	**7120,80** *25/6*	-0,13	**7992,70** *7/3*	**7069,27** *24/6*	**25,00**
CHILI	Ipsa	**88,82** *26/6*	0,02	**102,37** *4/1*	**87,50** *21/6*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9126,82** *25/6*	-1,67	**10673,09** *19/3*	**9083,55** *24/6*	**19,30**
	Nasdaq composite	**1423,99** *25/6*	-2,49	**2098,87** *9/1*	**1414,68** *24/6*	**39,00**
	Nasdaq 100	**1022,74** *25/6*	-3,30	**1710,22** *9/1*	**1014,76** *24/6*	**36,10**
	Wilshire 5000	**9251,65** *25/6*	-1,65	**10983,40** *19/3*	**9212,94** *24/6*	
	Standards & Poors 500	**976,14** *25/6*	-1,67	**1176,96** *7/1*	**970,84** *24/6*	**18,80**
MEXIQUE	IPC	**6354,26** *25/6*	0,36	**7611,12** *11/4*	**6330,58** *24/6*	**11,60**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3129,70** *26/6*	-1,48	**3443,89** *14/2*	**3180,00** *24/6*	
CHINE	Shangaï B	**153,24** *25/6*	-1,42	**171,72** *4/1*	**121,08** *23/1*	**0,50**
	Shenzen B	**240,75** *25/6*	-0,43	**265,91** *4/1*	**182,42** *23/1*	**27,90**
CORÉE DU SUD	Composite	**755,92** *25/6*	-1,56	**943,53** *22/4*	**690,35** *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**10336,25** *26/6*	-2,57	**12020,45** *17/5*	**10387,49** *1/3*	**14,80**
	All ordinaries	**4596,79** *26/6*	-2,53	**5277,35** *17/5*	**4548,50** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**391,26** *25/6*	-0,33	**415,77** *5/4*	**339,26** *1/1*	**2,30**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**351,53** *25/6*	3,30	**468,92** *7/1*	**340,29** *24/6*	
JAPON	Nikkei 225	**10074,56** *26/6*	-4,02	**12081,42** *27/5*	**9420,84** *6/2*	**24,00**
	Topix index	**984,28** *26/6*	-3,16	**1144,02** *27/5*	**921,08** *6/2*	**2,90**
MALAISIE	KL composite	**708,49** *26/6*	-1,22	**816,94** *23/4*	**681,50** *2/1*	**15,50**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**751,95** *26/6*	-1,43	**786,14** *18/6*	**735,65** *26/4*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1523,27** *26/6*	-2,72	**1848,98** *5/3*	**1529,83** *24/6*	**113,60**
TAÏWAN	Weighted	**5316,04** *25/6*	-1,28	**6484,93** *22/4*	**5264,35** *20/6*	**164,00**
THAILANDE	Thaï SE	**385,34** *26/6*	-3,31	**430,67** *14/6*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**10815,08** *24/6*	0,00	**11665,33** *22/5*	**10138,29** *30/1*	**10,20**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**69,48** *21/6*		**77,38** *2/1*	**69,58** *28/5*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mercredi 26 juin 9h48

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2835,22**	-5,75
AUTOMOBILE	**201,06**	-4,17
BANQUES	**245,40**	-4,67
PRODUIT DE BASE	**188,58**	-2,99
CHIMIE	**319,96**	-3,90
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**262,32**	-5,82
CONSTRUCTION	**216,46**	-2,52
CONSOMMATION CYCLIQUE	**104,51**	-5,70
PHARMACIE	**381,76**	-4,66
ÉNERGIE	**308,84**	-3,77
SERVICES FINANCIERS	**186,93**	-4,29
ALIMENTATION ET BOISSON	**223,44**	-3,24
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**305,87**	-3,48
ASSURANCES	**232,34**	-6,47
MÉDIAS	**173,69**	-8,06
BIENS DE CONSOMMATION	**317,42**	-4,36
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**260,97**	-3,89
HAUTE TECHNOLOGIE	**268,79**	-8,76
SERVICES COLLECTIFS	**253,09**	-4,16

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**16,35**	-7,99
AEGON NV	NL	**18,07**	-8,69
AIR LIQUIDE	FR	**145,80**	-2,67
ALCATEL A	FR	**7,18**	-23,21
ALLIANZ N	AL	**176,11**	-7,02
AVENTIS	FR	**64,15**	-4,68
AXA	FR	**16,12**	-8,46
BASF AG	AL	**44,26**	-4,07
BAYER	AL	**29,50**	-5,75
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**28,67**	-7,07
BBVA	ES	**10,52**	-5,90
BNP PARIBAS	FR	**51,50**	-5,33
BSCH	ES	**7,39**	-6,10
CARREFOUR	FR	**50,40**	-5,00
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**43,60**	-5,42
DANONE	FR	**133,90**	-2,69
DEUTSCHE BANK AG	AL	**65,00**	-5,37
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**8,39**	-7,29
E.ON	AL	**54,40**	-4,90
ENDESA	ES	**13,86**	-4,41
ENEL	IT	**5,50**	-3,51
ENI SPA	IT	**15,37**	-2,72
FORTIS	BE	**19,57**	-6,27
FRANCE TELECOM	FR	**8,84**	-16,60
GENERALI ASS.	IT	**22,54**	-3,68
ING GROEP CVA	NL	**22,10**	-8,03
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**18,83**	-7,74
L'OREAL	FR	**73,30**	-3,74
LVMH	FR	**46,00**	-4,88
MUENCHENER RUECKV	AL	**209,85**	-5,47
NOKIA OYJ	FI	**11,84**	-8,57
PINAULT PRINTEMPS	FR	**115,70**	-4,06
REPSOL YPF	ES	**11,07**	-5,38
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**24,70**	-8,69
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**52,10**	-5,10
RWE	AL	**37,53**	-4,75
SAINT GOBAIN	FR	**170,60**	-3,18
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**57,30**	-4,02
SANPAOLO IMI	IT	**9,37**	-4,00
SIEMENS	AL	**53,96**	-7,73
SOCIETE GENERALE A	FR	**61,60**	-5,08
SUEZ	FR	**23,75**	-6,05
TELECOM ITALIA	IT	**7,58**	-4,29
TELEFONICA	ES	**7,82**	-6,12
TIM	IT	**3,77**	-4,80
TOTAL FINA ELF	FR	**151,60**	-2,82
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,34**	-1,81
UNILEVER CVA	NL	**61,80**	-4,33
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**16,40**	-18,16
VOLKSWAGEN	AL	**45,91**	-3,45

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

25/6 : 120 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GEDYS INTERNET PRD	0,69	53,33
WUENSCHE AG	0,03	50,00
DEAG DEUTSCHE ENTE	1,78	37,98
MANAGT DATA MEDIA	0,12	33,33
AGIPLAN TECHNOSOFT	4,50	26,76
BRAU UND BRUNNEN	47,00	26,68
ARTSTOR	0,06	20,00
Plus mauvaises performances		
MB SOFTWARE	0,02	-60,00
CYBERNET INTERNET	0,13	-45,83
KINOWELT MEDIEN	0,10	-28,57
ELSA AG	0,03	-25,00
CARRIER ONE	0,03	-25,00
LOBSTER NETWORK	0,14	-22,22
NEMETSCHEK AG	1,33	-21,76

TOKYO

26/6 : 784 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
SHIZUKI ELECTRIC	199,00	19,88
ACCESS	2340,00	17,00
DEUTSCHE BANK AG	9000,00	13,92
CYBER MUSIC ENTMT	9250,00	8,82
RISO KYOIKU	118000,00	7,27
MEDIASEEK	73900,00	7,26
DMW CORP	3190,00	6,69
Plus mauvaises performances		
OIZUMI	1020,00	-46,32
SHINTOM	2,00	-33,33
NIPPON FOIL MFG	90,00	-12,62
YE DATA	223,00	-11,86
JAPAN PMC	300,00	-11,76
TOBISHIMA CORP	30,00	-11,76
DESCENTE LTD	125,00	-11,35

LONDRES

25/6 : 2340 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
SCOOT.COM	0,01	16,67
QXL RICARDO	0,01	11,11
BTG PLC	3,38	7,64
ENERGIS	0,01	6,78
ARCADIA GROUP	3,45	6,65
ARM HOLDINGS	1,42	6,16
MISYS PLC	2,38	5,78
Plus mauvaises performances		
BRITISH BIOTECH PL	0,08	-11,11
BALTIMORE TECHNOL	0,06	-7,41
MATALAN	2,85	-6,56
AUTONOMY CORP	2,50	-6,54
EASYJET I02 NP	0,90	-4,50
MFI FURNITURE GRP	1,26	-3,08
W.H SMITH GRP	4,16	-3,03

PARIS

25/6 : 275 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
INFOGRAMES ENTERT	3,63	13,44
AVENIR TELECOM	0,69	11,29
BUSINESS OBJECTS	25,20	10,53
COMPLETEL EUROPE	0,21	10,53
UBI SOFT ENTERTAIN	24,44	8,86
ALCATEL A	9,35	8,09
ERICSSON B	1,63	7,95
Plus mauvaises performances		
TRACKS MSCI INDUST	2,52	-100,00
PENAUILLE POLYSERV	19,60	-7,76
IMERYS	120,10	-5,80
EASY ETF EURO HEAL	398,30	-4,35
EURAZEO	46,90	-4,25
EIFFAGE	90,10	-3,33
SEB	81,50	-2,98

NEW YORK

Séance du 25/6

NYSE

1484 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	122,61	-1,22
AM INTL GRP	67,26	-0,88
ALCOA	31,14	1,10
AOL TIME WARNER	15,40	-0,65
AMERICAN EXPRESS	36,32	-2,10
AT & T	9,99	-3,20
BANK OF AMERICA	70,03	-0,47
BOEING CO	42,87	0,30
BRISTOL MYERS SQUI	25,20	0,24
CATERPILLAR	48,20	1,37
CITIGROUP	39,12	-1,19
COCA-COLA	55,45	-2,63
COLGATE PALMOLIVE	47,95	-3,42
DOW CHEMICAL	32,79	1,99
DUPONT DE NEMOURS	43,24	0,30
EASTMAN KODAK	28,69	-2,28
EXXON MOBIL	39,60	-1,00
FORD MOTOR	16,05	1,26
GENERAL ELECTRIC	28,90	-2,36
GENERAL MOTORS	53,31	-2,63
GILLETTE CO	33,74	-1,63
HEWLETT PACKARD	14,99	-5,72
HOME DEPOT INC	36,14	-1,45
HONEYWELL INTL	34,85	-1,89
IBM	68,60	-1,62
INTL PAPER	43,20	-0,94
JOHNSON & JOHNSON	53,34	-1,46
J.P.MORGAN CHASE	32,93	-0,75
LUCENT TECHNOLOGIE	1,97	-13,60
MC DONALD'S CORP	29,05	-0,38
MERCK AND CO	49,05	-0,91
MOTOROLA	14,28	-0,97
NORTEL NETWORKS	2,50	-0,79
PEPSICO	49,03	-2,81
PFIZER INC	33,58	-2,01
PHILIP MORRIS COS	46,55	-4,61
PROCTER AND GAMBLE	89,00	-4,71
SBC COMMUNICATIONS	29,60	-2,79
TEXAS INSTRUMENTS	23,43	-2,94
UNITED TECHNOLOGIE	66,05	-0,68
VERIZON COMM	38,65	-2,64
WAL-MART STORES	55,10	-1,17
WALT DISNEY COMPAN	19,23	1,21

NASDAQ

1885 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	13,72	-5,05
AMAZON.COM	15,34	-12,39
AMGEN INC	40,66	-2,68
APPLIED MATERIALS	19,80	-0,35
BED BATH & BEYOND	36,45	-0,11
CISCO SYSTEMS	13,45	-4,34
COMCAST A SPECIAL	24,24	-2,34
CONCORD EFS	30,27	-1,21
DELL COMPUTER	23,61	-4,84
EBAY	60,34	-3,73
FLEXTRONICS INTL	8,65	-3,14
GEMSTAR TV GUIDE	5,29	5,80
GENZYME	18,96	-1,56
IMMUNEX	21,72	-2,56
INTEL CORP	18,32	-5,23
INTUIT	44,49	2,87
JDS UNIPHASE	2,56	-13,80
LINEAR TECHNOLOGY	28,58	-5,71
MAXIM INTEGR PROD	35,92	-6,14
MICROSOFT	52,95	-2,23
ORACLE CORP	8,70	1,05
PAYCHEX	29,17	-6,45
PEOPLESOFT INC	15,60	-1,45
QUALCOMM INC	26,36	-1,64
SIEBEL SYSTEMS	13,65	-2,43
SUN MICROSYSTEMS	5,12	-6,57
VERITAS SOFTWARE	18,74	-3,50
WORLDCOM	0,83	-8,79
XILINX INC	23,17	-4,96
YAHOO INC	13,72	-9,02

MARCHÉ DES CHANGES 26/6, 9h48

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,83100	**0,99110**	1,52480	0,67375
TOKYO (¥)	120,30000		**119,23500**	183,49445	81,08075
PARIS (€)	1,00945	0,83880		1,53905	0,68010
LONDRES (£)	0,65585	0,54495	**0,64975**		0,44185
ZURICH (FR. S.)	1,48340	1,23295	**1,46980**	2,26335	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4304	7,4309
COURONNE NORVÉG.	7,3865	7,3915
COURONNE SUÉDOISE	9,0860	9,0920
COURONNE TCHÈQUE	29,6456	30,1561
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7207	1,7225
DOLLAR CANADIEN	1,4940	1,4949
DOLLAR HONGKONG	7,7250	7,7350
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9896	1,9930
FORINT HONGROIS	243,7870	244,6532
LEU ROUMAIN	32417,0000	32481,0000
ROUBLE	31,1778	31,2034

EURO à 6 mois

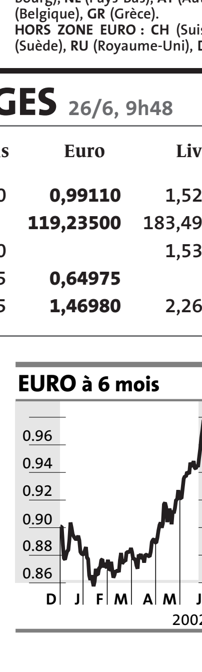

EURO à 5 jours

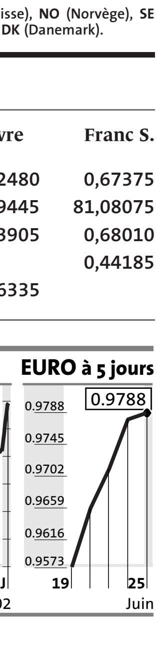

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 26/6

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,36	3,46	5,07	5,24
ROYAUME-UNI	3,32	4,16	5,09	4,91
ITALIE	3,36	3,46	5,21	5,54
ALLEMAGNE	3,36	3,46	4,95	5,32
JAPON	0,05	0,07	1,20	1,96
ÉTATS-UNIS	1,80	1,87	4,91	5,62
SUISSE	1,07	1,24	3,23	3,83

MARCHÉS A TERME LE 26/6, 9h48

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	6/2	3629,00	3575,00	535219
EURO NOTIO.	9/2	0,00	88,71	1
EURO ST. 50	9/2	2839,00	2839,00	1137
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	107,90	108,07	726022
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,50	96,50	391949
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	9335,00	9095,00	26157
S. & POORS	9/2	1001,50	974,30	522854

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MERCREDI 26 JUIN 9h48

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10580,00**	-0,94
OR FIN LINGOT	**10700,00**	-0,37
ONCE D'OR EN DOLLAR	**321,70**	-1,44
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**61,00**	-0,49
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**61,00**	0,00
PIÈCE UNION LAT. 20	**60,50**	-0,82
PIÈCE 10 US$	**193,25**	0,00
PIÈCE 20 US$	**392,00**	-0,76
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**396,25**	0,00

DENRÉES

MERCREDI 26 JUIN 9h48

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**300,50**	0,25
CACAO ($ NEW YORK)	**1630,00**	0,30
CAFE (£ LONDRES)	**499,00**	-0,99
COLZA (€ PARIS)	**225,00**	0,00
MAÏS ($ CHICAGO)	**239,00**	1,49
ORGE (£ LONDRES)	**61,60**	0,65
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,91**	-1,09
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**194,00**	1,84
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**168,60**	-0,24

MÉTAUX

MERCREDI 26 JUIN 9h48

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1338,25**	0,98
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1358,00**	0,96
CUIVRE COMPTANT ($)	**1634,50**	1,33
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1654,48**	1,28
ETAIN COMPTANT ($)	**4372,50**	0,92
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4410,00**	0,90
NICKEL COMPTANT ($)	**7192,00**	1,78
NICKEL À 3 MOIS ($)	**7219,90**	1,69
PLOMB COMPTANT ($)	**441,25**	0,63
PLOMB À 3 MOIS ($)	**452,97**	0,63
ZINC COMPTANT ($)	**777,50**	2,07
ZINC À 3 MOIS ($)	**795,90**	2,10
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**483,00**	-0,72
PLATINE À TERME ($)	**562,00**	0,00

PÉTROLE

MERCREDI 26 JUIN 9h48

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**25,13**	1,09
WTI (NEW YORK)	**26,28**	-1,20
LIGHT SWEET CRUDE	**26,28**	-1,21

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mercredi 26 juin 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	38,46	39,35	-2,26	-5,80	49,00	38,03	1,05	12040
AFFINE	39,00	39,00	n/d	5,69	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ◗	42,00	44,06	-4,68	-22,07	58,50	41,60	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	14,68	15,51	-5,35	-10,70	21,19	14,52	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	145,40	149,80	-2,94	3,92	155,69	133,15	3,20	12007
ALCATEL A ◗	7,48	9,35	-20,00	-61,04	21,62	7,48	0,16	13000
ALCATEL O	2,00	2,14	-6,54	-74,09	9,62	1,99	0,10	13015
ALSTOM ◗	9,36	10,02	-6,59	-19,86	15,24	9,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	29,40	31,50	-6,67	-42,06	66,40	28,00	0,14	3463
ARBEL#	3,62	3,60	0,56	16,77	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	176,00	179,00	-1,68	10,34	201,00	160,00	22,85	4524
ASF ◗	26,20	26,70	-1,87	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	58,10	61,00	-4,75	-21,00	94,40	56,20	n/d	5173
AVENTIS ◗	64,65	67,30	-3,94	-18,93	85,95	64,10	0,58	13046
AXA ◗	16,16	17,61	-8,23	-31,14	26,09	16,05	0,56	12062
BACOU DALLOZ	104,20	106,20	-1,88	18,40	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	136,00	138,40	-1,73	12,30	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	39,66	39,70	-0,10	-2,79	45,90	38,50	n/d	4455
BIC ◗	39,11	39,50	-0,99	1,95	44,66	35,51	0,36	12096
BNP PARIBAS ◗	51,30	54,40	-5,70	2,08	61,85	49,77	2,25	13110
BOLLORE ◗	230,00	239,00	-3,77	-4,24	262,00	230,00	3,00	12585
BOLLORE INV.	46,00	45,85	0,33	-10,41	55,00	44,97	0,25	3929
BONGRAIN	n/d	50,95	n/d	13,22	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES ◗	25,50	26,97	-5,45	-30,70	38,95	25,32	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	59,55	59,60	-0,08	48,68	59,70	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,41	0,46	-10,87	-66,66	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	64,60	64,60	n/d	30,16	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	22,80	25,20	-9,52	-39,28	51,00	22,50	n/d	12074
CANAL + ◗	3,53	3,57	-1,12	-1,39	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	40,52	44,26	-8,45	-50,03	90,70	40,20	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	30,40	31,24	-2,69	1,33	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR ◗	50,50	53,05	-4,81	-13,52	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	62,00	62,75	-1,20	-0,80	67,30	56,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	84,00	85,75	-2,04	-3,05	89,90	75,05	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	65,60	66,00	-0,61	13,39	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	57,00	58,35	-2,31	-27,24	90,50	57,00	2,30	12470
CEREOL ◗	30,70	31,75	-3,31	7,90	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	30,16	30,98	-2,65	-2,07	33,06	30,11	n/d	4457
CFF.RECYCLING	42,55	43,00	-1,05	6,37	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP ◗	24,00	24,40	-1,64	n/d	36,38	24,00	1,00	12102
CHARGEURS	27,00	27,00	n/d	8,04	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	35,00	36,80	-4,89	1,53	47,63	32,50	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	129,00	130,00	-0,77	7,05	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	49,00	49,40	-0,81	2,08	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	59,20	60,55	-2,23	-6,62	72,50	56,20	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	30,16	32,55	-7,34	-26,43	56,40	30,16	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	41,36	42,65	-3,02	15,85	43,98	33,60	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	59,95	59,95	n/d	26,47	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	117,50	n/d	-26,10	172,00	112,40	0,31	13064
COLAS	69,80	72,35	-3,52	10,18	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	39,50	44,10	-10,43	-11,63	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	22,25	23,25	-4,30	25,07	24,70	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	15,80	16,00	-1,25	8,66	16,30	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	41,77	43,47	-3,91	11,38	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,50	9,68	-12,19	2,40	12,25	7,60	n/d	7896
DAMART	n/d	99,15	n/d	23,01	109,90	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	134,10	137,60	-2,54	-2,11	150,40	125,20	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	329,50	341,20	-3,43	3,94	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	40,00	41,86	-4,44	-25,92	59,40	38,20	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	15,80	16,00	-1,25	9,72	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	71,55	71,50	0,07	-11,11	78,00	66,40	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,50	6,85	-5,11	-13,21	11,48	5,90	0,61	12133
DYNACTION	26,70	26,70	n/d	-0,74	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	83,50	90,10	-7,33	22,07	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	23,25	23,26	-0,04	3,33	24,95	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	7,51	7,87	-4,57	-6,82	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	31,15	31,00	0,48	22,87	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	31,00	32,62	-4,97	-10,40	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	38,23	39,27	-2,65	12,60	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,00	85,90	-1,05	5,98	96,80	79,50	2,75	12066
EULER ET HERMES ◗	38,00	39,00	-2,56	-8,12	46,13	36,98	1,40	12130
EURAZEO ◗	47,00	46,90	0,21	-22,82	60,80	46,59	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,62	0,65	-4,62	-29,54	1,21	0,60	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,85	0,90	-5,56	-24,77	1,18	0,85	n/d	12537
FAURECIA ◗	41,04	43,40	-5,44	-30,44	61,40	41,00	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	114,00	117,70	-3,14	17,46	132,50	94,20	2,20	6478
FIMALAC ◗	42,00	43,04	-2,42	4,21	50,50	40,01	1,40	3794
FINAXA	70,00	74,00	-5,41	-11,56	107,50	68,00	2,24	3313
FONC.LYON.#	29,02	29,01	0,03	8,68	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	8,97	10,60	-15,38	-80,02	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	112,80	n/d	12,85	119,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	124,10	125,00	-0,72	-18,83	168,90	124,00	0,90	12124
GAUMONT #	46,00	47,05	-2,23	11,65	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	93,90	94,05	-0,16	2,62	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	15,54	15,95	-2,57	8,21	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	35,15	37,50	-6,27	-0,28	50,05	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	6,33	6,81	-7,05	-47,46	13,34	6,31	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	16,25	16,53	-1,69	6,55	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	77,00	77,00	n/d	3,77	86,00	67,75	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	80,00	80,00	n/d	7,74	83,60	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY) #	90,25	90,25	n/d	14,82	91,00	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	81,80	85,00	-3,76	-3,76	92,95	79,00	1,70	12028
HAVAS ◗	5,71	6,10	-6,39	-29,76	11,00	5,60	0,17	12188
IMERYS ◗	115,00	120,10	-4,25	6,67	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE.	n/d	22,15	n/d	0,68	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	126,50	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	3,25	3,63	-10,47	-74,90	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO ◗	18,70	20,90	-10,53	-17,25	28,50	18,25	0,15	12534
ISIS	127,70	116,10	9,99	-19,17	177,00	113,50	2,40	12000
JC DECAUX ◗	12,00	12,70	-5,51	-4,38	15,40	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	20,73	21,00	-1,29	25,63	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	124,70	128,00	-2,58	16,21	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	98,20	99,85	-1,65	-6,38	111,20	96,85	2,30	12053
LAGARDERE ◗	42,00	43,74	-3,98	-10,63	54,85	41,80	0,82	13021
LEBON (CIE)	58,85	58,85	n/d	17,23	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	123,00	136,20	-9,69	-14,58	180,00	123,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	115,50	128,00	-9,77	-6,85	143,20	110,00	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	22,00	22,00	n/d	n/d	25,39	18,20	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,41	3,50	-2,57	19,64	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	n/d	130,50	n/d	3,57	143,90	120,00	8,76	12135
L'OREAL ◗	73,60	76,15	-3,35	-9,02	88,30	72,70	0,54	12032
LOUVRE #	69,00	69,95	-1,36	9,87	83,40	60,00	1,30	3311
LUCIA	13,50	13,90	-2,88	3,84	14,13	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	45,97	48,36	-4,94	0,59	61,60	42,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM ◗	43,10	44,61	-3,38	-20,77	57,60	43,10	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	7,40	7,35	0,68	-16,76	9,85	7,26	0,22	6057
MAUREL ET PROM	21,70	21,90	-0,91	40,00	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	2,80	2,99	-6,35	-9,09	4,90	2,75	0,61	12038
MICHELIN ◗	39,20	40,09	-2,22	5,80	45,05	36,28	0,85	12126
MONTUPET SA	13,10	13,37	-2,02	25,59	16,40	10,50	0,17	3704
WENDEL INVEST. ◗	24,06	24,50	-1,80	n/d	36,40	24,06	2,20	12120
NATEXIS BQ POP. ◗	85,00	86,90	-2,19	-12,28	97,50	85,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	37,16	39,79	-6,61	13,56	44,50	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	18,50	19,51	-5,18	14,12	24,90	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.	26,00	26,00	n/d	16,33	27,99	21,52	0,60	5287
NORD-EST	24,10	26,24	-8,16	-11,03	27,90	23,32	0,40	12055
NRJ GROUP ◗	17,74	18,25	-2,79	-15,28	26,00	17,25	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	2,52	2,72	-7,35	-71,84	9,40	2,35	n/d	12413
ORANGE ◗	4,26	4,69	-9,17	-58,15	10,74	4,20	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	391,00	406,00	-3,69	10,45	426,00	351,00	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	46,74	47,45	-1,50	-19,27	63,80	46,10	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	46,00	n/d	-15,44	59,60	44,60	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	18,38	19,60	-6,22	-53,46	45,59	17,70	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	94,00	95,15	-1,21	8,04	105,40	82,75	1,00	12069
PEUGEOT ◗	50,90	52,70	-3,42	6,59	60,80	43,42	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	115,80	120,60	-3,98	-19,91	154,69	109,50	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	79,90	79,90	n/d	35,42	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	20,16	21,11	-4,50	-5,44	24,70	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	n/d	81,50	n/d	-8,93	92,70	81,50	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	24,91	26,40	-5,64	-16,26	39,90	24,51	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	31,35	32,08	-2,28	26,05	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	43,39	44,97	-3,51	9,54	57,45	39,30	0,92	13190
REXEL ◗	57,40	58,15	-1,29	-12,96	75,40	57,30	2,22	12595
RHODIA ◗	8,12	8,60	-5,58	-9,57	12,40	8,11	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,11	12,11	n/d	-98,21	12,35	10,54	n/d	12580
ROUGIER #	63,00	66,50	-5,26	10,42	66,50	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	144,80	144,70	0,07	7,65	144,80	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	121,00	130,50	-7,28	-21,93	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	53,00	n/d	15,21	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	63,05	66,35	-4,97	-8,29	75,50	56,15	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	170,80	176,20	-3,06	0,76	196,20	161,00	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	n/d	54,00	n/d	7,46	58,00	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	57,10	59,70	-4,36	-31,86	84,30	53,00	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	51,40	53,00	-3,02	-4,81	59,85	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	26,80	29,25	-8,38	-24,31	46,80	26,60	0,30	13030
S.E.B. ◗	80,05	81,50	-1,78	27,77	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	54,10	54,10	n/d	12,24	58,00	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,52	16,51	0,06	3,76	18,50	15,80	1,48	12599
SIDEL	32,80	32,65	0,46	-34,40	53,00	30,15	n/d	13060
SILIC	179,00	179,30	-0,17	14,15	189,00	151,00	7,10	5091
SIMCO ◗	83,75	83,75	n/d	8,06	90,00	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	10,00	10,00	n/d	-30,93	15,90	9,65	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	62,20	64,90	-4,16	-1,03	81,40	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	33,36	34,22	-2,51	-30,51	49,70	32,84	0,56	12122
SOPHIA ◗	31,65	31,50	0,48	4,87	32,98	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	35,64	38,00	-6,21	-8,04	59,20	35,64	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	76,00	76,50	-0,65	-2,56	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	21,55	24,00	-10,21	-8,29	29,68	21,50	0,15	5180
STERIA GROUPE #	17,55	18,25	-3,84	-41,10	38,80	17,50	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS.	394,00	410,00	-3,90	2,28	445,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	24,05	25,28	-4,87	-29,26	34,90	23,20	0,71	12052
TAITTINGER	n/d	145,00	n/d	11,62	150,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	109,00	111,80	-2,50	-27,33	162,90	106,80	3,30	13170
TF1 ◗	24,99	26,52	-5,77	-11,97	36,88	24,20	0,65	5490
THALES ◗	40,00	41,61	-3,87	3,22	46,20	36,35	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	20,72	21,90	-5,39	-39,94	37,15	20,40	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	151,70	156,00	-2,76	-5,42	179,40	150,00	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	16,79	18,40	-8,75	-51,59	40,56	16,40	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	21,30	24,44	-12,85	-43,20	39,97	20,02	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	64,55	65,10	-0,84	13,14	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ◗	43,10	45,00	-4,22	-36,94	90,00	42,90	0,39	3466
VALEO ◗	40,24	41,23	-2,40	-10,17	53,00	40,24	1,35	13033
VALLOUREC ◗	56,40	58,80	-4,08	5,91	71,40	53,50	1,30	12035
VINCI ◗	67,00	68,00	-1,47	1,76	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE	131,10	133,40	-1,72	2,02	144,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	27,86	29,40	-5,24	-25,62	39,20	27,00	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	17,30	20,04	-13,67	-71,86	64,40	17,00	1,00	12777
WANADOO ◗	4,50	4,54	-0,88	-20,07	6,70	4,35	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	18,05	18,50	-2,43	-7,43	21,02	18,00	0,56	6336
ZODIAC ◗	21,70	22,85	-5,03	6,42	28,85	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,50	22,00	-2,27	12,68	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	6,05	6,43	-5,91	-7,91	8,44	6,05	0,07	12823
ARCELOR ◗	13,74	13,94	-1,43	n/d	16,69	13,65	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	n/d	46,32	n/d	9,52	49,90	40,10	1,03	12807
BAYER # ◗	28,70	31,65	-9,32	-18,25	40,52	28,70	0,71	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,18	0,21	-14,29	-84,48	1,30	0,10	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	65,00	69,45	-6,41	-18,08	82,60	62,55	1,03	12804
DEXIA ◗	14,02	14,66	-4,37	-13,45	18,95	13,58	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	14,41	15,33	-6,00	5,64	18,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	4,04	4,69	-13,86	-69,98	14,95	4,03	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	18,00	18,93	-4,91	-15,29	25,00	18,00	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,44	1,54	-6,49	-49,29	3,08	1,40	n/d	5768
NOKIA A ◗	11,91	12,86	-7,39	-58,50	30,32	11,62	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	52,40	55,00	-4,73	-7,50	63,15	52,25	0,72	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	24,60	27,17	-9,46	-25,63	36,07	24,60	0,27	13955
SIEMENS # ◗	54,25	58,00	-6,47	-26,78	79,75	52,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	21,84	23,80	-8,24	-39,41	39,70	21,50	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	7,78	8,29	-6,15	-46,63	15,32	7,52	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	61,70	64,35	-4,12	-6,37	72,40	61,45	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	1,45	1,63	-11,04	-76,07	6,69	1,41	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	28,02	31,10	-9,90	-39,27	47,80	28,02	0,18	12943
HSBC HOLDINGS ◗	11,25	11,76	-4,34	-15,54	14,10	11,06	0,33	12976
I.B.M # ◗	66,50	73,00	-8,90	-52,43	141,90	66,50	0,14	12964
KINGFISHER SICO. ◗	4,60	4,89	-5,93	-26,75	6,83	4,60	0,12	22046
MERCK AND CO # ◗	48,00	51,20	-6,25	-29,20	73,20	48,00	0,32	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	229,40	240,00	-4,42	-4,01	272,90	229,40	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	46,00	49,50	-7,07	-12,38	62,25	46,00	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	49,19	51,60	-4,67	-23,02	70,95	48,61	0,20	12936
SONY CORP. # ◗	48,39	51,80	-6,58	-6,22	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

25/6 : 9,13 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CYBERDECK #	0,53	26,19
GENUITY A-REGS 144	4,75	18,75
EURO.CARGO SCES #	18,00	18,73
LYCOS EUROPE	0,53	17,78
BUSINESS INTER. #	1,03	14,44
PERFECT TECHNOL.	3,10	14,39
AVENIR TELECOM #	0,69	11,29
MICROPOLE UNIVERS	2,79	11,16
SOLUCOM #	14,99	9,74
BVRP ACT.DIV. #	6,39	9,23
UMANIS #	1,58	8,97
WESTERN TELECOM #	0,25	8,70
BUSINESS ET DECIS.	2,95	8,46
HOLOGRAM INDUST.#	2,19	8,42
Plus mauvaises performances		
AB SOFT #	2,20	-53,09
SAV.DE FRA.BAC 02	1,06	-18,46
INTERCALL REDUCT.	4,91	-18,17
CRYONETWORKS	2,40	-11,11
ACTEOS #	1,59	-9,66
SQLI	0,81	-8,99
SYSTRAN	1,00	-8,26
CROSS SYSTEMS #	0,95	-7,77
DURAN DUBOI #	6,00	-7,69
PICOGIGA #	2,00	-7,41
SYNELEC #	4,33	-6,28
NEURONES #	3,05	-6,15
ACCESS COMMERCE #	2,32	-6,07
BCI NAVIGATION	2,45	-5,77
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	3,95	0,25
AVENIR TELECOM #	0,69	11,29
BOURSE DIRECT #	1,72	-1,71
BRIME TECHNO. #	21,50	2,53
CYBERDECK #	0,53	26,19
DEVOTEAM #	12,65	2,02
EUROFINS SCIENT.#	10,98	3,10
GENESYS #	5,99	6,02
HIGH CO.#	111,00	6,32
HIGHWAVE OPTICAL	0,66	1,54
ILOG #	5,50	1,85
INFO VISTA	1,80	5,88
IPSOS #	66,70	7,58
MEDIDEP #	24,49	-0,04
NICOX #	17,25	4,55
PROLOGUE SOFTWARE#	1,98	-1,00
SOI TEC SILICON #	9,23	1,43
TISCALI SPA	6,70	2,76
VALTECH	0,74	2,78
WAVECOM #	38,45	3,36

Chaque jeudi avec

Le Monde

DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

SECOND MARCHÉ

25/6 : 33,00 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
COFIDUR #	1,25	31,58
AUGROS CP.#	9,90	16,47
PRECIA (LY) #	10,97	12,63
TEAM PARTNERS GRP#	2,37	11,27
JEANJEAN #	9,82	10,21
C.I.S.	32,59	9,73
SEEVIA CONSULTING	5,46	9,20
BIGBEN INTERACTIVE	35,85	8,97
COM 1(B)#	4,79	8,86
PARSYS	25,00	8,23
GIFI	32,45	8,20
GEODIS	27,00	8,00
FINUCHEM #	12,50	7,67
BOSC PHILIPPE GPE#	31,00	7,64
Plus mauvaises performances		
TREDI OPE	29,53	-26,08
KINDY #	2,30	-11,54
ICOM INFORMATIQUE	2,00	-11,11
GROUPE JAJ	3,60	-10,00
BISC. GARDEIL (B)	5,94	-10,00
DIGIGRAM #	4,08	-9,53
LEON BRUXELLES	0,38	-7,32
SOGECLAIR	27,72	-6,98
GROUPE BOURBON	70,00	-6,67
MEDIA 6 #	6,10	-6,15
BOIZEL CHANOINE#	39,10	-5,78
OPERA CONSTRUCT.#	18,09	-4,74
DELACHAUX S.A.	73,90	-4,65
COFITEM-COFIMUR	60,80	-4,25
Plus forts volumes d'échange		
APRIL S.A.#(LY)	15,41	1,38
ARKOPHARMA #	53,20	-0,09
BENETEAU #	46,00	1,10
BIGBEN INTERACTIVE	35,85	8,97
BONDUELLE	70,10	-3,97
CAMAIEU	38,50	-2,28
GIFI	32,45	8,20
GINGER	29,47	-1,04
GREVIN ET COMPANIE	33,02	0,21
GROUPE CRIT	22,89	6,96
HERMES INTL	160,00	3,23
LVL MEDICAL GPE	20,05	5,92
M6-METR.TV ACT.DIV	24,83	3,24
MANITOU #	72,25	0,07
PARSYS	25,00	8,23
PETIT FORESTIER #	44,00	-1,30
PINGUELY HAULOTTE	7,76	3,33
RALLYE	53,50	0,00
RODRIGUEZ GROUP #	67,50	-2,39
TRIGANO	39,77	0,94

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 26/6 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	21,87	25/6	-18,08
AGIPI AMBITION	23,28	25/6	-8,41

BNP PARIBAS Asset Management — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	9929,14	25/6	1,48
BNP EURIBOR ASSOC.	52784,15	25/6	1,60
BNP MONE C.TERME	2545,39	25/6	1,49
BNP MONE EURIBOR	18856,12	25/6	1,58
BNP MONE PLACEM.C	13938,04	25/6	1,38
BNP MONE TRESORE.	11373,22	25/6	-85,49
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1862,13	25/6	1,37

Banque populaire Asset Management www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	113,95	25/6	1,49
FRUCTI EURO PEA	204,11	24/6	-16,56
FRUCTIDOR	37,87	25/6	-0,83
FRUCTIFRANCE C	68,17	25/6	-17,09
PLANINTER	336,24	24/6	-21,06
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	67,05	24/6	-43,39
BP CYCLEOEUROPECYC	101,31	24/6	-8,09
BP CYCLEOEUROPEDEF	87,84	24/6	-13,78
FRUCTI EURO 50	74,22	25/6	-24,59
FRUCTI PROFIL 3	181,52	24/6	-2,60
FRUCTI PROFIL 6	188,40	24/6	-8,71
FRUCTI PROFIL 9	184,50	24/6	-14,73
FRUCTI VAL. EURO.	83,15	25/6	-15,14

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECUR.1,2,3...FUTUR	41,89	25/6	-15,60
ECUR.ACT.EUROP.C	14,80	25/6	-14,68
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	51,35	25/6	-17,78
ECUR.CAPITAL.C	44,88	25/6	1,35
ECUR.DYNAMIQUE + D	35,08	25/6	-16,49
ECUR.ENERGIE D	37,33	25/6	-13,31
ECUR.EXPANSION C	15073,92	25/6	1,62
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,92	23/6	1,25
ECUR.INVEST.D/PEA	43,58	25/6	-15,24
ECUR.MONETAIRE C	227,26	25/6	1,18
ECUR.MONETAIRE D	186,37	25/6	-0,38
ECUR.OBLIG.INTER.C	174,36	25/6	-1,47
ECUR.TECHNOLOGIESC	33,76	15/4	-13,52
ECUR.TECHONOLGIESD	33,65	15/4	-14,96
ECUR.TRIMESTR.D	271,27	25/6	-0,88
EPARCOURT-SICAV D	27,72	25/6	-2,84
GEOPTIM C	2395,05	25/6	2,32
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	35,81	25/6	-4,73
ECUR.VITALITE C	35,82	25/6	-11,63
ECUREUIL PRUDENCEC	34,67	25/6	0,17
ECUREUIL PRUDENCED	33,83	25/6	-0,05
NECTRA 2 C	980,59	25/6	-3,46
NECTRA 2 D	980,59	25/6	-3,46
NECTRA 5 C	919,93	25/6	-9,24
NECTRA 5 D	919,93	25/6	-9,24
NECTRA 8 C	848,76	25/6	-15,62
NECTRA 8 D	848,76	25/6	-15,62

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	152,64	23/6	-15,79
NORD SUD DEVELOP.C	517,63	23/6	-0,09
NORD SUD DEVELOP.D	380,91	23/6	-4,73

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	330,80	25/6	-3,31
ATOUT EUROPE	420,37	25/6	-18,38
ATOUT FCE ASIE	66,20	25/6	-14,29
ATOUT FRANCE C	162,12	25/6	-17,67
ATOUT FRANCE D	144,18	25/6	-17,66
ATOUT FRANCE EUR.	141,44	25/6	-20,53
ATOUT FRANCE MONDE	36,89	25/6	-17,93
ATOUT MONDE	42,00	25/6	-20,84
ATOUT SELECTION	83,67	25/6	-20,18
CA AM ACT. FRA. C	277,98	25/6	-17,48
CA AM ACT. FRA. D	225,25	25/6	-18,65
CA AM ACTIONS ASIE	16,50	25/6	-6,83
CA AM ACTIONS USA	32,55	25/6	-21,28
CA AM INDICIA EURO	85,86	24/6	-24,05
CA AM INDICIA FRA.	289,41	24/6	-22,52
CA AM OBLIG.INTER.	197,27	25/6	5,11
CAPITOP EUROBLIG C	103,07	25/6	1,62
CAPITOP EUROBLIG D	81,79	25/6	-2,25
CAPITOP MONDOBLIG	47,01	25/6	4,18
CAPITOP REVENUS	170,92	17/6	-1,39
DIEZE	399,54	25/6	-9,45
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	64,04	24/6	-18,08
CA AM ACT. RESTR.	222,70	24/6	-16,44
CA AM ACT.FONC.EUR	96,42	25/6	3,52
CA AM MASTER ACT.	33,82	21/6	-17,89
CA AM MASTER DUO	12,71	21/6	-10,42
CA AM MASTER OBL.	30,66	21/6	-0,61
CA AM MASTER PEA	10,45	21/6	-15,92
CAPITOP MONETAIREC	195,04	27/6	1,16
CAPITOP MONETAIRED	184,91	27/6	1,17
OPTALIS DYNAMIQUEC	15,96	24/6	-14,23
OPTALIS DYNAMIQUED	14,76	24/6	-15,41
OPTALIS EQUILIBREC	17,22	24/6	-8,45
OPTALIS EQUILIBRED	15,45	24/6	-9,75
OPTALIS EXPANSIONC	12,55	24/6	-15,60
OPTALIS EXPANSIOND	12,04	24/6	-17,02
OPTALIS SERENITE C	17,54	24/6	-2,28
OPTALIS SERENITE D	15,26	24/6	-3,23
PACTE SOLIDAR.LOG.	77,97	25/6	1,29
PACTE VERT TIERS-M	83,04	25/6	1,29

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	229,23	25/6	1,69
MONELION JOUR C	498,45	18/6	1,21
MONELION JOUR D	419,78	18/6	1,21
SICAV 5000	130,86	25/6	-18,60
SLIVAFRANCE	218,26	25/6	-20,82
SLIVARENTE	39,82	25/6	0,81
SLIVINTER	124,66	25/6	-19,94
TRILION	736,18	25/6	-1,55
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	151,91	25/6	-16,45
ACTILION DYNAMI.D	139,97	25/6	-18,27
ACTILION EQUIL.C	160,48	25/6	-7,86
ACTILION EQUIL.D	146,77	25/6	-9,87
ACTILION PEA DYNAM	57,01	25/6	-14,11
ACTILION PEA EQUI.	149,13	25/6	-10,13
ACTILION PRUDENCEC	171,05	25/6	-1,32
ACTILION PRUDENCED	157,09	25/6	-2,75
INTERLION	240,39	25/6	2,22
LION ACTION EURO	74,52	25/6	-17,57
LION PEA EURO	76,12	25/6	-16,79

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	81,73	25/6	-28,90
CIC CONVERTIBLES	5,05	25/6	-7,84
CIC COURT TERME C	34,66	25/6	0,99
CIC COURT TERME D	26,59	25/6	-2,02
CIC DOLLAR CASH	1436,41	25/6	0,75
CIC ECOCIC	295,95	25/6	-19,84
CIC ELITE EUROPE	102,59	25/6	-22,26
CIC EPARG.DYNAM.C	2096,69	25/6	0,99
CIC EPARG.DYNAM.D	1566,98	25/6	-4,30
CIC EUROLEADERS	306,04	25/6	-22,26
CIC FINUNION	179,96	25/6	1,40
CIC FRANCE C	28,79	25/6	-19,06
CIC FRANCE D	28,52	25/6	-19,82
CIC MONDE PEA	22,82	25/6	-16,95
CIC OBLI C T.D	141,44	25/6	-90,11
CIC OBLI LONG T.C	15,65	25/6	1,16
CIC OBLI LONG T.D	14,64	25/6	-4,18
CIC OBLI M T.C	36,21	25/6	0,86
CIC OBLI M T.D	26,29	25/6	-1,35
CIC OBLI MONDE	130,32	25/6	-4,54
CIC OR ET MAT	142,41	25/6	34,33
CIC ORIENT	151,10	25/6	-4,50
CIC PIERRE	35,68	25/6	6,91
UNION AMERIQUE	337,63	14/6	-23,86
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	24,12	25/6	-21,86
CIC EURO PEA C	8,75	13/6	-17,45
CIC EURO PEA D	8,53	13/6	-17,42
CIC FRANCEVALOR C	30,43	25/6	-18,87
CIC FRANCEVALOR D	30,43	25/6	-18,87
CIC GLOBAL C	211,21	25/6	-14,08
CIC GLOBAL D	211,21	25/6	-14,08
CIC HIGH YIELD	384,30	21/6	-5,23
CIC JAPON	7,13	25/6	-9,06
CIC MARCHES EMERG.	96,67	21/6	-11,37
CIC NOUVEAU MARCHE	3,76	25/6	-31,63
CIC PEA SERENITE	170,14	21/6	0,08
CIC PROF.DYNAMIQUE	19,98	24/6	-14,90
CIC PROF.EQUILIB.D	16,69	24/6	-10,70
CIC PROF.TEMPERE C	134,91	24/6	-0,65
CIC TAUX VARIABLE	200,30	21/6	1,39
CIC TECHNO.COM	48,50	25/6	-39,94
CIC USA	14,07	25/6	-24,67
CIC VAL.NOUVELLES	233,86	25/6	-17,72

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	2,91	25/6	-34,45
CM EURO PEA C	17,85	25/6	-18,41
CM FRANCE ACTIONSC	28,11	25/6	-19,10
CM MID-ACT.FRA	29,24	25/6	-4,13
CM MONDE ACTIONS C	251,80	25/6	-21,00
CM OBLIG.CT C	167,01	25/6	0,93
CM OBLIG.LONG T.	105,68	25/6	1,63
CM OBLIG.MOYEN T.C	346,07	25/6	1,32
CM OBLIG.QUATRE	163,54	25/6	-0,32
CM OPTION DYNAM.C	26,84	25/6	-13,61
CM OPTION EQUIL.C	50,85	25/6	-5,53
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,19	25/6	-1,03

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	159,87	24/6	-21,82
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	4777,33	24/6	-19,81
STRATEGIE IND.USA	7394,99	24/6	-21,87

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	109,02	25/6	1,40
ADDILYS D	105,79	25/6	-0,81
AMPLITUDE AMERIQ.C	21,05	25/6	-19,37
AMPLITUDE AMERIQ.D	20,38	25/6	-19,41
AMPLITUDE EUROPE C	26,30	25/6	-18,67
AMPLITUDE EUROPE D	25,19	25/6	-18,68
AMPLITUDE FRANCE C	69,72	25/6	-15,66
AMPLITUDE FRANCE D	69,72	25/6	-15,66
AMPLITUDE MONDE C	187,55	25/6	-17,83
AMPLITUDE MONDE D	166,53	25/6	-18,66
AMPLITUDE PACIFI.C	15,15	25/6	-1,45
AMPLITUDE PACIFI.D	14,48	25/6	-1,45
ELANCIEL EUROD PEA	78,93	25/6	-19,99
ELANCIEL FR.D PEA	33,14	25/6	-17,54
EM.EUROPOSTE D PEA	24,46	25/6	-19,80
ETHICIEL C	96,37	25/6	-6,57
GEOBILYS C	124,37	25/6	2,09
GEOBILYS D	113,39	25/6	2,09
INTENSYS C	21,00	25/6	1,10
INTENSYS D	17,32	25/6	-1,86
KALEIS DYNAM.FCE C	70,06	25/6	-12,26
KALEIS DYNAM.FCE D	69,30	25/6	-12,25
KALEIS DYNAMISME C	194,83	25/6	-11,30
KALEIS DYNAMISME D	188,26	25/6	-11,30
KALEIS EQUILIBRE C	191,84	25/6	-5,58
KALEIS EQUILIBRE D	184,59	25/6	-5,59
KALEIS SERENITE C	187,89	25/6	-2,27
KALEIS SERENITE D	180,42	25/6	-2,27
KALEIS TONUS C	57,88	25/6	-17,08
KALEIS TONUS D	57,17	25/6	-17,09
LIBERT.ET SOLIDAR.	97,82	25/6	-3,60
OBLITYS C	115,29	25/6	0,99
OBLITYS D	111,74	25/6	-0,56
PLENITUDE D	36,98	25/6	-12,78
POSTE GESTION C	2667,27	25/6	1,47
POSTE GESTION D	2266,96	25/6	-2,71
POSTE PREM. C	7243,16	25/6	1,44
POSTE PREM.1AN C	43178,21	25/6	1,18
POSTE PREM.2-3ANSC	9351,53	25/6	1,17
PRIMIEL EURO C	54,10	25/6	1,18
PRIMIEL EURO D	53,18	25/6	1,16
REVENUS TRIMESTR.D	781,27	25/6	-1,08
SOLSTICE D	360,13	25/6	-0,72
THESORA C	191,71	25/6	0,92
THESORA D	157,96	25/6	-0,38
TRESORYS	48456,36	25/6	1,62
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	71,45	25/6	-12,05
DEDIALYS MULTI SEC	54,08	25/6	-13,94
DEDIALYS SANTE	79,66	25/6	-13,31
DEDIALYS TECHNO.	19,32	25/6	-44,51
DEDIALYS TELECOM	26,72	25/6	-43,54
OBLITYS INSTIT.C	100,32	25/6	1,22
POSTE EURO CREDIT	101,62	25/6	0,00
POSTE EUROPE C	94,38	25/6	1,50
POSTE EUROPE D	90,01	25/6	1,51
POSTE PREM.8ANS C	202,74	25/6	1,78
POSTE PREM.8ANS D	182,77	25/6	1,78
REMUNYS PLUS	104,93	25/6	1,41

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	154,58	25/6	-1,33
CADENCE 2 D	152,87	25/6	-1,07
CADENCE 3 D	151,07	25/6	-1,16
CONVERTIS C	209,05	25/6	-8,45
INTEROBLIG C	59,37	25/6	0,03
INTERSELECTION F.D	63,57	25/6	-15,08
SELECT.DEFENSIF C	188,23	25/6	-2,30
SELECT.DYNAMIQUE C	212,49	25/6	-10,97
SELECT.EQUILIBRE 2	157,21	25/6	-6,48
SELECT.PEA 1	182,47	25/6	-10,97
SELECT.PEA DYNAM.	123,30	25/6	-13,04
SG FRANCE OPPORT.C	388,34	25/6	-8,27
SG FRANCE OPPORT.D	363,62	25/6	-8,27
SOGEFAVOR	80,85	25/6	-19,18
SOGENFRANCE C	370,59	25/6	-20,42
SOGENFRANCE D	332,38	25/6	-20,79
SOGEOBLIG C	114,89	25/6	1,29
SOGEPARGNE D	44,92	25/6	1,17
SOGEPEA EUROPE	181,76	25/6	-18,51
SOGINTER C	41,54	25/6	-21,47
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	43,94	24/6	-8,32
SOGINDEX FRANCE	436,21	24/6	-16,37

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Son père aurait dit de lui : *« Mon fils, cherche-toi un autre royaume, car celui que je te laisse est trop petit pour toi. »* En treize ans d'une campagne menée au pas de course, **ALEXANDRE LE GRAND** constituera le plus vaste des empires antiques. Sa conquête le mènera aux frontières du monde perse et indien. Une région « boulevard » propice au commerce où s'épanouissait Bactres. De cette **CITÉ MYTHIQUE** où il vécut presque deux ans, on savait peu de choses faute d'avoir retrouvé des restes de son existence. C'est fait. **PAR LE PLUS GRAND DES HASARDS**, des archéologues viennent de découvrir dans la cour d'un village afghan **DES MORCEAUX DE COLONNES DE FACTURE GRECQUE** appartenant incontestablement à la cité dont certains, après des années de recherche, avaient conclu qu'elle était un « mirage ».

Bactres, la cité d'Alexandre le Grand, redécouverte en Afghanistan

Immortalisée par le conquérant grec qui y épousa la belle Roxane, fille d'un satrape local, cette ville mythique a longtemps échappé aux fouilles des archéologues. Ils viennent, par hasard, d'en découvrir des traces dans la cour d'un village

BALKH (Afghanistan)
de notre envoyée spéciale

Les plus grands archéologues l'ont cherchée depuis des décennies, mais Bactres, la plus fabuleuse cité antique sur la Route de la soie, restait introuvable. Elle fut fondée lors de la grande migration aryenne, vers 2500 ans av. J.-C., au sud de l'Oxus – l'Amou-Daria d'aujourd'hui –, qui sépare l'ex-Union soviétique de l'Afghanistan. Bactres, où vécut et parla Zarathoustra, devint la ville des Achéménides puis d'Alexandre le Grand, qui la conquit en 329 av. J.-C. C'est là qu'il épousa Roxane, mais c'est là aussi que lui vint sa « folie asiatique » – le rite oriental de la prosternation qu'il tenta d'imposer, au grand dam de ses compagnons. Il dut y renoncer, mais, pour ses fidèles, le charme était rompu : ses troupes refusèrent de le suivre au-delà de l'Indus.

Après sa mort, en 323, Bactres restera la capitale d'une dynastie gréco-bactrienne, puis celle des Kouchans, florissant empire rival de celui des Parthes, entre Rome et la Chine. A l'ère de l'islam, Abbassides, Samanides et Ghaznévides y imprimèrent leurs marques avant le passage de Gengis Khan en 1220 : tous ses habitants, hommes, femmes et enfants, furent tués et la ville systématiquement ravagée.

Cinquante ans plus tard, Marco Polo arrivait dans une ville morte, avec *« des édifices de marbre en ruine autour de larges places »*. C'est pourtant là encore qu'au XIVe siècle Tamerlan est venu se proclamer souverain et reconstruire sa propre cité. Les murailles en brique crue qui l'entouraient alors sont, en partie, celles que l'on voit aujourd'hui se profiler majestueusement dans la steppe, à l'ouest de Mazar-e-Sharif. Mais des splendeurs d'antan ne subsiste qu'un village appelé Balkh, endormi depuis l'essor de Mazar au XIXe siècle. Village plein de charme néanmoins, avec sa grande mosquée timouride, flanquée d'un luxuriant parc rond à l'anglaise.

TREIZE ANS DE CONQUÊTE : DES MONTAGNES DE MACÉDOINE AUX RELIEFS DE L'INDU-KUSH

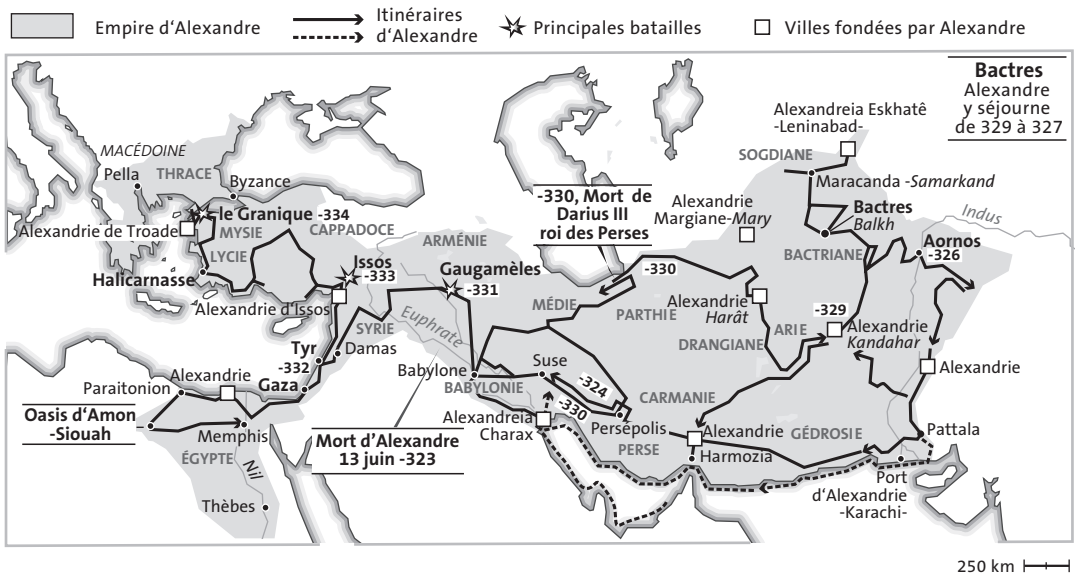

Après avoir une dernière fois défait les Perses et mis en fuite le roi des rois, Alexandre Le Grand franchit les portes de l'Asie avec des troupes fraîches. Il conquiert l'Arie puis, au nord, la Bactriane. Il séjournera deux ans (329 à 327) dans la ville de Bactres où il épousera Roxane, la fille d'un satrape, selon les rites iraniens.

« MIRAGE »

Pour retrouver Bactres, le premier directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), Alfred Foucher, fait creuser, en 1924 et 1925, des trous et des galeries sur la partie la plus élevée du site, celle de la citadelle, entourée de onze kilomètres de murailles qui dominent le bourg. Mais la ville grecque reste introuvable et Foucher finit par qualifier Bactres de *« mirage »*. D'autres campagnes de fouilles, dans les années 1950, n'ont guère plus de succès. Historiens et voyageurs continuent pourtant à rêver d'une cité dont l'existence est très abondamment attestée par les textes littéraires classiques, iraniens, indiens, chinois et arabes. Mais l'occupation soviétique, suivie de la fin des activités de la DAFA en 1982, isole le pays.

Rouvert avec la chute des talibans, l'Afghanistan doit mettre toutes ses ressources à profit pour sortir du désastre. L'Unesco organise un congrès, fin mai à Kaboul, sur l'état du patrimoine afghan, pillé ces dernières années comme jamais auparavant. L'archéologue français Roland Besenval, vieux connaisseur des sites d'Asie centrale, est appelé à y présenter un rapport sur les dégâts occasionnés aux anciens sites fouillés par la DAFA. Il se rend à Balkh, avec le soutien de l'ONG Acted et en compagnie de son responsable pour la région, l'étudiant en archéologie et en sciences politiques David Jurie.

Celui-ci raconte : *« Nous marchions hors des murailles, au-delà d'un vieux cimetière timouride plein de vestiges islamiques, quand nous sommes tombés sur un trou d'où pointait un départ de mur, creusé non loin d'une maison. Son propriétaire était là et nous invita. C'est alors que nous avons eu le grand choc : dans sa cour, gisaient deux bases de colonnes, grecques de toute évidence. L'homme, un commandant local fort sympathique, nous fit confiance et nous montra les endroits proches où il a trouvé les pièces de colonnes. Il nous montra aussi certains des autres objets hellénistiques qu'il a trouvés là depuis quatre ans, dont une statue, vite vendue au Pakistan... »*

La machine à découverte s'emballe alors. Paul Bernard, le fouilleur du site grec d'Ai Khanoum, situé plus haut sur l'Amou-Daria, est contacté, reçoit des photos numériques prises sur le site et confirme l'origine des trouvailles. Le congrès de Kaboul est informé. Le 1er juin, le directeur du Musée Guimet, l'académicien Jean-François Jarrige, se précipite lui-même sur place, descend avec sa pelle dans la tranchée, large de 70 centimètres, déblayée le long du mur qui affleurait dans le trou : il découvre un mur profond de 2,32 m portant trois pilastres en stuc et des rainures, au-dessus d'un sol pavé.

Tout est photographié, filmé, avant que des ouvriers ne remblaient le trou. Le 19 juin, Paul Bernard indique que le mur fait partie d'un temple kushan de la plus haute époque, dont aucun témoignage matériel n'avait encore été découvert. Mais les autres objets trouvés suffisent amplement pour dire que la ville grecque de Bactres a été retrouvée, avec une première délimitation de site.

L'erreur d'Alfred Foucher, comme de la plupart des archéologues de l'époque, fut d'avoir fouillé la partie la plus élevée du site. En ignorant que les cités de la région édifiées surtout en brique crue n'étaient généralement pas reconstruites au-dessus de celles qui les avaient précédées, mais à côté. Comme ces villages en pisé des paysans d'aujourd'hui, reconstruits non loin de leurs anciens murs ocre en ruine, qui se fondent peu à peu, harmonieusement, dans le paysage. Les anciennes villes islamiques forment aujourd'hui des tells dans la plaine autour de Mazar.

Mais Bactres, et sans doute d'autres cités grecques, sont à chercher, elles, à quelque sept mètres au-dessous du niveau des canaux. A Balkh, pour les archéologues, comme en Afghanistan en général, le plus gros reste à faire, souligne David Jurie, le stagiaire qui travaille au lancement à Mazar d'une branche du centre culturel conçu par Acted il y a un an au Tadjikistan voisin, et qui avait alors été baptisé – prémonition ? – « Bactriane »...

Sophie Shihab

Le triomphe du roi d'Asie

Fils de Philippe de Macédoine et de la princesse épirote Olympias, Alexandre le Grand (356-323 avant J.-C.) est à l'origine du plus formidable des paris : la réunion de l'Europe à l'Asie, de la Méditerranée à l'Inde. A vingt ans, lorsqu'il succède à son père, le prince de Pella commence par imposer sa loi aux arrogantes Thèbes et Athènes. Mais il sait la fragilité de ses territoires face aux menaces de la puissante armée perse du roi Darius. Servi par de célèbres lieutenants comme Antigone, Parménion ou Ptolémée, il passe l'Hellespont (le détroit des Dardanelles) à la tête d'une armée très mobile de 35 000 hommes qui triomphe des puissantes – mais divisées – forces perses (140 000 hommes). En treize ans de campagne, il soumet un vaste territoire qu'occupent aujourd'hui la Grèce, la Turquie, Israël, l'Egypte, la Syrie, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan.

Jean-François Jarrige, directeur du Musée Guimet

« Ce qu'il faut, c'est mettre fin à vingt ans de pillages »

Vous êtes membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, directeur du Musée Guimet et chercheur au Centre de recherches archéologiques Indus-Balouchistan-Asie centrale et orientale (UMR 9993, CNRS). En quoi la découverte de restes grecs aux abords de la ville de Balkh est-elle importante ?

Cette découverte est en effet importante puisque, depuis 1922, la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA) avait multiplié en vain les fouilles et les sondages pour retrouver des éléments de la Bactres d'époque grecque. Aujourd'hui nous savons, à la suite de tranchées faites plus ou moins récemment par la population locale, qu'il existe à la périphérie de Balkh des restes architecturaux grecs et d'autres de facture indo-grecque ou de la période kushane ancienne noyés sous cinq à six mètres de déblais plus récents. Notamment plusieurs chapiteaux analogues à ceux que Paul Bernard, ancien directeur de la DAFA, avait mis au jour dans les années 1960-1970 dans une autre ville, Ai Khanoum, fondée sur les bords de l'Oxus soit par Alexandre, soit par ses successeurs immédiats.

Quel était le rôle stratégique de Bactres ?

Les découvertes de style grec – mais grec d'Asie – qui viennent d'être faites confirment l'importance que la ville de Bactres pouvait avoir au temps d'Alexandre. Une cité, comme l'a montré Alfred Foucher, le premier directeur de la DAFA, dans « La vieille route de l'Inde », de Bactres à Taxila , qui devait sa légendaire prospérité à sa position essentielle au cœur des axes de communication entre le monde perse et le continent indien. Par comparaison, Ai Khanoum jouait sans doute un rôle moins important.

Mais si les restes de Bactres ont en partie été préservés parce qu'ils sont profondément enterrés sous d'épaisses couches de déblais archéologiques postérieurs, ils sont en revanche difficilement accessibles pour des archéologues. Néanmoins, ces découvertes témoignent que la région de Bactres possède encore un fort potentiel archéologique.

Envisage-t-on de mener rapidement des fouilles à Bactres ?

Le problème immédiat n'est pas d'engager des fouilles. Ce qu'il faut, c'est d'abord aider les autorités afghanes à reconstruire leurs services archéologiques. Ensuite, dresser un inventaire des sites sur lesquels on fouillait et qui, vingt ans durant, ont été systématiquement pillés. Un premier pas a été franchi en mai lors d'un congrès organisé à Kaboul par l'Unesco. Roland Besenval, directeur de recherches au CNRS dans notre unité de recherche rattachée au Musée Guimet, y a présenté, avec le concours de Paul Bernard, un premier rapport sur l'état des sites que la DAFA fouillait avant l'occupation du pays par les Soviétiques.

Que comptez-vous faire ?

Nous avons bien indiqué aux autorités de Kaboul notre souhait de revenir en Afghanistan pour y mener des fouilles en collaboration avec nos collègues afghans. Des fouilles scientifiques. Car ce qu'il faut, c'est mettre fin à vingt ans de pillages. Mais cette reprise des activités doit s'inscrire dans un cadre plus vaste de restauration et d'échanges et, en ce qui nous concerne, dans celui d'une fructueuse collaboration entre le Musée Guimet et l'Institut du patrimoine de Kaboul. Roland Besenval accompagne pour nous cette recherche de collaboration en relation avec le ministère des affaires étrangères et tout particulièrement avec la commission des fouilles dont j'assure le secrétariat. Mais il faut montrer un peu de patience. Rappelez-vous : le pays n'est rouvert que depuis sept mois.

Propos recueillis par Jean-François Augereau

L'arsenal discret des pollueurs de mail

Passage en revue des armes déployées pour inonder votre boîte aux lettres électronique de courrier non sollicité, aussi appelé « spam »

PROMESSES de richesse imminente, régimes miracles, expériences sexuelles torrides ! Aujourd'hui ! Maintenant ! De quelle manière tout ce courrier non désiré et bien encombrant (ou « spam ») parvient-il dans votre boîte aux lettres électronique ? En pratique, il est relativement simple d'inonder le Réseau sans laisser aucune trace de l'origine réelle du message.

Tout d'abord, il est facile d'obtenir des centaines de milliers de noms et d'adresses électroniques. Les pollueurs de mail peuvent acheter des listings de marketing direct comprenant, par exemple, un million de noms pour quelques dizaines d'euros. En outre, au hasard, ils bombardent d'e-mails des adresses pouvant exister et construites à partir d'un patronyme courant, tel que durand@nomdesite.com. S'ajoute à cela un pilonnage systématique suivant l'ordre alphabétique, de type a.durand@nomdesite.com, puis b.durand@nomdesite.com, etc.

Enfin, les pollueurs s'appuient souvent sur des logiciels de « récolte », qui ratissent la Toile à la manière d'un moteur de recherche pour « cueillir » des adresses électroniques présentes sur des sites Internet ou des forums de discussion. Relativement simples à concevoir, ces programmes peuvent par ailleurs être achetés ou téléchargés gratuitement sur une multitude de sites, spécialisés dans le courrier de masse non sollicité.

L'étape suivante pour le pollueur de mails consiste à dissimuler l'origine de son message. En effet, si le courrier non sollicité est facile à tracer, le fournisseur Internet peut alors clore le compte de messagerie de l'expéditeur, voire le poursuivre en justice. De plus, les pollueurs ne souhaitent pas être retrouvés par leurs destinataires en colère. Deux astuces permettent aux adeptes de la diffusion sauvage de masquer l'origine des messages : le maquillage de l'adresse de réponse et celui de l'en-tête, qui indiquent le chemin suivi par le courrier sur le Net.

UN MOYEN EFFICACE

Modifier une adresse de réponse est facile. Le pollueur se contente de cliquer sur un bouton de son logiciel de messagerie, habituellement dans le menu Propriétés, de manière à maquiller le nom de l'expéditeur du courrier. Cette option est disponible pour satisfaire à la demande des utilisateurs dont l'adresse électronique est compliquée. Ainsi, une personne dont l'adresse e-mail est drdurd@nomdesite.com peut l'altérer pour qu'elle devienne Dr Jean Durand une fois le courrier arrivé dans la boîte du destinataire. Face à cette manœuvre, un moyen efficace de repérer le courrier indésirable consiste à rechercher les adresses de retour construites avec cinq lettres, et générées aléatoirement par les logiciels de spam. Pour falsifier leur en-tête retraçant le trajet suivi par le mail, les pollueurs exploitent fréquemment une dimension clé de l'architecture Internet : les systèmes de relais indépendants. En effet, un message électronique n'est pas forcément acheminé directement depuis le serveur de l'expéditeur vers celui de ses destinataires. Il transite souvent par une multitude de serveurs, un schéma qui optimise la fiabilité d'acheminement en évitant les goulets d'étranglement en cas de congestion ou de panne d'un serveur.

La plupart de ces systèmes de relais sont masqués, y compris ceux des universités ou des grandes entreprises, en vue de prévenir toute tentative d'exploitation abusive de leurs serveurs pour traitement de courrier. Reste que certains autres demeurent ouverts. Le pollueur ratisse la Toile jusqu'à identifier un relais ouvert puis, au moyen de quelques commandes simples, il fait traiter son courrier non sollicité par ce relais, ou bien fait tout simplement passer ce relais pour l'expéditeur du courrier. Résultat : noyé sous un déluge de « pubs-poubelle », le serveur de relais reçoit souvent des plaintes d'internautes furieux, qui exigent le retrait de leur nom de sa liste de diffusion.

Par ailleurs, nombre de pollueurs envoient leurs mails en pleine nuit, lorsque les responsables de réseau sont moins présents. De fait, l'étape la plus délicate du travail de mail abusif n'est autre que l'envoi : il est difficile de soustraire à la vigilance d'un fournisseur d'accès Internet des centaines de milliers de mails.

Dès lors, comment font tous ceux qui parviennent à passer à travers les mailles du filet ? Les pollueurs ouvrent par exemple un compte de messagerie au moyen d'une carte de crédit volée, et quelques minutes leur suffisent à inonder le réseau de milliers de « pubs-poubelle ». Même si le fournisseur Internet les prend sur le champ, des milliers d'e-mails ont d'ores et déjà franchi le système.

Du côté des destinataires, sitôt qu'un prestataire d'accès à Internet ou qu'une entreprise repère plusieurs centaines d'e-mails en provenance d'une seule et même adresse, il en bloque l'adresse Internet de l'ordinateur (adresse IP). En réaction, nombre de pollueurs conçoivent des programmes d'envoi automatique qui limitent la cadence d'émission à environ dix e-mails par minute. Une manœuvre au double avantage, qui permet au message de passer inaperçu, tout en compliquant singulièrement la tâche des responsables du filtrage.

Jane Black

BusinessWeek e.biz

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne.

Sous Saint-Pétersbourg, Leningrad vibre encore

L'une des plus belles villes d'Europe garde les stigmates du tumulte de l'histoire. Pour son tricentenaire, elle s'offre un ravalement cosmétique

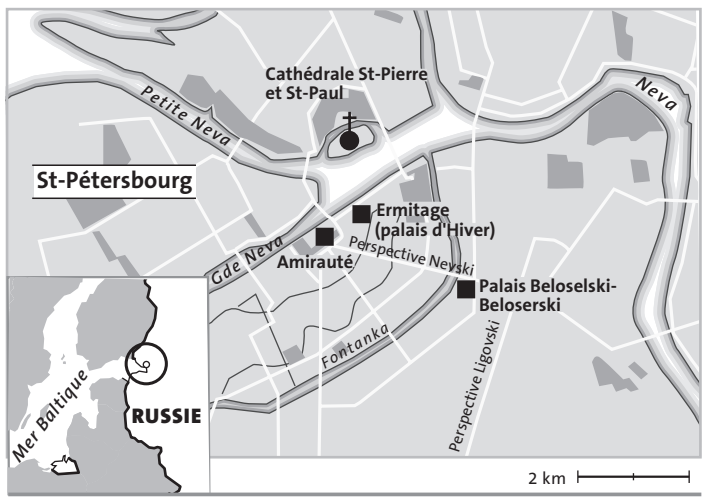

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyé spécial

L'aéroport de Poulkovo résume toutes les ambiguïtés auxquelles est confronté le voyageur qui atterrit à « Piter ». Les lettres cyrilliques de néon qui surmontent l'aérogare annoncent en double affichage Saint-Pétersbourg autant que Leningrad. Le fronton extérieur, auquel on jette un coup d'œil rapide avant de s'engouffrer dans un taxi déglingué, accentue la première impression. Depuis le coup d'Etat manqué de 1993, minable tentative de remettre en selle un régime condamné, personne n'a apparemment songé à enlever les armoiries communistes qui annoncent qu'ici c'était la ville de Lénine.

En 2003, Saint-Pétersbourg fêtera son tricentenaire. En 1703, Pierre Ier, *« le Grand »*, installait sur les bords de la Neva un avant-poste, à quelques kilomètres d'une mer Baltique qui devait servir de *« fenêtre »* sur l'Europe occidentale. Aux yeux de ses contemporains, Pierre n'était pas qu'un excentrique. C'était aussi un emmerdeur qui obligeait une noblesse de boyards à danser le menuet et à se vêtir comme à Versailles. Pour mener à bien son rêve occidental, le tsar allait user de coercition : la cour vint s'installer dans ce qui n'était que marais, chaque charrette ou vaisseau dut apporter pierres et briques, les bâtisseurs étant soumis au labeur esclave.

Trois cents ans plus tard, si le rêve de Pierre a donné naissance à l'une des plus belles villes d'Europe, une autre espérance onirique a viré en cauchemar. En mars 1918, exposée à la double menace des Blancs et d'une intervention étrangère à laquelle la France prit une part plus qu'importante, elle perd son rang de capitale au profit de Moscou. En 1924, Saint-Pétersbourg est rebaptisée du nom du chef du parti bolchevique.

UN AIR DE HEAVY METAL

La ville contemporaine porte les stigmates du tumulte de l'histoire. A quelques mois des commémorations, les façades des monuments prestigieux, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, le palais Beloselsky-Belosersky, la flèche de l'Amirauté, bien d'autres encore, sont couvertes d'échafaudages. La brique rouge recouverte de stuc subit difficilement les assauts du temps, particulièrement rigoureux en hiver, lorsque l'entretien est défaillant. Et depuis la chute du communisme, l'argent public a beaucoup manqué.

Il est enfin arrivé, avec l'aval fédéral d'un Boris Poutine qui n'oublie pas sa ville natale, au point que les Moscovites en sont jaloux. Plus d'un milliard de dollars ont été pris sur les fonds de la Fédération de Russie pour rendre à Piter (comme l'ont toujours appelée les Russes) son lustre ancien. Hélas, la manne semble dilapidée. Un boulevard périphérique inachevé en a englouti la plus grande part, sans que soit réglé le problème des camions qui traversent toujours la cité en libérant des volutes de fumée noire. Et le ravalement cosmétique des palais anciens semble un cache-misère.

Saint-Pétersbourg est une ville de passages et de cours. Presque au coin de la perspective Nevski (tout à la fois les Champs-Elysées et les grands boulevards de Piter) et de la perspective Ligovsky, un air de heavy metal sort d'un porche. On le suit pour déboucher dans un décor de fin du monde vu par un auteur de science-fiction américain, disons un Norbert Spinrad. Trois carcasses de Lada rouillent au milieu de poubelles débordantes. Une bande en cuir noir boit des canettes de Baltika, la bière locale, à l'affût des décibels rock qui sortent de ce qui fut un abri antiatomique creusé sous une belle façade du XIXe siècle. Au bout de l'escalier, un magasin de disques hard rock digne du Liverpool des années 1960 propose aussi toute une *« militaria »* de l'époque soviétique (casquettes, capotes et masques à gaz de l'armée rouge), ainsi que de la bimbeloterie nazie, répliques de croix de fer, svastikas, décorations diverses. Les vendeurs ont vingt ans.

Retour à la surface. Devant le Gostiny Dvor, les grands magasins construits entre 1757 et 1785 par Rastrinelli, à l'entrée du somptueux métro, des vieilles dames proposent la presse néostalinienne, aux maquettes hors d'âge, siglées de la faucille et du marteau. On s'attarde, on discute. Au bout d'un moment, une dame sort d'un cabas de style Tati un ouvrage relié en skivertex, c'est *Mein Kampf*, dans une édition allemande. Feint-on de ne pas suivre la démarche qui mène du rouge stalinien au brun fasciste, un homme approche : *« La Russie et l'Europe ont besoin d'ordre, Monsieur. Ne le comprenez-vous pas ? »*

Ensuite, la promenade retrouve un cours plus paisible, suit les rives de la Fontanka aux maisons admirablement restaurées, avant de trouver le Palais d'hiver et le Musée de l'Ermitage. Ancienne professeur de français, aujourd'hui guide touristique, Lara adore sa ville natale. Elle en fait valoir l'indiscutable beauté, tout en ocres et en pastels, en atlantes et cariatides. Dit aussi que *« pour la première fois depuis quatre-vingts ans, Piter est bien achalandée, avec ces incroyables supermarchés, inimaginables il y a encore une décennie »*. Et c'est vrai. Les épiceries ont retrouvé des couleurs, tout comme les marchés où, alors que l'hiver n'a pas dit son dernier mot, les étals proposent des fruits et légumes du Caucase. Même si les serveuses moroses semblent dérangées par l'acheteur et facturent quelques kopecks le sac plastique qui emballera les carottes, le raisin ou le pot de caviar Beluga.

UNE GRANDE PARADE MARITIME

Confrontée à un anniversaire censé lui apporter un afflux de touristes et de devises fortes, Saint-Pétersbourg a cependant du mal à opérer sa mue. Certes, ses restaurants chics et ses boîtes de nuit très *« tendance »* (comme le Maghrib, sur Nevski Prospekt) peuvent rivaliser avec l'Ouest. Mais le journal anglophone *Saint Petersburg Times* se plaint du manque de vols internationaux vers la deuxième ville de Russie et demande : *« Comment les touristes arriveront-ils jusqu'ici ? »* A une poignée d'établissements de luxe près, la cité souffre d'un déficit d'hôtels aux normes occidentales, tandis que subsiste la tracasserie des visas. Surtout, le programme des festivités prévues pour 2003 n'est pas encore très précis. Dans cette capitale culturelle qu'hantent Gogol, Pouchkine, Dostoïevski et Chostakovitch, dont le principal musée est, avec le Louvre, le plus riche d'Europe, on s'étonne d'un tel état d'impréparation. Un tour-opérateur français s'en inquiète : *« Nous ne sommes informés de rien, alors que nos catalogues devront être prêts au plus tard en septembre. »*

Pourtant, l'on sait déjà que les fêtes seront placées *« sous le signe de l'eau »*, avec une grande parade maritime le 27 mai 2003. La « Venise du Nord » verra voguer de vieux gréements sur la Neva et une version du *Lac des cygnes* de Tchaïkovski sera proposée dans le

Peu d'hôtels aux normes de l'Ouest

L'un des problèmes que risque de rencontrer Saint-Pétersbourg en 2003 est le manque d'hébergements aux normes occidentales. Les hôtels quatre et cinq étoiles se comptent sur les doigts d'une main. Certes, les plus luxueux, le Grand Hôtel Europe ou l'Astoria, ont pour eux d'être chargés d'histoire. Mais, après rénovation, il faut beaucoup d'imagination pour voir se profiler l'ombre de John Reed (l'auteur de *Dix jours qui ébranlèrent le monde*) et de l'anarchiste Emma Goldmann dans les stucs et le marbre du second, où ils logèrent en 1918. Ouvert en juillet 2001, le Radisson SAS Royal Hotel n'absorbera pas à lui seul le flux attendu des visiteurs, malgré un passé que reflète une façade riche en cariatides. C'est pourtant là que le Prix Nobel, Iosif Brodsky, aimait boire un verre, quand l'hôtel n'était encore que le Café Saïgon. « Piter » compte sur des hôtels-appartements, « sécurisés » et très confortables pour pallier le déficit hôtelier.

EVASION

Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
AUTRICHE (TIROL)
8J/7N SPORT HOTEL FONTANA 4*
499 € "All Inclusive"
(tous repas, snacks, boissons, etc…)
Séjour 2 enfants gratuit de 0 à 6 ans et jusqu'à 80% de réduction de 7 à 14 ans.
Prix sans transport en rendez vous sur place.
Vols et locations de voiture : nous consulter.
Validité Juillet/Août. Prix à partir de.
Prix par personne, sous réserve disps. Lic. 075960001
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

VOS VACANCES DANS LES VILLES D'ART ?
Pour des vacances à l'enseigne de la culture et de l'art, **CUENDET** vous propose plus de 120 appartements et maisons dans les splendides villes de **Rome, Florence et Venise**. Prix à partir de 30 Euro par jour et par personne.
Commandez les catalogues
ITALIE ou CITIES OF ART
Appel Gratuit: (0800) 907885
909222 - 907886 - 900381
Cuendet & Cie spa
LOCATION DEMEURES DE CHARME
Strada di Strove 17 - I 53035 Monteriggioni
info@cuendet.com - www.cuendet.com

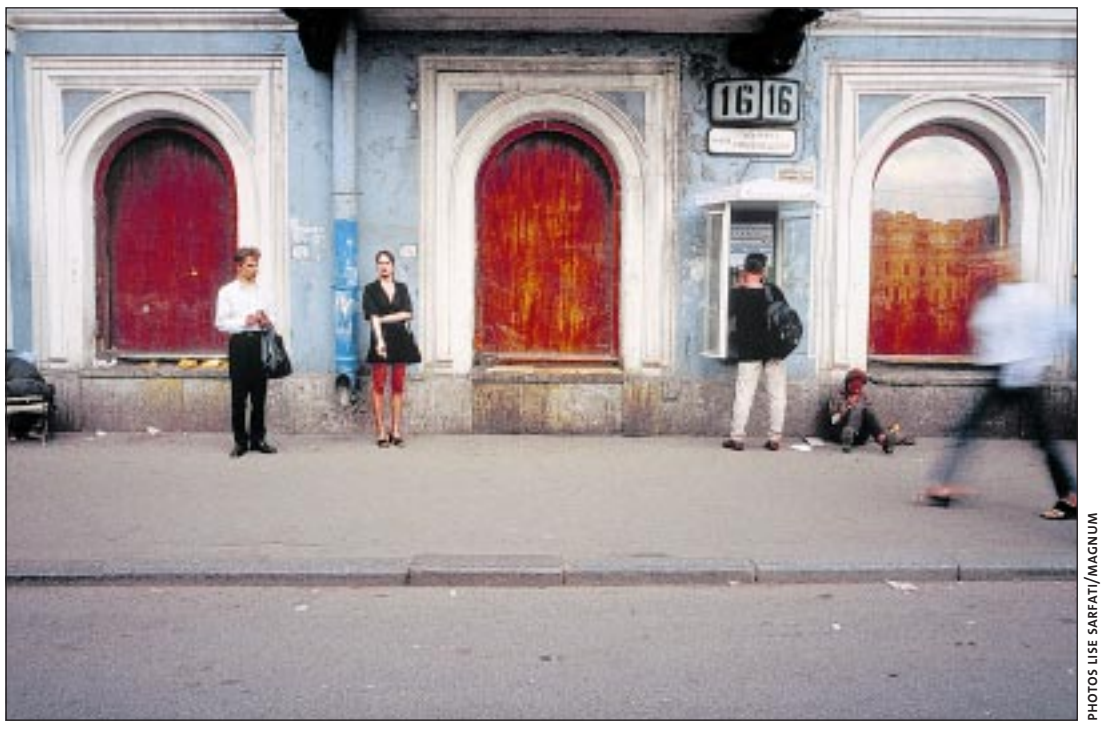

PHOTOS LISE SARFATI/MAGNUM

Sur les rives de la Fontanka, les maisons de couleur pastel donnent à Saint-Pétersbourg un air d'Italie (ci-dessus). Les kiosques des gares témoignent que la ville est bien achalandée (page de gauche).

cadre de Tsarskoïe Selo, la résidence d'été de la Grande Catherine. Le 31 mai, le salon d'ambre de ce palais, offert à la Russie par la Prusse au XVIIIe siècle et démonté par les nazis durant le siège de Leningrad, devrait être présenté, reconstitué grâce à une aide financière de 3,9 millions d'euros du groupe allemand Ruhrgas. Belle occasion pour un concert auquel participeront les ténors Pavarotti, Domingo et Carreras. Plus surprenant, même si de telles manifestations correspondent bien au goût des *« nouveaux Russes »*, ces parvenus de la désoviétisation, on pourra admirer une exposition de photos intitulée « De Catherine II à Catherine Deneuve » et suivre un concert de Jean-Michel Jarre. La participation de la France au tricentenaire ne s'arrêtera heureusement pas là : L'Ermitage présentera une rétrospective du peintre Nicolas de Staël.

Initiative peut-être moins heureuse, Paris offrira aussi au bon peuple de Piter une *« prise de la Bastille »* sur la place du palais d'Hiver. *« Ici*, note Pavel, un enseignant retraité, francophone et francophile, *la mémoire des révolutions n'est pas heureuse : Robespierre et Lénine, Saint-Just et Trotski, nous avons tendance à tout confondre dans un même opprobre. »* C'est tout le problème : coincée entre un passé qui ne passe pas et un présent toujours désenchanté, Saint-Pétersbourg doute de la réussite de la commémoration de son tricentenaire. *« On restaure les palais pendant que les maisons s'effondrent »*, notait le quotidien *Novie Izvestia* au printemps dernier.

Marc Coutty

VADE-MECUM

SAISON. Deux périodes de l'année mettent Piter en beauté : l'hiver, la ville est sous la neige et la Neva prise dans les glaces ; le mois de juin lorsque les « nuits blanches » baignent la ville de lumière vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

ACCÈS. Direct, par Air France (A/R de 600 € – billets Tempo en promotion – à 1 686 € en classe affaires) ou Pulkovo Airlines, filiale d'Aeroflot. Via Copenhague, SAS propose des vols très pratiques. Mais la politique des autorités russes (pour obtenir le visa obligatoire il faut justifier d'un hébergement à l'arrivée) rend plus aisé le passage par un tour-opérateur. Norvista (01-49-24-05-97), spécialiste de la Baltique, propose des forfaits 3 jours/2 nuits à 727 euros par personne en chambre double, ou 4 jours/3 nuits au Radisson SAS Royal Hotel (880 euros). L'agence propose aussi des appartements proches de la Perspective Nevsky à 150 euros la nuit, une formule avantageuse au-delà de deux personnes.

VISITES. Le Musée de l'Ermitage, qui « squatte » le palais d'Hiver, l'ancienne résidence des tsars, mais aussi le très beau Musée russe pour les collections de peinture. La perspective Nevsky, les rives de la Fontanka (affluent de la Neva) et ses demeures patriciennes, le croiseur Aurore. Aux environs de la ville, les palais de Pouchkine (Tsarskoïe Selo) et Pavlovsk, plus loin les rives de la Baltique, la forteresse de Cronstadt.

HÉBERGEMENT. Ici le confort coûte cher. Le Grand Hôtel Europe (7-812-329-60-00) est le plus luxueux et le plus évocateur des hôtels pétersbourgeois, suivi de près par l'Astoria (7-812-210-57-57), de facture art nouveau et idéalement situé. On peut leur préférer le Radisson (7-812-322-50-00), le plus récent des cinq étoiles, qui a conservé sa façade de la fin du XIXe siècle. Les nostalgiques de l'ère Brejnev apprécieront le Moskva ou l'Hôtel Saint-Pétersbourg (environ 120 euros la nuit en chambre double pour ces trois/quatre étoiles, plus de 300 euros pour les cinq étoiles).

TABLES. Le Sénat Bar (rue Galernaïa, tél. 314-92-53), installé comme la plupart des restaurants de Piter en entresol, propose les plats russes classiques (raviolis pelmeni, bœuf Strogonoff et l'incontournable caviar) dans un cadre que fréquentent intellectuels et hommes politiques. Pour un décor plus proche de l'Occident et où l'on mange plutôt bien, le Restaurant (Tamogany Pereulok, tél. : 327-89-79) ou Aquarel, Petrogradskaya Storona (320-86-00).

ADRESSE. Pour acheter du caviar en évitant les entourloupes même s'il est un peu plus cher (compter autour de 25 euros pour 125 grammes de sevruga, un peu plus pour l'oscièvre ou le beluga) : North Way, 16, quai des Anglais, où l'on se procure aussi vodka, bijoux d'ambre et les célèbres poupées russes à tous les prix.

LECTURES. Guides : Gallimard, Lonely Planet, Guides Bleus Hachette ou, plus succinct, Michelin. Auteurs : Pouchkine (*Le Cavalier d'airain*), Gogol et son immanquable *La Perspective Nevsky*, Dostoïevsky (*Le Double*) mais aussi André Biely (*Saint-Pétersbourg*) et, pourquoi pas Victor Serge pour la période révolutionnaire (*Ville conquise*). On peut ajouter à cette liste Ossip Mandelstam, Anna Akhmatova (*Le Rosaire*), Joseph Brodsky, d'autres encore.

Week-end « ligne 28 » à Lisbonne

Cette célèbre ligne de tramway remonte en brinquebalant les ruelles tortueuses de la capitale du Portugal. Belles découvertes à chaque arrêt

PRENDRE possession de Lisbonne par les trottoirs, piétinant, de ses souliers plats, les petits pavés polis qui ondulent sous les pas. Descendre de place en place – Marquès-de-Pombal, Restauradores, Rossio, Figueira – jusqu'à la place du Commerce et la statue de Folon, *Hommage à Pessoa*. L'écrivain est debout sous une arcade, un livre à la place de la tête. Faire quelques pas et, comme lui autrefois, déjeuner au Martinho da Arcada, de poisson, de salade et de riz. Terminer par un *pasteis de nata*, la célèbre petite tarte au flan que l'on dévore d'une bouchée, après l'avoir poudrée de cannelle. Tournant le dos au fleuve, prendre le tram 28 qui, remontant les tortueuses ruelles d'Alfama, brinquebale ses passagers, dans un bruit de ferraille et hoquets, jusqu'au Musée des arts décoratifs. Musée ? Exquise maison aristocratique parvenue intacte jusqu'à nous de son XVIIe siècle d'origine et qui a conservé, dans son enfilade de salons – ovale, rectangulaire, d'angle – peints à fresque, son charme et ses trésors familiers : guéridons, consoles, bibelots et tableaux, tous objets d'un extrême raffinement révélateurs d'un art de vivre européen avant l'heure. La visite se déroule au son d'une musique d'époque – harpe et clavecin.

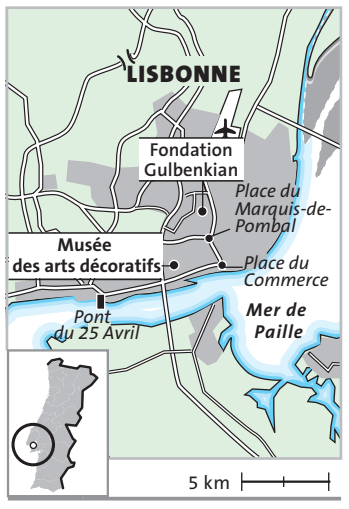

Pour le plaisir des yeux, reprendre le 28, sans lequel Lisbonne ne serait plus Lisbonne, aller jusqu'au bout de la ligne et faire demi-tour avec lui, faisant le trajet dans l'autre sens. L'abandonner dans le Chiado pour une halte au café A Brasileira, autre statue et autre haut lieu pessoen. Puis, revenant vers son point de départ, la place du Marquis-de-Pombal, bifurquer à gauche vers la fondation Medeiros e Almeida, solennelle demeure d'un collectionneur obsédé par le temps. Partout, des pendules, des carillons, des horloges, dont une de 1670, en ébène et bronze doré, invention italienne adoptée par les Anglais qui en fabriquèrent pendant seize ans. A l'intérieur brûlait une lampe à huile pour lire les heures la nuit. Remarquer une collection de montres en argent des XVII-XVIIIes, des terres cuites des Han, des Wei, des Tang et des Ming et une extravagante horloge en cristal de roche et lapis-lazuli que Louis II de Bavière offrit à sa cousine Sissi.

Réserver une demi-journée pour la Fondation Gulbenkian, rénovée, ce qui met en valeur ses collections orientales et, pour l'art européen, son mobilier français du XVIIIe. Quant à sa collection de bijoux et verres en Lalique, avec 179 objets dont un miroir aux serpents, c'est la plus importante au monde.

De notre envoyée spéciale Danielle Tramard

Forfait 3 jours, 459 €, jusqu'au 31 octobre : vols réguliers, 2 nuits et petits déjeuners au Four Seasons (l'ancien Ritz, architecture des années 1950, mobilier d'origine), sur une colline au cœur de Lisbonne, tarif négocié par Directours (tél. : 01-45-62-62-62 et www.directours.com), spécialiste de voyages à la carte. Nuit supplémentaire : 140 €. Départs de province avec Portugalia (réservations : 08-03-08-38-18). Musée des arts décoratifs, 2, Largo das Portas do Sol, 10-17 heures sauf lundi. Casa-museo Medeiros e Almeida, 41 rue Rosa-Araujo, 13-17 h 30 sauf dimanche. Fondation Gulbenkian, 45a, av. Berna, 10-17 heures sauf lundi. Guides : Lisbonne (cartoville Gallimard), Lisbonne (Vacances secrètes, Flammarion). Office de tourisme du Portugal (tél. : 01-56-88-30-80 et www.portugalinsite.com). Sur place : Lisboa Card (2 jours, 17,96 €) dans les kiosques de l'Office de tourisme qui diffuse des itinéraires thématiques gratuits.

À TOUS PRIX

176 € : UNE NUIT À NEW YORK. Les Etats-Unis étant un peu boudés par les touristes, c'est le moment d'y aller. Ce prix, proposé par Nouvelles Frontières, concerne l'hôtel New-Yorker, un 3 étoiles, en chambre double ou individuelle. D'autres destinations sont au programme. Tél : 0-825-000-825. Internet : www.nouvelles-frontieres.fr.

207 € : UN WEEK-END VOL À VOILE À FONTAINEBLEAU. Le Grand Hôtel de l'Aigle noir (4 étoiles) propose pour ce prix par personne un baptême en planeur, un dîner, une nuit en chambre double, un petit déjeuner, et l'accès au château de Fontainebleau. Tél : 01-60-74-60-00. Internet : www.hotelaiglenoir.fr.

230 € : UNE SEMAINE DE PEINTURE DANS LA CREUSE. Monet, Rousseau ou Picabia ont été inspirés par les lumières de la vallée de la Creuse. Le comité du tourisme de ce département propose deux gîtes comprenant deux chambres, un coin cuisine, et un atelier pour taquiner le pinceau. Ce prix est valable à partir de septembre. Tél : 05-55-51-93-23. Internet : tourisme-creus@cg23.fr.

868 € : UNE SEMAINE EN JEEP DANS LES MONTAGNES CRÉTOISES. Avec Jet Tours une découverte des paysages de la Crête en véhicule tout terrain. Ce prix (par personne, en base double, hors les taxes d'aéroport) comprend les vols Paris/Héraklion/Paris, l'hébergement dans des hôtels de catégorie A à C, avec petit-déjeuner, et la location d'un 4×4. Départs possibles des principales métropoles régionales. Tél : 01-40-43-90-00. Internet : www.jettours.com.

869 € : DEUX SEMAINES À LA MONTAGNE. Pierre & Vacances cet été, combine deux séjours en station dans ses villages. Cette offre permet de passer une semaine à Avoriaz (Haute-Savoie) et une autre aux Coches (Savoie). Ce prix s'entend pour un deux pièces 4/5 personnes. Tél : 0-825-07-06-05. Internet : wwwpierreetvacances. com

1 086 € : 8 JOURS À SHARM EL SHEIKH (ÉGYPTE). Un hôtel Four Seasons Resort vient d'ouvrir au bord de la mer Rouge, propice à la plongée sous-marine. Ce forfait comprend 7 nuits et petits-déjeuners, les vols réguliers Egypt Air et les transferts. Conçu comme un village indépendant, avec spa, piscines, plages et port privé, à proximité du Sinaï et du monastère Sainte-Catherine. Réservations auprès de Facets Vip (tél. : 01-53-42-35-00).

1 850 € : UNE RANDONNÉE ÉCOSSAISE EN FAMILLE SUR L'ÎLE DE MULL. Au large de la côte d'Argyll, au cœur des Hébrides, cette île est connue pour ses hardes de cerfs et ses oiseaux, dont on peut voir jusqu'à 100 espèces différentes. Un prix pour adulte (réduction pour enfants). Un itinéraire de 12 jours, en groupe de 9 à 15 participants, inclut vols, hébergement et sorties en mer. Dans la brochure Terres d'aventure en famille (tél. : 01-53-73-77-77 et www.terdav.com).

EVASION
Publicités

msc CROISIERES
RHAPSODY ÉTÉ 2002
VENISE - SILLAGE GREC - TURQUIE
Cabines Int. Cat. 5/4S 1060 € Cabines Ext. Cat. 6/7S 1260 €
8 jours/7 nuits
du 22 juin au 27 juillet et du 7 au 28 septembre 2002
De Paris en avion ou train de Nice en train T6 OFFERTS !
3e lit adulte : 550 €
Supplément single : 65%
3e lit Enfant -18 ans : GRATUIT (participation aux frais de transports : 200 €)
Prix par personne hors cabine double
Le style italien des croisières
N° Vert 01 100 505 500
Agences de voyages au 01 48 04 76 20

JURA
Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS / JURA
Agrément jeunesse et sports.
Yves et *Liliane* accueillent vos enfants dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe, grand confort, 2 ou 3 enfants par chambre (sdb et wc). Cadre pleine nature. Accueil volontairement limité à 15 enfants idéal en cas de 1ère séparation. Ambiance familiale, possibilité d'accompagnement depuis Paris en TGV. *Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, initiation échecs et théâtre, fabrication du pain, etc...* Tél. : 03-81-38-12-51
www.lecret-lagneau.com

NOMADE
De l'Aubrac à la Mongolie ... voici 300 randonnées* très nature à prix très malins !
* rando accompagnées, rando "liberté", rando famille, rando remise en forme...
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

Ireland
Des instants pour toujours...
7 jours à 4 pour 309 Euros*.
Partez avec votre voiture en Irlande et découvrez toutes ses richesses.
Il y a tellement à découvrir en Irlande que le meilleur moyen de le faire est de vous y rendre avec votre propre voiture. Pour 309 euros*, offrez-vous une croisière pour 4 personnes + 1 véhicule. Ainsi votre liberté vous guidera parmi les plus beaux sites, les activités les plus passionnantes pour des moments inoubliables... Quant aux Irlandais, ce sont eux qui viendront vers vous.
IRISH FERRIES E-mail : irishferries@bennett-voyages.fr - tél : 01 44 88 54 50
*Prix à partir de. Offre valable jusqu'au 4/06/02 et à partir du 27/08/02 en fonction des disponibilités. Offre soumise à conditions : nous consulter.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS
Week-end nature en Suisse Normande
Descente en kayak ou en canoë, randonnée, les amateurs de grand air seront comblés... avant de déguster la cuisine inventive de l'hôtel Logis de France "Au Site Normand" à Clécy (à 40 km de Caen).
Un programme "clés en main" qui comblera les amateurs de nature et de grand air.
à partir de 160 € par personne 3 jours/2 nuits
RÉSERVATION
Vikings Voyages - 33 avenue Victor Hugo - 14100 Lisieux - Tél. : 02 31 48 58 52
ou 02 31 48 58 54 - Fax : 02 31 48 58 50 - E-mail : resavik@wanadoo.fr Réf. GW55
GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com
Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

AUJOURD'HUI

Très nuageux et des orages au sud

JEUDI 27 JUIN
Lever du soleil à Paris : 5 h 51
Coucher du soleil à Paris : 21 h 56

Une dépression se creuse sur le sud-ouest du pays, et la perturbation associée donnera des pluies orageuses sur ces régions. Un front froid peu actif traverse le nord du pays, avec un ciel devenant très nuageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages seront nombreux le matin, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 19 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront nombreux avec quelques pluies éparses près des Ardennes. Des éclaircies plus belles reviendront en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 21 à 25 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil sera encore bien présent le matin, puis les nuages et les éclaircies alterneront. Le ciel deviendra très nuageux sur la Champagne et sur la Lorraine. Il fera 25 à 28 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages deviendront nombreux dès le matin avec quelques ondées, devenant orageuses l'après-midi. Le thermomètre marquera 27 à 30 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, le ciel deviendra très nuageux avec des ondées orageuses. Ailleurs, le ciel se voilera et des orages locaux éclateront en fin de journée. Il fera 27 à 32 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel se voilera par l'ouest l'après-midi avec un temps agréable, puis quelques ondées se produiront en fin de journée, sauf sur la Corse. Les températures maximales avoisineront 27 à 31 degrés.

27 JUI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	17/31 S
Biarritz	17/25 P
Bordeaux	17/29 N
Bourges	15/26 S
Brest	13/17 S
Caen	12/19 S
Cherbourg	13/19SC
Clermont-F.	14/29 N
Dijon	12/29 N
Grenoble	14/34 S
Lille	13/20 S
Limoges	13/28 N
Lyon	16/32 N
Marseille	21/32 S
Nancy	16/27 S
Nantes	13/22 S
Nice	22/30 S
Paris	15/25 S
Pau	14/26 N
Perpignan	22/25 S
Rennes	10/20 N
St-Etienne	16/29 N
Strasbourg	18/26 S
Toulouse	17/28 N
Tours	13/26 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/27 P
Fort-de-Fr.	27/30 P
Nouméa	19/24 P
Papeete	21/27 S
Pointe-à-P.	26/32 S
St Denis Réu.	18/22 P
EUROPE	
Amsterdam	15/20 N
Athènes	24/31 S
Barcelone	19/27 S
Belfast	10/14 N
Belgrade	19/33 S
Berlin	15/25 N
Berne	17/30 S
Bruxelles	15/23 N
Bucarest	17/34 S
Budapest	22/31 S
Copenhague	15/20 N
Dublin	10/15 N
Francfort	16/30 N
Genève	19/32 S
Helsinki	12/21 N
Istanbul	21/29 S
Kiev	17/25 S
Lisbonne	16/25 S
Liverpool	12/15 P
Londres	13/18 S
Luxembourg	17/27 N
Madrid	18/37 N
Milan	23/34 S
Moscou	17/25 S
Munich	17/29 N
Naples	23/31 S
Oslo	9/17 N
Palma de M.	18/31 S
Prague	16/25 N
Rome	20/31 S
Séville	20/37 S
Sofia	16/29 S
St-Pétersb.	14/19 N
Stockholm	11/21 N
Ténérife	20/26 S
Varsovie	15/24 N
Venise	23/32 S
Vienne	19/29 C
AMÉRIQUES	
Brasilia	11/25 C
Buenos Aires	-2/9 S
Caracas	25/30 P
Chicago	20/31 S
Lima	14/19 S
Los Angeles	16/22 S
Mexico	14/20 P
Montréal	16/26 S
New York	19/30 C
San Francisco	11/18 S
Santiago Ch.	4/17 S
Toronto	16/24 S
Washingt. DC	18/30 S
AFRIQUE	
Alger	17/30 S
Dakar	25/29 S
Kinshasa	18/31 S
Le Caire	22/33 S
Nairobi	15/23 S
Pretoria	7/17 S
Rabat	19/27 N
Tunis	20/34 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	28/33 P
Beyrouth	22/28 S
Bombay	28/31 P
Djakarta	24/31 P
Dubaï	30/39 S
Hanoï	28/33 P
Hongkong	27/29 P
Jérusalem	15/27 S
New Delhi	29/40 S
Pékin	21/26 C
Séoul	21/27 C
Singapour	27/31 P
Sydney	9/16 S
Tokyo	18/22 P

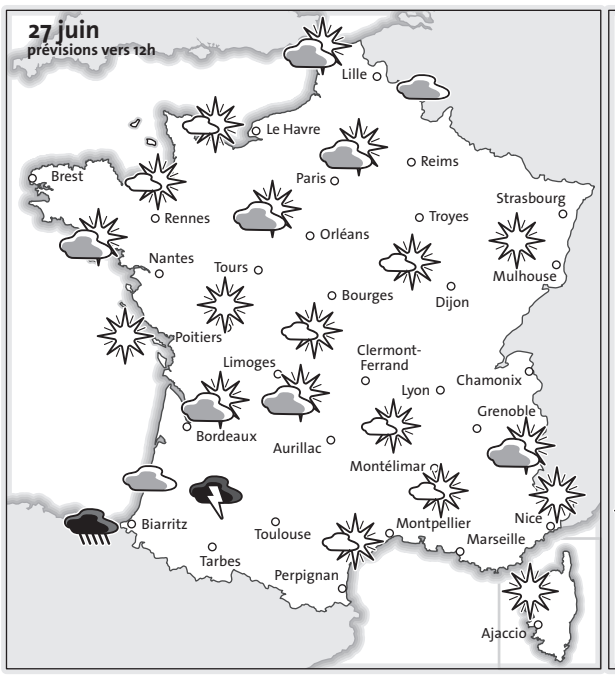

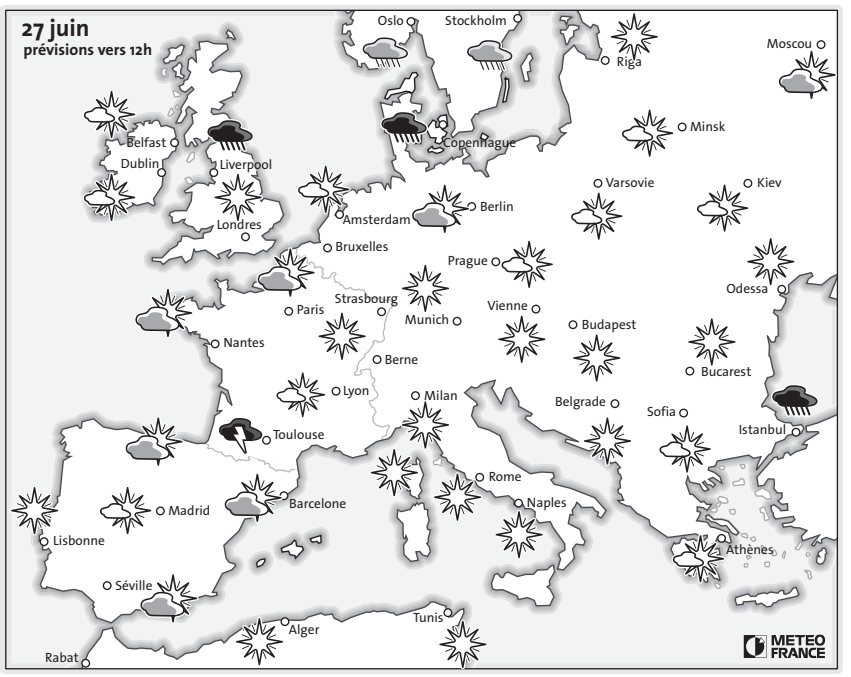

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

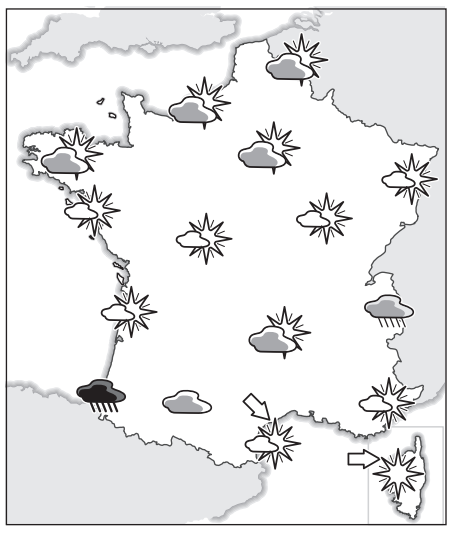

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN

Chaque dépense vous rapproche de vos vacances.
Accumulez des Miles avec les Cartes Air France-American express.
AIR FRANCE

Vendredi 28 juin
Au nord de la Loire, les nuages et les éclaircies alterneront. Des Pyrénées aux Alpes du Nord, les nuages seront nombreux avec quelques averses. Sur le reste du pays le soleil sera prédominant. Il fera plus frais avec 19 à 24 degrés du nord au sud du pays.

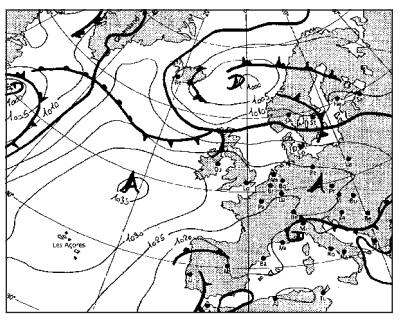

SITUATION LE 26 JUIN À 0 HEURE TU

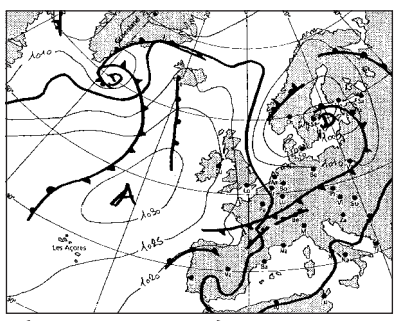

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN À 0 HEURE TU

L'heure de la séparation approche...

JARDINAGE
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

LE JARDINIER VIT au rythme des saisons, de la pluie, du soleil, l'œil rivé au thermomètre et au baromètre, scrutant le ciel pour parer à tout caprice du temps. Il contemple l'œuvre d'une nature à laquelle il donne un coup de pouce, qu'il modèle, quitte à la contrarier, tout en s'arrangeant avec elle en une lutte qui se meut parfois en une harmonie qui le surprend toujours un peu. Le jardinier, évidemment, a beau la prendre de biais si souvent, il ne s'en soumet pas moins à sa volonté, à ses lois non écrites, à peu près certain qu'elle lui rendra au centuple les attentions qu'il lui porte.

Encore que cette traîtresse, cette infidèle, cette menteuse ne prête aucune attention à tant d'efforts et de peine. Elle profite de la moindre inattention pour tout mettre à bas, un orage violent, une pluie qui ne vient pas, un soleil cuisant, un froid persistant et humide, celui qui fait noircir les tomates, pourrir les roses en bouton, sortir les escargots. Le jardinier se sépare donc de ses plantes à contrecœur, les vacances d'été venues, tremblant de retrouver anéanti ce qu'il a patiemment planté, soigné, bichonné, ses semis, ses boutures, ses grands arbres comme ce petit arbuste installé au printemps.

Ce n'est pas tant son jardin qu'il regrette que ce qu'il abrite. Un jardin, ce n'est rien. Chacun le sien, chacun son mauvais goût, ses lubies et ses marottes. Un jardin, ça bouge, ça se défait, se reconstruit, se stratifie, se densifie, ça vit et ça meurt pour mieux renaître. Un jardin, ce n'est pas une œuvre d'art, encore moins un monument, ça n'a de sens que quand il se confond avec celui qui le fait.

Non, ce qui compte, ce sont les plantes et peu importe la façon dont elles sont assemblées pour peu qu'elles poussent bien et harmonieusement. Et il en faut du temps pour maîtriser cela ! Le jardinier apprend, peu à peu, à ne pas planter trop serré, à ne pas vouloir faire fleurir un géranium plein nord ou un rhododendron contre un mur plein sud. Les échecs, le jardinier les connaît. Il les remercie, car ils figurent en bonne place dans un immémorial manuel oral que les hommes partagent.

Les vacances arrivent vite, et l'on songe à ce grand rosiériste espagnol dont on dit que le soir de sa vie venu, il ne quittait plus son jardin, de peur de s'éloigner des rosiers qu'il avait créés. Pedro Dot pouvait être fier de Nevada, grand arbuste souple, presque sans épines, au bois acajou, fleurissant du haut jusqu'en bas d'une multitude de grandes fleurs semi-doubles d'un jaune si doux, si lumineux qu'il paraît translucide éclairé de toute part et changeant du matin au soir. Cette splendeur suffocante de beauté simple a muté en rose. Marguerite Hillings, c'est son nom, est tout aussi belle. Dot serait mort, près de ses roses, après les avoir contemplées une dernière fois.

On songe à lui, car il est des jardiniers qui, pour rien au monde, ne s'éloigneraient de leur jardin en plein été. L'hiver, passe encore, la nature sommeille quelque peu,

> Un jardin, ce n'est pas une œuvre d'art, encore moins un monument, ça n'a de sens que quand il se confond avec celui qui le fait

mais l'été ! Soyons sérieux, à cette saison, le jardin vit l'un de ses apogées et nécessite un entretien quotidien. D'autre partent, à regret.

Ceux-ci et celles-là abusent d'un voisin compréhensif (encore que si la monnaie de sa pièce lui est rendue...), d'un gardien ou d'une gardienne de cité, d'une bignole d'immeuble parisien, d'un enfant de la famille. Qu'ils rendent service ou trouvent là quelques sous à gagner, peu importe, le jardinier panique quand il doit laisser le champ libre à un autre qui va devoir prendre soin de ses plantations, arroser les potées si démunies face aux coups de chaleur, tondre la pelouse, débarrasser les rosiers et les massifs de vivace de leurs fleurs fanées.

L'amoureux des fleurs le sait bien, personne ne peut se substituer à lui, comprendre, deviner les soins, les gestes, porter autant d'amour à ce qui n'est, à tout prendre, que des végétaux. A la veille du départ, c'est le déchirement de devoir ainsi quitter une floraison tant attendue, le dépit quand une plante jusque-là rebelle, d'un coup, se réveille.

Alors le jardinier laisse ses consignes. Sur un grand cahier, luxe de détails à l'appui quant à la quantité d'eau qu'il faudra apporter à chaque plante, aux maladies qu'elles risquent d'attraper, aux produits qu'il faudra utiliser pour les soigner, aux insectes susceptibles de les ravager ; sur des petites fiches accrochées dans les branches... Seuls les jardiniers ont une idée de cette maniaquerie.

Les plus craintifs regroupent toutes les potées en fonction des soins identiques que doivent recevoir certaines plantes. D'autres, après un tour de jardin, de balcon ou de terrasse, laissent des consignes simples : *« Arroser dès que la terre du pot est sèche sur un centimètre de profondeur, ne pas laisser les pots tremper dans leur soucoupe, arroser même s'il pleut, à moins qu'il ne s'agisse d'un gros orage, passer chaque jour s'il fait très chaud, une fois tous les deux jours si le temps est clément. Faites pour le mieux. »* Ce sont parfois les consignes les plus simples qui donnent les meilleurs résultats.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 151

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

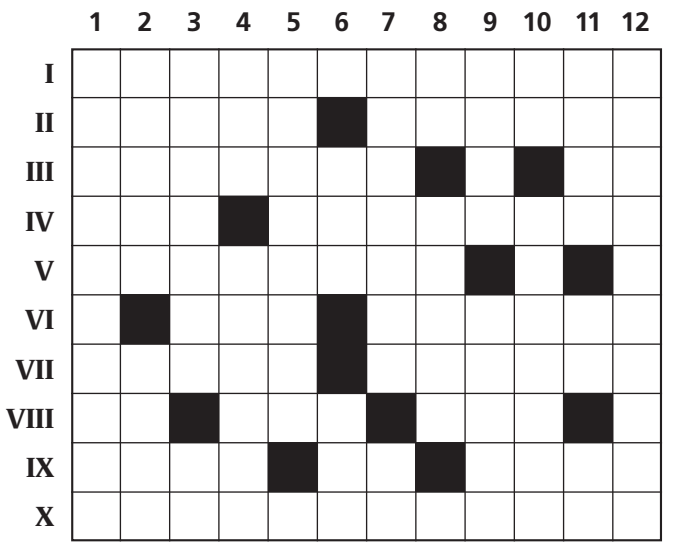

HORIZONTALEMENT

I. Ils sont à peine arrivés que le temps se gâte - II. Salle de spectacles. Frais et dispos. - III. Sale tour sur le parcours. Article étranger. - IV. Anglaise grisante. Assure une certaine aisance. - V. Dépassement dangereux dans la descente. - VI. Monnaie. Un des premiers à se mettre au vert. - VII. Colins à l'étalage. Dressée sur place. - VIII. Un peu d'ivresse. Fêté par les Vietnamiens. Pour la lire, il faudra la retourner. - IX. Repose-tête. Finit dans la mer du Nord. Former un tout. - X. Espaces secrets.

VERTICALEMENT

1. En bonne place dans la hiérarchie sociale. - 2. Objet de culte. Le troisième est Grand, le quatrième Terrible. - 3. La plus belle est de la revue. Petit à un bout. - 4. Peut s'échanger. Cintrer. - 5. Risque de vous mettre sur la paille. - 6. Pièce musicale. Petit bruit sous le choc. - 7. Descend dans le milieu. Article. - 8. Réchauffe le Nil. Les braves ne s'en soucient pas. - 9. Assez pénible. Manque vraiment d'envergure. - 10. Demi tour. Le pouvoir japonais était entre leurs mains. - 11. Réduits. Bien arrivé chez nous. Fin de partie. - 12. Permettent de choisir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 150

Horizontalement

I. Obnubilation. - II. Planétologie. - III. Potelé. Tunes. - IV. Oc. Sommes. - V. Sao. Tsar. Ego.- VI. Ignée. Snober. - VII. Têts. Scellai. - VIII. Is. Pita. Voie. - IX. Panera. - X. Nécromancies.

Verticalement

1. Opposition. - 2. Blocages. - 3. Nat. Ont. PC. - 4. Unes. Espar. - 5. Belote. Ino. - 6. Items. Stem. - 7. Lô. Mascara. - 8. Alterne. An. - 9. Tous. Olv (vol). - 10. IGN. Ebloui. - 11. Oie. Geai. - 12. Nestoriens.

BRIDGE

N° 2001

UN DUEL ASIATIQUE

Avec ce chelem, les amateurs de squeezes vont être heureux, car sa réussite n'est possible que si l'on connaît bien la technique.

	♠ A 8 4 3 ♡ R D V 7 ◇ R 4 ♣ D V 9	
♠ 9 ♡ 10 8 3 2 ◇ V 8 ♣ R 7 6 5 4 2	N / O E / S	♠ V 10 7 5 2 ♡ 9 5 ◇ D 10 9 3 ♣ 8 3
	♠ R D 6 ♡ A 6 4 ◇ A 7 6 5 2 ♣ A 10	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	1 ♡	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♣	contre	6 SA	passe...

Zia, en Ouest, a entamé le 2 de Cœur. Comment Salib, en Sud, a-t-il gagné contre toute défense ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT, et de quelle façon Zia a-t-il essayé de l'en empêcher ?

Réponse

Après trois levées à Cœur en terminant au mort, Sud a joué *le 9 de Trèfle et a mis le 10* pour qu'Ouest fasse le Roi et qu'Est puisse être squeezé à Pique-Carreau.

Une fois qu'Ouest avait « rectifié le compte » en faisant le Roi de Trèfle, il suffisait de réaliser l'As de Trèfle, les trois gros Piques, la Dame de Trèfle et le Roi de Carreau pour qu'Est ne résiste plus à la pression du dernier Cœur :

Sur le Roi de Cœur, Est va libérer soit le 8 de Pique, soit le 7 de Carreau.

♠ 8 ♡ R ◇ 4	♠ V ◇ D 10
◇ A 7 6	

Zia contrecarra ce beau plan en refusant de prendre le 10 de Trèfle ! Mais Salib ne se laissa pas faire et il « rectifia le compte » en donnant un Carreau (après avoir tiré le dernier Cœur, la Dame de Pique et le Roi de Carreau).

Zia prit le second tour à Carreau avec le Valet, et il dut rejouer Trèfle pour l'As sec de Sud. Alors il squeeza ainsi son malheureux partenaire (qui était de toute façon condamné) :

♠ A 8 4 ♣ D V	♠ V 10 7 ◇ D 10
♠ R 6 ◇ A 7 ♣ A	

La défausse d'Est libère le 8 de Pique ou le 7 de Carreau.

DANGER EN EST

Cette donne a été publiée dans la revue *Australian Bridge*. Avant de regarder les quatre jeux, cacher les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place de Sud.

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, comment la déclarante, en Sud, a-t-elle réussi le contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

	♠ R V 9 6 ♡ 8 4 2 ◇ A 10 6 3 ♣ 9 4	
♠ 4 2 ♡ R 10 6 ◇ D V 9 7 5 ♣ R D 2	N / O E / S	♠ 8 ♡ V 9 7 3 ◇ R 8 ♣ 10 8 7 6 5 3
	♠ A D 10 7 5 3 ♡ A D 5 ◇ 4 2 ♣ A V	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ◇	passe	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠...

Note sur les enchères

Normalement, Sud aurait dû commencer par contrer et faire ensuite un saut à Pique.

Philippe Brugnon

L'artiste célèbre pour ses colonnes striées et sa propension à susciter les polémiques bénéficie d'une exposition d'envergure à Paris : l'occasion de faire le tour de son travail, qui ne se limite pas aux fameuses bandes de couleur et qui joue avec la réalité environnante et l'espace autour de l'œuvre

Buren habille le Centre Pompidou en costume rayé

DANIEL BUREN, PHOTO PHILIPPE MIGEAT

Une des cellules d'architecture éclatée et colorée installées par Daniel Buren au Centre Pompidou.

QUINZE drapeaux rayés flottent au-dessus des toits de Paris, de la tour Saint-Jacques aux Galeries Lafayette, du Panthéon à la Samaritaine. Qu'on se le dise : Daniel Buren est à Beaubourg, pour sa première exposition individuelle. Mais oui, la première sans partage, ce qui lui permet d'opérer partout, du sous-sol au dernier étage du Centre Pompidou. D'entrée de jeu, il imprime sa marque dans l'espace du hall en soulignant l'affichage d'une bordure de bandes noires et blanches. Il restitue le trou de ce qui s'appelait forum à l'origine utopique du centre, pour faire plonger le regard vers les Renault astiquées, garées au sous-sol, sur son *Parking* numéroté à partir de 1938, année de naissance de l'artiste. Une façon d'ironiser sur le devenir du centre probablement, ses murs et son ossification, non inscrite dans les plans initiaux. Comme toujours, Buren déduit ses interventions de l'architecture du lieu et de son histoire.

Au musée, au cinquième étage, il a réinstallé *Les Formes : peintures*, une commande justement du musée qui date de 1977 : Buren accroche des toiles rayées derrière cinq tableaux de son choix signés Picabia, Kupka, Van Doesburg, Pollock et Matisse. Une incitation à regarder l'espace du tableau, dedans et dehors.

Enfin, champ libre, Buren déploie son répertoire visuel au niveau 6, dans les galeries, les couloirs, la terrasse sud, sous l'intitulé *Le Musée qui n'existait pas*. Ce qu'il entend par ce titre, il refuse de le dire. A chacun de tirer ses conclusions de la traversée chromatique extrêmement jubilatoire du labyrinthe en 70 cellules d'égale dimension (environ 6 m par 6) qu'il a concoctées avec son architecte préféré : Patrick Bouchain, ex-compagnon d'armes au Palais-Royal. C'est lui qui l'a aidé à concevoir des architectures en dur, et non plus des dispositifs éphémères. C'était en 1986. Depuis, des millions de touristes sont allés sur les *Deux plateaux*, titre officiel de la commande pour la cour du Palais-Royal, et se sont photographiés sur ce qui est devenu en moins de vingt ans un classique de la modernité.

DES INSULTES FAITES ART

Souvenirs : dans une cellule, Buren montre une douzaine de panneaux de la palissade du chantier où finissaient peu glorieusement les polémiques et les insultes en attendant la décision du nouveau ministre de la culture, François Léotard, de terminer ou non les colonnes commandées par son prédécesseur, Jack Lang. Les graffitis, où il n'est pas question d'art, sont plutôt orduriers. L'artiste ne les a pas choisis. Il a pris les douze derniers des soixante fragments numérotés par Bouchain à la fin du chantier. Il avait fallu cette affaire d'Etat et de monuments historiques pour que l'artiste français reconnu outre-Atlantique devienne brusquement le plus connu dans l'Hexagone.

La célébrité est réductrice. Elle cantonne Buren dans le registre des rayures, comme on dit (plutôt que bandes de couleurs), avec lesquelles il a si souvent joué, exploitant à mort son « outil visuel » en ces années où, avec d'autres, mais à sa façon, il réduisait la peinture à sa plus simple expression, avec en tête l'idée de révéler l'espace de l'exposition, physiquement, socialement. En repérant l'espace du musée ou l'espace public de la statuaire (par exemple sa campagne à Lyon), il reconsidérait l'œuvre dans son contexte, et par-là en élargissait la pensée. Depuis, Buren a changé. Depuis les fameuses *Colonnes* du Palais-Royal, il a reçu des commandes stables importantes, pour Lyon notamment (un parking et l'aménagement de la place des Terreaux), et enrichi son œuvre en développant ses idées de *« cabanes éclatées »* qui étaient de moins en moins rayées. Et de plus en plus riches en découpes, en matières, en larges plans colorés. Où la rayure devenait un sorte de liséré noir et blanc soulignant le dessin de l'architecture.

L'artiste est devenu constructif, en quête de beautés formelles, après avoir été politiquement et visuellement destructif en s'acharnant sur l'espace à coups de rayures. Au Centre Pompidou, il déploie dans l'espace toutes ses gammes, toute sa palette, tout son répertoire, pour le plaisir de l'œil d'abord. En champion d'un art décoratif qui n'a jamais eu bonne presse au XXe siècle malgré Matisse, son premier ténor. On peut pourtant y trouver des vertus énergétiques, sinon thérapeutiques, plus que dans les expositions aux allées jonchées d'images de cadavres autant que dans les journaux, et dont on sort accablé. Cette recherche de la beauté qui occupe l'artiste ne veut pas dire que son univers est clos. Il est important de souligner qu'aucun dispositif mis en place par Buren n'occulte la réalité environnante. Des miroirs la brisent ou la reflètent, des ouvertures la sélectionnent. Ses maisons admettent les courants d'air comme les kiosques et les pavillons des jardins japonais. Comme cette cabane suspendue au-dessus de la terrasse, que pour des raisons de sécurité l'on ne peut pénétrer que du regard.

MODULATIONS DES COULEURS

Buren nous trempe dans la couleur et ses modulations. On la respire sans étouffer grâce à l'alternance systématique de salles neutres teintées en gris pâle, qui rappellent les cimaises du musée, et de salles colorées réarchitecturées, pleines de surprises, au sol, au plafond. On s'en imprègne comme face à cette paroi oblique dont le jaune devient orange parce que le mur d'en face est rouge. Répercussions douces et chaleureuses, acides parfois, altérations des couleurs, perversions des plans qui peuvent s'incliner, s'ouvrir pour recevoir la lumière voisine. De *Cabanes éclatées* à l'ancienne (Buren a réalisé la première en 1975) en mises en demeure de la couleur, de perspectives renouvelées en perspectives complexes et sophistiquées, la circulation rompt avec l'allée en boulevard des étages du musée, au profit d'un circuit labyrinthique. Ce faisant, le plasticien annule l'idée de parcours dans le droit-fil de l'histoire de l'art, ou de l'artiste.

Celui-ci revient cependant sur son passé, avec les palissades déjà mentionnées et quelques films. Dans une salle noire est projetée *80 Possibilités de rayures*, tandis que dans une autre un alignement de vidéos de surveillance répercute la circulation des gens dans toute l'installation : de quoi résoudre à l'économie le problème de gardiennage. Avec Buren dans le musée, le musée, avec son public, est dans l'exposition. Son bâtiment aussi, en une cellule révélant son squelette.

Geneviève Breerette

DANIEL BUREN. LE MUSÉE QUI N'EXISTAIT PAS. Centre Pompidou. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. Les jeudis jusqu'à 23 heures. Entrée : 8,5 €. M° Rambuteau ou Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 23 septembre.
Et aussi une exposition dans trois châteaux de la Drôme : « De la cabane aux châteaux ». Château des Adhémar, Château de Grignan, château de Suze-la-Rousse. Renseignements : 04-75-91-83-61. Du 29 juin au 29 septembre.

Le Monde vous invite…

… au Monde des Rencontres

en ouverture de la 7e édition du Festival de Marseille

Lundi 1er juillet 2002
à 18 h 30

La danse,
du parcours individuel
à l'aventure collective,
et réciproquement…

Une rencontre animée
par Philip de la Croix

avec Yorgos Loukos, directeur du Ballet de l'Opéra national de Lyon, les chorégraphes Sidi Larbi Cherkaoui, Luc Dunberry, Michel Kelemenis, Daniel Larrieu et Sasha Waltz.

ENTRÉE LIBRE

Centre international de poésie Marseille, cour de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité 13002 Marseille. Informations : 04-91-99-02-50

Une stratégie d'avant-garde à l'envers du décor

DANS CETTE GRANDE prestation au Centre Pompidou, Daniel Buren se montre particulièrement brillant. Comme il sait l'être quand il expose seul, qu'il n'a pas d'espace à partager. Quand il n'est pas mis en concurrence (ce qui le rend particulièrement insupportable) et qu'on lui accorde plus que ce qu'on lui a proposé. Cette fois, par exemple, la possibilité de déborder plus que quiconque des galeries d'exposition. Et d'installer au-dessus de la terrasse sud, en surplomb, un petit pavillon très *« japonard »* avec ses ouvertures rondes.

Un joli caprice, qui ne coûte d'ailleurs pas forcément des mille et des cents, la chose étant portée par des tubulures de chantier. L'exposition elle-même, qui est grandiose, n'a d'ailleurs pas coûté si cher : de l'ordre de 3 millions de francs. Elle est dotée d'un statut assez particulier : avec Buren, on ne s'en étonnera pas. Il s'agit d'une commande publique de la délégation aux arts plastiques, laquelle s'est portée acquéreur de l'œuvre. Ce qui veut dire que l'Etat, devenu propriétaire de l'installation, pourra la réaliser à nouveau, et la présenter en partie, quatre cellules au minimum.

Se mesurer à l'architecture en mesurant l'architecture, s'appuyer dessus pour se déployer dans l'espace, Buren le fait de main de maître depuis longtemps. A condition qu'il n'y ait pas, dans les parages, d'autres artistes que lui, contemporains ou même anciens. A Lyon, où il était invité à intervenir devant le Musée des beaux-arts, sur la place des Terreaux, l'artiste n'a pas résisté au plaisir de faire déplacer la fontaine de Bartholdi pour réorienter l'espace. Il y est pourtant moins bon que dans un parking souterrain proche, où son intervention est une réussite. Avec les artistes, ce n'est pas qu'il soit mauvais : il fait mal, il occupe le terrain, il domine. Si on le laisse faire, et il semble difficile de le contrer sans passer pour un censeur, Buren développe une stratégie de l'occultation physique, obtenue en particulier par l'échelle et le positionnement de ses installations.

POLÉMIQUES ET CONCURRENCE

Une telle attitude, il l'avait en 1971, à New York, quand, invité à exposer avec des Américains, au Guggenheim, il balançait un projet d'ailleurs somptueux, une toile immense tombant au cœur de la spirale de Wright. Réactions et polémiques avec les autres artistes invités suivirent, Donald Judd, un dur lui aussi, et Dan Flavin, en particulier, qui dénonçait les *« intrigues politico-artistiques »* du plasticien français. Tout cela est loin, et pourrait être mis au compte d'un péché de jeunesse.

Ce serait oublier la suite. On se souvient peut-être de son intervention à la Biennale de Venise, en 1995, quand il balisait l'allée centrale des Giardini et portait ombrage aux pavillons alentour. Cette attitude, qui vaut à Buren beaucoup d'ennemis, relève d'une stratégie d'artiste avant-gardiste, lequel joint l'écrit au geste.

Buren écrit beaucoup, et bien, clairement, violemment. Il est l'auteur d'analyses originales sur l'art, le musée et la société (voir en particulier les trois tomes, soit 1 500 pages, de ses écrits de 1965 à 1990, parus aux éditions du Capc-Musée de Bordeaux, en 1991). Il est aussi le champion d'une critique féroce du milieu artistique. Buren a toujours besoin d'entretenir ce qu'il appelle ses *« querelles avec le quotidien »*, qui relèvent souvent d'attaques personnelles. Dommage. Le Daniel Buren des richesses chromatiques d'aujourd'hui aurait-il besoin de Daniel Buren l'activiste, moins pour faire parler de lui que pour alimenter une œuvre devenue formaliste ?

G. B.

L'artiste de A à Z

Ce n'est pas un catalogue d'exposition ni une monographie, mais un livre qui échappe aux lois de ces genres. Les données de l'œuvre et du parcours de l'artiste y sont inscrites par ordre alphabétique, dans un répertoire : Architecture, Cadre, Colonne, Couleur, Géométrie, Musée, Papier, Projection, etc. Au chapitre Biographie, on peut lire : *« Daniel Buren est né en 1938 à Boulogne-Billancourt. Il vit et travaille in situ. »* La page est presque blanche, en toute fidélité au silence habituel de Buren quant à son histoire personnelle. L'ouvrage, dédié à la mémoire de Pierre Bourdieu, a été, à l'évidence, réalisé sous le contrôle sévère de l'artiste et non d'un ou plusieurs critiques. On mettra même du temps à trouver le texte de Bernard Blistène (le commissaire de l'exposition) qui accompagne les documents, les photos, les archives en grand nombre. La mise en pages est superbe. Le poids est lourd.

***Daniel Buren mot à mot*, Editions du Centre Pompidou / Editions de La Martinière / Editions Xavier Barral, 496 p., 75 €.**

Don Juan
Raconté et chanté
par les Comici dell'Arte
en italien surtitré en français
mise en scène
Maurizio Scaparro
avec
Peppe Barra
Giacinto Palmarini
du 3 au 7 juillet 2002
0 825 00 00 58
Opéra Comique

L'assemblée générale de la Cinémathèque constate le déficit

LE 25 JUIN, l'assemblée générale annuelle de la Cinémathèque, réunie dans la salle de Chaillot, a donné quitus au conseil d'administration présidé par Jean-Charles Tacchella, et qui compte trois nouveaux élus : l'historien et critique de cinéma Michel Ciment, la cinéaste Nicole Garcia et Margaret Menegoz, productrice et distributrice des Fims du losange.

En dépit de la crise qui agite l'institution (*Le Monde* du 6 juin) et d'une motion de défiance à l'égard des dirigeants actuels, communiquée par le personnel de la Cinémathèque au conseil d'administration, l'assemblée s'est déroulée dans le calme.

Tandis que Jean-Charles Tacchella évoquait la *« suspension »* du projet d'installation au 51 rue de Bercy, David Kessler, président du Centre national de cinéma (CNC) et membre du conseil d'administration, a déclaré que l'examen par Jean-Jacques Aillagon, nouveau ministre de la culture et de la communication, du projet de regroupement de la Cinémathèque, de la Bibliothèque du film (BIFI) et du Centre du cinéma (pour les Archives du film), au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP) *« ne signifie pas que le projet est remis en cause »*. Quel que soit le sort réservé à ce projet, l'association qui gère la Cinémathèque doit apurer ses comptes, le déficit pour l'année 2001 s'élèvant à 406 000 euros. Si le nombre des spectateurs a augmenté (111 000 en 2001, contre 91 000 en 2000), les charges d'exploitation ont crû. Les membres se sont également inquiétés de l'incendie qui a détruit à Roye (Somme), en janvier, les entrepôts de la BIFI, qui contenait une partie des collections d'affiches et de documents (autres que des films) venus de la Cinémathèque.

Amélie Cordonnier

A l'image de Roberto Alagna, Salvatore Licitra et Marcelo Alvarez, la nouvelle génération de chanteurs de contre-ut a pour signes particuliers un réveil tardif, des débuts fulgurants, un souci d'approfondir ses rôles et un grand respect de la partition

La jeune garde des ténors bouscule les stéréotypes

COMMENT reconnaît-on un ténor ? Module pot à tabac ou cigare torpedo ? Hurleur qui, à l'image d'une des nombreuses blagues à son sujet, lit le télégramme annonçant la mort de sa mère en vocalisant le texte ? Non, le ténor moderne est en général plutôt beau gosse, fait attention à son poids, à son look. Ainsi, à des degrés divers, l'Argentin José Cura, le Français Roberto Alagna, l'Italien Salvatore Licitra (ces deux derniers d'origine sicilienne) ou le Péruvien Juan Diego Florez et l'Argentin Marcelo Alvarez.

Deuxième caractéristique : le ténor se découvre sur le tard. C'est le cas des trois « nouveaux » ténors rencontrés cette saison et qui font l'actualité de ce début d'été : Salvatore Licitra, le remplaçant plébiscité de Luciano Pavarotti au Met, il y a quelques semaines, Marcelo Alvarez, qui chante Edgard dans la *Lucie de Lammermoor* de Donizetti au Châtelet, et Roberto Alagna qui prend pour la première fois à Paris le rôle de Don José de la *Carmen* de Bizet.

Le ténor, donc, s'ignore généralement. Il découvre sa voix sous la douche, au café après le travail ou dans les vestiaires de son club de foot. Parfois sur la plage. *« J'avais 18 ans*, dit Salvatore Licitra, *j'étais en vacances en Sicile et j'ai entendu à la radio une chanson sur la Perestroïka. Je me suis mis à l'imiter et ma mère m'a dit : tu as le choix, soit tu vas voir un psy, soit tu prends des cours de chant. »* Le jeune Roberto Alagna chante quant à lui dans des pizzerias, en imitant les disques de Gigli et de Kraus, refuse les professeurs de chant. Ce que lui confirme la rencontre avec Gabriel Dussurget, fondateur du Festival d'Aix-en-Provence : *« Apprenez la théorie musicale, apprenez les rôles avec un chef de chant, mais ne prenez jamais un cours. »*

Le ténor fait généralement des débuts fulgurants, parfois tardifs. Ce n'est qu'à la trentaine que Marcelo Alvarez accepte de prendre sérieusement en compte ses moyens vocaux. *« Je travaillais dans une fabrique de meubles et j'adorais chanter. Mes collègues m'ont persuadé de passer une audition. On m'a demandé* O Sole Mio, *que je ne connaissais pas davantage que le moindre air d'opéra. C'est donc l'hymne national argentin qui m'a lancé ! A trente ans, j'ai changé totalement de vie. »*

BEP/LE PROGRÈS

Roberto Alagna joue Edgar dans « Lucie de Lammermoor », de Gaetano Donizetti, mis en scène par Patrice Caurier, le 3 janvier 2002 à l'Opéra de Lyon. Un rôle repris au Châtelet par Marcelo Alvarez.

DES CHANTEURS BOULIMIQUES

Quatre ans après, Alvarez débute à l'Opéra de Gênes en remplaçant au pied levé un collègue malade. Alagna remporte en 1988 le Concours Luciano Pavarotti à Philadelphie et devient la star qu'on sait, tandis que Licitra fait ses débuts en 2000 sous la direction de Riccardo Muti dans *Il Trovatore*.

La rareté de la voix de ténor, son extrême fragilité, sa brève longévité (encore que des contre-exemples fleurissent : Alfredo Kraus, mort en 1999, Luciano Pavarotti, ou Placido Domingo toujours en activité), le rendent vulnérable. Aussi le ténor se fait-il souvent boulimique. A 39 ans, Roberto Alagna ne cache pas son sentiment d'urgence. *« Quand on est ténor, on n'est jamais tranquille. Il faut ménager sa voix et sa fatigue. Si je m'écoutais je n'irais jamais me coucher, mais la voix s'en ressent tout de suite. Il faut enregistrer, et vite. Callas a fait tous ses disques trop tard. »*

Pourtant, Alagna, sait et regrette que sa voix, à la différence de celle d'Angela Gheorghiu, son épouse, ne soit pas *« sonogénique »*. *« Je n'aime pas la couleur de ma voix sur une bande. J'ai la voix trop large pour un micro et suis obligé de chanter concentré sur un point. C'est pour moi un constant sujet de préoccupation et d'insatisfaction.»* Le contraire de Marcelo Alvarez, qui, lui, ne semble gêné ni par le disque ni par le temps : *« J'ai mis longtemps avant de devenir chanteur, et je n'ai pas envie de disparaître comme cela en prenant trop de risques. Je sais ce que je veux chanter, et je veux le faire prudemment à la manière d'un Alfredo Kraus. Tant pis si je n'ai pas d'intégrales au disque, car il y a de plus en plus de DVD pris sur le vif. »*

Dramaturgiquement parlant, le ténor souffre souvent d'un sentiment d'infériorité dû à la pauvreté psychologique des rôles qu'il incarne. *« C'est généralement lui le plus stupide de l'opéra »*, s'esclaffe Salvatore Licitra. *« Il faut alors tenter d'épaissir son personnage en lui donnant un envers de profondeur, déniaiser Caravadossi dans Tosca. »* Un avis que partage Roberto Alagna à propos de *Carmen*. *« Don José n'est ni un niais, ni un enfant de chœur. Il y a en lui un côté suicidaire, une stature à la Pierrot le fou qui se sert de Carmen comme d'une bombe à retardement. »* Mais la vraie compensation narcissique du ténor à l'opéra reste le contre-ut lancé à pleine voix, ou, plus fin, suspendu dans l'angélisme d'un pianissimo absolu. En interdire l'usage relève de l'acte de cruauté.

REVENIR AU TEXTE ORIGINAL

C'est pourtant ce que Riccardo Muti a exigé de Salvatore Licitra le 10 décembre 2000 pour l'ouverture de la Scala en privant son Trouvère du contre-ut final dans le *Di quella pira* de Manrico par souci et respect de la partition (la note n'a pas été écrite par Verdi). Un souci dans l'air du temps. Marcelo Alvarez est persuadé qu'il faut réhabituer le public à ce qu'est un texte original : *« Je me souviens d'une exécution de* Linda Di Chamounix *de Donizetti à Londres avec l'orchestration originale et un diapason à 430, c'est à dire beaucoup plus bas que le 445 qui est aujourd'hui pratiqué. Un vrai bonheur ! »*

Roberto Alagna fera-t-il piano la fin de l'air de Don José, *« La fleur que tu m'avais jetée »*, comme noté dans la partition ? *« Il y a quelques années, on m'a reproché de faire le* si *bémol* (...) *en voix de falsetto. Je l'ai donc chanté en voix mixte. J'aurais pu aussi bien chanter la note forte avec un crescendo, comme le font presque tous les ténors. Mais Bizet a noté* dolcissimo, *et lorsque Don José dit à Carmen qu'il est "sa chose", moi, dans ce cas- là, je pense aux castrats, et je chante en voix mixte »*, déclare-t-il en 1996 (*Le Monde* du 24 avril 1996).

Capable de chanter une *Traviata* à Orange avec *« une intimité presque mozartienne »*, Marcelo Alvarez pense qu'*« il faut réapprendre au public ce qu'est une voix mixte, ce que sont les couleurs spécifiques de l'opéra français et italien »*. Pour Roberto Alagna, c'est carrément le style qui créé l'organe : *« A part quelques rôles de ténor aigu, les notes sont les mêmes ! Ce qui change, c'est la couleur, les intentions, le style.* (...) *Les grands ténors historiques chantaient tout, de* Paillasse *à* L'Elixir d'amour *en passant par Don José. »* N'en déplaise à l'honorable vieille garde, la garde montante n'est pas mal non plus.

Marie-Aude Roux et Renaud Machart

Trois ténors sur scène et sur disque

Opéras :

● **Marcelo Alvarez**
Lucie de Lammermoor, de Donizetti (Edgard), les 27 et 30 juin. Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris-1er. Tél. : 01-40-28-28-40. De 106 € à 11 €. www.chatelet-theatre-com/

● **Roberto Alagna**
Carmen, de Bizet (Don José), les 29 juin, 2, 5, 9 et 12 juillet. Opéra Bastille, 120, rue de Lyon, Paris-12e. Tél. 0-836-69-78-68. De 105 € à 10 €. www.opera-de-paris.fr/

● **Salvatore Licitra**
Aïda, de Verdi (Radames), du 21 juin au 22 août. Fondazione Arena di Verona, piazza Bra 287, 37121 Verona, Italia. Tél. : 00-39-0-45-800-51-51. www.arena.it/

Disques :

● **Marcelo Alvarez :** *Airs français*, avec l'Orchestre philharmonique de Nice, Mark Elder (direction). Sony Classical SK 89650.

● **Roberto Alagna :** *Bel canto*, avec le London Philharmonic Orchestra, Evelino Pido (direction). EMI Classics 5573022.

● **Salvatore Licitra** (Manrico) : *Il Trovatore*, de Verdi, avec l'Orchestre de La Scala de Milan, Riccardo Muti (direction), Barbara Frittoli (Leonora) et Leo Nucci (Comte di Luna). Sony Classical SKK 89553.

Quelques voix de demain en lice au 10e Concours Placido Domingo

SAMEDI 22 JUIN, 19 h 30 : la salle du Châtelet – comble et endimanchée – se prépare à assister à la finale d'Operalia, dixième édition du concours de chant Placido Domingo. La décennie a révélé quelques-unes des voix de demain. Ainsi la soprano albanaise Inva Mula (1993), le ténor argentin José Cura (1994), mais aussi, en 1998, la mezzo américaine Joyce DiDonato, superbe Rosine du récent *Barbier de Séville* mis en scène à l'Opéra Bastille par Coline Serreau (*Le Monde* du 5 avril). En 2000, à Los Angeles, le ténor russe Daniil Shtoda a emporté les suffrages du jury : il a depuis signé un contrat chez EMI et fera cet été ses débuts au Festival d'Aix-en-Provence dans le rôle de Lenski, d'*Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski.

Un mouvement de houle salue l'entrée de Placido Domingo. Le ténorissimo s'exprime en français. Quinze finalistes et sept nationalités : trois Américains, trois Russes et trois Sud-Coréens, deux Italiens et deux Français. Pour le Prix de la zarzuela, institué par Domingo en hommage à ses parents, tous deux chanteurs de zarzuela, une Géorgienne et un Mexicain. Côté répertoire, l'opéra italien domine (de Rossini à Verdi en passant par Donizetti), suivi par l'opéra français (Massenet, Bizet et... Poulenc). Un seul Mozart, l'air du catalogue de Leporello dans *Don Giovanni*, assez sottement défendu par le baryton sud-coréen Hye-Soo Sonn.

Sous la direction de Marco Armiliato, l'orchestre Lamoureux joue gros et fort, refusant de descendre au dessous du mezzo-forte. A la réception des chanteurs (7 femmes et 8 messieurs), Leslie Caron, en hôtesse de charme à l'ancienne. Pierre Bergé – qui offre le Prix du public – et le Brummel autrichien, Karl Lagerfeld, sont dans la salle. Sur le plateau, l'avantage est incontestablement aux messieurs vêtus de sombre. Disons que les atours des dames suivront des fortunes diverses, du bal des débutantes à l'attiffage façon Cousine Bette à manger du foin.

STÉPHANE DEGOUT DEUXIÈME

Mais nous sommes là pour les voix, et le niveau général, s'il n'est pas exceptionnel, est d'un bon tonneau. C'est à la jolie soprano poupée russe Maria Fontosh, vocalement clonée sur une Bartoli qui aurait pris du Lexomyl, que revient le troisième prix avec un « Tanti affetti » de La *Donna del Lago* de Rossini, qui ne manquant ni de grâce ni d'émotion.

On regrettera chauvinement que la soprano française Karine Deshayes, première en lice, ne se sorte qu'avec honneur d'un Rossini pas franchement taillé pour elle (« Nacqui all'affanno... Non più mesta » de la *Cenerentola*). Quant au baryton Stéphane Degout, l'intrépidité du choix (un « Prologue » des *Mamelles de Tiresias*, de Poulenc, chanté avec beaucoup de goût précisément) lui vaudra un deuxième prix mérité, partagé ex-aequo avec le très prometteur ténor américain John Matz.

Après le double-messieurs, le double-dames du premier prix : la russe et rousse mezzo Elena Manistina (plantureuse de corps et superbe de timbre) dans un « Re dell'abisso » d'*Un Ballo in Maschera* verdien et surtout la brune et belle soprano italienne Carmen Giannattasio, jeune femme de 27 ans et musicienne accomplie (à qui il manque encore un peu d'incarnation). Son *Il Pirata* de Bellini (« Col sorriso d'innocenze ») montera même à l'abordage du Prix du public. La remise des trophées dans un décor de comices agricoles version lyrique (bambous, hortensias et drapeaux nationaux sur hampe portés par une Walkyrie *vintage*) n'aura en rien altéré la bonne humeur générale. Tout au contraire.

M.-A. R.

Concert Fayrouz en sa gloire crépusculaire

PARIS Fayrouz à Pleyel, alors qu'il y a trois lustres elle avait chanté à Bercy ? Parfaitement ! Le hangar des bords de Seine est peut-être le chef-d'œuvre architectural du chiraquisme municipal, mais il est surtout un gouffre aspirant les grandes voix. Et puis, soyons sérieux, la « turquoise » orientale (*fayrouz* en arabe) n'a plus 20 ans, et même si elle ne paraît pas son âge, elle l'a...

« Je ne sais pas bien quand elle est née, mais je sens, depuis dix ans, que son timbre n'est plus comme naguère, aussi je n'écoute que ses chansons d'avant, où elle est incomparable », confie Salah, quadra de Tripoli du Liban. *« Ce n'est pas tant sa voix qui a changé que sa musique, elle a voulu la renouveler depuis que son mari, le compositeur oriental Assi Rahbani, n'est plus là. Mais je trouve qu'elle fait trop dans le jazzy, l'occidental... Je la préférais plus orientale »*, ajoute Ali, ingénieur irakien réfugié à Paris. *« Taisez-vous,* rétorque Rafik, critique syrien établi au Caire, *vous savez bien qu'aucune autre chanteuse arabe vivante n'est arrivée à la cheville de Fayrouz ! »*

En 1975, la disparition en pleine gloire de l'Egyptienne Oum Koulsoum avait facilité l'accession de Fayrouz, déjà célébrissime – notamment grâce à *Vendeur de bagues*, opérette filmée par Youssef Chahine sur les flancs du mont Liban –, au rang suprême de *negmat-el-nougoum*, impératrice des étoiles de la chanson arabe. Le dramaturge libanais Georges Schehadé déclara avoir entendu *« chanter les anges »* en écoutant sa compatriote. Avec cette sorte de cantique patriotique que fut, en pleine guerre du Liban (1975-1990), *Bahebek ya Loubnan !* (Je t'aime, ô Liban !), Fayrouz, chrétienne de rite byzantin séparé de Rome, émut l'aire arabophone entière, y compris les catholiques maronites opposés au panarabisme et les musulmans hostiles à un Liban indépendant à prédominance chrétienne.

La petite femme frêle aux longs cheveux, en ample djellaba blanche et hauts cothurnes, aux gestes sobres et à la voix terreur des cristaux, devint alors le seul point d'entente d'un Liban et d'un monde arabe divisés. Cette identification avec le malheur libanais fait qu'aujourd'hui l'un des plus anciens admirateurs beyrouthins de Fayrouz, le journaliste Issa Ghoraïeb, déclare ne plus pouvoir l'écouter tant elle symbolise pour lui les années affreuses du conflit libanais.

C'est au début de cette guerre que Youssef Chahine – encore lui ! – avait lancé, avec *Le Retour du fils prodigue* (1976), une nouvelle voix orientale, Magda Roumi, qui, depuis lors, fait figure de dauphine de Fayrouz. Forçant un peu sur le registre fleur bleue, fort prisé du public arabe, avec un caractère primesautier qui contraste avec le masque tragique de Fayrouz, Magda continue de briller de tous ses sons. Cependant elle n'est plus l'unique dauphine depuis que le cinéaste a lancé en 2001, dans *Silence... on tourne !*, la Tunisienne Latifa Arfaoui (*Le Monde* du 12 décembre 2001). Une voix d'opéra venue de la Rachidia, l'ancienne école de musique beylicale à Tunis, qui s'exprime en français et qui a su se glisser dans le noble moule nilotique d'Oum Koulsoum.

Au fond, la gloire crépusculaire dans laquelle Fayrouz nage, on pourrait même dire vole tant elle semble légère, convient tout à fait à une immense artiste qui a su mieux que quiconque en arabophonie, durant la seconde partie du XXe siècle, traduire avec un maximum d'art et de foi les tragédies de son univers et de son temps.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Jeudi 27 et vendredi 28. Tél. : 01-45-61-53-00. Photo : © Joseph Barrak / AFP.

Un disque en arabe tourné vers l'Occident

LA GRANDE Fayrouz s'égarerait-elle ? A l'écoute de son nouveau disque, *Wala Kif*, la voix de l'Orient chrétien s'éloigne ici encore un peu plus du sacré – des racines religieuses du chant mais aussi du statut extraordinaire réservé aux chanteuses au Moyen-Orient.

Les divas ont souvent tourné leur regard vers les standards occidentaux, pas seulement américains mais aussi européens, source de fascination et de succès populaire dans leur adaptation à la langue arabe. D'éducation classique, les chanteuses de la vieille ou de la nouvelle école (la Tunisienne Latifa) ont rêvé d'être aussi, et en plus, des stars de variétés. Fayrouz n'échappe pas à la règle, sans qu'on puisse y trouver une logique autre que celle d'un goût personnel plutôt cosy.

Les puristes, qui ont toléré parfois sans l'avouer *Live at Beiteddine* sorti en 2001, vont crier au sacrilège et les amateurs réclamer, mais Fayrouz reprend bel et bien *La Bamba*, rebaptisée *La Wallah. La Bamba,* sans ses jupes virevoltantes et la rudesse sensuelle de l'espagnol des rues, perd structure et force, et Fayrouz son sens. De plus, elle date son interprète, davantage que *Les Feuilles mortes*, de Prévert et Kosma, autre thème repris. Cette tentative, qui peut passer pour du jeunisme en regard des siècles de tradition orientale, surprend. Mais la tendance s'est dessinée quand Fayrouz a commencé à travailler avec son fils, le compositeur Ziad Rahbani, enclin à alléger le style de son pathos au profit d'une musique agréable.

Reste l'art de Fayrouz. Improbable dans sa réinterprétation d'un classique de la bossa-nova, *Manha de carnaval*, signé Luis Bonfà et Antonio de Maria, mais tellement juste, si délié – l'accoutumance des oreilles françaises aux *Feuilles mortes* interdit sûrement de se laisser bercer par l'exotisme de son interprétation en arabe. Chez Fayrouz, il y a classicisme – l'Orchestre symphonique et philharmonique d'Arménie, qui sait sonner comme les grands orchestres de cordes de l'âge d'or égyptien. Il y a aussi cinq thèmes composés par Ziad Rahbani, dont certains dans la pure lignée de la glorieuse Libanaise, qui ne sont pas marqués au sceau du jazz, du piano cool, parfois dominants, toujours élégants, mais à côté du cœur.

Véronique Mortaigne

Wala Kif, 1 CD Virgin/EMI.

JAZZ • Le quintet a illuminé le festival corse, qui accueillait aussi le big band de Lucien Ferreri

Les frères Belmondo happent Calvi dans l'infini

CALVI
de notre envoyé spécial

Le Festival de jazz de Calvi, en Haute-Corse, a débuté le 23 juin, avec quelques tracas : une panne de courant électrique sur le site du Théâtre-Petit ; des musiciens coincés à L'Ile-Rousse par une grève d'agriculteurs – ce qui a beaucoup fait rire les habitants. Le directeur et fondateur du festival, René Caumer, autorité tranquille, gère sans en faire des montagnes. Le bien-être des musiciens lui importe, il est peu économe de son temps lorsqu'il s'agit d'amener le jazz au public.

Ce que les musiciens rendent dans une manière d'affection discrète, à Caumer et au festival. Prenons d'abord Lucien Ferreri, homme rond, qui met tout son cœur à expliquer comment on tire tel ou tel son d'une guitare. Il mène un grand orchestre, constitué d'amateurs dans la plus noble acception du terme et d'une poignée de professionnels. Cinq saxophonistes, quatre trompettistes, un percussionniste, une rythmique piano, contrebasse, batterie, Ferreri, la guitare placée haut sur le corps, en meneur. Le répertoire oscille entre des grands thèmes de big band, Ellington, Basie, avec des arrangements futés et des incursions audacieuses, comme ce très vif *Birdland*, de Weather Report, tube du jazz-rock.

Le « in » du festival de Calvi semble plutôt attiré par le bop et ses proches dérivés, quand le « off » permet aux solistes de prendre des libertés formelles avec les standards. La grande scène peut aussi être un lieu aventureux. Après une première partie illuminée par *'Round Midnight*, thème aujourd'hui classique mais qui fit grincer des dents à sa création par Thelonious Monk, les frères Belmondo, Lionel aux saxophones et Stéphane à la trompette, annoncent qu'ils vont jouer une longue pièce en quatre parties, *Infinity.* Une manière de rendre compte de ce qu'ils doivent à John Coltrane comme au quintet de Miles Davis dans les années 1960, mais surtout d'être intensément eux-mêmes, dans un jeu collectif avec le pianiste Laurent Fickelson, le contrebassiste Clovis Nicolas et le batteur Philippe Soirat.

Ce quintet existe depuis cinq ans. Depuis sa création, il avance dans une recherche sur la durée, les juxtapositions de tempo, des couleurs harmoniques croisées. *Infinity* en rend compte. La structure du morceau laisse entendre quatre parties, identifiables par une mélodie (la sombre et belle introduction, une tournerie sur un riff accrocheur ailleurs), un rythme (dans la troisième partie, un 11/8 qui appelle l'Afrique noire), un mouvement de balancement, la citation d'un style de jazz (l'éclat free du final). *Infinity* est un thème d'endurance, de conviction musicale, qui n'est pas gagné d'avance : acte créatif total, il ne peut se reproduire mécaniquement. Ce soir, à Calvi, le quintet joue avec une fraîcheur et une splendeur qui happent les auditeurs.

Sylvain Siclier

CALVI JAZZ FESTIVAL, Lucien Ferreri Bastia Band, Belmondo Brothers Quintet, les 23 et 24 juin, Théâtre Petit, Calvi (Haute-Corse). Prochains concerts : Jan Jack Trio, Richard Galliano Trio, Simon Goubert Quartet, Orlando Poleo, Nico Wayne Toussaint et une centaine de musiciens dans les bars du port à partir de minuit. Tél. : 04-95-65-16-67. De 11 € à 15 €.

Sélection disques musique électronique

THE CINEMATIC ORCHESTRA
Every Day

Tout un pan de la création électronique se consacre à l'élaboration de musiques d'ambiance, détournant les touches les plus cool du jazz et les plus évocatrices des bandes originales de films. Jonathan Swincoe transcende ces matériaux avec une finesse rare au sein de son Cinematic Orchestra. Fleuron de l'écurie Ninja Tune, ce groupe d'instrumentistes inspirés crée en condition live des sons ensuite mis en scène par leur informaticien en chef. Trois ans après un excellent premier album (*Motion*), *Every Day* tisse une trame onirique sur laquelle sont projetés des cuivres en voyage, la profondeur spectrale d'une contrebasse, des pointes de tension hip-hop, la mélodie entêtante d'un piano, la soul habitée de Fontella Bass ou la gravité du rappeur Roots Manuva. Avec élégance, le producteur efface les traces de ses collages et attise le mystère. – S. D.

1 CD Ninja Tune/PIAS.

MICRO : MEGA
Annex

Hébergé sur 0101, division électronique du label Ici d'Ailleurs, Micro : Mega est un duo de laborantins toulousains formé par Sylvain Chauveau et Frédéric Luneau. En six variations, leur troisième album évite les écueils de la claustrophobie ambiante en fusionnant habilement matières organiques et textures électroniques. Cette musique à teneur mélodique engourdit l'auditeur dans des nappes de claviers (on pense aux expériences frigorifiques de Labradford) tout en le tenant en éveil avec des beats industriels (à la manière d'Autechre). Micro : Mega réussit ici le pari de la répétition sans la lassitude (*Annex 3*), de la mélancolie sans la tristesse. – B. Lt

1 CD 0101/Wagram.

MARTIN SOLVEIG
Sur la terre

Vibrant aux voix noires de l'Amérique et de l'Afrique, ce DJ français a composé un album dont chaque morceau leur rend hommage. Persuadé que le sex-appeal d'un groove est proportionnel à son déshabillé, Solveig a distillé des syncopes minimales, inspiré par l'efficacité funky d'une house d'avant l'acid et les décharges sensuelles de Prince période *Kiss* et *Sign' O the Times*. Dopés par des chanteurs soul et des mélodies malicieuses, *Someday, Burning* ou *Destiny* s'excitent avec classe, quand des titres comme *Linda* ou *Mister President* transposent la fièvre afro-beat de Fela et de Tony Allen sur les pistes de danse de la nuit parisienne. – S. D.

1 CD Electro ULM/Mixture/Universal.

Théâtre

ANTONY
Solstice

Porté par l'envie de voir ailleurs et poussé par le besoin de rompre avec ses « *habitudes* », le théâtre Firmin-Gémier d'Antony a investi, pour la deuxième édition de son festival, Solstice, plusieurs lieux de la ville : cinéma, gymnase, maison de quartier, parcs, parvis, conservatoire... Jusqu'au 30 juin, Solstice mêle cirque (Les Acrostiches) et formes théâtrales : monologue clownesque, cabaret, gestuel et récits. Ceux d'*Igishanga* donnent froid dans le dos. Il s'agit d'extraits du livre de Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie - Récits des marais rwandais,* choisis, interprétés et mis en scène par Isabelle Lafon. A noter encore, regroupés sous l'intitulé *Antony a dit*, des récits recueillis depuis janvier, dans des espaces publics (écoles, cafés, bibliothèque...) ou inhabituels (appartements) et rapportés, aujourd'hui, par l'atelier de conteurs du théâtre Firmin-Gémier. Des apéros-concerts rythment ces rencontres qui réservent toute une après-midi aux enfants de 7 à 12 ans (le 26 à partir de 13 h 30).

Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, Antony (Hauts-de-Seine). Tél. : 01-46-66-02-74. Jusqu'au 30.

LYON
Mon corps pleure et il n'y a pas de mots

Philippe Delaigue, auteur, comédien, metteur en scène, né en 1961, s'est saisi de plusieurs textes de l'Argentin Rodrigo Garcia, également auteur, scénographe, metteur en scène, né en 1964, pour élaborer un spectacle avec les élèves de la 61e promotion de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Ensatt). *Mon corps pleure et il n'y a pas de mots* était à l'origine une pièce qui n'a jamais pu être montée, pour diverses raisons. C'est devenu la première phrase de *Putain de toi, putain de moi*, l'un des cinq textes qui composent un recueil intitulé *Fallait rester chez vous, têtes de nœud.*

Ensatt, 4, rue Sœur-Bouvier, Lyon (Rhône). Tél. : 04-78-15-05-07. Jusqu'au 28 à 20 heures. Réservations de 14 heures à 18 heures. 3 € et 7,6 €.

Electronique

HYÈRES
Aquaplaning

Pour la quatrième fois, Aquaplaning, le plus distingué des festivals de musiques électroniques, prend ses aises dans le cadre enchanteur des plages de Hyères et l'environnement historique de la Villa Noailles. Riche d'une journée supplémentaire, l'événement confirme sa volonté de pister l'avant-garde au-delà des machines dans une ambiance « arty » et balnéaire. Parmi les moments les plus alléchants : Air, Adrian Sherwood (le 27), The Rapture, Juan McLean (le 28), Fat Truckers, Khan + Kid Congo Power (le 29), Trans Am, Closer Musik (le 30).

Villa Noailles, Hyères (Var). Jusqu'au 30. De 10 € à 24 €. Tél. : 01-40-24-02-40.

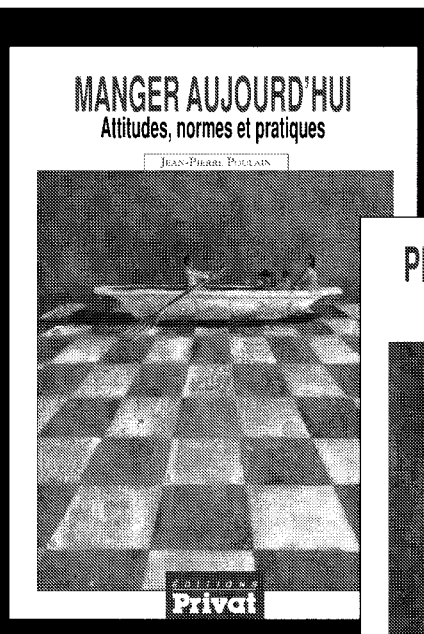

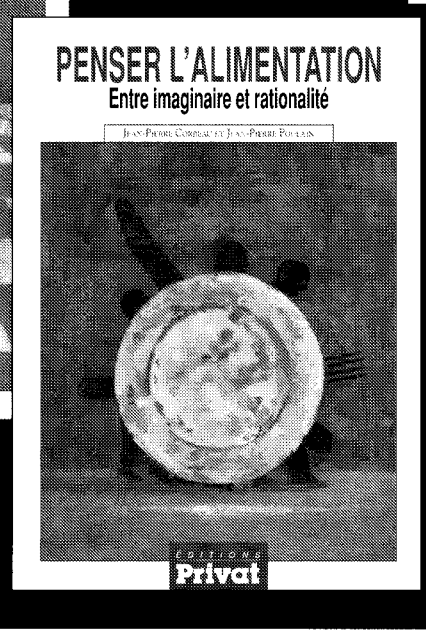

les pieds dans le plat

Façons de penser, façons de manger...

Deux sociologues, Jean-Pierre Corbeau et Jean-Pierre Poulain, explorent nos représentations, nos logiques, la construction de nos décisions.

Des ouvrages essentiels et complémentaires pour comprendre les mangeurs, les modèles alimentaires et les mutations contemporaines.

Aux éditions Privat en partenariat avec l'Ocha, 20 € hez votre libraire ou par correspondance à l'Ocha

Sommaires, introductions et conclusions en ligne sur le site de l'Ocha :
www.lemangeur-ocha.com

MPRA biocommunication

Bruno Racine, un diplomate à Beaubourg

Le directeur de la Villa Médicis, ancien conseiller de Jacques Chirac à Matignon, a été nommé à la tête du Centre Pompidou en remplacement du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon

ALAIN FLEISCHER

C'EST UN HOMME qui a toujours marché sur deux jambes. Trois même, si l'on ajoute l'écrivain. Bruno Racine, 50 ans, est un spécialiste des questions stratégiques – il a joué un rôle conséquent durant la crise des Balkans. Sa nomination comme président du Centre Pompidou, le 25 juin en conseil des ministres, rappelle qu'il est aussi un passionné de culture. D'ailleurs, avant de rejoindre Beaubourg, il vivait un exil doré à Rome, où il était directeur de la Villa Médicis. Juste avant de gagner Paris et le vernissage de Daniel Buren au Centre Pompidou, Bruno Racine nous a confié sa *« joie »* à l'idée de ce nouveau travail, où il remplace Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture dans le gouvernement Raffarin. Il n'est pas malheureux de changer de cap, après cinq ans passés dans une ville sur laquelle il a écrit un livre, *L'Art de vivre à Rome*, avec des photos d'Alain Fleischer.

Il poursuit plutôt un CV solide, brassage rare de deux passions. Ecole normale supérieure puis ENA ; Cour des comptes, diplomatie auprès de Jacques Chirac (1986-1988), directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris (1988-1993). Diplomatie auprès d'Alain Juppé (1993-1997) puis Villa Médicis et enfin Centre Pompidou. *« Je tiens de mon père, un des fondateurs de l'ENA, ma passion du service public. Mon goût pour la culture vient encore de ma famille. Enfant, j'ai écumé le Louvre. »* Sa première émotion artistique ? *« Les symphonies de Beethoven m'accompagnent depuis ma naissance. »* Aux affaires culturelles de Paris, où son successeur était Jean-Jacques Aillagon, il suit l'action du Théâtre du Châtelet, aide à la restauration des églises et gère un budget d'austérité.

Il dit que son goût pour l'écriture *« remonte loin »*. Il a signé cinq romans, depuis *Le Gouverneur de Morée*, Prix du premier roman en 1982, jusqu'au *Tombeau de la chrétienne*, sorti récemment. Bruno Racine a trouvé son ton littéraire, ramassé, conscient d'un héritage classique dont il se démarque avec prudence, comme si l'excès était l'écueil le moins autorisé. Il tient à échapper au débordement de l'émotion, même si cette retenue ne l'empêche pas d'atteindre une peinture sensible où la nostalgie assume sa part de douleur.

Ce Parisien d'un abord réservé peut s'aventurer dans l'ironie. On le présente comme un proche de Jacques Chirac, dont il aurait rédigé des discours. Il répond : *« Pas facile d'être proche à 1 500 km. »* Il corrige : *« J'ai beaucoup d'affection pour Jacques Chirac, mais je ne suis plus, depuis longtemps, un collaborateur de l'Elysée. »* Bruno Racine tâte de la diplomatie au cabinet de Jacques Chirac lors de la première cohabitation. Il entre, en 1993, au cabinet d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères du gouvernement Balladur, et devient chef du Centre d'analyses et de prévision. Pendant ce second septennat mitterrandien finissant, c'est lui qui propose l'impulsion décisive par laquelle la France rompt avec la politique pro-serbe chère au président de la République.

BIOGRAPHIE

▶ **1951**
Naissance à Paris.

▶ **1988**
Directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris.

▶ **1993**
Conseiller d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.

▶ **1997**
Directeur de la Villa Médicis, à Rome.

▶ **2002**
Président du Centre Pompidou.

RAPPROCHEMENT AVEC L'OTAN

Un autre souci de Bruno Racine est de concilier la politique de défense menée par la France depuis les belles années du gaullisme avec la position atlantiste de nos alliés européens, afin d'ouvrir la voie à une véritable politique européenne de défense et de mettre fin à l'isolement relatif de la France sans pour autant s'aligner sur les Etats-Unis. Il inspire la proposition de *« dissuasion concertée »* lancée par Alain Juppé en janvier 1994.

Au Quai d'Orsay, il prépare pour le compte du candidat Chirac à la présidentielle de 1995 le tournant de la politique de défense que le nouveau président développera. La France amorce alors un rapprochement avec la structure militaire de l'OTAN qu'elle a quittée en 1966. Bruno Racine, devenu conseiller diplomatique d'Alain Juppé à Matignon, œuvre à rapprocher des points de vue difficilement conciliables. La victoire de la gauche aux législatives de 1997 porte un coup d'arrêt à cette politique qui sera reprise l'année suivante sous une autre forme.

Avec la gauche au pouvoir, Bruno Racine rebondit donc à Rome, ouvrant un peu plus ce lieu patrimonial à l'art actuel. *« Cela a beaucoup surpris »*, dit-il. On retiendra trois expositions estivales abritées dans les jardins ouverts pour l'occasion au public : « La ville » (1998), « La mémoire » (1999), « Le jardin » (2000). La semaine dernière, Bruno Racine a vernis l'exposition « Tutto normale » (Tout est normal) réunissant 37 artistes dont le commissariat était confié à Jérôme Sans, codirecteur du Palais de Tokyo. « L'after » pimentée par un concert punk a marqué. *« Jérôme Sans sait faire du spectacle dans une ville de fête. »* Il dit aussi aimer Kossuth, Lavier, Paolini, Penone, Buren, Shirin Neshat. Tous présentés à Rome.

Sans doute ces expositions vont-elles rassurer l'équipe du Centre Pompidou, qui voit arriver un gestionnaire hors du sérail. Bruno Racine le sait, et se veut donc diplomate : *« Un président doit imprimer sa marque par son aptitude à fédérer. Je ne vais pas me substituer au directeur du musée, ni imposer telle exposition ou tel artiste. J'ai la chance d'arriver après la rénovation du Centre, en 2000, parfaitement orchestrée par Jean-Jacques Aillagon. »* Soit. Mais un dossier épineux l'attend. Jean-Jacques Aillagon nous confiait quelques semaines avant l'élection présidentielle que le Centre était asphyxié, qu'il lui manquait *« 4 à 5 millions d'euros »* pour bien fonctionner (*Le Monde* du 25 mars). Bruno Racine les obtiendra-t-il ? *« Laissez-moi découvrir les dossiers. Je ne suis pas sûr que nous ayons besoin de plus d'argent. Mais il est vrai que nous devons être moins dépendants de nos recettes propres afin de pouvoir développer des projets exigeants. »* Il préfère confirmer deux projets : ouvrir un Centre Pompidou *bis* en province ; utiliser l'outil pour mieux défendre les artistes français à l'étranger. Il tient enfin à mettre l'accent sur *« une pédagogie de l'art contemporain car il y a un grand mur d'incompréhension chez le public »*.

Bruno Racine va conserver la présidence du conseil d'administration de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). *« Mais ma vocation principale est dans la culture. »* Aura-t-il le temps d'écrire ? *« J'ai toujours écrit en menant à bien des fonctions pressantes. Même si mon horloge biologique m'interdit d'écrire aux aurores. »*

Michel Guerrin et Daniel Vernet

LES GENS DU MONDE

■ L'artiste américaine **Nan Goldin**, dont l'œuvre fait l'objet d'une rétrospective au Palacio Velazquez, a obtenu le PhotoEspaña 2002, prix principal de la 5e édition du Festival PhotoEspaña qui a lieu à Madrid jusqu'au 14 juillet (*Le Monde* du 20 juin). L'Espagnol **Juan Manuel Castro Prieto** a pour sa part obtenu le prix Bartolomé-Ros, qui récompense la *« meilleure trajectoire professionnelle »* et une contribution à la photographie en Espagne. Le Prix du meilleur livre de photographie de l'année est attribué à **Gabriele Basilico** pour *Berlin* (Actes Sud) et à **Martin Parr** pour son ouvrage rétrospectif publié chez Phaidon.

■ **John Travolta** est désormais pilote de ligne à la Qantas, après avoir passé brillamment les tests sur simulateur de vol, a annoncé lundi 24 juin la compagnie australienne lors d'une cérémonie à l'aéroport international de Los Angeles. A 48 ans, l'acteur américain obtient ainsi le grade de commandant en second sur un Boeing 747-400 Jumbo Jet.

■ A 77 ans, **Tony Curtis** rejoue *Certains l'aiment chaud* sur les planches et sans se travestir. L'acteur américain a accepté de participer à une version musicale de la célèbre comédie de Billy Wilder, sortie en 1959, et a pris pour ce faire des cours de chant et de danse. Il endosse cette fois-ci le rôle du millionnaire Osgood Fielding III, qui tombait éperdument amoureux de Daphne, incarnée jadis par Jack Lemmon. *Some Like it Hot, The Musical* est présenté au Theater Under The Stars de Houston, avant de voyager dans vingt-huit villes américaines.

■ Après Jack l'Eventreur, l'Etrangleur de Boston et Henry Lee Lucas, c'est au tour du tueur en série Jeffrey Dahmer de connaître les honneurs du cinéma américain. Le film *Dahmer : The Mind is a Place of Its Own* (« Dahmer : l'esprit est un lieu en soi »), réalisé par **David Jacobson,** vient de sortir sur les écrans outre-Atlantique. Son auteur affirme qu'il souhaitait comprendre ce qui a conduit Jeffrey Dahmer à tuer, selon ses déclarations, dix-sept hommes et garçons à Milwaukee, en mutilant ses victimes et en se livrant sur certaines à des actes de cannibalisme. Condamné en 1992, Jeffrey Dahmer avait été mortellement blessé deux ans plus tard par un codétenu. L'acteur **Jeremy Renner,** remarqué dans la série télévisée « Angel », interprète le *serial killer*. *« Cela représente beaucoup de travail pour incarner ce dérangement émotionnel »*, a-t-il confié. Avocat des familles de onze victimes, **Tom Jacobson** s'est élevé contre la projection de ce film, précisant que ses clients *« trouvent toute cette publicité choquante parce qu'elle ravive des souvenirs atroces »*.

DOMINIQUE DHOMBRES

Tous drogués ?

L'ALCOOL ET LE TABAC sont des drogues qui ont la particularité d'être légales. Leur place dans la société et leurs circuits économiques de distribution sont évidemment différents, mais rien ne les distingue scientifiquement des drogues illicites. Leurs ravages sont en tout cas bien plus considérables. L'alcool est responsable de 80 % des violences conjugales et de la plupart des accidents mortels sur la route. Le tabac tue 60 000 personnes par an, et suscite une dépendance extrêmement forte. Tout cela était dit tranquillement et sans pathos, mardi soir sur France 2, dans le magazine de Marina Carrère d'Encausse et de Michel Cymes.

On mesure l'évolution des esprits en quelques années : plus personne ne semble désormais contester l'appartenance de l'alcool et du tabac au registre des drogues. Il semble désormais normal de les examiner au cours de la même émission que le cannabis, l'ecstasy, la cocaïne et l'héroïne.

Certaines idées reçues ont la vie dure. Ainsi, de nombreux Français restent persuadés que l'escalade est inévitable du cannabis à l'héroïne, alors que seule une infime minorité des fumeurs de cannabis finissent par s'injecter de l'héroïne. Les courbes statistiques montrent aussi que chaque âge a ses drogues. On boit de plus en plus à mesure que l'on vieillit, mais on fume de moins en moins. Le cannabis est à l'évidence la drogue de la jeunesse : la consommation tombe brusquement à l'approche de la trentaine. On sait qu'il ne provoque pas d'accoutumance physique, mais seulement une dépendance psychologique. On pouvait voir, mardi soir, deux témoignages. Loïc fume deux joints en moyenne chaque soir et ne semble pas s'en porter plus mal. David, qui était passé à vingt joints par jour et ne sortait plus de sa chambre, a dû se faire hospitaliser.

L'alcool reste la drogue préférée des Français, mais le regard de la société commence à changer. C'est encore plus net pour le tabac, comme en témoigne la campagne en cours à la télévision. *« On a décelé dans un produit de grande consommation des traces d'acide cyanhydrique, de mercure, d'acétone et d'ammoniac »*, peut-on lire dans un premier message. *« Ce produit, c'est la cigarette »*, apprend-on ensuite. On n'en est pas encore à certains spots américains montrant des cancers de la bouche ou des trachéotomies. Ce n'est sans doute qu'une question de temps.

TÉLÉVISION

Un producteur éclectique

La chaîne Festival rend hommage à Robert Nador, mort le 8 octobre 2001, fondateur et PDG de Dune Productions en 1981 mais également à l'origine du Festival de la fiction de Saint-Tropez et premier partenaire européen du groupe américain Warner Bros Television. Le catalogue de ce producteur éclectique affiche notamment la série des « Maigret » campé par Bruno Cremer, et des fictions audiovisuelles telles que *Vérité oblige*, de Jacques Malaterre et Jean-Michel Rome. Ouverture avec *Le Grand Détournement*, réalisé en 1993 par Michel Havanicius et Dominique Mezerette pour « La Journée de la télé » de Canal+. Une parodie à l'humour potache conçue à partir du montage de scènes de grands classiques de la Warner, dans laquelle un trio de déjantés (Dustin Hoffmann et Robert Redford, assistés de Paul Newman), enquête sur la disparition de Georges Abitbol, alias John Wayne. Dans un tout autre registre, *Mer calme... mort agitée*, de Charles Nemes ; un bon thriller rythmé par les ravages de la rumeur (très bonne interprétation de Patrick Fierry). Une touche de fantastique et d'absurde pour finir, avec un court métrage épatant de Laurent Joffé, *Merlin ou le cours de l'or*, couronné au Festival de Cannes en 1982. — Val. C.

« Hommage à Robert Nador, un producteur audacieux » : « Le Grand Détournement », « La Classe américaine » ; « Mer calme... mort agitée » ; « Merlin ou le cours de l'or ». Jeudi 27 juin, 20 h 40, Festival.

JEUDI 27 JUIN

▶ **Bosnie-Herzégovine : Djan**
15 h 00, Voyage
Cahin-caha, Sarajevo reprend vie. Le grand reporter Nicolas Don y a connu la guerre puis y est retourné depuis pour faire le point sur sa convalescence. Ce sont ses impressions de route personnelles qu'il livre ici sur ce pays livré aux démineurs et toujours profondément divisé, où l'on réfrène tout juste un *« désir de vengeance »* latent. Second volet le lendemain à la même heure, cette fois en Slovénie.

▶ **Petite chérie**
20 h 40, France 5
Dans ce film d'Anne Villacèque, une jeune femme vivant encore chez ses parents épouse un aventurier qui tente d'arnaquer sa belle-famille. Une grinçante et désespérée étude de mœurs, non exempte de calcul et d'une certaine défiance vis-à-vis de ses personnages.

▶ **Envoyé spécial**
21 h 05, France 2
Sujets légers au diapason de l'été pour le magazine de la rédaction de France 2 – « Quelle vie après le Loto ? », « Une partie de pétanque » –, relevés par un reportage plus « sérieux » : « Les tueurs rentrent au bercail ».

▶ **L'Opéra des mineurs**
0 h 05, France 3
En 1994, le site minier de Tower Colliery, dans le pays de Galles, est fermé au terme d'un long combat entre Margaret Thatcher et le NUM (le syndicat des mineurs britanniques). Mais ses travailleurs réagissent et rachètent la mine avec leurs indemnités de licenciement pour en faire une coopérative. Cette histoire hors du commun avait déjà fait l'objet d'un documentaire de Jean-Michel Carré, *Charbons ardents*. Or, pendant le tournage, le cinéaste apprit qu'une troupe d'artistes lyriques souhaitait s'inspirer de cette aventure collective pour créer un opéra. Il décida alors de filmer les coulisses de ce projet, jusqu'à la première du spectacle, donnée à l'opéra de Swansea. C'est cette collaboration de tous instants entre artistes et mineurs – dont certains participent aux chœurs – que donne à voir *L'Opéra des mineurs*.

RADIO

JEUDI 27 JUIN

▶ **L'école des savoirs**
11 h 40, RFI
En question, la philosophie au lycée. La réforme Renaut, soutenue par le ministre Luc Ferry, est contestée par des enseignants.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 26 JUIN

TF1

13.20 Football (2e demi-finale). A Saitama (Japon) **15.30** Dingue de toi Série **16.05** Pacific Blue Série **17.00** Melrose Place Série **17.50** 7 à la maison Série **18.45** Tous ensemble Magazine **20.00** Journal, Météo.

20.55 L'Été rouge Téléfilm. Gérard Marx. Avec Guy Marchand, Georges Corraface, Charlotte Kady, Agathe de la Boulaye (France, 2002) [1/5]. 150607
La maîtresse d'un des meilleurs espoirs du ski français est retrouvée morte dans son chalet des Alpes ; la police soupçonne d'abord le mari.
22.53 Tous ensemble Les temps forts.

22.55 Perry Mason Qui a tué madame ? Série. Avec Raymond Burr, Barbara Hale, Vincent Baggetta, Ann Jillian, William Katt ◯ 404882
0.45 Reportages Les étangs du diable.

1.05 Très chasse **2.00** Histoires naturelles **2.55** Aimer vivre en France Les carnavals **3.50** Histoires naturelles **4.20** Musique **4.55** De Gaulle ou l'éternel défi [6/6]. Le souverain de la République (60 min).

FRANCE 2

16.40 Premier rendez-vous Magazine **17.20** La Famille Green Le test. Série **18.05** JAG De vieilles connaissances. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.45 Journal, Météo.

20.55 L'Instit Ting-Ting. Série. Avec Gérard Klein, Sonja Codhant, Céline Zhu, Juliette Lamboley, Christopher Boyadji ◯. 4551423
Le père d'une élève de Novak est renversé par une voiture. La famille vivant en situation irrégulière ne peut être aidée. L'instit remarque que cette situation affecte sa petite élève et va dès lors se charger de l'affaire...

22.30 Ça se discute Peut-on passer sa vie chez ses parents ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2014846

1.10 Des mots de minuit Magazine **2.40** Emissions religieuses Magazine **3.55** 24 heures d'info **4.15** Live for Love United **4.20** Pyramide **4.50** Sauver Bruxelles Documentaire (20 min).

FRANCE 3

16.30 TO3 **17.40** A toi l'actu@ **17.55** C'est pas sorcier **18.20** Un livre, un jour **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.

20.55 Des racines et des ailes A Louxor. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Saqqarah : à la recherche des tombeaux disparus ; Les clés de Louxor ; Les palais du Caire ; Les gens du Nil. 3675510

22.50 Météo **22.55** Soir 3.

23.20 Rouge, traque et impair Téléfilm. Mark L. Lester. Avec Scott Glenn, Andrew McCarthy, Janet Gunn, John Glover, Wayne Newton (EU, 1995) ◆. 7181423

0.50 Ombre et lumière Invité : Robert Hossein **1.15** Les Dossiers de l'Histoire Je suis la folle de Brejnev **2.35** C'est mon choix... ce soir **2.55** Soir 3 **3.20** Questions pour un champion Spéciale Vénus de bronze (105 min).

CANAL+

18.00 Chasse aux sorcières Téléfilm. S. H. Davis (Austr., 1999) ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.30** + de cinéma **19.40** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.

21.00 La Séance au féminin - Mademoiselle ■ Film. Philippe Lioret. Avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin, Isabelle Candelier, Zinedine Soualem, Jacques Boudet. *Comédie sentimentale* (France, 2000) ◯. 4207607
Le récit minitieux d'une brève rencontre amoureuse, porté surtout par l'interprétation de Sandrine Bonnaire.

22.15 Way of the Gun Film. Christopher McQuarrie. Avec Ryan Phillippe, Benicio Del Toro, James Caan, Juliette Lewis, Taye Diggs. *Suspense* (EU, 2000) ◆. 742046
0.10 Midnight + Magazine ○.

1.00 Le Cercle ■■ Film. J. Panahi. *Drame* (Iran, 2000, v.o.) ◯ 5524602. **2.30** Surprises **2.45** Colère froide Téléfilm. D. Barr (EU, 1995) ○ **4.20** Tetsuo ■ Film. Shinya Tsukamoto. *Fantastique* (Japon, 1988, v.o., 70 min) ◯.

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Danger ! Sables mouvants **16.35** Célébrations [3/14]. L'Amazonie **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Au cœur de la rose **19.50** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Chants de la Mafia.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire - Boudiaf, un espoir assassiné. Documentaire. Noël Zuric et Malik Bensmaïl (France, 1999). Magazine présenté par Alexandre Adler. 5939220
Une période charnière pour l'Algérie, des émeutes de 1988 à l'assassinat, le 29 juin 1992, du président Boudiaf, l'homme qui incarnait l'espoir...

21.40 Musica - Katia Kabanova Opéra en 3 actes de Leos Janacek. Mise en scène Christopher Marthaler. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Sylvain Cambreling. 6509065

23.30 Ciné-découverte - Le Jour et la Nuit Film. Bernard-Henri Lévy. Avec Alain Delon. *Drame* (Fr., 1996) ○ 5152997 **1.20** Les Petites Mains Téléfilm. Lou Jeunet. Avec Patachou (Fr. - Bel., 2000, 90 min) 1183379.

M6

17.05 Fan de **17.30** Plus vite que la musique **18.00** Le Clown Duel. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.50** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille L'admirateur inconnu. Série.

20.50 Prise au piège Téléfilm. Jérôme Enrico. Avec Estelle Skornik, Jessica Jeffers, Consuelo De Haviland, Nils Tavernier, Lucia Sanchez (France, 1999) ○. 116133
Après le décès brutal de son époux, une jeune femme et sa fille doivent faire face à la malchance qui semble s'acharner contre elles. Hospitalisée, elle risque de perdre la garde de sa fille.

22.25 Le Gigolo Téléfilm. Michael Rowitz. Avec Johannes Brandrup, Sonja Kirchberger, Katharina Böhm, Gesche Tebbenhoff, Saskia Valencia (1998) ◆ 4953161

0.05 Loft Story Divertissement 5349244 **0.54** Météo **0.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (365 min) 53875602.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.40 La Fureur de vivre ■■■ Nicholas Ray. Avec James Dean, Natalie Wood, Sal Mineo, Jim Backus (Etats-Unis, 1955, v.m., 125 min). **TCM**
16.50 L'Auberge de la Jamaïque ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1939, N., 95 min) ○ **CineClassics**
18.55 Luke la main froide ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 125 min) ◯ **Cinétoile**
20.45 Days of Glory ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1944, N., 80 min) ◯ **CineClassics**
21.00 Full Metal Jacket ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.m., 115 min) ◆ **CineCinemas 3**
21.00 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 1**
22.05 Berlin Express ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948, N., 85 min) ◯ **CineClassics**
22.45 L'Espionne des Ardennes ■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1961, N., 115 min). **TCM**
23.00 Un dimanche comme les autres ■■ John Schlesinger (GB, 1971, 110 min) ◯ **Cinéfaz**
0.15 Viva l'Italia ■■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, 125 min) ◯ **Cinétoile**
0.35 Rangoon ■ John Boorman (Etats-Unis, 1995, 100 min) ◯ **TPS Star**
1.45 The War Zone ■■ Tim Roth (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 95 min) ◯ **CineCinemas 2**

MAGAZINES

14.15 Comme au cinéma. Spécial fête du cinéma. Invités : Gad Elmaleh ; Charlotte de Turckheim. **TV 5**
15.55 Open club. Alfred Hitchcock. Invité : Dominique Païni. **CineClassics**
16.05 L'Actor's Studio. Danny Glover. **Paris Première**
17.00 Les Lumières du music-hall. Joe Dassin. Céline Dion. **Paris Première**
17.10 Carnets de jour. Invités : David Douillet ; Elie Barnavi. **Match TV**
19.00 Explorer. Le langage des ours bruns. Trésors des tombeaux du Pérou. Vivre à l'âge de pierre. **Nat. Geographic**
20.45 Strip-tease. Le choix des armes. Ils sentaient bon le sable chaud - 1986. Le patriote illustré - 1989. Le musée de Geoffroi - 1994. **RTBF 1**
21.05 L'Hebdo. Irak entre deux tigres. Les ailes brisées. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.55 Rock galerie. Iggy Pop. **Histoire**
18.00 Visages d'exil. Un siècle d'immigration dans le Nord. **La Chaîne Histoire**
18.00 Claude Monet, peintre. **Mezzo**
18.30 Orques de Norvège. **National Geographic**
19.00 Biographie. Emmeline Pankhurst et les suffragettes. **La Chaîne Histoire**
19.40 Mémoire de 100 ans de chansons. [2/4]. **Histoire**
19.45 Femmes fatales. Michelle Pfeiffer. **TPS Star**
20.00 Le Crépuscule des tigres. **National Geographic**
20.50 Au cœur du labyrinthe tibétain. Lhassa. **Odyssée**
21.00 Martin Luther King, mort à Memphis. **Histoire**
21.45 La Légende du général Custer. **Histoire**
23.00 L'Homme des rochers de Palawan. **Nat. Geographic**
23.00 Pilot Guides. Bolivie. **Voyage**
23.10 Rock galerie. [6/7]. Bryan Ferry. **Histoire**
0.45 Chroniques du siècle vues d'Italie. [3/10]. Les problèmes du Sud. **Planète**

COUPE DU MONDE 2002

13.30 Football. Coupe du monde (2e demi-finale) : Brésil - Allemagne (ou Etats-Unis). A Saitama (Japon). **RTBF 1**

SPORTS EN DIRECT

14.00 ET 17.30 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (3e journée). A Wimbledon, à Londres. **Pathé Sport**
15.40 Cyclisme. Tour de Suisse (8e étape) : Vevey - Lyss (229 km). **Pathé Sport**

DANSE

22.25 Chopiniana. Chorégraphie de Mikhail Fokine. Musique de Frédéric Chopin. Par le ballet du Kirov de Léningrad et l'Orchestre du Théâtre Mariinski, dir. Victor Fedotov. **Mezzo**

MUSIQUE

18.25 Mozart. *Concerto pour violon et orchestre n°3*. En 1984. Avec Gidon Kremer (violon). Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. **Mezzo**
19.15 Chopin. *Concerto pour piano n°1*. En 2001. Avec Romain David (piano), Pascale Oddon (violon), Mathieu Godefroy (violon), Anne-Aurore Anstett (alto), Patrick Langot (violoncelle), Axel Salles (contrebasse). **Mezzo**
20.00 Chopin. *Barcarolle en fa dièse majeur*, opus 60. En 2001. Avec Romain David (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

17.05 La Surprise. Vaudeville de Pierre Saunil. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.40 Les Fleurs de Maureen. Dominique Baron. **Festival**
20.45 Comportement criminel. Michael Miller. **RTL 9**
22.20 Bonne fête papa. Didier Fontan. **Monte-Carlo TMC**
22.20 Enquête à hauts risques. Jack Gold ○ **Festival**

SÉRIES

19.55 Stargate SG-1. Le faux pas. **Série Club**
20.45 Les Chemins de l'étrange. La guérison en spectacle. **13ème RUE**
21.35 American Gothic. Le topinambour ○ **13ème RUE**
22.50 Le Riche et le Pauvre. ◯ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Fiction 30. *Tanguer*, de Lydie Salvayre.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Les militants de la première heure dans la tourmente : Le Sud-Ouest au soir du premier tour.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France, dir. Fritz Näf : Œuvres de Brahms.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir.
20.40 Concert. Par le Chœur de chambre de la Vienne et l'Orchestre Poitou-Charentes, dir. Peter Csaba : Œuvres de Beethoven ; Canat de Chizy.
21.17 Les Rendez-Vous du soir (suite).
22.50 Académies Musicales de Saintes 2001.

JEUDI 27 JUIN

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Passion impossible Téléfilm. Jeffrey Reiner. Avec Shannen Doherty, Max Martini (EU, 2001) **16.25** Dingue de toi Espionne, mon amour. Série **17.00** Melrose Place En quête d'une mère. Série **17.50** 7 à la maison Méli-mélo amoureux. Série **18.45** Tous ensemble Magazine **19.55** Météo, Journal, Météo **20.50** Trafic infos.

20.55 Une femme d'honneur Poids lourds. Série. Avec Corinne Touzet, Rémy Carpentier, Patrick Guillemin, Gabrielle Forest, Franck Capillery. 3657114
La brigade de recherches est sur les dents : un gang s'attaque à des routiers pour voler leurs chargements, non sans avoir molesté les chauffeurs.
22.48 Tous ensemble Les temps forts.

22.50 Columbo Inculpé de meurtre. Série. Avec Peter Falk, Gene Barry, Katherine Justice, William Windom, Nina Foch. 5983553
La découverte du cadavre de la femme d'un éminent psychiatre conduit Columbo à s'interroger sur la vie dudit couple. L'époux de la défunte entretenait des relations extraconjugales et son épouse l'avait menacé de divorcer s'il ne cessait pas ses aventures...

0.40 Les Coulisses de l'économie Magazine **1.30** Vis ma vie Spéciale célébrités **3.05** Reportages Les triplées **3.30** Histoires naturelles Au pied de l'archange ; La pêche à la mouche en Yougoslavie **4.55** Musique (25 min).

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.50** Inspecteur Derrick Via Bangkok. Série **14.55** Un cas pour deux Mort d'un hacker. Série **16.00** Des chiffres et des lettres **16.25** Un livre **16.35** En quête de preuves Vengeance amère. Série **17.30** Qui est qui ? **18.10** JAG A chacun sa place. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.35** Elections 2002 **20.55** Météo **21.00** Point route.

21.05 Envoyé spécial Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly. Au sommaire : Quelle vie après le Loto ? ; Les tueurs rentrent au bercail ; Une partie de pétanque. 2330756
Dans ce deuxième reportage, nous allons à la rencontre de deux détenus de la prison de Pollfmoor, en Afrique du Sud, qui s'apprêtent à retrouver la liberté.

23.15 Campus, le magazine de l'écrit La Passion. Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Dominique de Villepin, David Khayat, Olivier Cachin, Alexandre Jardin, Erik Orsenna ; Laurent Neumann. 2269379

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.10** Nikita L'issue de secours ○. Série.

1.50 Henry V Pièce en 5 actes de William Shakespeare. Mise en scène de Jean-Luc Benoît. Avec Philippe Torreton, Laure Bonnet 52266596 **4.30** 24 heures d'info **4.50** Live for Love United **4.55** Pyramide Jeu (30 min).

FRANCE 3

13.20 Benny Hill Série **13.55** C'est mon choix **14.55** La Valse des souvenirs Téléfilm. Douglas Green. Avec Kim Hunter, Timothy Bottoms (EU, 2000) **16.30** TO3 Cédric ; Titeuf ; La Double vie d'Eddy Mc Dowd **17.40** A toi l'actu@ **17.55** C'est pas sorcier **18.20** Un livre, un jour **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.

20.55 L'Expert Film. Luis Llosa. Avec Sylvester Stallone, Rod Steiger, James Woods, Sharon Stone. *Policier* (EU, 1994) ○. 3641553
Un spécialiste en explosif est engagé par une femme qui lui demande de venger ses parents. Il se retrouvera au centre d'un complot. Film d'action sans surprises...
22.45 Météo **22.50** Soir 3.

23.10 Histoire d'une droite extrême [2/2]. Documentaire. William Karel. 5216008
Etayée de documents divers, une analyse du « patchwork idéologique » qu'est le Front national.

0.05 L' Opéra de la mine *Tower opéra*. Documentaire musicale. Jean-Michel Carré 2593916.

1.05 J'ai pas sommeil Magazine **1.35** Espace francophone **2.00** Ombre et lumière Invité : Jean Paul Gaultier **2.30** Soir 3 **2.55** Des racines et des ailes A Louxor **4.50** Un jour en France Magazine (35 min).

CANAL+

14.00 10 bonnes raisons de te larguer Film. Gil Junger. Avec Julia Stiles. *Comédie* (EU, 1999) ◯ **15.35** Pélicans, le grand saut **16.05** High Fidelity ■ Film. S. Frears. Avec John Cusack (EU, 2000) ○ **18.00** Planète rouge Film. A. Hoffman. Avec Val Kilmer. *SF* (EU, 2000) ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.40** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.00** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.

21.00 La neige tombait sur les cèdres Film. Scott Hicks. Avec Ethan Hawke, Youki Kudosh, Reeve Carney, Anne Suzuki, Rick Yune. *Drame* (EU, 1999) ○. 17485
En 1950, dans l'Etat de Washington, un journaliste mène une enquête sur la mort suspecte d'un pêcheur. Lourde et ennuyeuse adaptation d'un best-seller.

23.00 En pleine tempête ■ Film. Wolfgang Petersen. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, John C. Reilly, Diane Lane, William Fichtner. *Catastrophe* (Etats-Unis, 2000, v.o.) ◯. 4775927
Un chalutier est pris dans une tempête redoutable. Un film catastrophe à la psychologie sommaire et aux effets spéciaux spectculaires.

1.05 Les Enfants terribles ■■ Film. J.-P. Melville. Avec Nicole Stéphane. *Drame* (Fr., 1949) ◯ **2.55** Too Much Flesh Film. Jean-Marc Barr et Pascal Arnold. *Drame* (Fr, 2000) ◆ **4.40** Les Cent Regards de Lars von Trier (60 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Cameron Diaz **14.35** Les Konyak Documentaire **15.40** Richard Gere **16.35** Des bateaux et des hommes « Ile-de-France », le saint-bernard des mers **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages Madère **19.45** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.50** Arte info, Météo **20.15** Reportage Péril sur le Danube.

20.40 Première séance - Petite chérie ■ Film. Anne Villacèque. Avec Corinne Debonnière, Jonathan Zaccaï, Laurence Février, Patrick Préjean, Pierre Louis-Calixte. *Drame* (Fr., 1999, v.o.) ◆. 753824
Une jeune femme vivant encore chez ses parents épouse un aventurier qui tente d'arnaquer sa belle-famille. Une grinçante et désespérée étude de mœurs.

22.30 Thema - Dénazification : comment devenir démocrate ? COMMENT DEVENIR DÉMOCRATE ? Documentaire. Dieter Reifarth (Allemagne, 2002). 100036008
0.00 Thema - Le Point zéro ■■ Film. Edgar Reitz. Avec Kai Taschner, Anette Jünger. *Histoire* (Allemagne, 1976, v.o.) 8317206.
Une vision sans concession de l'immédiat après-guerre en Allemagne.

1.55 Music Planet 2Nite Susheela Raman et Cheb Mami. Magazine (50 min) 7455436.

M6

13.35 Majorque, île d'amour Téléfilm. Hans Liechti. Avec Sascha Hehn, Diana Amft (All., 2000) **15.15** Les Anges du bonheur Le moment de vérité. Série **16.05** M6 Music **17.10** Cœur Caraïbes Compte à rebours. Série **18.00** Le Clown Partie d'échecs. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Il faut savoir rester jeune ! Série.

20.50 Loft Story 2 Dernière émission hebdomadaire avant la grande finale. Divertissement présenté par Benjamin Castaldi et Séverine Ferrer. 3920973
Après onze semaines, plus que quatre candidats dans le Loft. Qui seront les finalistes ?

23.20 Ally McBeal Baby Blues ◯. Série. Avec Calista Flockhart, Lisa Nicole Carson, Michael Easton, Henry Woronicz, Eddie Mills. 4937094
Ally et Renee, qui suivent toutes deux des cours de sculpture, tombent sous le charme de l'un des modèles. Georgia, émoustillée, décide de s'y inscrire également, malgré le veto de Billy.

0.10 E = M6 Spécial Les pièges de l'été. Magazine 1539577 **2.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (300 min) 93314393.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.55 The Hi-Lo Country ■ Stephen Frears (EU - GB - All., 1998, v.m., 110 min) ○ **CineCinemas 3**
14.40 Greystoke, la légende de Tarzan ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 140 min). **TCM**
16.35 La Désenchantée ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min) ○ **CineCinemas 2**
17.00 L'Esclave libre ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, 125 min). **TCM**
18.30 The War Zone ■■ Tim Roth (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 95 min) ◯ **CineCinemas 1**
19.00 La Garçonnière ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 120 min) ◯ **Cinétoile**
20.45 Chantage ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1929, N., v.o., 85 min) ◯ **CineClassics**
21.00 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, 100 min) ◯ **Cinétoile**
21.00 La Féline ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 70 min) ○ **Paris Première**
22.10 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 2**
22.25 Les Félins ■■ René Clément (France, 1964, N., 95 min) ○ **13ème Rue**
22.55 Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 90 min) ○ **CineCinemas 3**
23.45 Mystery Men ■■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) ◯ **CineCinemas 2**
0.00 L'Ange blanc ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 80 min). **TCM**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Le langage des ours bruns. Trésors des tombeaux du Pérou. Vivre à l'âge de pierre. **Nat. Geographic**
16.50 Les Lumières du music-hall. Ivan Rebroff. Michel Delpech. **Paris Première**
17.10 Comme à la télé. Invités : Flavie Flament ; Stéphane Collaro ; Alain De Greef. **Match TV**
18.55 J'y étais. Bruno Masure ; Pierre Menton. **Match TV**
19.00 Explorer. Le feu et l'acier. Danser avec les raies des îles Caïmans. La course du Palio. **National Geographic**
20.05 Temps présent. Très chère Suisse. **TSR**
20.45 Good As You. Emission spéciale. Invités : Marianne James ; Dave. **Canal Jimmy**
22.10 Open club. Alfred Hitchcock. Invité : Dominique Païni. **CineClassics**
22.10 Recto Verso. Jane Birkin. **Paris Première**
22.15 Boléro. Invité : SAS le prince Albert de Monaco. **TMC**

DOCUMENTAIRES

17.00 L'Homme des rochers de Palawan. **Nat. Geographic**
17.00 Pierre Nora. [3/4]. Le Débat. **Histoire**
17.30 Voyage gastronomique au Canada. Toronto. **Voyage**
17.40 Un siècle de progrès sans merci. [2/6]. **Planète**
17.55 Hollywood Stories. Antonio Banderas. **Paris Première**
18.20 Evasion. Vosges du sud : le sentier du frère Joseph. **Odyssée**
18.35 Ronaldo. **Planète**
19.05 Chambord secret. **Odyssée**
19.15 Auguste Rodin. **Mezzo**
19.45 Action Heroes. Kevin Costner. **TPS Star**
19.50 Les Refrains de la mémoire. Tout va très bien madame la marquise, 1934. **Paris Première**
20.00 La Loi du tigre. **National Geographic**
21.00 Deux ans dans les îles Galapagos. **Nat. Geographic**
21.00 Patrice Lumumba, mort au Congo. **Histoire**
21.55 Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage. **Histoire**
22.30 Voyage gastronomique au Canada. Montréal. **Voyage**
22.45 Survivre. [1/8]. Les guépards. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. Cambodge. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

14.00 ET 17.30 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (4e jour). A Wimbledon. **Pathé Sport**
16.30 Cyclisme. Tour de Suisse (9e étape) : Lyss - Bienne (contre-la-montre 34,5 km). **Pathé Sport**

DANSE

0.00 Mayerling. Chorégraphie de Kenneth MacMillan. Musique de Franz Liszt. Enregistré à Covent Garden, à Londres, en 1994. Avec Irek Mukhamedov (le prince Rudolf), Viviane Durante (la baronne Marie Vetsera), Leslie Collier (la comtesse Marie Larish). **Mezzo**

MUSIQUE

19.45 Liederkreis. Lugano, 1986. Avec Olaf Bär (baryton), Geoffrey Parsons (piano). *Liederkreis pour voix et piano* opus 39, de Robert Schumann. **Mezzo**
22.50 Prinsengracht Concert. Festival d'Avro d'Amsterdam 1994. Avec Maxim Vengerov (violon), Itamar Golan (piano). **Mezzo**
23.10 Hommage à Serge Gainsbourg. Festival de jazz de Montreux 2000. Avec Jane Birkin, Miossec, Jacques Higelin, M, Ute Lemper, Salif Keita, Alain Chamfort, Arielle, Carlos. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

17.30 Betty Ford, femme de président. D. Greene. **Festival**
20.40 Le grand détournement. Dominique Mezerette et Michel Hazanavicius ◯ **Festival**
22.15 Mer calme, mort agitée. Charles Némès. **Festival**
22.30 Sans aucune pitié. Martin Kunert ○ **RTL 9**
23.20 Les Associées. Jeffrey Reiner ○ **TF 6**
0.10 Le Feu follet. Gérard Vergez. **Festival**

SÉRIES

18.15 La Vie à cinq. [2/2]. La fin d'une époque ◯ **Téva**
19.05 Homicide. Dans les hautes sphères. **Série Club**
19.55 Stargate SG-1. L'ennemi invisible. **Série Club**
21.40 High Secret City. Un maire en accusation. **Série Club**
22.20 Renseignements généraux. Vengeance ◯ **RTBF 1**
22.25 413 Hope Street. Pilot (v.o.) ○ **Série Club**
22.45 Rude Awakening. Le ratage de mon meilleur ami (v.m.). ○ **Canal Jimmy**
23.20 Les Soprano. Le fils prodigue (v.o.). ○ **Canal Jimmy**
23.20 Doctor, Doctor. Who's Afraid of Leona Linowitz ? (v.o.). **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. Feuilleton.
21.00 Le Gai Savoir. Fernand Meyer.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Invitée : Anne Wiazemsky, pour *Sept garçons*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Saint-Denis. Par l'Orchestre national de France, dir. Vladimir Jurowski : *Parsifal* (extraits), de Wagner ; *Como Anhela la Cierva* (création), de Pärt.
23.00 Jazz, suivez le thème. *On Green Dolphin Street* [4/4].
0.00 Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Le Quatuor Prazak aux Bouffes du Nord. Par le Quatuor Prazak : Œuvres de Schubert.
22.05 Les Rendez-Vous du soir (suite). *The Fairy Queen : suite instrumentale*, de Purcell, dir. T. Hengelbrock ; Œuvres de Holst, Britten, Vaughan Williams ; *Concerto pour violon* op. 61, de Elgar, dir. Georg Solti.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◯ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◯ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◯ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITIONS

Pierre Werner

Un des « pères » de l'euro

AFP

ANCIEN PREMIER MINISTRE luxembourgeois et figure marquante de la construction européenne, Pierre Werner est mort, lundi 24 juin à Luxembourg, à l'âge de 88 ans.

Né à Lille le 29 décembre 1913, de parents grand-ducaux, Pierre Werner avait effectué des études de droit et de sciences politiques à Paris. Chef de file des chrétiens-sociaux luxembourgeois, premier ministre de 1959 à 1974, puis de 1979 à 1984, ce catholique pratiquant avait également cumulé les fonctions de ministre des finances de 1953 à 1974. Comme quelques autres personnalités, il pouvait se prévaloir du titre de « père de l'Europe » et même, en ce qui le concerne, de « père de l'euro ». Auteur du célèbre « plan Werner » qui, dès 1970, proposait la création d'une monnaie unique européenne, il fut, en fait, l'inspirateur du « plan Delors » qui allait conduire au traité de Maastricht en 1992 et à l'euro, sous sa forme fiduciaire, dix ans plus tard. Pierre Werner et ses collègues furent les premiers à imaginer que l'union économique et monétaire serait le ferment d'un développement de l'union politique.

Romano Prodi, le président de la Commission de Bruxelles, a rendu un hommage appuyé à un homme qui, dit-il, *« appartenait à cette catégorie rare d'hommes d'Etat capables d'anticiper les grands changements que l'Europe devait amorcer pour arrêter son déclin et devenir un acteur respecté dans le monde »*. Viviane Reding, commissaire luxembourgeoise chargée de l'éducation et de la culture, a salué la mémoire d'un *« immense Européen »*. Ces hommages n'auraient peut-être pas plu à cet homme dénué de toute prétention, que l'on pouvait, lorsqu'il était ministre, appeler chez lui à l'heure du déjeuner pour recueillir ses commentaires sur l'actualité. Aucune concession à l'ego, chez lui, même lorsqu'il publia ses Mémoires, en 1993. Dans ce texte de 700 pages, sa seule vanité fut de publier quelques photos où on le voyait en compagnie de Jean Monnet, John F. Kennedy ou Charles de Gaulle.

PARI GAGNÉ

Dans ce livre, Pierre Werner ne laissait transparaître qu'un regret, celui d'avoir eu à affronter l'incompréhension de plusieurs dirigeants français, alors qu'il était, expliquait-il, *« viscéralement attaché »* à l'Hexagone et à ses valeurs. Michel Debré l'avait, il est vrai, rudoyé, en réclamant que le Grand-Duché accepte l'harmonisation de la fiscalité, Georges Pompidou avait demandé au représentant français de ne rien lâcher sur le plan institutionnel et, plus tard, le ministre socialiste Georges Fillioud le traita de *« satellite de Coca-Cola »*. Après avoir renoncé à la vie publique, Pierre Werner s'était, en effet, consacré aux affaires et voulait, en tant que président de la Compagnie luxembourgeoise des télécommunications (CLT), puis de Système européen de satellites (SES), positionner son pays dans l'audiovisuel et les télécommunications de pointe. Ce pari-là aussi, Pierre Werner l'aura gagné.

Jean-Pierre Stroobants

Jean-Louis Ferrier

Un critique éclectique

L'HISTORIEN D'ART et critique Jean-Louis Ferrier est mort dimanche 16 juin, à Paris, à l'âge de 76 ans.

Docteur en philosophie, professeur à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, Jean-Louis Ferrier avait exercé ses talents souvent redoutés de critique dans l'hebdomadaire *Le Point* et dirigé douze ans durant la rubrique littéraire de *L'Express*. Il contribuait aussi à de nombreuses revues dont *Les Temps modernes, Les Annales, Critique* ou *XXe siècle*. Il avait de surcroît réalisé des films pour la télévision dans une série intitulée « Anatomie d'un chef-d'œuvre », qui donnèrent des livres consacrés à l'étude d'un seul tableau, com-me *Les Ambassadeurs* de Holbein, *Guernica* de Picasso ou *Leda Atomica* de Dali. La plupart furent publiés par les éditions Denoël-Gonthier, chez qui il dirigea pendant vingt-cinq ans la collection « Bibliothèque Médiations », qui fit les beaux jours d'une génération d'apprentis historiens d'art. Ils y découvrirent entre autres l'essentiel des travaux de Pierre Francastel, pionnier de la sociologie de l'art.

Jean-Louis Ferrier fut son ami, et organisa, quatre ans après son décès survenu en 1970, un colloque qui était consacré à son œu- vre et à son influence. Intitulé « La sociologie de l'art et sa vocation interdisciplinaire », il réunissait vingt-six chercheurs parmi les plus brillants de leur génération autour de Jacques Le Goff, Georges Duby et Roland Barthes. Dans son introduction, Jean-Louis Ferrier rappelait alors les colères de Francastel lorsqu'on tentait de lui faire définir des méthodes par trop rigides ; à un étudiant qui insistait, il répondit : *« Eh bien, Monsieur, je propose qu'on cherche. »*

REMARQUABLE ACIDITÉ

Jean-Louis Ferrier voyait là le point précis de la vocation interdisciplinaire de la sociologie de l'art. Il pratiquait lui-même ce refus des systèmes, cette ouverture curieuse, dans ses propres travaux, qui pouvaient aussi bien le conduire à étudier l'art brut conjointement à celui des malades mentaux que de publier un livre de référence sur le fauvisme ou un essai fouillé sur Paul Klee, ou encore d'organiser une exposition consacrée à son ami Edouard Pignon au Grand-Palais tout en rédigeant une préface des plus fines sur l'œuvre ultime de Nicolas Schöffer.

Cet apparent éclectisme allait de pair avec des convictions bien établies, qui lui firent parfois tremper sa plume dans le vitriol pour publier des textes d'une remarquable acidité sur quelques-unes de ses têtes de Turc, parmi lesquels Buren, Boltanski et Anselmo, qu'il avait baptisés, par dérision, « les Trois Mirifiques ». Mais son œuvre la plus populaire est sans doute la direction (avec Yann Le Pichon) de l'imposante chronologie intitulée *L'Aventure de l'art au XXe siècle*, publiée en 1990 (Chêne-Hachette), qui connut plusieurs rééditions et fut suivie (avec Sophie Monneret) d'une *Aventure de l'art au XIXe siècle*, chez le même éditeur. Fraîchement accueillis par la critique universitaire, ces livres eurent un réel succès auprès du grand public. Sans doute parce qu'ils étaient pensés, maquettés et rédigés à la manière des pages d'un magazine. Peut-être aussi parce qu'ils montraient que l'histoire de l'art, lorsqu'elle est bien conçue, peut s'énoncer clairement.

Harry Bellet

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* JO, *les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

NOMINATIONS

Kareen Rispal-Bellanger a été nommée directrice du cabinet de Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux affaires européennes, et **Christian Béchon**, directeur du cabinet de Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Aline et **Fabrice ATTALI**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Joachim,

le 24 juin 2002, à Paris.

Irène et **Christian BLAISE,**
Claudine et **Alain ATTALI,**
ses grands-parents,
sont émerveillés.

28, avenue Aubert,
94300 Vincennes.

Agnès RICO
et
Patrick BENKEMOUN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucas,

le 19 juin 2002.

Noémi COLIN
et **Jean-Fabien STECK**
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Simon et **Antoine,**

le 21 juin 2002, à Suresnes.

1, avenue Belmontet,
92210 Saint-Cloud.

Décès

– Le directeur général,
L'ensemble des personnels du Centre national d'enseignement à distance,
Et ses collègues de l'Ecole d'ingénierie de la formation à distance (Eifad),
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy COUTRET,
directeur adjoint de l'Eifad,

survenu le 24 juin 2002.

Cned,
Ecole d'ingénierie de la formation à distance,
BP 30241,
86963 Futuroscope-Chasseneuil Cedex.

– Mme Catherine Ducatez,
son épouse,
Mlle Maïté Ducatez,
sa fille,
Mme Francine Ducatez,
sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacky DUCATEZ,
vice-doyen de la faculté
des sciences sociales et économiques
de l'Institut catholique de Paris,

survenu accidentellement en son domicile, à Paris, le 19 juin 2002.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 juin, à 15 heures, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière parisien d'Ivry.

69, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

– M. et Mme Jacques Rigolot
et leur fils Marc,
M. et Mme François Duval,
M. et Mme Donald Hoppen,
M. et Mme Gabriel Duval,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre DUVAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,

le 25 juin 2002, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 1er juillet, à 9 h 30, en l'église Saint-Sulpice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Mme Simone Guidevaux,
sa sœur,
Mme M.-H. Bouvier-Colle,
Mme G. André et Noël Diricq,
M. F.-X. Colle,
ses neveux et nièces et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur
Madeleine GUIDEVAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 juin 2002, à Besançon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Guidevaux,
164, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Elvire Laredo,
sa femme,
Son père,
Leur famille et ses amis,
ont la douleur profonde de faire part du décès, à cinquante-quatre ans, de

Daniel HUREAU,
président
de la Ligue des droits du sourd.

On se réunira le jeudi 27 juin 2002, à 13 h 30, au funérarium de Montrouge, 130, rue Maurice-Arnoud (Hauts-de-Seine), le vendredi 28 juin, à 10 h 30, au cimetière de Fontaine-la-Soret (Eure).

Elvire Laredo,
45, rue Cauchy,
94110 Arcueil.

Maurice JARDOT

est décédé le 29 mai 2002 et a été inhumé selon son souhait, en toute intimité.

Il repose dans son village natal d'Evette-Salbert, non loin de la Donation de sa collection d'art moderne à la ville de Belfort.

– Les présidents des conseils de direction,
La direction,
Et l'ensemble du personnel de l'Oniflhor,
ont le regret de faire part du décès de leur directeur,

Michel LANERET,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

et s'associent à la douleur de sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 juin 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 1, rue Halpen, à Colombes (Hauts-de-Seine).

164, rue de Javel,
75015 Paris.

– Anne Launois,
Soizic et Dominique Sourisse,
Alexandre et Violaine,
Michou Launois,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LAUNOIS,
artiste peintre,

survenu à Limoges, le 20 juin 2002.

Un dernier adieu aura lieu le samedi 29 juin, à 11 h 30, devant le mémorial des marins péris en mer, aux Sables-d'Olonne, La Chaume (Vendée).

– Clémont (Cher).

M. et Mme Laurent Tabournel,
M. et Mme Jean Malossanne,
M. et Mme Yves Moulon,
ses enfants,
Ses petits-enfants, son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max MOULON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé du Mérite national,

survenu le mardi 25 juin 2002, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 juin, à 11 heures, en l'église de Clémont (Cher).

Selon la volonté du défunt, il est souhaité uniquement des fleurs naturelles, en particulier des œillets et des roses, ou un don au profit de Handicap International (des urnes seront disposées à cet effet à l'église).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Nous sommes priés d'annoncer le décès du

docteur
Annette RICHARD MERCIER,
médecin-chef du 18e secteur
de psychiatrie des Yvelines,
expert près la cour d'appel
de Versailles,

survenu le 9 juin 2002, dans sa soixantième année.

De la part de
M. Gérard Mercier,
M. Charles-Régis Mercier.

Anniversaires de décès

– Le 27 juin 1998,

Christian BONNARD

a dû s'absenter... pour toujours.

Il nous manque infiniment.

Pascale, avec Maria et Pierre.

– Il y a dix ans, la petite chapelle de Vieussan accueillait celle qui nous quittait

Marie-Madeleine DELMAS,
1911 - 1992.

Son beau sourire, sa bonté, son courage et sa foi ont marqué tous ceux qui l'ont aimée, approchée.

– Le 27 juin 2000, c'était hier.

Loïc EGLEM

nous quittait, victime d'un chauffard.

Il avait vingt-huit ans, et plein de projets.

Sa lumière rayonne encore dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Amis, une prière ou une pensée pour lui.

Colloques

Rencontre franco-allemande
organisée par Europartenaires,
la Fondation Friedrich-Ebert
et Témoin sur le thème :
« Les jeunes et l'Europe :
pour un nouveau rêve européen ? »
Jeudi 27 juin 2002, à la Mairie de Paris,
3, rue Lobau, Paris-4e,
de 9 heures à 17 heures.
Inscriptions : tél. : 01-40-51-05-04.
europartenaires@info-europe.fr

Soutenances de thèse

– **David Giovannacci** a obtenu, le 6 juin 2002, sa thèse de doctorat en modélisation et instrumentation en physique intitulée **« Contribution à l'étude des échanges à l'interface bulle-liquide, issue d'un éjecteur venturi, en vue du traitement des poussières »** (université Paris-VII).

Le jury, composé de MM. les professeurs Christian Oddou (Paris-XII), Frédéric Cohen-Tenoudji (Paris-VII), Jean-Pierre Frangi (Paris-VII, directeur de recherche) et de MM. Emmanuel Fiani et Christian Elitchegaray (ingénieurs Ademe), lui a décerné la mention Très Honorable et les félicitations du jury.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LA CORDONNERIE
ANGLAISE
SOLDES
à partir du 26 juin
28, rue des Archives - 75004 Paris
Tél. : 01 44 54 57 90 - Fax : 01 44 54 57 99
Internet : www.lca-international.com - e-mail : lca28@aol.com

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- **Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).**
- **Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.**

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	**14,60** €/(95,77 F)
❑ 3 semaines	(19 n°)	**21,10** €/(138,41 F)
❑ 1 mois	(26 n°)	**26,35** €/(172,84 F)
❑ 2 mois	(52 n°)	**57,60** €/(377,83 F)
❑ 3 mois	(78 n°)	**85,60** €/(561,50 F)
❑ 12 mois	(312 n°)	**301,50** €/(1.977,71 F)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous êtes abonné(e) — *Pour les suspensions ou transferts vacances : **0 825 022 021** (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : **www.lemonde.fr** (Rubrique «le quotidien/abonnements»)*

Votre numéro d'abonné **(impératif)** : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e) — *Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr*

201MQVEC

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint
❑ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Le Monde

PIERRE GEORGES

Le grand dévissage

ILS DÉVISSENT ! S'il est un mot, une métaphore, un concept boursier admirable et parfaitement imagé pour dire les risques de la course en haute Bourse, c'est bien celui-ci : le dévissage d'un cours d'une action.

Quelle jolie métaphore ! Imaginez un petit porteur, un porteur d'en bas en somme, observant à la jumelle, au pied de la montagne de fric lointaine, hostile et mystérieuse, la progression d'une fameuse cordée véhiculant ses maigres économies. Imaginez le même ayant confié ses intérêts et espoirs à un premier de cordée admirable et véloce, une sorte de Frisson-Roche de l'aventure boursière. Imaginez le tableau, beau comme une chromolithographie alpestre.

Ca monte, ça monte, ça monte ! Funérailles, ça chute, ça décroche, ça dégringole ! Ça DÉVISSE ! Dans l'échelle des chutes, si l'on peut dire, le dévissage, c'est le grand saut dans le vide, sans dorsal ni ventral, la plongée vers les abysses ou les crevasses, et la fonte des espérances comme glacier sous réchauffement climatique. C'est l'accident majeur, irrémédiable et funeste.

Quand ils assistent à cela, et ils doivent être nombreux ces jours-ci les petits porteurs à embuer de leurs larmes leur défunt bas de Bourse, il est généralement trop tard pour pleurer. Et il ne leur reste plus guère que la possibilité de maudire, pour la forme et dans une vaine fureur, leurs fameux guides en haute économie.

Ne connaissant rien à la Bourse, ce qui reste, avec l'impécuniosité chronique, le plus sûr moyen de ne pas céder à la tentation, n'en espérant rien, ni monts ni merveilles, car après le radieux vissage vient toujours le funeste dévissage, c'est donc avec une certaine distance poétique que nous apprécions l'ampleur du sinistre.

C'est beau parfois un dévissage de haut vol. C'est beau comme un film-catastrophe. Avec le guide déjà dans le vide et qui clame, selon la blague habituelle : jusqu'ici tout va bien ! C'est beau comme une gigantesque et légale arnaque, sans responsables ni coupables. C'est beau comme le mirage de l'argent sans peine et de la spéculation sans souci. C'est beau comme un obscène roman noir et or, de la collection Comptes à dormir debout !

C'est beau, et pardonnez l'expression mais elle coule de source, et formidablement con à la fois. Tant d'économies dilapidées. Tant d'économies sacrifiées. Tant d'emplois perdus. Tant d'entreprises sinistrées au nom de l'ivresse des sommets ! La Bourse ou la vie ! Cette Bourse sans plus de règles qui n'épouse et n'épaule même plus la raisonnable vie des affaires. Cette Bourse devenue une sorte de montgolfière folle et ivre. Ivre de spéculations et de profits. Ivre de l'ivresse mégalomaniaque de ces capitaines fous gonflés à l'hélium de leur ego et de leurs appétits.

Suivez le guide, les guides ! Jusqu'au grand dévissage général et à peu près inéluctable. Jusqu'ici tout va bien ! Sauf qu'en bas, tout en bas, à l'arrivée, au sol, le dévissage, de métaphore alpine, devient fracas. Dans le fracas bruyant et imagé des condoléances d'usage, d'un autre constat de sinistre, le bien nommé krach. De fait, ce matin de juin cela dévisse et craque de partout. Et pourtant même nous qui n'y connaissons rien, l'avions senti venir depuis des mois ce fracas de folie spéculative !

CARNET DE ROUTE

Flic à Londres, Bruce Elliott se bat contre l'absentéisme scolaire

LONDRES
de notre correspondant

Après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, l'agent de police Bruce Elliott retourne à l'école. Et, visiblement, il adore ça. Est-ce à cause de son adolescence difficile, qu'il évoque furtivement ? Ce flic chevronné est l'un des quelque cent policiers basés en permanence dans une école britannique pour y lutter contre la délinquance juvénile. Lancée en novembre 2001, cette expérience inédite entrera pleinement en vigueur en septembre prochain dans 70 établissements du secondaire et 40 du primaire.

METROPOLITAN POLICE SERVICE

Mission de ces agents : prévenir les comportements délictueux.

Bruce travaille dans un gros collège du sud de Londres. Avant d'étrenner ce nouveau job, il a reçu une formation spéciale de cinq semaines. Lorsqu'il parle de son métier, qu'il accomplit le plus souvent en uniforme – et sans porter d'arme –, c'est d'abord pour souligner ce qu'il ne fait pas : *« Je ne patrouille pas dans les couloirs de l'école. Je ne fais pas la police entre les élèves. Je ne me mêle pas des chahuts, ou de la discipline. Ce n'est pas ma mission. »*

La mission de l'agent Elliott, c'est, explique-t-il, de combattre et surtout de prévenir les comportements délictueux, à l'intérieur de l'école et alentour, et d'accroître la sécurité des élèves et des enseignants, en surveillant en priorité les jeunes délinquants récidivistes. *« Pour être crédible, il faut résoudre les problèmes, et vite. Il ne s'agit pas d'envoyer une lettre de mise en garde aux parents qui mettra trois semaines à leur parvenir. »* L'ennemi numéro un de Bruce, et de ses trois collègues que nous rencontrons ce jour-là au commissariat de police de Southwalk, à dix minutes de la Tamise, c'est l'absentéisme scolaire.

Les derniers chiffres officiels mettent en évidence le lien direct entre l'école buissonnière à répétition et le *« crime »*, au sens britannique du terme, c'est-à-dire toute violation de la loi. Deux *« crimes »* de rue sur cinq, un quart des cambriolages et un tiers des vols de voitures sont commis par des jeunes, âgés de 10 à 16 ans, pendant les heures de classe. 50 000 enfants, estime-t-on, *« sèchent »* les cours chaque jour, rien qu'en Angleterre. Pendant le mois de mai, plus de 12 000 élèves ont été appréhendés dans les rues ou les magasins. La moitié d'entre eux étaient en compagnie d'un proche parent.

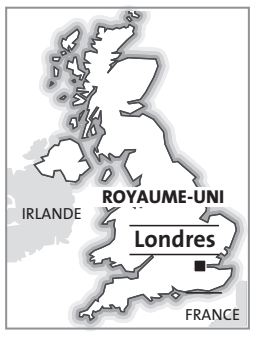

La loi permet désormais aux policiers de sévir contre l'absentéisme. *« C'est l'un des six principaux facteurs de risque qui favorisent une activité criminelle*, explique l'inspecteur Russel Denton, *80 % des garçons et 60 % des filles qui ne fréquentent pas l'école se retrouvent, tôt ou tard, en prison. »* A l'école comme dans le voisinage, Bruce Elliott peut être joint, et réagir, à tout moment. Equipé d'un téléphone, et d'une liaison radio, il intervient dès qu'on lui signale un vol, une bagarre, voire le harcèlement d'un jeune par un dealer.

Sa présence rassure et dissuade. *« Je travaille en toute transparence. J'ai plus de temps que les professeurs pour écouter les plaintes et les demandes des élèves. Je suis même souvent plus disponible que les parents. On me tient pour neutre, ce qui me permet de jouer les arbitres dans les petits conflits. Surtout, je rencontre en personne la victime et le délinquant. Je discute avec eux en tête à tête. On met tout sur la table. Le gamin coupable prend conscience de sa faute, la victime se sent écoutée, comprise. Je fais, à mon modeste niveau, ce que le système judiciaire ne fait jamais. »*

L'agent Elliott et ses collègues, dont une femme, Hayley Nunns, ne sont pas tendres avec ce *« système judiciaire »* qui *« n'épaule pas la victime et ignore les remords du délinquant »*. Ils ont même pour premier souci de tenir les *« criminels »* à l'écart de la machine judiciaire qui, avouent-ils, a échoué, et ne fait que *« criminaliser »* un peu plus les jeunes. Ils travaillent dans l'un des quartiers les plus pauvres de Londres, où certaines écoles comptent jusqu'à 90 % de *« non-Blancs »* mais où leur présence n'est jamais imposée. Ce sont les chefs d'établissement qui décident ou non de conclure un accord avec la police.

Bruce dit avoir constaté une évolution dans l'état d'esprit de nombreux jeunes à son égard : *« Ils ne me tiennent plus pour un ennemi. Ils voient que je m'attaque à leurs problèmes sans les considérer, eux-mêmes, comme la source des problèmes. J'ai le sentiment de participer à l'éducation de ces enfants qui souffrent d'un manque terrible de repères. Je les connais tous par leur nom, et ils m'appellent par mon prénom. »* Une situation que l'attaché de presse de la Metropolitan Police, Sarah Goodall, résume ainsi : *« Nous voulons que ces agents renouent le lien de proximité qu'un bobby entretient dans son village. »*

Jean-Pierre Langellier

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La construction de l'Europe

LE GOUVERNEMENT français envisage de prendre prochainement une initiative en vue de doter la communauté des Six d'une autorité politique dont la nécessité paraît s'imposer de plus en plus. Le conseil des ministres a débattu hier mercredi de la question, qui sera évoquée à Londres par M. Robert Schuman et examinée par les ministres des affaires étrangères des pays signataires du pool charbon-acier lors de leur prochaine rencontre à Bruxelles. En fait, il s'agit pour la France d'aborder maintenant la troisième phase de la construction de l'Europe (les deux premières étant le pool charbon-acier et la communauté de défense). Reste à déterminer la forme que pourrait prendre l'autorité politique à créer. On a envisagé plusieurs solutions, mais dans chacune d'elles le rôle des Parlements nationaux est déterminant. On craint en particulier qu'ils ne ratifient pas le traité de communauté de défense, ce qui anéantirait les patients efforts déployés depuis trois ans pour établir des liens solides entre les pays d'Europe occidentale. C'est pour la même raison, semble-t-il, que l'on voudrait par l'élection d'une Constituante établir une autorité politique stable offrant toutes garanties contre l'éventuelle sécession d'un membre de la communauté de défense.

(27 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **L'homoparentalité.** Le droit à l'adoption reste une des revendications principales des homosexuels en France. Le point sur les législations en Europe. Rubrique Société.

■ **Le Monde interactif.** La rubrique Nouvelles technologies change de formule. A découvrir sur *http://interactif.lemonde.fr*

■ **Festival.** Le journal de bord de l'organisation du festival musical Aquaplaning de Hyères (Var), qui débute le 27 juin.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 33
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté merdredi 26 juin 2002 : 509 964 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

Le Mondial 2002

JEUDI 27 JUIN 2002 www.lemonde.fr/mondial2002

La Corée a fini par céder

■ L'Allemagne victorieuse (1-0) se qualifie pour sa septième finale, où elle cherchera à obtenir un quatrième titre mondial

■ Les formidables supporteurs coréens ont salué la performance de leur équipe, la première d'Asie à atteindre un tel niveau

BEN RADFORD/ALLSPORT/VANDYSTADT

A la 75e minute, l'Allemand Michael Ballack a ruiné l'espoir des Coréens de jouer la finale.

TEMPS **FORTS**

Aimé Jacquet

▶ Comment l'entraîneur prépare ses troupes à une finale du Mondial. Celui qui mena les Bleus à la victoire en 1998 raconte. **p. II**

Le Monde DE LA COUPE Europe 1

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

Photo

▶ Analyse d'un cliché de football par Michel Guerrin. Le 24 juin 1958, à Stockholm (Suède), la France et le Brésil s'affrontent en demi-finales de la Coupe du monde (2-5). Just Fontaine marque son neuvième but. **p. VII**

Seniors

▶ Trois fois par mois, les anciens se retrouvent au marché de Jizodori, au nord de Tokyo. En 2050, 25 % de la population aura plus de 65 ans. **p. VIII**

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

Zone d'allégresse

L'homologue du baron Seillière, Dieter Hundt, patron des patrons allemands, assistera, dimanche à Yokohama, à la finale. *« On ne peut nier,* dit-il, *le rapport entre une victoire en football et la croissance économique. »* Le chancelier Schröder se rendra également au Japon pour l'occasion. Il l'a fait savoir dès que fut acquise la victoire sur la Corée. A moins de trois mois d'élections législatives qui s'annoncent délicates pour son parti, le SPD, le chef du gouvernement allemand, empêtré dans le chômage, l'inflation et une croissance qui se fait attendre, a toutes les raisons de souhaiter un quatrième triomphe de la Mannschaft. On ne peut nier, pourrait-il ajouter, le rapport entre une victoire en football et les dividendes politiques qu'elle rapporte.

Dieter Hundt s'est aussi félicité, et c'était plus inattendu, des origines étrangères de plusieurs joueurs de l'équipe. Il a cité Oliver Neuville, fils d'une Italienne et d'un Suisse, et Gerald Asamoah, l'avant-centre de Schalke 04 Geselkirchen, d'origine ghanéenne, le premier Noir à évoluer sous le maillot allemand. Il aurait pu ajouter Mehmet Schol, l'excellent avant-centre du Bayern Munich, un « beur » turc, qui, blessé, n'a pas pu participer au Mondial. Voici donc les Allemands dotés d'une équipe légèrement black-blanc-beur. Ce n'est pas le moindre enseignement de ce Mondial.

A l'heure où les joueurs du Brésil et de la Turquie entrent sur le terrain pour l'autre demi-finale, on se met inévitablement à penser à une finale Allemagne-Turquie, qui serait, bien sûr, hautement symbolique pour les deux pays. Une sorte de France-Algérie, mutatis mutandis. Un match à la fois enthousiasmant et risqué : le pays d'accueil face à sa principale minorité ethnique, qui plus est pas toujours bien traitée. On imagine l'enjeu, en Allemagne comme du côté de la Sublime Porte. Déjà Berlin a pris ses précautions pour la demi-finale. La plus grande ville turque d'Europe de l'Ouest (200 000 personnes) a innové, en prévision d'une éventuelle victoire contre le Brésil. Les autorités ont créé une inédite « zone d'allégresse » bien délimitée afin d'y contenir l'enthousiasme des supporteurs turcophiles, et les réactions en retour qu'il pourrait provoquer. Au-delà de ces limites, prière de retenir sa joie...

Restait toutefois à l'équipe du sélectionneur Senol Gunes à battre le Brésil. Ce qui n'était pas la tâche la plus aisée.

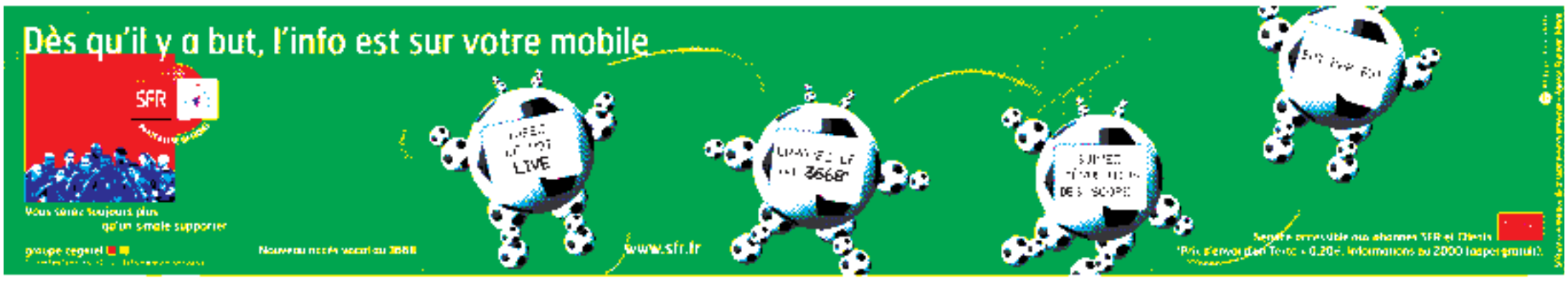

DÉPÊCHE

Antonio Oliveira limogé

▶ **Le sélectionneur du Portugal, Antonio Oliveira, a été limogé, mardi 25 juin, a annoncé Gilberto Madail, président de la Fédération portugaise. L'élimination prématurée de la sélection portugaise dès le premier tour du Mondial 2002 est à l'origine de ce licenciement. *« La Fédération estime que les conditions ne sont plus réunies pour qu'il reste à son poste »*, a justifié Gilberto Madail. Le sélectionneur portugais n'a pas fait connaître sa réponse mais il avait déjà présenté sa démission le 21 juin.**

LES BUTEURS DU MONDIAL

Classement arrêté au 25 juin

	Noms	Buts
1	**Klose (All, 6 matches)** **Ronaldo (Bre, 5 m.)** **Rivaldo (Bre, 5 m.)**	5
4	Tomasson (Dan, 4 m.) Vieri (Ita, 4 m.)	4
6	Wilmots (Bel, 4 m.) Keane (Irl, 4 m.) Pauleta (Por, 3 m.) Bouba Diop (Sen, 4 m.) Raul (Esp, 4 m.) Larsson (Sue, 4 m.) Morientes (Esp, 5 m.) Ballack (All, 6 m.)	3
14	Gomez (Costa Rica, 3 m.) Inamoto (Jap, 4 m.) Borgetti (Mex, 4 m.) Cuevas (Par, 2 m.) Camara (Sen, 3 m.) Hierro (Esp, 4 m.) **Hasan Sas (Tur,5 m.)** **Umit Davala (Tur, 5 m.)** McBride (Etats-Unis, 5 m.) Donovan (Etats-Unis, 5 m.) **Ahn Jung-hwan (Corée, 6 m.)** **Ronaldinho (Bre, 5 m.)** Owen (Ang, 5 m.)	2

80 joueurs ont marqué 1 but
3 joueurs ont marqué contre leur camp

Note : en gras, les joueurs toujours en compétition

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE

CHRISTIAN LIEWIG

7,049

Le nombre, en millions, de téléspectateurs qui ont vu Michael Ballack inscrire le but de la victoire allemande (75e minute) face à la Corée.

Source : Médiamétrie. Traitement : Carat World Cup Monitor.

LES BUTEURS LES PLUS VUS

Données concernant les quarts de finale, en milliers

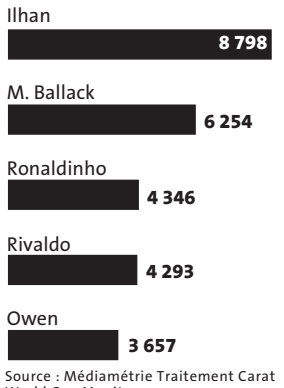

Source : Médiamétrie Traitement Carat World Cup Monitor

L'Allemagne a mis fin au rêve coréen

■ **Demi-finale : Corée-Allemagne 0-1.** L'équipe de Rudi Völler, en réalisant sa meilleure prestation depuis le début de la compétition, s'est qualifiée pour sa septième finale mondiale

■ Visiblement émoussés, les « Diables rouges d'Asie » n'ont pas pu enflammer cette demi-finale et se sont inclinés sur un but inscrit par Michael Ballack à quinze minutes de la fin

NICOLAS GOUHIER/ALLSPORT VANDYSTADT

L'Allemand Torsten Frings tente de s'interposer devant le Coréen Lee Young-pyo. La défense allemande a rarement été mise en danger.

Le football serait-il redevenu ce *« jeu qui se joue à onze avec un ballon et où, à la fin, ce sont toujours les Allemands qui gagnent »*, selon la formule de l'Anglais Gary Lineker, en vogue au plus fort de la domination allemande, dans les années 1980 ? Cet adage a pris un sacré coup de jeune, mardi 25 juin à Séoul. En battant la Corée (1-0) grâce à un but de Michael Ballack, la Mannschaft a réalisé un exploit qu'une seule autre grande nation de football a approché : elle s'est qualifiée pour la septième fois de son histoire pour la finale de la Coupe du monde. Dans le passé, l'Allemagne l'a emporté à trois reprises (1954, 1974, 1990) et a perdu autant de fois en finale (1966, 1982, 1986).

Seul, donc, le Brésil, quadruple vainqueur (1958, 1962, 1970, 1994) et double finaliste malheureux (1950, 1998), pouvait également atteindre sa septième finale, à condition de s'imposer mercredi 26 juin dans l'autre demi-finale, contre la Turquie.

Dans un stade rempli de rouge jusqu'à l'ivresse, les Allemands ont probablement disputé leur meilleur match depuis le début de la Coupe du monde. Ils se sont imposés « à l'allemande ». Score minimal, maîtrise du jeu aérien, puissance athlétique et but marqué quand cela fait le plus mal, à un quart d'heure de la fin. A croire que les hommes de Rudi Völler avaient été piqués au vif par les vives critiques dont ils avaient été la cible après leurs victoires étriquées contre le Paraguay (1-0) en huitièmes de finale, puis contre les Etats-Unis (1-0) en quarts, qui avaient notamment soulevé l'ire de Franz Beckenbauer.

Certes, les Allemands l'ont emporté pour la troisième fois de suite sur ce même score de 1-0. Certes, leur football reste d'un académisme absolu. Mais les voilà en finale pour avoir réussi là où le Portugal, l'Italie et l'Espagne ont tour à tour échoué : battre cette diabolique équipe de Corée du Sud. Guus Hiddink, l'entraîneur néerlandais des Asiatiques, a reconnu, après la rencontre, que *« l'expérience des matches internationaux »* des footballeurs allemands avait fait la différence dans cette demi-finale.

Existe-t-il entraîneur plus madré que le Néerlandais ? En alignant d'entrée de match le jeune Cha Doo-ri, 21 ans, alors que celui-ci n'avait jamais été titulaire depuis le début du Mondial, le sélectionneur de la Corée avait tenté un coup de bluff teinté de symbolisme. Le père de Cha Doo-ri, Cha Bum-kun, qui fut le premier footballeur coréen à jouer à l'étranger, porta en effet les couleurs du Bayer Leverkusen et de l'Eintracht Francfort dans les années 1980 et enleva la Coupe de l'UEFA. Guus Hiddink croit aux emblèmes. Le 18 juin, il avait vu son attaquant vedette Ahn Jung-hwan marquer contre l'Italie un « but en or » qui claquait comme une revanche : prêté il y a deux ans au club italien de Pérouse, Ahn en avait été pratiquement mis à la porte voilà quelques mois. Pour cette demi-finale, Guus Hiddink n'avait pas d'autre rêve que celui-ci : voir le fils de Cha Bum-kun devenir le bourreau de l'Allemagne.

L'effet boomerang ne s'est pas produit. Les Coréens ont eu du mal à tenir le même rythme que lors de leurs précédentes apparitions, surtout en deuxième mi-temps. La faute, sans doute, à cet enchaînement de rencontres : ils ont disputé six matches – dont les deux derniers se sont terminés par des prolongations – en vingt-deux jours, soit trois jours de moins que les Allemands qui, eux, n'ont pas connu de temps de jeu supplémentaires. Avant que les joueurs du pays du Matin-Calme ne baissent de pied, la partie donna longtemps l'impression d'opposer deux équipes identiques qui se donnaient la réplique à grandes doses de duels au couteau. Seule une erreur irréparable pouvait faire basculer la rencontre.

> La Mannschaft a remporté autant de finales (1954, 1974, 1990) qu'elle en a perdues (1966, 1982, 1986)

Elle arriva. A la 75e minute, un ballon mal relancé par le défenseur Kim Tae-jung était récupéré par le meilleur technicien côté allemand, Oliver Neuville, dont le centre trouva Michael Ballack. La symbolique avait changé de camp : quatre minutes avant de marquer le seul but de cette rencontre, le milieu de terrain de Bayer Leverkusen avait reçu un carton jaune qui, cumulé à un autre avertissement récolté lors du précédent match, l'empêchera de disputer la finale. Rudi Völler salua le *« sacrifice »* de son joueur qui savait qu'il serait averti *« en faisant cette faute tactique absolument indispensable »* (sic) sur le petit attaquant coréen Lee Chun-soo.

Michael Ballack n'a pas contesté la sanction infligée par l'arbitre Urs Meier. Ce dernier – dont la désignation a fait grincer quelques dents étant donné qu'il est originaire de Suisse alémanique – a dirigé la rencontre de main de maître, donnant raison au président de la FIFA, Sepp Blatter, pour qui seuls les *« meilleurs arbitres »* doivent officier à la Coupe du monde, quelles que soient leur nationalité et leur culture. Lorsque Urs Meier fit retentir le coup de sifflet final, les 63 000 spectateurs applaudirent, un peu tristement et sans distinction, tous les acteurs présents sur la pelouse.

Frédéric Potet (à Séoul)

Michael Ballack, buteur héros et martyr

Une destinée de joueur tient parfois à peu de chose. Celle de Michael Ballack, le milieu de terrain de la Mannschaft, a basculé en quelques secondes. A la 71e minute de la première demi-finale du Mondial 2002, ce beau de gosse de presque 26 ans, élevé dans l'ancienne Allemagne de l'Est, a lu dans le regard de l'arbitre que sa route ne le mènerait plus très loin.

L'homme en noir, le Suisse Urs Meier, l'a puni d'un carton jaune, sanction juste et légitime d'une faute commise à quelques pas de sa surface de réparation. *« Une faute tactique absolument nécessaire »*, commentera plus tard Rudi Völler, le sélectionneur de l'Allemagne. Un geste de bravoure, exécuté à la façon d'un bon soldat, par sens du devoir et de l'intérêt national. Ses conséquences ? Un coup franc pour la Corée. Et, pour Michael Ballack, la certitude de ne pas jouer la finale. Plus tôt dans la compétition, le milieu de terrain du Bayer Leverkusen avait déjà écopé d'un carton jaune. Le deuxième est fatal. L'Allemand le savait.

Quatre minutes plus tard, le même joueur a frappé du droit sans retenue un ballon envoyé depuis la droite par Oliver Neuville. Le gardien coréen le lui a rendu sur le champ, dans les pieds. Michael Ballack a encore frappé. Cette fois, du gauche et le coup a fait mouche. Il a ouvert à l'Allemagne les portes de la finale du Mondial 2002.

Jusqu'à ce jour, le pays se félicitait des victoires de sa Mannschaft, mais en se lamentant de n'y deviner aucun moment d'éternité. Michael Ballack a calmé sa frustration. Il ne jouera pas la finale, mais l'Allemagne l'a déjà changé en icône. *« Son absence est une tragédie*, a reconnu Oliver Kahn, le capitaine allemand. *Il a dû risquer de recevoir un carton jaune pour le salut de l'équipe. Un bon exemple de la façon dont fonctionne ce groupe. »* Rudi Völler, lui, n'a pas craint la solennité pour commenter l'événement. *« Michael s'est mis non seulement au service de l'équipe, mais aussi de tout le pays*, a-t-il estimé. *L'Allemagne comprendra son geste et l'en remerciera. »*

LA DERNIÈRE MARCHE

Ces deux dernières années, Michael Ballack s'était souvent approché de la victoire, mais jamais d'assez près pour la toucher du doigt. Par deux fois, le titre de champion de la Bundesliga avait échappé à son club, le Bayer Leverkusen, lors de l'ultime journée. Cette saison, il avait aussi trébuché sur la dernière marche en Coupe d'Allemagne, puis en Ligue des champions. *« Je rêvais de disputer une finale du Mondial »*, a-t-il avoué mardi soir à sa sortie des vestiaires. Rudi Völler le sait. *« Dimanche, on essayera de la gagner pour lui »*, a-t-il conclu dans un murmure.

Alain Mercier (à Séoul)

DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Les Allemands en terrain connu

L'équipe allemande va disputer, dimanche, sa septième finale de Coupe du monde. La formation de Rudi Völler aura joué un mauvais tour à tout le monde. Peu de gens ont en effet pronostiqué que la Mannschaft irait jusqu'au bout. N'en doutons pas : ils vont être redoutables en finale à Yokohama, quels que soient leurs adversaires. Il va falloir les bousculer, leur marcher dessus, pour soulever le trophée.

Connaissant la mentalité allemande, Rudi Völler n'aura pas à motiver ses troupes. Psychologiquement, les Allemands sont au top et tiennent leur revanche sur l'opinion. Ses joueurs mesurent l'ampleur de leur résultat et sauront parfaitement gérer les acquis de ce magnifique parcours.

> Chaque geste, chaque déplacement, même une remise en touche, a son importance

D'une certaine façon, la gestion, la préparation de cet événement considérable qu'est une finale de Coupe du monde, risquent de ressembler à ce que nous avons vécu en 1998. Après avoir franchi le cap des demi-finales, il y a un gros soulagement. Le relâchement est humain et il se produit forcément.

C'est là que doit intervenir l'entraîneur pour reconcentrer ses troupes et insister sur le fait que la qualification pour le dernier acte n'est pas une fin en soi. A l'inverse, il doit calmer ses joueurs et éviter qu'ils ne jouent le match avant l'heure.

En 1998, avant le 12 juillet, j'avais décidé de donner quartier libre à mes hommes. Une journée de décontraction durant laquelle chacun avait pu s'adonner à des loisirs (pêche, équitation...), histoire de se libérer l'esprit. Il faut éviter que les joueurs gambergent. Il n'était pas question que les joueurs aient le moindre contact avec le terrain. J'ai juste fait un entraînement surprise le matin de la finale. Ils pétaient le feu, ils étaient animés d'une telle hargne que j'ai dû arrêter. Il faut savoir que le bonheur décuple les forces et que toute la fatigue accumulée durant près d'un mois de compétition disparaît. Paradoxalement, les joueurs se sont découvert en 1998 des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas.

Je n'ai pas fait de causerie, j'ai été volontairement très discret, je me suis éliminé en quelque sorte. La motivation est suffisante lorsqu'on a la chance de disputer ce type de match, celui dont tous les footballeurs rêvent.

Je n'ai repris mes fonctions que dans les dernières vingt-quatre heures. Un travail de concentration qui consiste à décrypter le jeu de l'adversaire et à revenir sur les petites imperfections des derniers matches. Dans ces dernières heures, j'avais aussi privilégié le dialogue individuel. Je voulais que tout le monde soit concerné par la préparation. Mes mots étaient simples : je leur répétais que, pour que le bonheur soit entier, il fallait battre le Brésil et que seule la « gagne » pourrait nous permettre d'y parvenir.

Je n'ai pas été déçu, l'état d'esprit du groupe fut fantastique. Mais je crois profondément que cette cohésion de tous, remplaçants compris, autour de ce même projet est capitale.

Après, il faut remporter le match. A ce niveau, les Allemands ont fait leurs preuves. Une finale se joue sur de tout petits détails. Chaque geste, chaque déplacement, même une remise en touche, a son importance. Les équipes doivent être maîtres de leurs nerfs. Dans ce domaine, nous sommes bien placés pour le savoir, l'équipe allemande a prouvé son savoir-faire.

« Cette fois, vraiment, on mérite la victoire »

■ Le sélectionneur allemand Rudi Völler a enfin pu dire que son équipe avait « bien joué », mardi soir, après le match contre la Corée. Même si, pour la troisième fois d'affilée, la Mannschaft s'est satisfaite d'un succès par 1 but à 0, elle aborde la finale en toute sérénité

Le football allemand ne craint pas la monotonie. Il en ferait même volontiers un principe de vie. Pour la troisième fois en autant de rencontres, il s'est satisfait du minimum. Un but, un seul, marqué sans empressement, sans donner l'impression d'accélérer l'allure. Comme dix jours plus tôt face au Paraguay, sur l'île de Jeju, à l'extrême sud du pays. Et encore comme vendredi, à Ulsan, contre les Etats-Unis.

« Prévisible, quasi mécanique », avait écrit Diego Maradona, en début de semaine passée, dans une chronique publiée dans un quotidien germanique. Ennuyeux, parfois, mais presque jamais vain.

> « En finale, je nous accorde 50 % de chances de l'emporter »
>
> **OLIVER KAHN**

Seule nuance : cette troisième victoire par 1 but à 0 l'a fait se gonfler de fierté. Après les deux premières, joueurs et entraîneurs avaient quitté le stade en rasant les murs, comblés par le résultat, mais presque honteux de la manière. Cette fois, ils l'ont enveloppé d'un long regard de tendresse. *« On a bien joué »*, a lâché Rudi Völler, le sélectionneur allemand, dans un sourire hilare, à peine sorti du terrain. Il était temps, l'agacement avait fini par gagner tout le monde, même la presse du pays.

Au coup de sifflet final, le même Rudi Völler a levé les deux bras si haut vers le ciel qu'on a pu craindre pour les coutures de son costume de soirée. Il a foncé ventre à terre recevoir l'accolade de Guus Hiddink, le sélectionneur de la Corée. Puis il a serré un à un tous ses joueurs, titulaires comme remplaçants, comme si ces vingt-trois gaillards étaient tous ses fils ou ses neveux. *« On a bien joué,* a-t-il ensuite répété comme un refrain, à la porte des vestiaires. *Les gars ont parfaitement suivi mes consignes. Ils sont restés très serrés en défense, en changeant souvent de position. Cette fois, vraiment, on mérite la victoire. »*

Le succès n'a pas changé de camp, il est resté allemand. Par habitude. *« Et parce que mes joueurs ont fait preuve de trop de respect pour l'équipe adverse*, a reconnu Guus Hiddink. *Les Allemands avaient de l'expérience à revendre, mes gars en ont cruellement manqué. »* Les premiers s'attendaient au pire, ils ont connu le meilleur, au moment où plus personne n'osait encore les croire capables de dominer un débat. *« On a bataillé dur pour en sortir vainqueur,* a admis Christoph Metzelder, l'arrière latéral. *Mais aujourd'hui, on a joué avec quatre défenseurs. La tactique a été payante. Elle a prouvé que l'Allemagne n'était pas prisonnière d'un seul système de jeu, mais qu'elle était capable de changer de stratégie en fonction de l'adversaire. »*

Jusque-là, les joueurs allemands baissaient tous les yeux vers leurs chaussettes à l'heure de juger leurs performances personnelles. Ils s'en sortaient par une pirouette, se cachaient derrière la *« force du collectif »*, ou se tournaient vers leur gardien et capitaine, l'incontournable Oliver Kahn, le seul vraiment digne à leurs yeux de recevoir les éloges. Mardi soir, ils ont remis leur veste à l'endroit et daigné enfin s'exprimer à la première personne. *« Je suis satisfait de ma prestation, surtout après les critiques essuyées ces derniers jours*, a reconnu Carsten Ramelow, le milieu de terrain du Bayer Leverkusen, prié par son entraîneur de reculer d'un rang pour renforcer la défense. *Nous ne nous sommes pas laissé impressionner par l'ambiance dans le stade. Au contraire, c'était même assez fantastique.* » Arrivée en Asie les épaules basses et le regard vitreux, la Mannschaft n'a jamais osé, pendant le Mondial, se croire plus belle que son reflet dans la glace. Au premier tour, elle a écrasé l'Arabie saoudite (8-0), puis partagé les points avec l'Irlande (1-1), avant de bousculer sans ménagement le Cameroun (2-0). Prometteur, pour une équipe décimée par les blessures et annoncée boiteuse. *« Mais nous avons toujours su rester assez réalistes pour ne jamais imaginer avoir vraiment les moyens d'aller jusqu'au bout,* avoue aujourd'hui Michael Ballack. *Et je crois que peu de gens auraient osé parier de l'argent sur notre présence en finale. »* Rudi Völler confirme le propos, dans sa moustache, le cheveu en bataille et le col de travers : *« Pour moi, la pression est retombée après notre victoire sur le Cameroun. A ce stade de la compétition, ma mission était déjà remplie. »*

La finale ? Les Allemands l'observent maintenant sans une ombre de méfiance. Mais ils ont encore du mal à trouver les mots justes pour en parler sans bafouiller. Seul Oliver Kahn semble de taille à s'essayer à l'exercice. *« J'en ai disputé assez pour savoir que tout peut s'y passer,* dit-il. *C'est pourquoi je nous accorde 50 % de chances de l'emporter. »* On le questionne sur l'adversaire, le Brésil ou la Turquie. Le capitaine allemand ne se défile pas. *« Le Brésil, sans une hésitation,* répond-il. *Contre les Turcs, la pression serait trop forte. »* La Mannschaft doute encore parfois d'elle-même. Mais elle ne tremble plus devant personne.

Alain Mercier (à Séoul)

Le football « made in Korea » prêt à s'exporter

L'aventure est finie. Mais une autre doit commencer si la Corée veut capitaliser les exploits de ses internationaux. L'expatriation en Europe de ses meilleurs éléments semble être aujourd'hui une étape indispensable à la maturation de son football. Car, même si les coéquipiers de Hong Myung-bo sont tombés en demi-finales face à la Mannschaft de Michael Ballack, un constat s'impose : les quatre semaines qui viennent de s'écouler ont ébranlé les clichés qui collaient depuis longtemps aux crampons des joueurs asiatiques. Et les Coréens en sont grandement responsables. Pourtant, avant le début du Mondial, on les disait timorés, naïfs, malhabiles. En éliminant la Pologne, le Portugal, l'Italie et l'Espagne, les hommes du Néerlandais Guus Hiddink ont effacé un à un ces vieux poncifs.

Dire que le « miracle coréen » a surpris les techniciens européens est un euphémisme. Mais leur étonnement s'explique aisément. Sur les vingt-trois sélectionnés, seuls les deux joueurs évoluant dans des clubs du Vieux Continent – l'avant-centre Seol Ki-hyeon à Anderlecht (Belgique) et l'ailier Ahn Jung-hwan à Pérouse (Italie) – étaient connus. Excepté ces deux curiosités et cinq exilés au Japon, les seize autres footballeurs coréens jouent en K-League, le championnat professionnel du pays du Matin-Calme. Ce championnat financé par les *chaebols* – les conglomérats omnipotents du pays – a vu le jour au début des années 1980 et présente un niveau de jeu proche de la D2 française.

Comment expliquer, dès lors, les excellents résultats obtenus par les Diables rouges évoluant aux Chunnam Dragons, au Chonbuk Hyundai ou aux Pohang Steelers ? L'expérience de Guus Hiddink, arrivé en décembre 2000 à Séoul, est une première piste. La motivation des nations organisatrices du Mondial en est une autre. Les soupçons de dopage et la thèse d'un « complot » pro-coréen ont également été évoqués. Mais, curieusement, personne n'avait pu imaginer que les Coréens puissent être de bons footballeurs.

« CHA-BUM », LE PRÉCURSEUR

Et pourtant. Il y a vingt ans, le buteur Cha Bum-kun, plus connu sous le sobriquet de « Cha-Bum », avait déjà fait les beaux jours de l'Eintracht Francfort et du Bayer Leverkusen. Depuis, plus rien. Ou presque. Ahn Jung-hwan, le bourreau des Italiens, est un habitué du banc de touche de Pérouse tandis qu'à Anderlecht, la saison dernière, Seol Ki-hyeon a réalisé quelques coups d'éclat mais son irrégularité chronique a terni sa valeur. Telle est donc la réputation des footballeurs asiatiques : une fois débarqués en Europe, ces derniers éprouveraient des difficultés d'adaptation. Une preuve ? Il y a quelque temps, l'attaquant coréen Lee Chun-soo avait fait quelques essais à Lille, mais n'avait pas été convaincant. Ou plutôt, les dirigeants nordistes n'avaient-ils pas voulu prendre de risques...

Jusqu'à présent, seuls les joueurs japonais semblaient recueillir les grâces des clubs du Vieux Continent. La carrière de Hidetoshi Nakata, la vedette du football nippon, en est l'exemple le plus probant. D'abord recruté à Pérouse (Italie) en juillet 1998, l'ancien meneur du jeu de Bellmare Hiratsuka (Japon) a ensuite été transféré à l'AS Rome avant d'échouer à Parme. Ses prestations n'ayant pas été à la hauteur des espérances de ses recruteurs, sa cote a chuté. Idem pour le Japonais d'Arsenal, Junichi Inamato, annoncé à Fulham.

Le parcours des Coréens au Mondial risque de changer la donne. D'ailleurs, les agents se sont déjà manifestés. Devenu indésirable à Pérouse après l'élimination de l'Italie, Ahn Jung-hwan intéresse de nombreux clubs anglais tandis que Cha Doo-ri, le fils de « Cha-Bum » serait sur le point de signer au Bayer Leverkusen. Après la filière africaine, le football européen va s'ouvrir à l'Asie. Et les Coréens seront les premiers servis. Tant mieux pour eux : en Corée, le footballeur le mieux payé est le buteur de Chonbuk, un certain Kim Do-hoon, qui émarge à 24 160 euros mensuels. L'argent de poche de Thierry Henry...

Paul Miquel (à Séoul)

ALLEMAGNE 1 – 0 CORÉE DU SUD — Demi-finales

Mardi 25 juin • 20 h 30, heure locale • Temps doux, terrain en bon état • Public : 65 256 spectateurs.

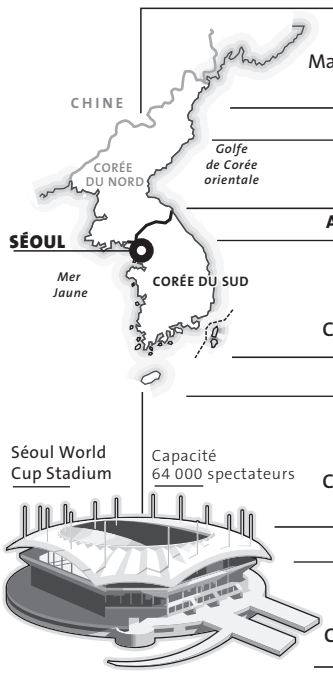

But	
ALLEMAGNE	**Ballack** (75e, voir infographie).
Avertissements	
ALLEMAGNE	**Ballack** (71e, jeu dangereux, suspendu pour la finale), **Neuville** (85e, jeu irrégulier).
CORÉE DU SUD	**Lee Ming-sung** (90e + 4, antijeu).
Occasions	
ALLEMAGNE	52 positions d'attaque dans les 30 m (30 + 22) dont 11 occasions (4 + 7).
CORÉE DU SUD	52 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 27) dont 5 occasions (2 + 3).
Arrêts de jeu	
ALLEMAGNE	18 coups francs (9 + 9) dont 2 hors-jeu (1 + 1), 8 corners.
CORÉE DU SUD	10 coups francs (6 + 4) dont 0 hors-jeu, 6 corners.

Chiffres du match

Nombre de tirs — ■ 1re mi-temps □ 2e mi-temps

Allemagne: 5 + 11 = 16 (8 tirs cadrés + 8 non cadrés)

Corée du Sud: 3 + 4 = 7 (3 tirs cadrés + 4 non cadrés)

Possession de balle — Allemagne 50 % — Corée du Sud 50 %

Hommes-clés

Michael Ballack a souvent été à l'origine des attaques de la Mannschaft. Averti à la 71e minute, après s'être sacrifié en défense, l'attaquant allemand savait qu'il ne jouerait pas la finale du Mondial quand il a inscrit le but décisif pour son équipe. Il a été désigné homme du match par la FIFA.

Lee Woon-jae a montré les énormes progrès réalisés depuis sa première Coupe du monde en 1994. Toujours bien placé, le portier coréen a été déterminant jusqu'à la 75e minute. Le dernier rempart des « Diables rouges d'Asie » n'a cédé qu'une seule fois sur la seconde frappe de Michael Ballack.

Le but de l'Allemagne (75e minute)

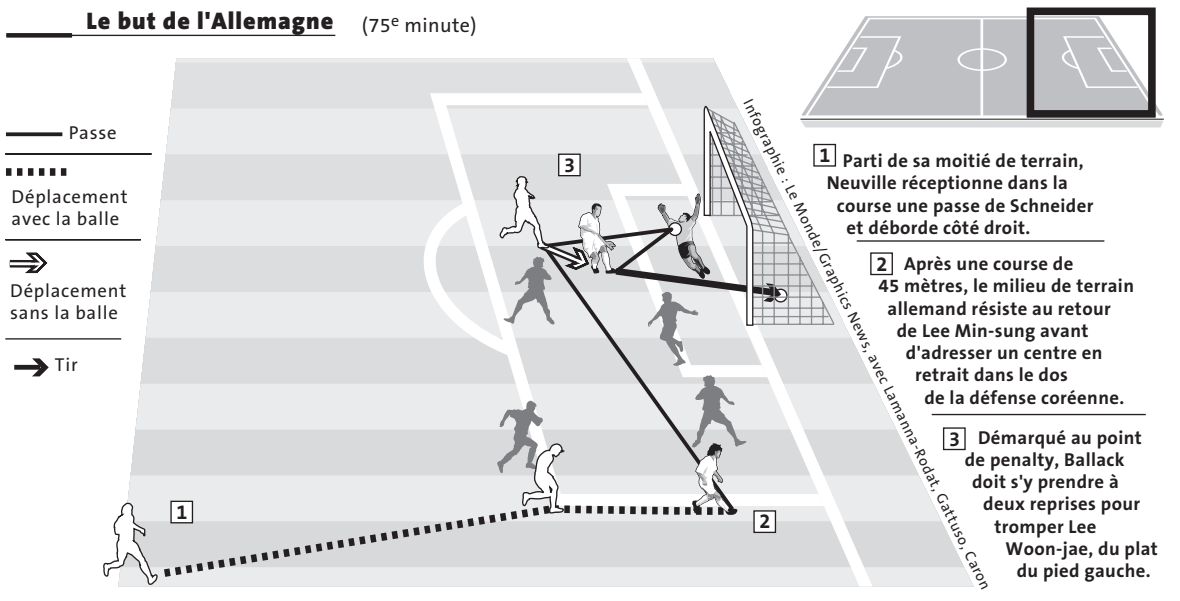

1 Parti de sa moitié de terrain, Neuville réceptionne dans la course une passe de Schneider et déborde côté droit.

2 Après une course de 45 mètres, le milieu de terrain allemand résiste au retour de Lee Min-sung avant d'adresser un centre en retrait dans le dos de la défense coréenne.

3 Démarqué au point de penalty, Ballack doit s'y prendre à deux reprises pour tromper Lee Woon-jae, du plat du pied gauche.

Composition des équipes

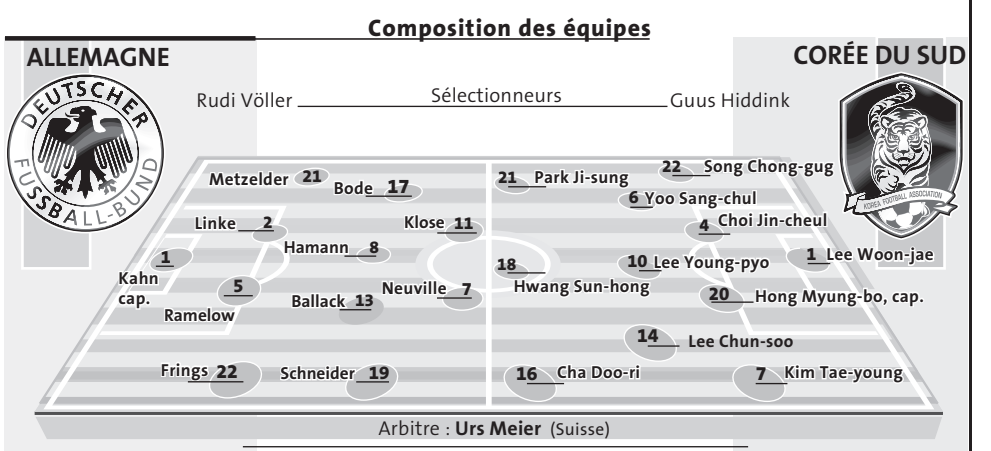

Arbitre : **Urs Meier** (Suisse)

Arbitres assistants : MM. Frédéric Arnault (France) et Evzen Amler (République tchèque)

Le parcours l'Allemagne, 1er tour groupe E : **Allemagne - Arabie S. : 8-0 ; Allemagne - Eire : 1-1 ; Cameroun - Allemagne : 0-2.**
Huitièmes de finale : **Allemagne - Paraguay : 1-0**
Quarts de finale : **Allemagne - Etats-Unis : 1-0**

Le parcours de la Corée du Sud, 1er tour groupe D : **Corée - Pologne : 2-0 ; Corée - Etats-Unis : 1-1 ; Portugal - Corée : 0-1.**
Huitièmes de finale : **Corée - Italie : 2-1** (but en or)
Quarts de finale : **Espagne - Corée : 0-0** (3 t.a.b. à 5)

Remplacements

ALLEMAGNE
70e : Bierhoff pour Klose
85e : Jeremies pour Schneider
88e : Asamoah pour Neuville

CORÉE DU SUD
54e : Ahn Jung-hwan pour Hwang Sun-hong
56e : Lee Min-sung pour Choi Jin-cheul
80e : Seol Ki-hyeon pour Hong Myung-bo, cap.

Moments forts

1 Michael Ballack sort vainqueur de son duel avec Lee Woon-jae. Les Coréens ne s'en relèveront pas.

2 Les deux équipes n'ont rien trouvé à redire aux décisions d'Urs Meier, l'arbitre suisse de la rencontre, qui avertit ici Michael Ballack.

3 Le capitaine allemand, Oliver Kahn, défend avec brio le but de la meilleure défense du Mondial.

LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

Déification

Ce n'est pas parce que les Diables rouges n'ont pas réussi la passe de cinq, butant sur le réalisme allemand après avoir évincé quatre nations européennes, que leur entraîneur, Guus Hiddink, cesse d'être un héros. La presse sud-coréenne continue de chanter les louanges du sélectionneur néerlandais, qui a permis à l'équipe asiatique d'accéder au carré final de la Coupe du monde de football, alors qu'elle n'y avait jamais remporté une victoire jusque-là. *« Le monde restera surpris encore longtemps par ce renouveau de l'Histoire »*, a écrit le journal *Chosun Ilbo.*
La déification du coach se poursuit donc, notamment dans les entreprises en quête de managers de la trempe de Hiddink, capable de transcender ses joueurs en leur communiquant un *« esprit de combattant »* (les journaux ont adhéré à cette philosophie, comme le montrent leurs mots d'ordre belliqueux à la veille de chaque match : *« Il faut couler l'invincible armada »*, *« Nos guerriers vont franchir le Rubicon »*...) Les conglomérats Samsung et LG invitent Hiddink à venir discourir devant leurs cadres sur sa méthode qui tient en quelques points : soyez créatifs, entraînez-vous sans compter, ne suivez pas Confucius dans sa vénération des anciens, ne redoutez pas l'humiliation en affrontant plus fort que vous...
L'euphorie qui a accompagné l'épopée des Diables rouges est analysée par la presse comme un signe rassurant. *« La nouvelle génération, connectée sur Internet et les nouvelles technologies, avait perdu le sentiment d'appartenance à une nation, disait-on... Les semaines que nous venons de vivre ont rassuré. »* Les journaux attendent de la levée en masse des supporteurs, gagnés toutes ces semaines folles par une extase jubilatoire, des retombées positives en tous domaines : politique, économie, la vie en général. Longtemps encore après que les stades se seront vidés, résonneront les *« trompettes de l'épopée sud-coréenne »*, évoquées par le *Joongang*... *« Nous n'avons jamais eu l'occasion d'être fiers de notre pays »*, raconte dans le magazine *Time* une Coréenne, qui dirige à Séoul une entreprise de relations publiques. *« Nous avons connu tant de difficultés politiques, de cas de corruption, de guerres. Et puis il y a cette séparation avec le Nord. Mais, aujourd'hui, je me sens fière. »* Un avocat ajoute que *« jamais sans doute depuis l'indépendance gagnée sur le Japon le pays ne s'est senti aussi bien. »*

BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H-22 H 30), EN DIRECT

« L'équipe allemande était en pleine reconstruction, avec des jeunes. Elle est arrivée pleine d'humilité et a avancé petit à petit jusqu'à la finale »

Laurent Blanc, ancien international français, mardi 25 juin, 22 h 20

Sept millions de personnes dans la rue

■ Dans le stade de Séoul, passé un moment de stupeur, les supporteurs des « Diables rouges d'Asie » ont acclamé leur équipe, malgré la défaite (0-1) face à l'Allemagne

■ Des millions de spectateurs ont assisté à la rencontre sur des écrans placés dans les rues de la capitale sud-coréenne. Cependant, après le match, la fête a tourné court

Lorsque l'arbitre suisse, Urs Meier, fit retentir pour la dernière fois son sifflet, il y eut un moment d'irréalité, de stupeur engourdie. Une ou deux secondes suspendues, muettes. Seuls les joueurs allemands semblaient animés de vie, commençant de se congratuler. Leurs homologues coréens restaient figés sur place, comme anéantis, devant un public où l'incrédulité n'avait pas encore laissé la place à la déception. L'impensable venait de se produire : la Corée du Sud n'irait pas en finale. Alors, dans le magnifique stade de Séoul, 60 000 supporteurs, arborant presque tous le maillot désormais célèbre des Diables rouges, entonnèrent, une dernière fois, de toutes leurs forces, le cri de ralliement qu'ils avaient scandé quatre-vingt-dix minutes durant : *« Dae-Han Min-Guk » (« République de Corée)* ». Sur la pelouse, les joueurs de leur équipe relevèrent la tête. Dans une longue et émouvante ovation, tout un peuple leur disait merci. Merci pour près d'un mois de rêve éveillé, merci pour la fierté et la confiance accumulées, pour l'émotion, pour l'allégresse. Pour tout.

JACQUES DEMARTHON/AFP

A la fin de la demi-finale face à l'Allemagne, mardi 25 juin, l'équipe coréenne salue le public du stade de Séoul, paré des couleurs de la sélection nationale. A droite, l'entraîneur néerlandais de la sélection, Guus Hiddink, applaudit ses joueurs.

« ON SERA ENCORE MEILLEURS »

Membre du club des supporteurs de l'équipe nationale, Kim Chong-huk, 22 ans, n'ira pas à Yokohama. Lui qui avait assisté à toutes les rencontres de son pays jusqu'à ce mardi 25 juin était si totalement convaincu que son pays battrait l'Allemagne qu'il avait déjà réservé un billet d'avion pour la finale. Etudiant, il avait travaillé et économisé sou à sou et, jusqu'à 20 h 30, heure coréenne, mardi soir, ne doutait de rien : *« C'est nous qui, chez eux, serons champions du monde »*, nous disait-il. Triste soirée de 25 juin. Une date que sans doute bien peu de jeunes Coréens du Sud savaient qu'elle marquait aussi l'anniversaire d'un autre événement tragique de leur histoire, et d'une ampleur incomparablement plus grave : le début de la guerre de Corée, il y a cinquante-deux ans.

Journaliste au *Chosun Ilbo*, Chung Jae-yon retenait ses larmes. C'était, disait-elle, *« la première fois qu'*[elle] *assistait à un match, et il fallait que ce soit celui-là ! »* Lycéen, Kim Suk-kae regrettait qu'*« une seule erreur de défense nous aie coûté la défaite. Ils ont très bien joué, mais ils étaient fatigués. Ils n'avaient plus la force de courir comme avant. Je suis triste, mais je suis fier d'eux,* concluait-il. *La prochaine fois, on sera encore meilleurs »*.

Plus féru de football, Park Song-hum, 29 ans, avouait *« se sentir sonné »*. Mais, ajoutait-il, *« il faut bien admettre qu'on a eu beaucoup de chance jusqu'à maintenant. Sur ce match, notre équipe ne méritait pas la finale »*. Et de formuler un vœu : que Gus Hiddink *« continue d'entraîner nos joueurs jusqu'à la prochaine Coupe du monde »*. Tout avait pourtant paru si bien commencer. Le matin même, pour la finale, le gouvernement avait décrété le 30 juin *« jour férié de la Coupe du monde »*, et ce, quel que soit le résultat de la Corée le soir. Il régnait, dans les rues de Séoul, une ambiance formidable, faite d'allégresse et de discipline. Pas l'ombre d'une violence, même sur le passage de l'association de supporteurs des Diables rouges, qui n'ont décidément aucune parenté possible avec les hooligans européens. Dès midi, une foule de jeunes, estimée à plus d'un million, avait envahi les grandes artères de la ville, où avaient été placés d'innombrables écrans géants.

« HYMNE À LA JOIE »

Des heures à attendre, assis devant des cordons de policiers, par classes entières, ou avec sa petite amie. Des heures à chanter sans discontinuer le nouvel air fétiche des footballeurs coréens : l'*Hymne à la joie* de Beethoven, agrémenté de paroles évidemment réécrites par les Diables rouges. On estime à 7 millions le nombre de Coréens ayant assisté dehors à la rencontre. Hormis les Allemands, les touristes européens semblaient conquis, et avouaient souvent leur préférence pour l'équipe de Corée.

Dans le stade régnait une ambiance plus survoltée. *« Non stop action ! Beat Germany ! » (« Ne vous arrêtez pas, battez l'Allemagne »),* clamait une large banderole le long du virage sud. Plus d'une heure durant, la marée rouge a soutenu son équipe. Jusqu'à cette 74e minute de malheur, et ce but de Ballack. Il ne restait qu'un quart d'heure et, malgré la poussée qu'insufflait encore le public à son équipe, nombreux avaient déjà compris que la fête s'arrêterait là. Le match terminé, devant l'entrée du métro, les Diables rouges tentaient encore une fois de faire scander *« Tae han min-guk »* (« République de Corée) aux spectateurs déçus. Le cœur n'y était plus. A une heure du matin, la place de la mairie de Séoul était affreusement vide. Lors de la victoire sur l'Espagne, six jours auparavant, ils étaient encore des milliers à s'enivrer de bonheur à 6 heures du matin.

Sylvain Cypel (à Séoul)

La TV nord-coréenne fête la défaite des Etats-Unis

La télévision officielle nord-coréenne, qui n'a pas acquis les droits de retransmission du Mondial 2002, a piraté les images du match Allemagne-Etats-Unis (1-0) pour offrir à son public, en guise de cadeau pour le 52e anniversaire du début de la guerre de Corée (1950-53), de larges extraits de l'élimination américaine en quart de finale.

***« La retransmission, d'une durée de 55 minutes, a été soigneusement caviardée afin de ne montrer aucun drapeau américain, et la bande-son a été gommée, remplacée par un commentaire très critique à l'encontre des Américains »*, a indiqué mercredi 26 juin à Séoul le ministère sud-coréen de la Réunification.**

Les Etats-Unis avaient pris en 1950 le parti de la Corée du Sud contre le régime communiste installé à Pyongyang lorsque, le 25 juin, les troupes du Nord, appuyées par la Chine, avaient déclenché un conflit qui, en trois ans, avait fait 3 millions de morts.

Supporteurs et politiques fêtent « le retour de l'Allemagne »

■ Les candidats à la chancellerie, qui sont en campagne électorale, tentent de récupérer le succès de la « Mannschaft », et ils se déplaceront à Yokohama, au Japon, pour assister à la finale, dimanche 30 juin

Jusqu'à la demi-finale, la campagne électorale allemande en cours se jouait calculette à la main, chaque candidat dénonçant comme irréaliste et coûteuses les promesses électorales de l'autre. Depuis que la présence de l'Allemagne en finale de la Coupe du monde est acquise, l'affrontement se fait balle au pied. Le résultat du match Allemagne-Corée (1-0) était à peine connu que les deux candidats à la chancellerie, le tenant social-démocrate Gerhard Schröder et son challenger démocrate-chrétien Edmund Stoiber, annonçaient qu'ils se rendraient l'un et l'autre à Yokohama pour assister à la finale.

Sans doute est-il impossible d'évaluer ce que leur vaudra, électoralement parlant, le déplacement japonais. Mais une absence serait à coup sûr mal interprétée. Mercredi 25 juin, un sociologue expliquait gravement à la télévision que la victoire allemande en demi-finale et, peut-être, en finale, ne pouvait que symboliquement profiter au chancelier sortant. Gerhard Schröder et Edmund Stoiber, qui aspirent tous deux à conduire le pays, ne peuvent en tout cas pas se permettre de ne pas communier avec lui lorsqu'il se fraie le passage vers les premières places.

En phase avec le sentiment diffus dominant, tous deux ont d'ailleurs intégré dans leur discours le thème du retour de l'Allemagne sur la scène mondiale. Gerhard Schröder ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque les responsabilités nouvelles que son pays doit assumer dans le concert des nations. Quant à Edmund Stoiber, il reproche précisément à la politique de son adversaire de ne pas se donner les moyens de le faire ou, pire, d'être responsable de son déclin.

SHAUN BEST/REUTERS

Le sélectionneur allemand Rudi Völler tombe dans les bras du capitaine de la Mannschaft, Oliver Kahn, après la victoire (1-0) face à la Corée du Sud.

« Nous étions la meilleure équipe, nous avons mérité de gagner », a déclaré Gerhard Schröder, à Ottawa, où il participe au sommet du G8. Comme pour les autres rencontres, le chancelier, qui est un fan reconnu du ballon rond, avait repoussé ses rendez-vous pour pouvoir regarder le match entouré de ses collaborateurs, de journalistes et de caméras de télévision. Le soir-même, pas une seule chaîne n'a manqué l'image où le supporteur Schröder, bras en l'air, saute de sa chaise après le tir réussi de Michael Ballack.

L'enjeu ne se limite donc pas au sport et, plus ou moins consciemment, l'Allemagne toute entière l'a exprimé hier en se figeant devant ses écrans de télévision. La presse populaire qui manque rarement l'occasion de manifester sa sollicitude envers ses lecteurs avait, la veille, et en première page, demandé aux patrons d'accorder une pause à leurs employés pour qu'ils puissent regarder le match. De fait, le pays s'est arrêté le temps du jeu.

La victoire était à peine acquise que les pétards explosaient dans les rues parcourues par les premiers cortèges automobiles. *« L'Allemagne est de retour ! »*, criaient les surpporters en arpentant, drapeau noir-rouge-jaune déployé et canette de bière à la main, le Kurfürstendamm, l'une des principales artères de Berlin, où aucun incident notable n'a été signalé.

Toutefois, des échauffourées entre supporteurs et policiers ont éclaté dans le centre-ville de Mannheim, faisant trois blessés dans les rangs des forces de l'ordre. Plusieurs centaines de skinheads et hooligans ont lancé des bouteilles et des fusées en direction des policiers qui surveillaient leur rassemblement. A Düsseldorf, une centaine de supporteurs ont été placés en garde à vue, la police étant intervenue après qu'un groupe eût allumé des feux d'artifice dans un centre commercial.

Mardi 25 juin, l'adversaire de la finale – Turquie ou Brésil – n'était pas encore connu. Une rencontre Allemagne-Turquie serait, d'une certaine façon, une affaire de famille : avec 2,8 millions de personnes, les Turcs d'Allemagne constituent la plus forte communauté étrangère du pays et quatre des joueurs de l'équipe turque sont nés, ont grandi et ont appris à jouer en Allemagne. Mais une affaire de famille à haut risque compte tenu des relations tumultueuses entre les deux communautés.

Schröder et Stoiber, qui aspirent à conduire le pays, ne peuvent pas se permettre de ne pas communier avec lui

Georges Marion (à Berlin)

La Corée est défaite mais l'Asie triomphe

■ « Les Occidentaux doivent accepter l'idée que l'Asie existe, qu'elle a aussi des moyens », affirme un étudiant à Séoul

LEE JIN-MAN/GAMMA

Deux acteurs sud-coréens, Hong Young-mook et Um Gi-young, portant les couleurs de la Corée du Sud et du Japon, après la victoire des Diables rouges asiatiques face au Portugal, le 14 juin.

La Corée du Sud ne sera pas championne du monde. S'il est trop tôt pour savoir si l'extraordinaire engouement qu'a suscité son équipe de football parmi sa population laissera des traces durables, on peut, déjà, en tirer quelques enseignements.

La consolidation d'une « identité nationale sud-coréenne », d'abord. Plus la demi-finale contre l'Allemagne approchait, et plus la liesse générale atteignait de nouveaux sommets, axée autour du slogan sans cesse répété : *« Taehan min-guk »* (« République de Corée »), par opposition aux *« frères »* de la Corée du Nord communiste. Une ferveur aux relents parfois désagréablement chauvins, mais plus souvent bon enfant, chaleureuse et communicative. Une liesse bien évidemment projetée sur les *« nouveaux héros »*, les *« guerriers »* que sont les Ahn Junghwan, l'avant-centre chouchou des supportrices et crucificateur des Italiens, Lee Wong-jae, auteur de l'arrêt fatidique d'un penalty face aux Espagnols, ou le capitaine Hong Myung-bo.

Du *« miracle coréen »* à la *« grandeur d'une nation »* en passant par le *« triomphe de l'esprit »* évoqués par les chroniqueurs, les footballeurs locaux sont devenus les vecteurs d'une euphorie confinant à la béatitude. Et, depuis le phénomène Beatles en Grande-Bretagne dans les années 1960, on n'a pas souvenir d'un groupe de jeunes garçons dans le vent ayant suscité une pâmoison aussi bruyante chez autant de très jeunes filles à leur simple apparition à la fenêtre de leur hôtel.

GLISSEMENT SÉMANTIQUE

Pourtant, en quelques jours, un nouveau phénomène, plus sophistiqué, a progressivement tendu à remplacer la ferveur « coréanocentrée ». *« Glory, Glory, Korea »*, titrait le *Korea Herald* au lendemain de la victoire controversée contre l'Espagne, samedi 22 juin. Mardi, au matin de la demi-finale fatidique, la tonalité générale avait changé. Le *Korea Times* intitulait ainsi son éditorial « La fierté de l'Asie ». Et le *JoongAng Ilbo* titrait : « L'entraîneur *[Guus Hiddink]* nous a démontré que l'Asie en est capable. »

Notable depuis quelque temps déjà, ce glissement sémantique, de la Corée vers l'Asie tout entière, représentée par les Coréens du Sud, a été avivé par les réactions dans la polémique sur l'arbitrage. Alors que la plupart des Occidentaux, officiels et médias réunis, vilipendaient les fautes d'arbitrage qui avaient permis à la Corée du Sud de parvenir en demi-finales, gouvernements et fédérations de football asiatiques saluaient unanimement le succès coréen, ajoutant souvent qu'il était à leurs yeux *« mérité »*.

Sachant que Tokyo compte une forte population sud-coréenne immigrée, le *JoongAng Ilbo* se réjouissait de ce que le premier ministre nippon était annoncé, à la tête d'une délégation de 316 hommes politiques et de plusieurs milliers de supporteurs nippons, au match de Séoul, mardi. *« Ce n'est pas seulement notre vœu le plus ardent, mais aussi l'espoir de tous les Asiatiques que l'équipe de Corée triomphe ce soir et aille à Yokohama »*, lieu de la finale, assurait le *Korea Times*.

« TOURNANT HISTORIQUE »

Deux jours durant, tout ce que Séoul compte de médias et de commentateurs ont fourni sans discontinuer moult arguments pour démontrer que l'arbitrage avait été plutôt bon. Les réactions européennes sont vivement dénoncées. *« Cela prend la forme d'un procès »*, écrivait le *Korea Times*. *« Certes, pris ensemble, les faits* [les buts annulés des adversaires de la Corée] *peuvent impressionner. Mais, pris séparément, ils donnent une image fort différente. »* Et d'appeler les Coréens à ne pas se laisser émouvoir par les arguments *« enfantins »*, *« misérables »*, quasi racistes, de pays qui ne peuvent accepter leur défaite.

Lee Eun-ho, 26 ans, étudiant en communication et l'un des fondateurs des Diables rouges, le club de supporteurs de l'équipe nationale, qui regroupe désormais 120 000 membres, développait un argumentaire plus élaboré, qui s'inscrit dans la revendication panasiatique évoqué plus haut. *« La Corée a bénéficié de décisions arbitrales erronées,* admettait-il volontiers. *Mais elle a si souvent été discriminée dans le passé ! Pour une fois que c'est en notre faveur, les puissants du football sont bien mal venus de s'en offusquer. Nous avons eu de la chance parce que la chance sourit toujours aux forts, et nous le sommes devenus. Les Occidentaux doivent accepter l'idée que l'Asie existe, qu'elle a aussi des moyens. Jusqu'à ce jour, la Coupe du monde était monopolisée par les représentants de deux continents, et même de deux moitiés de continent : l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Sud. Mais la mondialisation doit aussi s'appliquer au sport. Il eût été impensable qu'un tournoi mondial disputé en Asie ne compte aucun asiatique en demi-finales. Cette fois, quatre régions, l'Extrême et le Proche-Orient, l'Amérique latine et l'Europe de l'Ouest, y sont représentées. C'est donc le premier tournoi qui mérite réellement de s'intituler mondial. »* Et c'est, conclut-il, *« un tournant historique »* pour le football, qui ramène les coups de pouce des arbitres en faveur de son pays à des péripéties. En quelque sorte, cette *« discrimination positive »* était le seul moyen pour les faibles ou supposés tels de se battre à armes égales dans la mondialisation. Le rappel d'un passé de victimes pour justifier des avantages indus peut heurter. Mais il est, politiquement, efficace. Qui, une fois finie la Coupe du monde, se souviendra des fautes de goût d'arbitres négligents ? Dans moins d'un mois, chacun, en revanche, retiendra que, pour la première fois, un pays asiatique est parvenu en demi-finales d'un tournoi mondial.

Sylvain Cypel (à Séoul)

La FIFA favorable à un quatrième arbitre

Le débat autour de l'arbitrage du Mondial continue de susciter des prises de position. Après que Sepp Blatter, président de la Fédération internationale de football (FIFA), eut fermement condamné les erreurs d'arbitrage (*Le Monde* du 26 juin), les arbitres, par la voix de Senes Erzik, président de la commission des arbitres de la FIFA, ont dénoncé les allégations de corruption formulées contre eux en Italie et en Espagne. *« Nous ne pouvons pas ignorer le fait que certains sports ont connu l'ignominie de la corruption ces dernières années. Mais le football est un sport qui ne verse pas dans une telle malhonnêteté »*, a déclaré Senes Erzik, mardi 25 juin. La veille, Sepp Blatter avait affirmé que *« toutes les allégations portant sur un complot en faveur de la Corée du Sud* [étaient] *entièrement rejetées »*.

Si le président de la FIFA demeure réticent à l'utilisation de la vidéo, il a relancé la question de la présence d'un quatrième arbitre, lundi 24 juin, lors d'un entretien accordé à l'agence suisse Sportinformation. *« Sur proposition de Michel Platini, nous allons expérimenter l'an prochain, au cours de l'un des quatre tournois organisés par la FIFA, la présence d'un quatrième arbitre »*, a annoncé le Suisse, réélu pour quatre ans à la tête de la FIFA le 28 mai. Ce quatrième arbitre *« sera placé derrière les buts - où il pourra se déplacer sur la ligne de fond - pour déceler les irrégularités dans la surface de réparation*, a précisé Sepp Blatter. *Ainsi les arbitres assistants pourront se concentrer sur les hors-jeu. »*

Ses propositions ont trouvé un écho favorable auprès de l'Union européenne de football (UEFA) et de son secrétaire général, Gerhard Aigner. Ce dernier a regretté, mardi 25 juin, sur le site Internet de l'UEFA, qu'aucun test sérieux avec deux arbitres de champ n'ait été réalisé : *« Avant de parler de caméras, il faudrait d'abord utiliser les ressources humaines »*, a-t-il affirmé.

(AFP et Reuters)

DÉPÊCHES

Hiddink favorise la croissance

▶ A la suite du parcours de la sélection coréenne, entraînée par le Néerlandais Guus Hiddink, les 279 entreprises néerlandaises installées en Corée du Sud connaissent de fortes progressions, selon le quotidien *Korea Times*. Depuis le début de la compétition, le 31 mai dernier, Heineken, par exemple, a connu une augmentation de 15 % de ses ventes de bières.

Un parieur passe près du jackpot

▶ **Un parieur un peu fantasque, en Nouvelle-Zélande, est passé près de l'exploit. Depuis décembre 2001, il s'est rendu à de multiples occasions dans les agences de la société nationale des paris, à Auckland, pour miser sur une victoire finale de la Corée du Sud ou du Japon. En tout, ce parieur aurait dépensé 1 250 dollars (1 290 euros), en 125 paris. La défaite de la Corée du Sud, mardi 25 juin, a soulagé les bookmakers : ils auraient dû lui verser la somme de 31 000 dollars (32 000 euros) en cas de victoire de la Corée du Sud en finale.**

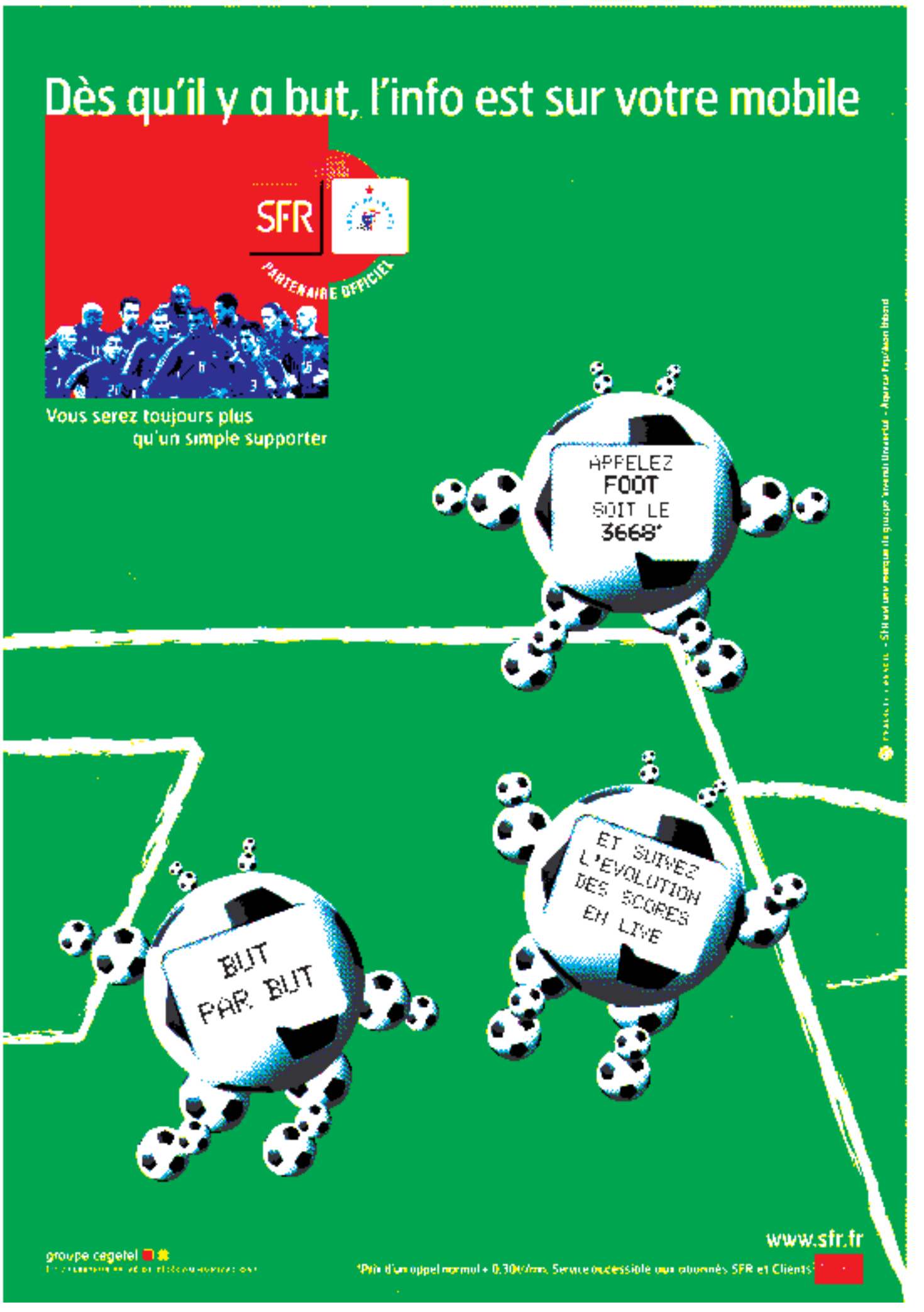

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

Au nom de la concurrence

Si la notion de concurrence est inhérente au système capitaliste, il n'en est pas de même pour le secteur non marchand des fédérations sportives françaises. Ce sont des associations régies par la loi 1901, donc a priori des institutions désintéressées, désireuses de satisfaire à leur mission de service public. Le développement du sport business a fait voler en éclats cette utopie fondatrice. La recherche de nouvelles ressources financières a instauré une concurrence féroce entre les fédérations.

En termes d'effectif, le football arrive largement en tête avec 2 millions de licenciés, suivi du tennis (1 million), du judo (550 000) et du basket (450 000). A l'opposé, certaines fédérations « exotiques » n'ont que quelques centaines de licenciés. Cette statistique est capitale : elle conditionne les subventions du ministère. C'est pourquoi les fédérations se doivent d'attirer leurs « consommateurs » très tôt et de les fidéliser pour éviter qu'ils ne se lassent et passent à l'ennemi.

Le football à 7, l'éveil judo, le mini-tennis ou le mini-basket vont dans ce sens. Un nombre important de licenciés permet aussi une rentrée substantielle d'argent grâce à la licence payante. Mais la masse ne suffit pas, l'élite se doit d'assurer des résultats en compétition qui vont asseoir la réputation du sport dans les médias. Il s'agit d'une variable fondamentale pour les fédérations dites olympiques (aviron, judo, escrime, canoë-kayak) qui jouent très gros à chaque olympiade : leur possibilité d'accéder à la télévision est rare et souvent limitée aux Jeux olympiques. Un échec et les quatre ans qui suivent sont synonymes de « vaches maigres ».

Afin de pallier l'insuffisance de fonds en provenance de l'Etat qui se dégage de ses responsabilités, les fédérations ont diversifié leurs sources de financement. Les droits TV sont les plus lucratifs pour les fédérations importantes : quel contraste entre les 740 heures de diffusion du football sur les chaînes hertziennes en 2000 (qui rapportent 450 millions d'euros par an à la Ligue nationale de football) et les quelques minutes consacrées à l'haltérophilie ou au tir à l'arc qui doivent assurer les frais de production des images. La concurrence est féroce entre les « grosses » fédérations car le temps d'antenne est limité sur une année et il faut se partager le « gâteau » des droits.

Il en est de même pour les ressources annexes : la Fédération française de tennis doit sa richesse aux recettes de Roland-Garros (environ 80 millions d'euros) qui assurent 80 % de son budget.

La « chasse aux sponsors » est un casse-tête pour les petites fédérations qui essaient de nouer des partenariats durables et lucratifs. L'exemple de l'aviron, qui a eu droit à 7 heures de retransmission télévisée en 2000 (le chiffre est beaucoup plus faible hors année olympique), est remarquable : cette discipline génère 1,2 million d'euros de recettes de partenariats. Et la concurrence est rude. Comme dans le reste du système économique, la libéralisation du sport conduit à une concentration des moyens (droits TV, sponsoring, subventions) sur un oligopole de grosses fédérations. L'Etat doit prendre conscience de ce décalage et assumer ses responsabilités pour remédier à cette situation.

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).

Ilhan, la doublure en pleine lumière

■ L'attaquant turc est arrivé au Mondial dans l'ombre d'Hakan Sukur. Mais c'est lui qui a qualifié son équipe pour les demi-finales en marquant le but en or face au Sénégal

■ Avant même de rencontrer le Brésil, mercredi 26 juin, à Saitama (Japon), ce joueur du Besiktas Istanbul né en Bavière rêvait d'une finale Turquie-Allemagne

Le staff médical turc a levé l'un des grands mystères de cette Coupe du monde : si le capitaine de la Turquie, Hakan Sukur, évolue à un niveau si éloigné de sa réputation, c'est à cause d'un problème récurrent à la cuisse, une élongation. *« Il a joué tous les matches malgré sa blessure et, à chaque mi-temps, il recevait des soins pendant le quart d'heure tout entier »*, a assuré l'encadrement turc à la veille de la demi-finale qui devait opposer la Turquie au Brésil, mercredi 26 juin. Depuis le début du Mondial 2002, le « Roi » Hakan Sukur, meilleur réalisateur de l'histoire de la sélection nationale turque (35 buts), n'a cessé de décevoir ses supporteurs.

L'avant-centre de la Turquie et de Parme n'a pas marqué une seule fois en cinq matches. Lors du premier tour, il avait provoqué une minicrise au sein de son équipe en s'en prenant à ses coéquipiers du milieu de terrain, trop préoccupés à ses yeux de se faire remarquer et pas assez voués à son service exclusif. Face au Sénégal, en quarts de finale, il a laissé filé deux occasions extraordinaires, qui ont fini de lasser ses derniers supporteurs inconditionnels, parmi lesquels son entraîneur, Senol Gunes.

KYODO/MAXPPP

Ilhan (à gauche) salue les Brésiliens Rivaldo (au centre) et Denilson à l'issue de la rencontre Turquie-Brésil (1-2) du premier tour. « Nous étions dans un mauvais jour », assure l'attaquant turc.

RENOUVEAU DE LA SÉLECTION

La Coupe du monde d'Hakan Sukur aurait pu s'arrêter à la 67e minute du quart de finale, lorsqu'il a dû céder sa place à Ilhan Mansiz. Ce jeune attaquant du Besiktas (l'un des principaux clubs d'Istanbul) piaffait d'impatience depuis le début du tournoi. Face à la défense dépassée du Sénégal, il s'est d'emblée montré à son avantage. Après trois minutes de prolongation, il a magnifiquement prolongé un centre d'Umit Davala dans le but de Tony Sylva et offert à son pays une qualification historique pour la demi-finale. Et le voilà qui se retrouvait en concurrence avec Hakan Sukur de retour à la pointe de l'attaque turque pour cette rencontre unique.

« Si Hakan Sukur joue, ce sera un miracle, car il est touché au genou », a prévenu l'encadrement turc. Il était surtout touché dans son orgueil et le miracle a eu lieu. N'empêche, à 26 ans, Ilhan Mansiz illustre à la fois le renouveau et l'ouverture de la sélection turque, qui n'avait jamais compté autant de joueurs nés à l'étranger ou ayant suivi la piste d'Hakan Sukur dans les championnats étrangers, notamment en Italie et en Angleterre. Comme les milieux de terrain Yildiray Basturk et Umit Davala, le « buteur en or » de la Turquie est né et a grandi en Allemagne. Quand, à l'âge de 20 ans, il s'est laissé convaincre par ses parents d'aller vivre et travailler au pays, le choc fut si rude qu'il ne tarda pas à reprendre l'avion pour retrouver sa ville de Kempten, en Bavière.

Depuis cet aller-retour nostalgique, le jeune homme aux cheveux longs et aux traits délicats a su retrouver les codes d'accès à la culture du pays de ses parents. Il a rejoint le Besiktas, où sa popularité auprès des femmes n'a rien à envier à celle de David Beckham en Angleterre. Il a fini la saison 2001-2002 en tête du classement des buteurs, avec 20 buts.

OCCASION SAISIE

Ses débuts en sélection nationale, en octobre 2001, face à la Moldavie, ont été assez concluants pour que Senol Gunes l'invite à rejoindre le groupe des 23 représentants de la Turquie en Corée du Sud et au Japon. Il savait en arrivant qu'il était destiné à jouer les doublures du héros Hakan Sukur. Il rêvait sans doute de prendre sa chance à la première occasion. Mais il ne pouvait se douter qu'elle conduirait son pays, ce pays qui est enfin devenu le sien, en demi-finales de Coupe du monde.

Ilhan Mansiz était rempli d'espoir avant d'affronter le Brésil. *« C'est vrai, nous avons perdu contre cette équipe au premier tour, mais nous étions dans un mauvais jour*, assure-t-il. *Depuis, nous avons fait de belles choses et nous sommes tout à fait capables de créer une surprise. »* Le Brésil, rappelle-t-il, *« n'a pas bien joué contre la Belgique, et, s'ils jouent comme ça contre nous, je pense que nous pouvons les battre. Nous avons notre chance si nous sommes forts sur le plan technique »*. Les footballeurs du monde entier rêvent de disputer une demi-finale face au Brésil. Avant de rencontrer les Sud-Américains, Ilhan Mansiz avait en tête une tout autre finale de rêve : *« Turquie-Allemagne, c'est mon souhait, et peut-être qu'on pourrait les battre et gagner cette Coupe du monde. »*

Eric Collier (à Saitama)

AMBIANCE BRÉSILIENNE

LA COUPE DU MONDE VUE DE BRASILIA

Le nouveau look de Ronaldo déplaît à sa femme, à sa mère et à ses fans

C'est sans doute pour effrayer les Turcs ! » : Renato, un sexagénaire du quartier de Bento Ribeiro à Rio, qui a vu grandir Ronaldo, risque une explication. Dans la rue où l'attaquant a passé son enfance et pratiqué ses premiers dribbles, la nouvelle coupe de cheveux ne fait pas recette. Son cousin Eduardo comme sa mère, Sonia, et même Milene, sa jeune épouse, n'ont pas aimé le *topete,* le toupet affiché mardi par Ronaldo. La presse du Brésil commente avec sévérité l'innovation : Ronaldo a cette fois marqué contre son camp. Les adjectifs *« horrible, ridicule »* reviennent dans presque tous les journaux. Le populaire *O Dia* imagine que Ronaldo s'est inspiré du personnage d'une bande dessinée enfantine brésilienne, Cascão, un trublion qui ne se lave jamais et n'a qu'une touffe de cheveux sur le devant de la tête.

O Globo a cru reconnaître *« un look de Tintin aplati »*, un *« Mohican rebelle »* qui a voulu imiter David Beckham et sa crête dorée. La chevelure du capitaine anglais est déjà en vogue chez les jeunes Brésiliens, mais, dès la divulgation des images sur les écrans de télé, deux frères, Carlos Melchior et Marcos, ont adopté la coupe de leur idole. Selon le journal sportif *Lance*, ils auraient eu un franc succès, dans les rues de Rio, en sortant de chez leur coiffeur, certains les appelant quand même *« E.T. »* (« Extra-Terrestre ») ! Dans la rue, les commentaires vont bon train. Dans son kiosque à journaux, Carlos riait encore en voyant le crâne de Ronaldo à la « une » de tous les quotidiens du jour. Marina, une employée, trouve cela affreux. *« Mais mon voisin veut se faire la même coupe, pour porter chance au Brésil ! »*

« Ce n'est ni une promesse ni un pari », a juré le joueur mardi, à l'issue de l'entraînement, où son innovation capillaire a éclipsé les questions autour de sa cuisse gauche. Ronaldo confesse avoir lui-même réalisé cette coupe avec sa tondeuse. Cafu, le capitaine, le trouve courageux de s'exhiber ainsi, mais ne croit pas qu'il résistera très longtemps avec *« une chevelure si ridicule »*. Selon le sondage réalisé par la télévision durant la demi-finale Corée-Allemagne, 74 % des réponses désapprouvent l'invention. *« Qu'il rase tout »*, implorent sa mère et sa femme. Depuis longtemps, les cheveux de Ronaldo suscitent des commentaires. Sa tête rasée aurait, dit-on, fait l'objet du contrat à vie signé avec son sponsor américain, Nike. Mais tout le monde se souvient aussi qu'un jour, dans un programme télé du dimanche, le jeune homme avait déclaré avoir honte de ses cheveux *sarara*, le cheveu crépu des Noirs.

En tout cas, il y a bien longtemps que Ronaldo ne faisait plus la « une » de tous les quotidiens du Brésil. La dernière fois remonte à sa seconde blessure au genou, en avril 2000. Aujourd'hui, on l'appelle encore *« Fenomeno »*, le surnom qui lui a été attribué dans son club italien, l'Inter Milan, mais plus pour éviter la confusion avec l'autre Ronaldo de l'équipe, Ronaldinho « Gaucho », le joueur du Paris-SG. Cette fois, Ronaldo doit partager le haut de l'affiche avec Rivaldo et Ronaldinho, au sein de *« l'attaque des trois R »*.

Annie Gasnier (à Brasilia)

RAPHO/NETWORK

LA PHOTOGRAPHIE DE

DAVID DARE PARKER

Sur le toit du Mondial

Dans le quartier commercial de Shibuya, à Tokyo, au cœur de l'empire des marques, des enfants participent à un tournoi sur le toit d'un grand magasin.

24 JUIN 1958 (stade Rasunda de Stockholm, Suède), demi-finale Brésil-France (5-2).
La première référence des Bleus en Coupe du monde : la fougue de Just Fontaine (qui marque ici, face à Gilmar, le 9e de ses 13 buts de 1958 et égalise à la 9e minute : 1-1) face au génie du jeune Pelé. Les espoirs français sont rapidement ternis par la blessure du défenseur et capitaine Robert Jonquet. Aucun remplacement n'étant possible, il reste sur l'aile gauche, marchant avec peine, ignorant qu'il souffre d'une double fracture du péroné. « A onze, nous tenions le coup. Rien ne dit que nous n'aurions pas résisté encore longtemps », regrette l'entraîneur français Albert Batteux. Pelé ne se pose pas la question. En inscrivant trois buts à Claude Abbes en seconde période, il ouvre pour le Brésil les portes de la finale contre la Suède et de la première victoire en Coupe du monde.
(Légendes : Mickaël Caron, Thomas Deligny et Christophe Gattuso)

L'EQUIPE/PRESSE-SPORTS

1 *JUST FONTAINE (n° 17). Just Fontaine détient le record du nombre de buts marqués en une seule Coupe du monde (13 buts en 6 matches en 1958). Né le 18 août 1933 à Casablanca (Maroc), Just Fontaine évolue à l'US marocaine Casablanca, à l'OGC Nice (1953-1956) et au Stade de Reims (1956-1962). L'avant-centre de l'équipe de France (30 buts en 21 sélections) a gagné 4 titres de champion et 2 Coupes de France, et a été meilleur buteur du championnat en 1958 et 1960. Après avoir été premier président de l'UNFP (syndicat des joueurs), sélectionneur, consultant pour les médias puis commerçant, il est aujourd'hui représentant pour Adidas.*

2 *GILMAR DOS SANTOS NEVES. Né le 22 août 1930, il est considéré comme le meilleur gardien brésilien avec 95 sélections entre 1953 et 1969. Son calme rassurait les défenses, notamment celles des Corinthians Sao Paulo et de Santos où il a évolué en club. Aujourd'hui, il est directeur du Flamengo de Rio et possède une concession automobile.*

3 *NILTON DE SORDI (n° 14). Né le 14 février 1931, De Sordi a été un des meilleurs arrières latéraux du Brésil. Bien que de taille modeste, il était doté d'un très bon jeu de tête. Il a joué 501 matches avec le Sao Paulo FC. Désormais, il réside à Bandeirantes.*

4 *ROGER PIANTONI (n° 20). Né le 26 décembre 1931, Roger Piantoni était un fabuleux distributeur de ballons « en or », de passes décisives. De 1952 à 1961, il porte à 37 reprises le maillot de l'équipe de France (18 buts). Meilleur buteur du championnat en 1951 avec Nancy, il rejoint le Stade de Reims, où il gagne trois titres (en 1958, 1960 et 1962) et marque 203 buts. Il est resté proche de la Fédération française de football et de l'AS Nancy-Lorraine tout en travaillant pour un équipementier sportif.*

Le casse-tête de la photo de foot

L'image du neuvième but de Just Fontaine au Mondial 1958 permet d'apprécier dans quelles conditions les photoreporters travaillent

Brésil-France 1958

Quand il tient ce cliché entre les mains, que remarque Gérard Vandystadt ? Le directeur de l'agence de photos de sport qui porte son nom n'est pas attiré par le ballon. Il n'évoque pas la légendaire équipe de France de 1958 et le record de Just Fontaine (13 buts en 6 rencontres). Il ne « voit » pas le geste technique de ce même Fontaine lors de la demi-finale contre le Brésil, se jouant du gardien Gilmar pour égaliser à 1-1.

Non, il est fasciné par les photographes, assis sur un banc, à côté du but : *« Regardez bien, le public est le même qu'aujourd'hui, même s'il ne brandit pas de banderoles. Il y a déjà des publicités autour du stade, même si elles sont peu présentes. Les shorts sont un peu plus serrés. Il y a surtout six photographes à peine et de la place vide sur leur banc. »* Il ajoute : *« En 1998, nous étions 400. »*

La photographie de football est fortement conditionnée par sa médiatisation vertigineuse. Et par les difficultés qui en découlent pour les reporters d'images. Ils étaient 1 200 en France, en 1998. Ils seraient autour de 700 en Corée et au Japon, pour cette Coupe du monde, dont pas moins de 53 pour la seule Agence France-Presse. Il fallait observer la ruche ahurissante d'objectifs pointés sur le Coréen Ahn Jung-hwan, allongé au coin de corner, après son but en or contre l'Italie, en huitièmes de finale. *« La concurrence n'a jamais été aussi forte et acharnée,* explique le photographe Jacques Guez, de *L'Equipe. Nous sommes répartis, mètre après mètre, autour du terrain. Deux cents photographes couvrent en moyenne un match de Coupe du monde, contre vingt en 1958. Désormais, le moment-clé est saisi par plusieurs photographes et la valeur d'une photo ne réside plus dans son originalité, mais dans sa lisibilité. »*

Le sport et le football sont riches en coutumes, qui ont ensuite gagné d'autres genres fortement médiatisés du photojournalisme, d'autres acteurs de l'information, comme les hommes politiques, les stars du show-business ou les patrons d'entreprise.

C'est le cas de l'accès, sévèrement réglementé, au rectangle de gazon vert. Des syndics de presse délivrent des quotas de photographes selon l'importance des agences photo et des journaux. Des choix *« gravissimes »* ont lieu, dénonce Gérard Vandystadt, affirmant que son agence est souvent brimée : *« Aux Jeux olympiques de Salt Lake City, nous avons eu droit à trois photographes, pas quatre. »* Outre le nombre, la question de l'emplacement des reporters – autour du stade et à l'intérieur – est déterminante. Car, à la différence d'autres journalistes, le photographe doit être idéalement placé.

200 photographes en moyenne couvrent un match de Coupe du monde contre 20 en 1958

Revenons à cette image de 1958. Les reporters que l'on voit sont assis de biais, à quelques centimètres à peine de la ligne de but. *« Aujourd'hui, on croit que nous sommes derrière les filets, alors que nous sommes parqués autour du coin de corner et sur les deux longueurs »*, dit Gérard Vandystadt. Les photographes ne peuvent plus beaucoup bouger ni, à la différence d'autres sports, *« aller au-devant de la scène »*. Ils ne doivent pas non plus perturber la visibilité des panneaux publicitaires, et sont donc souvent relégués au-delà.

A part quelques privilégiés – travaillant pour les gros fournisseurs d'images ou originaires des pays qui s'affrontent sur le terrain –, la plupart doivent se livrer à un exercice que Gérard Vandystadt juge humiliant : *« En 1986, au Mexique, il fallait poireauter quatre heures avant le match. Et puis on libérait les chiens. Les photographes se mettaient à courir sur 70 mètres pour obtenir la place désirée. J'ai toujours refusé de jouer ce jeu à la con. Je préfère encore le système du premier arrivé, premier servi ; aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988, je me suis présenté à 2 heures du matin pour assister à une finale du 100 mètres, qui avait lieu à 14 h 30. »*

Jacques Deydier, directeur du département photographie à *L'Equipe*, estime que cette photo de Just Fontaine est pénalisée par l'emplacement du photographe : dans les tribunes, trop loin de l'action, à une époque où les téléobjectifs puissants n'existaient pas : *« Je l'aurais choisie pour son aspect journalistique, pas pour sa qualité d'image. »* Ce plan large sur le terrain, souvent écarté aujourd'hui, donne néanmoins le contexte, montre le retard du défenseur brésilien (n° 14) et le placement de Roger Piantoni (n° 20).

Gérard Vandystadt, pour sa part, ne dédaigne pas être dans les tribunes. Il y était lors du Mondial 1998 : *« Le matériel compense le problème d'emplacement. Mais les responsables de la sécurité nous empêchent de travailler. C'est vicieux car un photographe n'a jamais fait de mal à personne, contrairement à des spectateurs. Négocier mon espace était épuisant. Je suis inépuisable. »*

Gérard Vandystadt, qui n'est pas un fan de football – *« Je supporte très mal la vulgarité des supporteurs »* –, se console en pensant à d'autres sports où les conditions sont encore plus rudes : *« A ma place, je suis compressé comme une sardine, un téléobjectif 600 mm coincé sur un bâton, un 400 mm sur les genoux. Si, par malheur, je veux varier un angle, bouger un peu, c'est la catastrophe. »* Pour le football, quand on lui demande quel serait l'emplacement idéal, libre, jamais obtenu, pour photographier comme il l'entend, ce dernier n'hésite pas : *« Je me vois à 20 mètres à la verticale du rond central, pouvant embrasser, à 360°, le jeu, les tribunes, le stade. »*

Michel Guerrin (avec Amélie Cordonnier, Thomas Portier et Christophe Jacquet)

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Supporteur de circonstance

Finalement, cette sortie prématurée, cette Coupe du monde sans le moindre but marqué par un Bleu, nous la surmontons sans trop de cris et de pleurs. Certes, il y a d'abord eu un gros passage à vide, mais, peut-être parce qu'elle sentait confusément que le pire était à craindre, la France assume la déroute avec retenue. Il faut dire que nos p'tits gars n'ont pas eu la cruauté de nous bercer trop longtemps de vaines illusions.

Au coup de sifflet final du match contre le Danemark, on avait pourtant redouté des actes de désespoir, craint le grand déballage sur la place publique, l'étalage des rancœurs. Et puis, finalement non. Nous endurons ce revers avec dignité et pondération, tact et modération.

Nos voisins italiens n'en diront pas autant. Là-bas, l'élimination des Azzurri est une vraie catastrophe nationale, accompagnée de ce qu'il faut bien appeler une sorte de régression collective, perceptible à travers un charivari anti-arbitral et des commentaires peu amènes au sujet des réelles qualités des joueurs coréens. Plus sourde mais plus douloureuse encore est la souffrance des Argentins, privés de cette petite éclaircie qu'aurait représenté un parcours moins bref dans la compétition. Sans parler des Espagnols, qui avaient longtemps cru à leur étoile et se lamentent de n'avoir toujours pas inscrit le moindre titre à leur palmarès. Ou des Anglais, sortis par des Brésiliens qui leur auront fait encaisser deux buts parmi les plus beaux de cette édition. Plaignons aussi les Japonais, écartés par la Turquie et très vexés de voir le courant de sympathie baigner exclusivement le rival coréen.

Alors que les origines de la panne de notre équipe n'ont pas encore été analysées en profondeur, nous autres Français vivons la défaite en usant et abusant de cette formule bien commode car légèrement hypocrite : *« C'est la loi du sport »*. Hommage à Pierre de Coubertin ? Que nenni. Il s'agit plutôt d'un élémentaire réflexe de défense psychologique, d'une stratégie de fuite, d'un moyen de se protéger.

Quant à l'avenir de Roger Lemerre à la tête de la sélection, il ne semble même pas déchaîner les passions. Derrière cette retenue, on sent poindre une sorte de détachement. L'impression tenace que la France reste encore largement une terre à conquérir pour le football, un sport avec lequel nous entretenons un rapport finalement assez immature : on s'enflamme si l'on gagne, mais, en cas de défaite, on pensera à autre chose car la vie continue. Les Bleus ont été en dessous de tout ? Ils nous ont tellement donné qu'on ne va pas leur jeter la pierre.

En fait, notre culture est dans une large mesure celle du supporteur de circonstance, pas celle d'un pays de passionnés du sport. Il est vrai que chez nous, en ce moment, les engagements collectifs et durables, ce n'est pas trop dans l'air du temps.

Le Monde DE LA COUPE
Europe 1
Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

Les « branchés » du troisième âge

Ce qui surprend en arrivant dans cette rue animée où les boutiques et les étals des marchands des quatre-saisons regorgent de produits de toutes sortes, c'est le nombre des chapeaux en ce jour, certes chaud, mais au ciel couvert : des milliers de chapeaux de formes diverses, de paille ou de toile. Et l'on découvre que celles qui les portent sont de vieilles dames qui composent la grande majorité de cette foule. En petits groupes, par deux se tenant par le bras, parfois en couple ou seules, elles chinent, essaient, discutent les prix, goûtent des friandises offertes çà et là ou papotent dans les cafés. Un peu tordues pour certaines, un peu claudicantes pour d'autres, encore alertes pour beaucoup, elles déambulent de la fin de la matinée au milieu de l'après-midi.

Les 4, 14 et 24 de chaque mois, les abords de la gare de Sugamo, au nord de Tokyo, sont le rendez-vous du troisième âge. De 50 000 à 100 000 visiteurs arpentent Jizodori, petite rue marchande et piétonne qui s'étend sur 800 mètres, de la gare à un arrêt de la dernière ligne de tramway de la capitale.

Le Japon vieillit vite : en 1980, les plus de 65 ans représentaient 9,1 % de la population. Aujourd'hui, 17,2 %. En 2050, ce sera 25 %. Le Japon doit apprendre à vieillir, et, déjà, entreprises et agences de publicité « attaquent » le marché du troisième âge. Jizodori a pris les devants. C'est le lieu à la mode pour les plus de 65 ans. Si bien que, en référence à Harajuku, le quartier des jeunes de la capitale, la presse l'a surnommé *« Obachan no Harajuku »* : le « Harajuku des mémés ». Les magasins de « fringues » y lancent aussi des modes : c'est là qu'est né le *monsura*, un ample pantalon qui rappelle celui des paysannes d'autrefois, appelé *monpe*. *« C'est le style Sugamo ! »*, lance fièrement une commerçante en montrant une centaine de pantalons pendus à des présentoirs sur le trottoir.

> Au Japon, 17,2 % de la population a plus de 65 ans. En 2050, ils seront 25 %

On trouve de tout le long de Jizodori : des robes, des vestes ou des chemisiers aux teintes un peu fanées mais aussi des dessous plus confortables qu'affriolants, des bas de contention ou des perruques que de vieilles dames essaient sans se formaliser, assises sur un tabouret dans la rue.

L'environnement est adapté à la clientèle : en gros caractères, les étiquettes sont placées un peu plus bas pour être vues par des personnes courbées sous les ans. Les commerçants ont l'habitude d'une clientèle plus lente, hésitante, et qui a des difficultés à essayer. *« On est là pour elles : elles doivent prendre leur temps ! »*, dit, avenante, une très jeune vendeuse d'une boutique de chapeaux. Il en va de même dans les cafés ou dans ce restaurant très couru où l'on déguste un gâteau d'autrefois : le *shiodaifuku*, pâte moelleuse de haricots rouges enrobée de riz pétri et légèrement salé.

Derrière leurs tréteaux, les bonimenteurs font l'article : ils vendent des cassettes de vieilles mélodies, des cartes postales représentant des vedettes d'autrefois, du thé et des décoctions revigorantes à base de tortue ou de vipère ou d'autres qui facilitent la circulation cérébrale ou le transit intestinal. Beaucoup de magasins sont spécialisés dans les poissons séchés, connus pour leur forte teneur en calcium. Né dans le quartier il y quatre-vingt-cinq ans, Kichitaro Kato tient la plus vieille droguerie de Jizodori : *« Les gens viennent pour se promener, se rencontrer, mais ils n'achètent pas tellement »*, précise-t-il.

« C'est ma joie de la semaine », explique une vieille dame toute menue, coiffée d'un béret basque, qui fume sa cigarette sur un des bancs disposés en cercle de la cour archicomble du temple de Koganji sur Jizodori. *« Il y a des produits pour moi et quelquefois j'y retrouve des copines et on bavarde au café. Et puis il faut que je vienne régulièrement ici prier pour ma santé »*, poursuit-elle en montrant la statue de Togenuki Jizo : littéralement, « le Jizo qui débarrasse des épines ». Jizo, un bodhisattva, est la figure du panthéon bouddhique la plus chère aux Japonais. Divinité protectrice des enfants, il est aussi ici celui qui chasse les esprits de la maladie et assure la longévité. Chaque jour, des centaines de vieilles personnes font la queue pour procéder à un rite de purification consistant à arroser sa statue à l'aide d'une sorte de louche de bois à long manche puis à l'essuyer avec un linge blanc qu'elles conserveront pieusement.

Sa foule âgée pourrait donner à Jizodori le côté attristant de promenoir d'asile de vieillards. Mais il n'en est rien. Avec son animation, ses étals colorés, le battage des forains, ses cafés et ses restaurants aux salles pleines et ses chalands qui arrivés à l'automne de leur vie fouinent, s'étonnent et associent parfois tel produit à un souvenir, le marché des « branchés » du troisième âge est une forme de réponse au problème du vieillissement. Emprunt de l'esprit bon enfant de la ville basse, Jizodori est un lieu sympathique où l'on croise aussi des jeunes couples avec des enfants car tout y est meilleur marché qu'ailleurs.

TOM WAGNER/SABA-REA

Rite de purification au temple de Koganji. Chaque jour, des centaines de personnes âgées font la queue pour arroser la statue de Jizo, divinité qui chasse les esprits de la maladie et assure la longévité.

GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

Hoh Chung-moo, un consultant qui sait de quoi il parle

Il est né trop tôt, Hoh. Trop tôt pour avoir connu, jeune homme, autre chose que la dictature militaire. Et, comme footballeur, autre chose que les prémices du professionnalisme en Corée du Sud. Il ne sait même pas combien de fois il a porté le maillot de l'équipe nationale. *« Une centaine de sélections, peut-être plus, de 1974 à 1986. A l'époque, on ne comptait pas. Le foot, ce n'était pas grand-chose. »* Les salaires non plus.

Il dit cela avec un certain dépit, mais aussi une bouffée de nostalgie. Hoh Chung-moo a aujourd'hui 47 ans. Avec Cha Bum-kun, il est l'une des vieilles gloires du football coréen. Ces deux joueurs étaient les seuls à jouer, en leur temps, dans des équipes européennes. Cha-Bum, comme on l'appelait en Europe, a joué en Allemagne, Hoh aux Pays-Bas, au PSV Eindhoven, de 1980 à 1983. Tous deux officient, durant cette Coupe du monde, comme consultants, chacun pour une des deux principales chaînes publiques. Hoh est sur KBS. *« Ils me l'ont demandé. De toute façon, c'était Cha ou moi. »* Manière de dire que le nombre des célébrités du foot, dans son pays, n'est pas plus élevé que ça.

Mince, les yeux vifs, le verbe calme, chaleureux, mais naturellement peu disert, on lui donnerait la trentaine, tant il respire la forme. Le foot, il y est venu, adolescent, comme par évidence – *« c'est un jeu magnifique »* –, à une époque où ce sport était encore confiné, en Corée du Sud, à des cercles d'initiés, très loin du base-ball, le sport national.

La première fois que son pays s'était qualifié pour une Coupe du monde, en 1954, en Suisse, il avait subi deux défaites. D'abord, 0-9 face à la divine Hongrie de Puskas, Czibor, Koksis, Hidegkuti, l'une des meilleures formations de tous les temps.

> A 47 ans, avec Cha Bum-kun, il est l'une des vieilles gloires du football coréen, les premiers à avoir joué en Europe

Quelques jours plus tard, le gardien coréen retirait sept ballons supplémentaires du fond de ses filets, face aux modestes Turcs.

La Corée terminait dernière de sa poule, avec zéro but et zéro point. Elle attendra trente-deux ans pour retrouver la fête. Hoh Chung-moo, alors âgé de 31 ans, en était. A l'évocation de l'aventure mexicaine, en 1986, ses yeux pétillent plus encore. Oui, il jouait milieu offensif et a marqué un but aux Italiens (défaite 2-3). La Corée n'avait pas été ridicule : une autre défaite, 1-3, contre les futurs champions du monde, les Argentins de Maradona, et un nul contre la Bulgarie (1-1).

« C'était un bon commencement, dit-il aujourd'hui, *il y avait des bases pour construire. Il y a beaucoup de jeunes de qualité en Corée, mais on ne se donne pas les moyens de réussir. »* Voilà la morosité qui le reprend ? *« Non. Mais, un jour, j'ai rencontré Monsieur Jacquet, à Clairefontaine. Quelles installations ! »* Il en rêverait. *« Tant qu'elle n'aura pas de telles infrastructures, la Corée ne progressera pas. Il faut former de bons entraîneurs, améliorer les terrains. »*

Hoh Chung-moo a entraîné deux ans l'équipe nationale, de 1998 à 2000, après l'échec de l'équipe emmenée par Cha-Bum à la Coupe du monde en France (dernière de son groupe avec un seul point). Mais il est très vite retourné vers sa vraie vocation : l'entraînement des jeunes.

Sur KBS, il commente sans cris, ni exclamations, ni effusions lyriques. *« Je ne suis pas comme ces commentateurs qui vibrent avec la balle. Moi, je suis là pour donner le point de vue technique, pour expliquer les systèmes de jeu. C'est un problème : le niveau de compréhension du football des spectateurs coréens est faible. Parfois, on me reproche de parler aux initiés. Moi, je considère que mon rôle est d'améliorer la connaissance des téléspectateurs. »*

Sylvain Cypel

La Coupe des cheveux

Après la grande vogue de la « boule à zéro », lancée par le basketteur américain Michael Jordan et adoptée, entre autres, par une foule de Bleus (Barthez, Leboeuf, Thuram, Vieira, Henry, Trezeguet), le Brésilien Roberto Carlos ou encore l'Argentin Veron, on se disait bien, les modes étant par essence éphémères, que l'art de se faire des cheveux n'allait pas en rester là.

Les spectateurs de ce Mondial déconcertant ont donc pu admirer la flamboyante crinière lie-de-vin du Suédois Fredrik Ljungberg, les cheveux blonds peroxydés de Djibril Cissé, du Sénégalais El-Hadji Diouf ou du Japonais Inamoto, la crête montée au gel – qui fait déjà fureur chez les ados du monde entier – du célébrissime « Spice Boy » David Beckham, ou encore l'incroyable arrangement capillaire, rappelant vaguement des antennes d'escargot, de l'imaginatif Nigérian Taribo West.

Dans ce domaine aussi, l'originalité n'est souvent qu'une manière de faire du neuf avec du vieux. Il n'est pas sûr que l'Allemand Christian Ziege et l'Américain Clint Mathis s'en soient sciemment inspirés, mais la coupe qu'ils arborent, une bande longitudinale de cheveux sur un crâne rasé, était déjà l'un des signes distinctifs de l'appartenance à la défunte tribu amérindienne des Iroquois d'Amérique du Nord. Arrivé en Corée du Sud avec une abondante tignasse, le Turc Umit Davala l'a promptement sacrifiée pour rallier le clan des pionniers cités plus haut.

On croyait avoir tout vu en la matière lorsque « le phénomène » Ronaldo a encore frappé. L'avant-veille de la demi-finale Brésil-Turquie, il a en effet étrenné son nouveau look, consistant en une frange rase sur le devant d'un crâne en boule de billard.

Jean-Jacques Sévilla (à Saitama)

LE TABLEAU FINAL

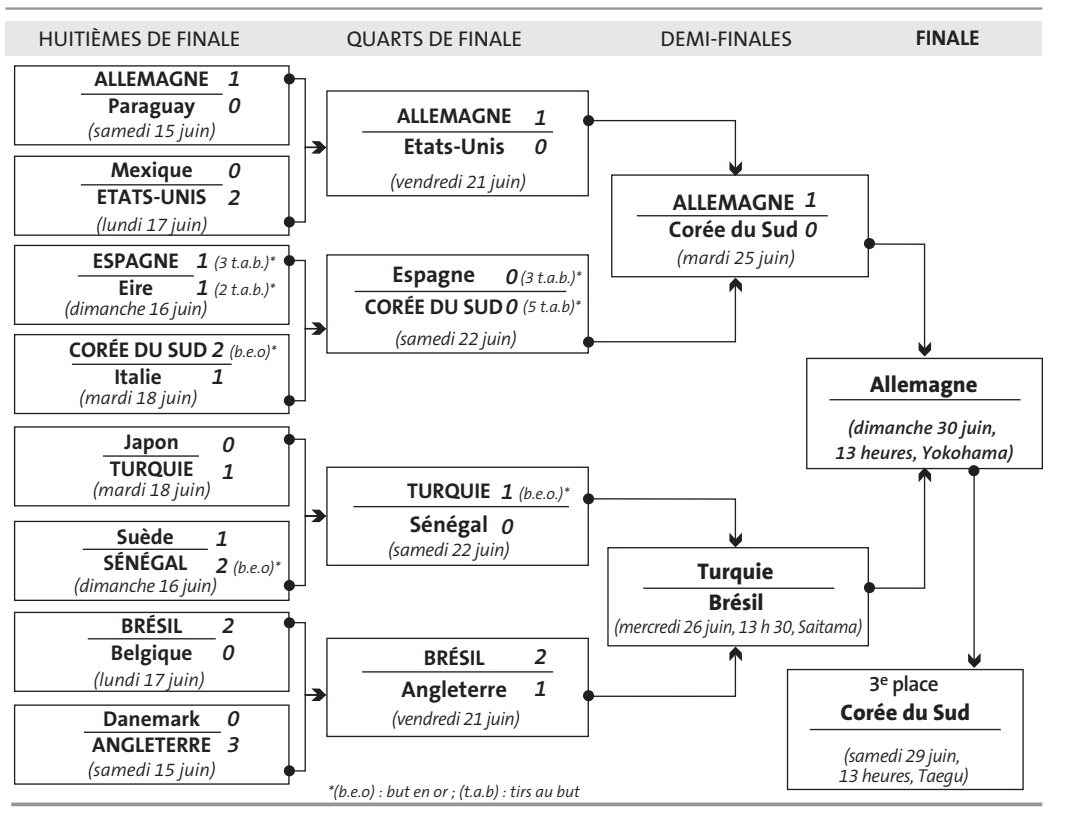

Tous les jours sur Europe 1
une équipe de choc pour la Coupe du Monde

7h15 - 8h15 - 12h45 - 20h00/22h30
Les grands rendez-vous de la journée

Europe1.fr
lagardère active

Europe1 c'est bien.

Guy Roux

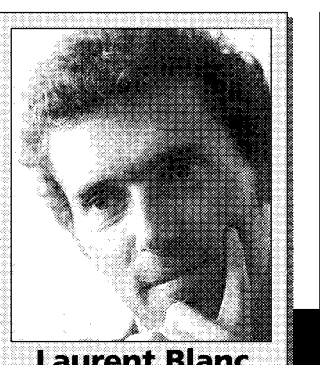
Laurent Blanc

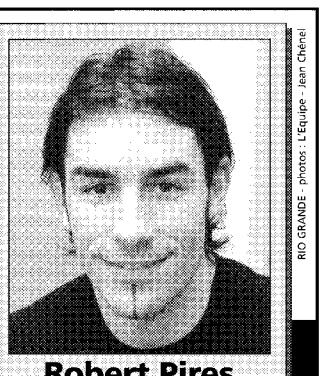
Robert Pires

RIO GRANDE - photos : L'Equipe - Jean Chénel